



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08247294 9

102  
The  
Gordon Lester Ford  
Collection

Presented by his Sons

Worthington Chauncy Ford

and

Paul Leicester Ford

to the

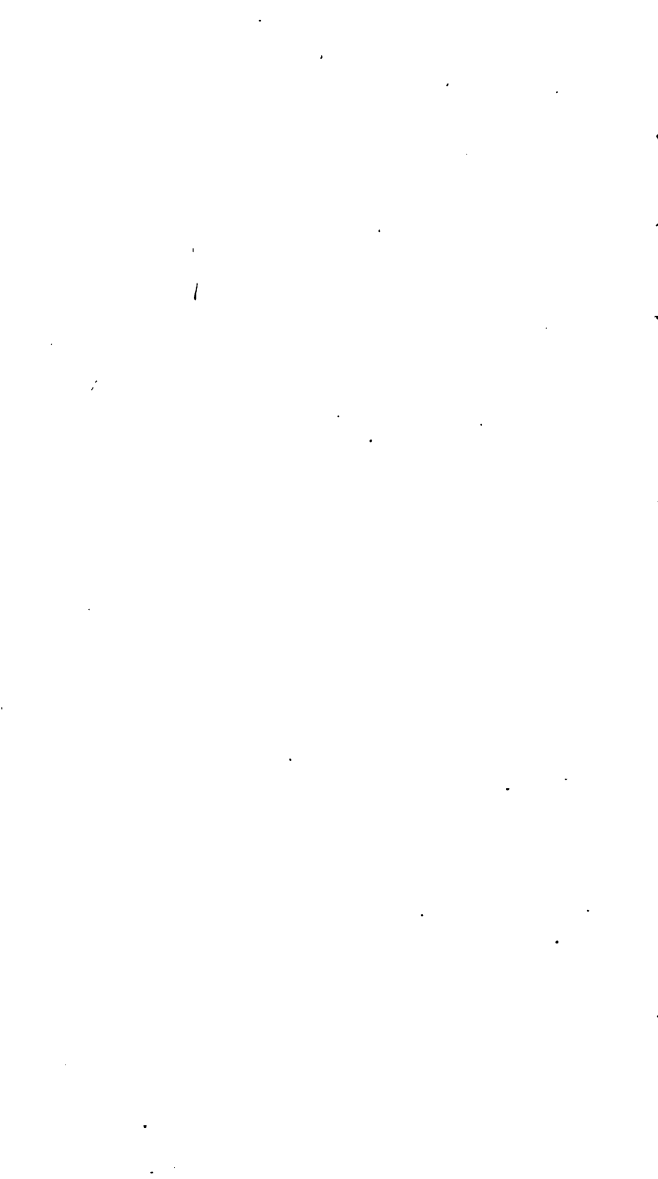
New York Public Library



1. Europe - Politics, 1492-1789
2. Spain - " , 17th-18th cent.

ED

BT>  
Dure'





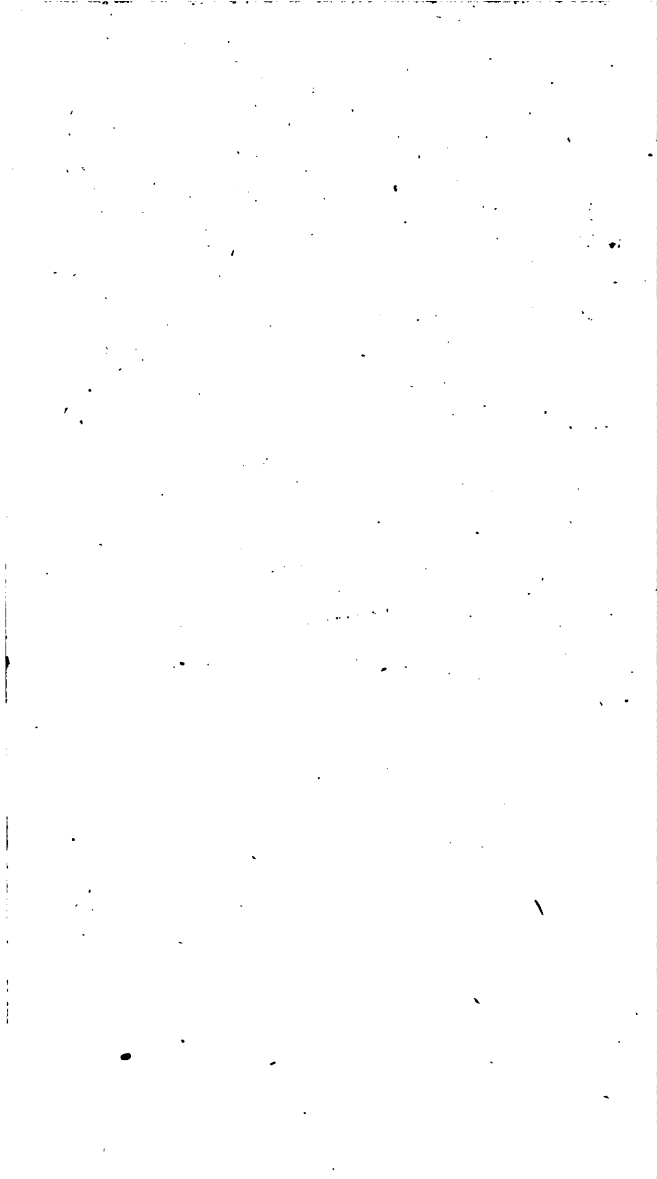


Worthington C. Ford,



June, 1884.





Le testament politique du Cardinal Alberoni est apocryphe; mais qui l'a composé? On l'attribue à deux personnes: Mambrot de Gouvest et Bruny de Morvan. Voici une première version que nous lisons dans les "Études sur l'histoire littéraire de la Suisse française, particulièrement dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle" par S. H. Gauchier (1856):

... Un ~~de Gouvest~~ <sup>THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY</sup> de Gouvest, né à Rouen en 1701, échappé de son couvent en 1745, après d'être réfugié en Hollande, en Allemagne, où il fut secrétaire d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, vint en 1753 à Genève, et de là à Lansanne. Il s'était échappé de la forteresse de Königstein, après des aventures très-romanesques. Il apportait en Suisse un manuscrit intitulé: Testament politique d'Alberoni, conçu sur le même plan que les testaments de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, de Louvois, qui avaient eu beaucoup de succès en leur temps. C'était la forme historique alors à la mode. Mambrot lut son ouvrage à quelques hommes

de lettres de Lausanne, qui encour-  
agèrent l'auteur à le publier. Les cir-  
constances de sa vie ajoutaient à l'in-  
térêt qu'on lui témoignait. Le libraire  
Bousquet acheta le manuscrit deux cents  
livres, qui furent employées en partie  
à habiller le pauvre auteur; le resté lui  
servit pour aller à Berne se faire agréer  
dans l'Eglise réformée. Mais craignant  
qu'on ne fût d'avis qu'il avait vendu sa  
religion, Maubert refusa les cinquante  
écus qu'on donnait d'ordinaire aux  
néophytes. Voltairin fit l'éloge du Testa-  
ment d'Alberoni. "J'ai eu d'abord, dit-il,  
"qu'il avait été publié par l'abbé de Mont-  
"fon, parce qu'il y renferme un chapitre sur  
"l'Espagne, dans lequel le ministre est  
"présent avec des traits où il pourrait lui-  
"même se reconnaître. Ce chapitre est  
"beaucoup plus vrai que toutes les rap-  
"ports auxquels on a donné le nom  
"de Testament. Je souhaiterais l'auteur  
"qu'il eût été couché sur celui du car-  
"dinal Alberoni pour quelque bonne  
"pension. Personne ne se serait douté  
"que ce livre est d'un ex-catholique, qui  
"fait des Testaments pour gagner sa vie."

Auquis writes in "Préface envoyée de Ber-  
 lin: Le général Morgan m'a dit qu'en  
 1752 ou 1753, il en avait vu à Rome plusieurs  
 pages, écrit de la main même de ce cardi-  
 nal. Ce fait est peu croyable. Ce qu'on lit  
 au sujet de ce Testament politique dans  
 le "Journal encyclopédique" du mois  
 de Mai 1767 ne mérite pas, à son tour,  
 plus de confiance. On raconte qu'un  
 M. Duruy de Morsan, qui le désangé-  
 ment de sa fortune, avait fort de voy-  
 ager, d'était d'abord réfugié à Neu-  
 châtel, avait ensuite à Madrid,  
 où il avait rassemblé beaucoup de  
 matériaux et en français, quelques an-  
 cêtres sur l'administration de son Ca-  
 thédrale du <sup>ESTRADA</sup> ~~Château~~ qu'il avait tra-  
 duit en français ces différents <sup>AND</sup> ~~différents~~ mémoires,  
 et que, pour les rendre plus à l'usage,  
 il avait imaginé de faire parler A.  
 lui-même, et qu'il avait développé dans  
 toute son étendue, sous le titre de Testa-  
 ment de C. A. le génie de ce fameux  
 ministre; que, dans un voyage que M.  
 Duruy de Morsan fit en Hollande, il  
 fit connaissance avec Maubert de Gon-  
 riac, copier d'aventurier qui se man-

quait pas de talent; que, lui ayant mon-  
tré son travail en Alberoni, Maubert le  
pria de le lui laisser lire à tête reposée,  
et lui dit, après l'avoir lu, que c'était un  
ouvrage qui pourrait lui rapporter beaucoup;  
qu'en conséquence il ne lui en donna que la  
misérable somme de 20 écus, et que, lorsqu'  
au bout de six mois l'ouvrage parut sous  
les initiales de Maubert, il eut l'impu-  
dence de s'en dire l'auteur. . .



Joseph Marie Durey de  
Morsane

# TESTAMENT

POLITIQUE

DU CARDINAL

Giulio

# JULES ALBERONI.

RECUEILLI

De divers Mémoires, Lettres & Entretiens  
de SON ÉMINENCE.

Par *Mon*signor A. M.

TRADUIT DE L'ITALIEN,

Par le C.<sup>te</sup> de R. B. M.

---

Vis consilii expers mole ruit sua.  
HORAT.

---




A LAUSANNE,

Chez MARC-MICHEL BOUSQUET  
& Compagnie.

---

MDCCLIII.

NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY  
**152410**  
ASTOR LENOX AND  
TILDEN FOUNDATION



# LETTRE

De MONSIGNOR A. M.  
au C. de R. B. M.

+++++  
\*\*\*\*\*  
+ J +  
\*\*\*\*\*  
+++++

*E vous envoie , Mon-  
sieur , ce que vous m'a-  
vez demandé avec tant  
d'ardeur , un petit re-  
cueil d'idées Politiques  
du feu Cardinal ALBERONI \* ,  
que vous puissiez appeller son Testament.  
Ce n'est pas là , à beaucoup près , tout  
ce que j'en ai , mais c'est environ tout  
ce que je puis vous en donner. Après  
avoir parcouru les immenses écritures  
de la grosse liasse sur laquelle vous con-  
ceviez l'esperance de plusieurs volumes ,  
j'ai été obligé de recacheter le paquet*

† 2 sans

\* Né le 31 Mai 1664 , mort le 26 Juin 1752.



de l'estatement politique du Cardinal Alberoni est apocryphe; mais qui l'a composé? On l'attribue à deux personnes: Maubert de Gouvest et Dudley de Morsan. Voici une première version que nous lisons dans les "Études sur l'histoire littéraire de la Suisse française, particulièrement dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle" de H. Gauchier (1856):

... Un ~~français~~ <sup>anglais</sup> ~~français~~ <sup>anglais</sup> bert de Gouvest, né à Rouen en 1711, échappé de son couvent en 1745, après d'être réfugié en Hollande, en Allemagne, où il fut secrétaire d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, vint en 1753 à Genève, et de là à Lausanne. Il s'était échappé de la forteresse de Königstein, après des aventures très-romanesques. Il apportait en Suisse un manuscrit intitulé: Testament politique d'Alberoni, conçu sur le même plan que les testaments de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, de Louvois, qui avaient eu beaucoup de succès en leur temps. C'était la forme historique alors à la mode. Maubert lut son ouvrage à quelques hommes

de lettres de Lausanne, qui encourage-  
rent l'auteur à le publier. Les cir-  
constances de sa vie ajoutaient à l'in-  
térêt qu'on lui témoignait. Le libraire  
Bousquet acheta le manuscrit deux cents  
livres, qui furent employées en partie  
à habiller le pauvre auteur; le resté lui  
servit pour aller à Berne se faire agréer  
dans l'Eglise réformée. Mais craignant  
que l'on ne fût d'avis qu'il avait vendu sa  
religion, Maubert refusa les cinquante  
écus qu'on donnait d'ordinaire aux  
néophytes. Voltairin fit l'éloge du Testa-  
ment d'Alberoni. "J'ai eu d'abord, dit-il,  
"qu'il avait été publié par l'abbé de Mont-  
"fon, parce qu'il y renferme un chapitre sur  
"l'Espagne, dans lequel le ministre est  
"présent avec des traits où il pourrait lui-  
"même se reconnaître. Ce chapitre est  
"beaucoup plus vrai que toutes les rap-  
"ports auxquelles on a donné le nom  
"de l'estarnent. Je souhaiterais l'auteur  
"qu'il eût été couché sur celui du car-  
"dinal Alberoni pour quelque bonne  
"pension. Personne ne se serait douté  
"que ce livre est d'un ex-capucin, qui a  
"fait des Testaments pour gagner sa vie."

Quelques vites in "Préface envoyée de Paris : Le général Morgan n'a bit qu'en 1782 ou 1783, il en avait vu à Rome plusieurs pages, écrit de la main même de ce cardinal. Ce fait est peu croyable. Ce qu'on lit au sujet de ce Testament politique dans le "Journal encyclopédique" du mois de Mai 1767 ne mérite pas, et on voit, plus de confiance. On raconte qu'un M. Duruy de Morsan, qui le désangement de sa fortune avait forcé de voyager, s'était d'abord réfugié à Venise, avait en suite à Madrid, où il avait rassemblé beaucoup de matériaux et en français histoires d'antiquités sur l'aqueduc de la ville de la capitale du Chili, qu'il avait traduit en français ces différents mémoires, et que, pour les rendre plus utiles, il avait imaginé de faire parler le lui-même, et qu'il avait développé dans toute son étendue, sous le titre de Testament du C. A. le génie de ce fameux ministre; que, dans un voyage que M. Duruy de Morsan fit en Hollande, il fit connaissance avec Maubert de Guînes, copiste d'aventurier qui ne man-

Je ne sai si en l'entendant blâmer presque tout ce qui s'est fait en Europe depuis trente ans, vous ne lui trouverez pas encore plus de mauvaise humeur que de sagacité. Pour moi j'ai peine à croire qu'il ait été entièrement exempt du défaut des Politiques oisifs, qui, n'ayant pas à se replier sur les moyens, se livrent trop à la fougue de leur imagination. J'ai vu quelques Allemands, qui ne m'ont pas semblé aussi convaincus que lui, de la mauvaise manœuvre de la Cour de Vienne, & de la bonté de celle qu'il lui préfère.

J'oubliois de vous dire, Monsieur, qu'en quelques endroits je me suis aidé des entretiens dont le feu Cardinal m'honora. Je vous garantis la fidélité de ma mémoire. Faites-moi l'honneur de m'en croire autant sur ma parole que sur mes papiers. J'ai l'honneur d'être &c.



## P R E F A C E

D E

## L' E D I T E U R.

**A** FORCE d'être trompé, le Public est devenu d'une défiance excessive. Accoutumé à voir d'avidés Auteurs abuser sans honte & sans scrupule des noms les plus illustres, pour accrediter leurs imaginations, il n'en croit plus un Editeur à sa parole. Prévenu que l'impunité a banni la bonne-foi de la République des Lettres, & qu'il n'est point d'Ecrivains qui ne se fassent un jeu de surprendre sa crédulité, il se tient en garde contre les détails les mieux marqués au coin de la vérité; & le soin qu'on prend d'aller au-devant de ses soupçons, lui semble une conviction du dessein formé de le duper.

Comment oserois-je esperer de lui persuader que le titre, sous lequel je lui donne ce livre, n'est point un piège tendu à sa curiosité? Les Testamens Politiques de *Louvois*, de *Colbert*, de *Mazarin*, de *Richelieu*, &c. l'ont si fort endurci dans son incrédulité, qu'il ne feroit tout au plus que s'amuser de l'histoire que je lui raconterois des papiers originaux d'où celui du Cardinal ALBERONI a été tiré. Je n'aurois auprès de lui d'autre mérite que celui d'auteur d'un Roman vraisemblable; & il me feroit plus humiliant de m'être offert aux preuves, que d'avoir laissé penser que je n'en ai aucunes à donner.

Mais c'est bien pis encore depuis que le Legislatateur de la République des Lettres a statué, qu'en fait de *Testamens politiques*, l'Éditeur est tenu sur tout de constater l'authenticité du Manuscrit, sans quoi il se déclare indigne de toute créance. Ce seul mot *Testament*, dit-il, lui impose un devoir indispen-

dispensable de légaliser la copie, & de la faire attester juridiquement collationnée avec l'original. S'il manque à cette précaution, il donne à tout le monde le droit de s'inscrire en faux contre lui. C'est ainsi que parle Mr. DE VOLTAIRE dans sa Dissertation sur le Testament politique du Cardinal de Richelieu.

Me voila donc condamné à passer pour un imposteur, si je n'observe pas des formalités qui me sont absolument impraticables; & pour avoir été intitulé TESTAMENT POLITIQUE, un bon livre ira grossir le nombre de ceux que la fourberie a composé; que l'ignorance, la prévention, le respect d'un grand nom, ont fait admirer; que la patience du lecteur peut à peine achever de lire, & qui seroient ignorés s'ils avoient paru sous le vrai nom de l'auteur.

Quoiqu'en dise l'illustre *Voltaire*, j'oserai espérer que le Public me fera

un Juge moins formaliste. Sans doute que je le trouverai d'abord plus touché de curiosité que d'estime sur un Testament Politique du Cardinal *Alberoni* : mais il le lira ; & cela suffira pour sauver ma réputation : le Livre fera la fortune de son titre. On approuvera que j'aye réuni sous ce dernier, plusieurs idées politiques, qui furent réellement de ce grand homme, & ne durent paroître qu'après sa mort. Le plus grand nombre des Lecteurs n'est pas de ceux qui entendent le langage de la chicane, & ne conçoivent les mots que sous la définition qu'il leur donne. La plupart des personnes qui lisent, savent quelle est, hors du district du Palais, la signification du mot *Testament* ; & leur oreille est accoutumée à le porter à l'esprit, sous toute autre idée que celle des dernières volontés d'un mourant, consignées au Tabellionage, & munies du Contrôle.

Après avoir obtenu que le défaut de  
léga-

législation ne fasse pas un préjugé contre la vérité du *Testament Politique du Cardinal Alberoni*, je n'ai plus autre chose à demander aux Lecteurs, sinon qu'ils n'exigent pas, pour preuve de non supposition, d'y voir développés tous les secrets de ce fameux Ministre. La lettre que Monsignor A. M. m'a fait l'honneur de m'écrire, & que je publie de son aveu, satisferoit sur ce point *Voltaire* lui-même : mais j'ose les inviter à se promettre de voir toute la grandeur & la force du génie d'Alberoni respirer dans son Testament ; d'y trouver ces conseils fins & hardis, ce jugement sûr, ce discernement juste, ces vûës profondes, ces projets vastes, qui l'ont rendu l'oracle d'une moitié de l'Europe, & la terreur de l'autre. Tout cela doit tenir lieu d'un seing de Notaire, & de la marque du Contrôle. On ne sauroit donner le change sur les traits d'une pareille main : ceux qui

ment de lui. Les hommes de cette classe, pendant qu'ils vivent, se peignent eux-mêmes pour la posterité ; & ils sont seuls capables de se peindre : leurs idées ont fait, pour ainsi dire, des portraits au crayon ; leurs actions en ont fait d'autres au pinceau. Il n'y a pas à balancer à reconnoître pour leur ouvrage les esquisses qu'on leur attribue, dès qu'on y voit, comme en détrempe, la perfection des tableaux qui ne leur font point contestés.

S'il en étoit ainsi du Testament prétendu du Cardinal de Richelieu, Voltaire auroit beau s'épuiser en argumens négatifs, le Public s'obstineroit à les rejeter ; & on le verroit tâcher de se donner soi-même les éclaircissimens que l'Éditeur auroit négligé de lui laisser. Si dans ce cours de Politique, digne à peine d'un écolier, le public reconnoissoit le plus grand homme d'État que la France ait eu ; loin d'admettre pour preuve de supposition, que  
ni

ni parens, ni amis, ni domestiques de ce Ministre, ne prirent la précaution d'établir l'authenticité du Manuscrit, il trouveroit plus naturel de conclure du silence de tant de personnes intéressées à la mémoire du Cardinal, qu'elles étoient persuadées que le livre lui appartenoit. Quelle foule de conjectures & de probabilités ne se présenteroit pas ?

Le Cardinal de Richelieu, diroit-on, bien plus habile Ministre qu'écrivait élégant, pensoit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit ; il avoit la tête meilleure que la plume ; il changea plusieurs fois de maximes ; il put ne pas mettre en spéculation celles de pratique ; il put avoir eu dessein de se réserver des explications, des commentaires, des lacunes : il put avoir mis son manuscrit au rebut ; avoir donné cette forme à son ouvrage, & lui supposer cette destination, pour s'encourager lui-même à le travailler avec soin ; il put enfin

l'avoir jetté à l'écart, ainsi qu'un fondeur fait une piece tirée du moule, jusqu'à ce qu'il se présentât à lui un homme capable de l'ébarber, de le polir, d'y mettre la dernière main. Qui ne fait que ce grand Cardinal, avoit la foiblesse de compter pour quelque chose la gloire des Auteurs, & qu'il n'étoit rien moins que délicat sur les moyens de l'acquérir ?

Le silence ou les clameurs des parens, des amis, ou des créatures d'un Ministre qui a été en spectacle au monde entier, ne forment aucun préjugé sur ses ouvrages posthumes. Je ne serois pas surpris d'entendre dans peu ceux du Cardinal Alberoni crier à l'imposture sur ce Testament Politique. L'Italie n'est pas un pays où se trouvent beaucoup d'hommes de la trempe d'esprit de Monsignor A. M., qui distinguent l'homme d'Etat de l'homme d'Eglise, & fassent abstraction du Cardinal, pour considerer le Ministre. Machiavel



chiavel à la tête des affaires d'un Royaume est admiré de tout le monde ; parce qu'on ne voit que le but , qu'il a atteint. Auteur , il a tout le monde pour ennemi , parce qu'on ne s'attache qu'aux moyens qu'il met en œuvre , qu'aux principes qui doivent diriger sa marche. Dans la pratique , c'est un grand homme ; dans la théorie , un homme méchant , pour qui ne connoit que les noms des choses.

Mais quel égard le public auroit-il aux clameurs de ceux qui s'inscriroient en faux contre moi , & prétendroient que le Politique & l'Ecclesiastique ont été toujours d'accord ? Aurois-je besoin , pour constater que l'Alberoni de ce Testament est le véritable Alberoni , de produire ses lettres , que j'ai en main , aux Huguenots du Languedoc en 1719 , où il les invite à se soulever contre le Duc Regent ? Seroit-il nécessaire , pour ma justification , que je détaillasse les causes , que je montrasse les

les piéces du procès que Clément XI. vouloit pousser jusqu'à la dégradation? Faudroit-il que je fisse voir le Ministre qui préfera le bien des peuples en Espagne à celui des Moines, sacrifier, n'étant plus que Cardinal, les privilèges de l'Eglise à l'avantage de la société?

On promet de Plaisance *l'Histoire du Cardinal Alberoni*. C'est l'endroit du monde d'où on en doit moins espérer une bonne. Je ne doute point que Mr. l'Abbé Alberoni n'en ait les matériaux. Mais quelle apparence que le neveu ne gêne pas l'historien? L'Enfance du Cardinal, ses premiers pas vers la fortune, le chemin qu'il a tenu pour monter du plus bas étage au plus haut point de grandeur où un homme privé puisse parvenir, devroient sur tout être décrits avec fidélité. Il est trop glorieux d'être soi-même l'artisan de sa fortune, pour qu'on écorne des morceaux aussi intéressans. Cependant les lettres de Plaisance en font déjà autant de

de problèmes Historiques. On ne fait quel fut le premier patron d'Alberoni simple Prêtre. On doute si ce fut au hazard, ou à son mérite, qu'il dût d'approcher de Mr. de Vendôme. On ne sauroit décider si la bienveillance de ce Prince fut le prix d'une négociation glorieuse, ou la récompense d'une trahison difficile à excuser. On cherche si ce fût un Curé de Campagne, ou un Agent du Duc de Parme, qui devint domestique du Général François. A peine le Cardinal est dans le tombeau, que sa vie devient un cahos, où la critique la plus éclairée ne marche qu'à tâtons.

Le Prêtre Alberoni passe de l'emploi de *Clerc Semoeur* de la Cathédrale de Plaisance, à celui d'Intendant de Mr. *Barvi*, Vice-Légat de la Romagne. Voilà deux postes qui ont peu de relation ensemble: n'importe. Il est fait d'Intendant Chanoine, de Chanoine precepteur du neveu de l'Evêque. En  
veil-

veillant sur les études de son élève, il apprend la Philosophie scholaftique & le Droit. Comment cela l'approche-t-il de la Cour de Parme & du quartier de Mr. de Vendôme ? Quelques années après le Duc de Vendôme ayant été envoyé en Italie, l'Abbé Alberoni fe fait connoître à ce Général : il lui plaît tellement par la vivacité & les charmes de fa conversation, qu'il gagne toute fa confiance. . . Qui ne sent combien ce recit eft embarraffé ? On ne peut fe refufer au foupçon de quelques époques que l'Historien ne veut pas marquer.

Il n'y a pas tant de défordre dans le narré qui le fait entrer Aumonier chez l'Evêque de *St. Donin*, bourg entre Parme & Plaifance. Ce Prélat, qui avoit écrit l'Histoire de France, fut choifi par le Duc de Parme pour traiter avec Mr. de Vendôme, & il fe fit un fecretaire de fon Aumonier. Les Commissions qu'il donna à Alberoni le mirent

mirent à portée de se faire connoître au Général François ; & ayant achevé sa négociation , il recommanda son secrétaire au Duc de Parme , comme l'homme le plus capable de traiter pour lui avec le Duc de Vendôme , s'il survenoit quelques nouvelles affaires. Voilà donc Alberoni parvenu avec ordre au poste d'Agent de son Souverain. Il n'y auroit rien à dire , s'il étoit vrai-semblable qu'étant revêtu d'un emploi dont un Evêque s'étoit tenu honoré , qu'ayant l'honneur d'être connu de son Prince , & les plus justes esperances d'en être plus avantageusement distingué , il compta pour une bonne fortune de devenir un des secrétaires de Mr. de Vendôme , & de quitter sa patrie , pour suivre un Prince qui ne pouvoit gueres plus faire pour lui , que lui procurer quelque petit bénéfice en un pays étranger.

Mr. l'Abbé Alberoni aura peine à faire taire , sur son oncle , les Historiens  
qui

## XXII P R E F A C E

qui ont eu des Mémoires de *Campistron*; & il lui sera encore plus difficile de les rendre suspects. On trouve dans leur recit tant de netteté & de simplicité; les faits y sont si bien liés, & ils suivent si naturellement l'un de l'autre, qu'on est forcé de les en croire. Voici ce que j'en ai recueilli. Peut-être que les Ecrivains de Plaisance n'ayant plus à se flatter que ce qu'ils omettront de dire demeurera dans l'obscurité, ils épargneront la peine de leur donner un supplément, & se feront, auprès du Public, un mérite de la sincérité qu'il leur serviroit peu de ne pas avoir.

Le Poëte *Campistron*, domestique de Mr. de Vendôme, fut volé dans les Etats de Parme, lors d'un voyage qu'il fit en Italie pour son plaisir. Presque nud, il trouva du secours dans la générosité du Prêtre *Alberoni*, Curé ou desservant d'une paroisse de Campagne, qui lui prêta des habits de son frere.

&

& quelque argent pour aller à Rome. Campistrón ayant suivi le Duc son maître dans les guerres d'Italie, se retrouva aux environs de la demeure de son bienfaiteur ; & comme le Duc de Vendôme souhaitoit d'avoir quelqu'un du pays qui pût lui découvrir où les habitans avoient leurs grains cachés , il saisit cette occasion de lui parler d'Alberoni. On fit venir le Curé , Mr. de Vendôme l'examina ; & il soutint parfaitement l'idée que Campistrón avoit donnée de lui.

Les services qu'il rendit à l'armée Françoisé étoient de nature à ne pouvoir rester sûrement dans sa patrie , qu'autant que le Général l'y protegeroit. Il crut la devoir quitter lorsque Mr. de Vendôme en étoit rappelé ; & il s'attacha à ce Prince , qui , content de lui marquer le cas qu'il faisoit de lui par des gratifications , qui lui tenoient lieu d'appointemens , l'aimoit & l'estimoit ; sans gueres penser à lui faire sa

fortune. Il parut pourtant souhaiter de lui donner quelque chose de plus solide. La cure d'Anet, qui étoit à sa nomination, étant venue à vacquer, il l'offrit à l'Abbé Alberoni, qui la refusa, & préfera d'aller à sa suite en Espagne, chercher un meilleur établissement.

Le grand crédit que la Princesse des Ursins avoit auprès de Philippe V. mit le Duc de Vendôme dans la nécessité d'avoir avec elle de grands rapports. Il choisit Alberoni pour entretenir leur correspondance, tandis qu'il seroit à la tête des armées. Madame des Ursins goûta fort l'Abbé, qui, de son côté, n'oublia rien pour s'assurer une aussi puissante protection. Après la mort de Mr. de Vendôme, il se dévoua à son service, & eut une très grande part à sa confiance. Il s'aida de sa faveur pour obtenir du Duc de Parme le titre de son Agent à la Cour de Madrid; & il reconnut cette grace de son Souverain, en ménageant, pour la Princesse

de



de Parme, le choix que le Roi d'Espagne vouloit faire d'une seconde Epouse.

Madame des Ursins pouvoit tout dans cette grande affaire. Il savoit l'inquietude où étoit cette femme ambitieuse, qu'une nouvelle Reine ne lui enlevât le crédit qu'elle devoit à la premiere. Il lui fit adopter ses vuës, en lui représentant la Princesse de Parme comme une jeune personne, uniquement sensible au plaisir de plaire; & elle l'en crut si bien, qu'elle pressa le Roi d'ordonner la négociation. Alberoni n'eut pas de peine à s'en faire confier la conduite. Il partit, & fit valoir à la Cour de Parme, l'artifice dont il avoit usé. Le Duc qui avoit lieu de craindre que Madame des Ursins, instruite que la Princesse n'étoit pas moins spirituelle que belle, n'eut assez de pouvoir sur le Roi pour le faire changer, se prêta à l'impatience d'Alberoni; & en peu de tems l'affaire fut menée au point de la conclusion.

Cependant quelque diligence qu'eussent fait Alberoni & les Ministres de Parme, Madame des Ursins les atteignit. Un courier vint de Madrid apporter l'ordre de surseoir la négociation, justement la veille du jour qu'elle devoit être terminée. Alberoni, chez qui ce courier descendit, ne se deconcerta point : il lui donna à opter, de mourir, ou de consentir à ne paroître que le lendemain. Le traité fut achevé, le mariage conclu; & le courier ne se montra, que lorsque la gloire du Roi demandoit qu'il ne laissât pas voir ses dépêches.

La nouvelle Reine partit. Par le conseil d'Alberoni, elle demanda pour première grace au Roi, de ne pas trouver la Princesse des Ursins à la Cour; & elle n'en fut pas refusée. Bientôt Alberoni se ressentit du crédit que ses vertus & sa beauté lui donnerent sur le Roi son époux. Elle le fit admettre dans les Conseils. La Cour d'Espagne  
dût

dût au nouveau Conseiller la découverte des menées de la quadruple Alliance. Elle jugea qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de les déconcerter. Il fut déclaré Premier Ministre.

Dès qu'il fut en cette grande place, il forma des projets pour rendre à l'Espagne toute sa gloire, ou plutôt pour la porter à un point de grandeur dont elle n'avoit eu que la réputation. Il mit tout en mouvement, communiqua son ardeur aux peuples & à la Noblesse, leva des troupes, équipa des vaisseaux, & jetta toute l'Europe dans l'admiration des ressources qu'un Etat ruiné trouvoit, dans le génie d'un homme capable de le gouverner.

## T A B L E

## DES CHAPITRES.

<b>C</b> HAPITRE I. <i>Idee générale de l'Espagne sous les Rois Autrichiens. Que la Monarchie est maintenant plus puissante qu'elle n'étoit sous eux.</i>	Pag. 1
<b>C</b> HAP. II. <i>De l'inculture des terres &amp; de la désertion des Campagnes. Quels sont les moyens les plus propres à faire cesser l'un &amp; l'autre.</i>	16
<b>C</b> HAP. III. <i>De l'administration &amp; de l'amélioration des Finances. Du Commerce &amp; de la Marine.</i>	42
<b>C</b> HAP. IV. <i>Des forces de terre de l'Espagne, &amp; de ses intérêts eu égard au Portugal.</i>	69
<b>C</b> HAP. V. <i>Des intérêts de l'Espagne par rapport à la France.</i>	85
<b>C</b> HAP. VI. <i>Plan du Cardinal ALBERONI pour rendre la Maison de BOURBON maîtresse de la mer, &amp; du Commerce des deux Indes.</i>	104
<b>C</b> HAP. VII. <i>De l'Angleterre &amp; du Prétendant.</i>	128
<b>C</b> HAP.	

T A B L E XXIII

- CHAP. VIII. *Du Ministère du Cardinal de Fleuri.* 151
- CHAP. IX. *De la Pragmatique-Sanction de l'Empereur CHARLES VI. Si elle a été ce qu'il pouvoit faire de plus avantageux à son héritière.* 170
- CHAP. X. *Que l'Empereur CHARLES VI n'a pas fait en Italie ce qu'il y pouvoit de plus avantageux à son héritière.* 195
- CHAP. XI. *De l'Italie par rapport à ses Princes, & à la maison de BOURBON.* 214
- CHAP. XII. *Examen du Plan de Mr. de BELISLE, & de la conduite de la guerre d'Allemagne.* 233
- CHAP. XIII. *De l'équilibre de l'Europe, & de celui de l'Empire. Comment, & pour combien le Corps Germanique doit entrer dans le premier. Examen de sa politique jusqu'à la dernière paix d'Aix la Chapelle.* 277
- CHAP. XIV. *De la Nature, de la Grandeur, & des Causes de la Décadence des Hollandois.* 327
- CHAP. XV. *De la Constitution de la République des Provinces-Unies : Le Stathouderat lui est essentiel. Discussion du pour & contre la dernière révolution. Horoscope de la République.* 361

CHAP.

XXX DES CHAPITRES.

CHAP. XVI. & dernier. *Idée générale  
des Etats du Nord, & de leur équilibre  
particulier. Considerations sur la Pologne  
& la Courlande.* 427

NB. Le Lecteur est prié de lire CHARLES VII. au lieu de CHARLES VI. à la 4<sup>me</sup>. ligne de la page 73.

Et *Du Maurier* au lieu de *Du Mourier* aux pages 384. & 405.



TESTA-



# TESTAMENT POLITIQUE DU CARDINAL ALBERONI

---

## CHAPITRE I

*Idee générale de l'Espagne sous les Rois Autrichiens. Que la Monarchie est maintenant plus puissante qu'elle n'étoit sous eux.*

**J**USQUES à la fin du  
quinzieme siècle, les Pire-  
nées semblerent faire de  
l'Espagne un petit monde  
à part. Partagée en autant  
de Royaumes qu'elle a maintenant de  
Provinces, elle eut dequoi occuper ses  
Souverains, qui, sans cesse ou en guerre

A

ou

## 2 TESTAMENT POLITIQUE

ou en défiance entr'eux, portèrent rarement leurs vues plus loin que les États qui les avoisoient. Ce n'est qu'après la réunion sous ISABELLE & FERDINAND, qu'elle commença de peser considérablement dans la balance de l'Europe. Ce Prince est, à bien dire, le fondateur de cette vaste Monarchie, qui, toujours plus puissante de sa réputation que de ses forces, fut la terreur de l'Europe pendant son premier siècle, & ne dut qu'à la prévention universelle, de n'en être pas le mépris dans le second.

FERDINAND, l'un des bons Politiques qui ayent jamais régné, n'eut garde de voir une augmentation réelle de sa puissance dans la conquête du Royaume de Naples. Il ne l'avoit entreprise que pour se tirer de l'obscurité de ses ancêtres, en mêlant ses intérêts avec ceux des puissances d'Italie, & en s'acquérant des droits à discuter avec celle qui étoit en possession de fixer sur soi l'attention de toutes les cours. La domination des Maures entièrement éteinte, l'acquisition du Comté de Roussillon, & l'usurpation de la Navarre, ne lui laissant plus aucun agrandissement utile à se procurer, que celui du Portugal sur lequel il n'avoit point de prétentions à faire valoir, & que  
d'ail-



### • DU CARDINAL ALBERONI. 3

d'ailleurs il pouvoit esperer que les alliances réuniroient tôt ou tard à l'Espagne, sous quelqu'un de ses successeurs : il lui falloit occuper au loin tant de vieux soldats, trop accoutumés à la vie militaire, pour devenir des citoyens utiles ; & l'Italie étoit le pays le plus à sa bienfaisance, dès qu'il étoit celui avec lequel la communication lui étoit moins difficile. Mais il ne se proposa d'y garder ses conquêtes qu'autant qu'elles ne lui prendroient que son superflu, prêt à recevoir le plus petit échange, ou à les abandonner, aussitôt que leur conservation lui deviendroit onereuse.

CHARLES son successeur, eut des raisons plus solides de conserver ces acquisitions. Les dix-sept Provinces qu'il unifioit à la Couronne d'Espagne, & la Comté de Bourgogne qui pouvoit être un centre pour les Etats détachés du principal : les grandes possessions qu'il avoit déjà en Amérique, celles dont on lui faisoit esperer la découverte ; ses vues sur l'Afrique & l'Allemagne, changeoient entièrement la constitution de la Monarchie : d'un corps sain & robuste, exactement proportionné, & de facile entretien, que l'ensemble de ses Provinces en faisoit, elle devenoit un arbre monstrueux, dont

#### 4 TESTAMENT POLITIQUE

le tronc étoit la moindre partie. Il étoit bien dur d'ôter à l'arbre d'aussi belles branches, & de sacrifier son ornement à la force. Un Souverain est ordinairement prévenu que le nombre de ses titres fait sa grandeur, & que sa puissance se mesure à l'étendue de pays soumise à sa domination. Charles ne put se résoudre à abandonner une partie de ses Etats, pour mieux jouir & plus sûrement de l'autre; à renoncer à des biens présents pour prévenir des maux éloignés. Plutôt que de décharger l'arbre des branches qui devoient lui dérober son suc, & le faire tomber en langueur avec le temps, il choisit de les nourrir soigneusement, & de les multiplier, afin qu'autant par leur nombre, que par leur propre force, elles fussent des étais pour le tronc. On conviendra qu'il ne prit pas le meilleur parti, si on se rapelle ce que l'Europe en décida alors.

L'EMPIRE d'Allemagne étoit vacant, & les Rois de France & d'Espagne partageoient les suffrages. Les Electeurs attentifs à leur liberté, regardoient moins en ces deux concurrens ce qu'ils pouvoient ajouter aux forces de la Germanie, s'ils prenoient à cœur ses intérêts & sa gloire, que ce qu'elle avoit à redouter

douter de leur puissance, au cas qu'ils la voulussent opprimer.

La France étoit alors bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Toujours, il est vrai, la première puissance de l'Europe, mais bien éloignée d'une supériorité sur chacune des autres, aussi décidée que la lui donnent les deux derniers régnes : Elle étoit beaucoup plus redoutable\* par son ambition que par ses forces. Ses frontières à peine à deux journées de sa capitale, étoient dépourvues de places capables d'arrêter un ennemi maître de la campagne : toute leur force étoit dans le courage de ceux qui les défendoient. Ses armées étoient sans discipline, ses arsenaux mal pourvus, ses ports peu considérables ; sa marine consistoit en quelques galères mal équipées : ses finances, en plus mauvais état encore que ses magasins & ses chantiers, annonçoient un prochain épuisement. Telle étoit alors la France.

L'ESPAGNE la contrastoit presque en tout. Enveloppée d'une fortification naturelle, plus sûre que les meilleures de l'art, elle ne pouvoit être attaquée qu'à son avantage. Recente de ses guerres do-

\* Voyez cette pensée mieux développée au Chap. IV.

## 6 TESTAMENT POLITIQUE

mestiques, elle avoit des troupes nombreuses & exercées; elle s'étoit enrichie des dépouilles des Maures & des Juifs: le nouveau Monde lui ouvroit des trésors inépuisables, que le génie de son Roi sembloit lui garantir de dissipation. Sa marine étoit florissante, ses ports les plus beaux & les plus sûrs, & elle en avoit dans toutes les mers. Cependant malgré ce que le goût de FRANÇOIS I. pour les plaisirs, ce que sa magnificence, son amour pour les sciences & les arts, promettoient de distraction à son ambition; les Electeurs le jugerent plus redoutable que son rival. L'ensemble de ses Etats en faisoit à leurs yeux une puissance capable de renverser tout ce qu'elle entreprendroit de choquer; & quoi que le voisinage lui fut moins favorable qu'à Charles pour de mauvais desseins, ils crurent qu'il y alloit de tout pour l'Empire de ne l'avoir que pour allié, tandis qu'ils lui donneroient l'autre pour chef.

CHARLES-QUINT Empereur & Roi d'Espagne, maître de la meilleure partie de l'Italie, de la Comté de Bourgogne & de tout le Pays-bas, plus riche encore de l'Amérique que de l'Europe, justifia leur choix. La difficulté de parer aux coups, qu'on lui pouvoit porter

## DU CARDINAL ALBERONI.

porter en même tems en tant de différens endroits , lui fit toujours manquer le fruit de ceux qu'il frappa le plus heureusement. Aidé de la fortune, autant que le fut jamais Prince au monde, il parut encore à Henri VIII. Roi d'Angleterre, peser moins dans la balance du pouvoir que le malheureux FRANÇOIS I. Il faut pourtant avouer que l'Espagne étoit alors au plus haut point de gloire où elle soit montée.

Si l'Empereur avoit eu autant de justice & de solidité que d'adresse dans l'esprit, il auroit assuré à l'Espagne sous ses successeurs, la supériorité qu'ils ont inutilement essayé de lui donner en Europe. Les dernières années de sa vie, ces années de clarté & de lumière, où dégouté de la guerre & se défiant de sa fortune, il commençoit à être défabusé du chimerique espoir de la Monarchie universelle; qu'il les eut employées à lier entr'elles les acquisitions qui pouvoient être jointes, à rapprocher par des échanges celles qui étoient isolées, à fortifier toutes & chacune d'elles, de façon que capables de se soutenir les unes les autres, elles eussent formé une masse de même nature que la principale: son règne toujours le plus glorieux à l'Espagne n'au-

## **§ TESTAMENT POLITIQUE**

soit point été le période de sa grandeur ; & il n'eut point remis à son fils un Empire, que toutes ses parties décousues rendoient presque impossible à conserver. Les leçons qu'il donna à Philippe, ne laissent point lieu de douter qu'il n'ait eu l'idée de cette belle manœuvre : mais il y a toute apparence qu'il en fut effraïé.

**PHILIPPE II.** s'entêta du projet, dont trente ans de tentatives infructueuses avoient démontré la vanité à l'Empereur son pere. Il présuma plus de ses intrigues & de sa fortune que des vertus militaires qu'il n'avoit pas ; & sa présomption hâta la decadence de la Monarchie Espagnole. L'état de l'Europe étoit le plus favorable à ses vues ambitieuses ; & il sembloit que la nature eut pris plaisir à lui donner un genie propre au temps où elle le faisoit vivre. Mais ces avantages lui servirent peu ; il épuisa l'Espagne d'hommes, de vaisseaux & d'argent ; & pour n'avoir pas sçu distinguer l'apparence de la réalité de ses forces ; pour avoir pris de l'enflure pour de l'embonpoint, il laissa à sa mort l'Espagne plus foible & sa Monarchie plus vaste qu'elle n'avoit été sous **CHARLES-QUINT.**

Son successeur travailla toute sa vie à la soutenir dans cet état de foiblesse & de

de

## DU CARDINAL ALBERONI. 9

de langueur , & il n'y reussit pas. Ferdinand le Catholique avoit vaincu & dompté les Maures : d'un peuple ennemi il avoit fait un peuple esclave. PHILIPPE III. ne fut pas assez fort pour en faire des sujets. Plusieurs années il lui fallut dissimuler qu'il les scût rebelles : & n'osant entreprendre de les reduire , il fut contraint de les chasser. PHILIPPE IV. n'a dans son long regne d'époques remarquables , que celles que lui firent ses pertes ; & le dernier Roi de cette race , accablé du poids de tant de couronnes , ne les conserva qu'au prix de leurs plus riches fleurons , qu'il lui fallut abandonner à ceux qui l'attaquerent , ou à ceux qui l'aiderent à se défendre.

Pour peu qu'on fasse attention au genre d'administration que ces Princes furent obligés d'adopter , on ne trouvera point de paradoxe dans l'idée où sont bien des gens , que la Monarchie Espagnole a été moins puissante sous la race éteinte de ses Rois , qu'elle ne peut l'être sous la regnante. Apprecions ce qu'ajoutoit à ses forces l'union des deux Siciles , de la Sardaigne , du Milanez , du Portugal & des Pays-bas.

Il est constant qu'aucun de ces Etats, dès qu'ils ont appartenu aux Rois d'Es-

## NOUVEAU TESTAMENT POLITIQUE

pagne, n'étoit capable de se défendre de ses propres forces. Un Roi des deux Siciles, un Duc de Milan, un Roi de Portugal, un Souverain des Pays-bas, trouveront toujours dans le commerce de leurs Etats, & dans l'affection de leurs sujets, des fonds suffisans pour les dépenses que le bien public exige. Leurs intérêts n'étant mêlés qu'avec ceux d'un petit nombre de puissances, ils seront moins souvent exposés à entrer en guerre; & quand ils la feront, outre que ce sera toujours avec puissances à peu près égales, les alliances qu'ils contracteront & les secours des Couronnes intéressées au côté de la balance, où ils entrent, leur affurent des forces. Dans ces Etats unis à la Couronne d'Espagne, c'est toute autre chose. Les alliés d'une aussi grande puissance sont rarement aussi affectionnés, aussi fermes, aussi attentifs, parce que rarement ils sont sans jalousie. Les voisins cherchent à profiter de quelque démembrement; & les ennemis qui dans le Duc de Milan attaquent le Roi d'Espagne, mesurent leurs forces contre celui-là sur celles de celui-ci; ainsi la défense est plus couteuse.

Ce n'est plus dans les peuples la même affection pour le Souverain, le même zèle pour le bien public. L'industrie



## DU CARDINAL ALBRONI. ET

y tombe, le commerce s'y ruine : le pays n'a plus en soi les mêmes ressources. Ces changemens viennent de la différence qui est entre un Souverain naturel & un Vice-Roi. Quoique les Rois d'Espagne ne l'aient pas ignorée, ils en ont couru les risques, & ils en ont prévu les suites funestes sans les pouvoir parer. Les peuples accoutumés à voir leur Prince au milieu d'eux, veulent, après l'avoir perdu, en conserver au moins l'image. Mais comme il y a tout à appréhender de leur inconstance, sur tout quand ils gagneroient infiniment à s'y abandonner ; dans la desfrance que celui qu'on leur donne à respecter comme leur Souverain ne se fasse jour jusqu'à leur affection, on le leur donne toujours étranger, & plus capable de se faire craindre que de se faire aimer. Quelques grandes qualités qu'il ait d'ailleurs, il est odieux aux grands & aux Nobles par la supériorité de théâtre qu'il doit affecter. Son élévation leur est d'autant plus insupportable qu'ils ne voient en lui qu'un sujet comme eux. Cette assiduité, dont ils se feroient honneur auprès de leur Prince, leur semble les dégrader auprès d'un homme, qui se feroit honneur d'être leur égal, s'il n'étoit parent ou ami de quelque Ministre, qu'ils

## 12 TESTAMENT POLITIQUE

tiennent pour leur inférieur. Les uns choisissent de vivre dans l'obscurité de leurs maisons de campagne : les autres, que leurs emplois attachent à la ville, y vivent sans éclat parce qu'ils y sont sans émulation. Le luxe & le faste sont bannis de leur domestique. L'épargne, qui d'ordinaire est la ruine d'un Etat, quand elle gagne les riches particuliers, est pour eux une vertu, parce qu'ils n'ont point qui leur tienne compte du goût qu'ils auroient pour la magnificence.

Ainsi les artisans n'ont plus de travail, les fabriques tombent, la circulation de l'argent est arrêtée. Cependant les charges publiques auxquelles l'industrie fournissoit, demeurent les mêmes, si elles n'augmentent ; & elles se rejettent sur les terres qui deviennent l'unique fond des Nobles & du peuple : la misère se fait sentir, elle croit, tous les ordres de l'Etat s'en plaignent. On n'y apporte aucun remède, parce qu'il n'y en a point, & ils s'en irritent. En attendant que le desespoir les porte à secouer le joug auquel ils attribuent tout ce qu'ils souffrent, ils s'accoutument insensiblement à crier contre l'administration, à haïr le Souverain, à désirer une révolution qui les en délivre ; & ils se font sur tout ce  
qui

qui n'a pas un rapport immédiat à eux, une insensibilité dont rien n'est capable de les faire revenir.

Il est vrai que dans ces Etats il se leve toujours au nom du Souverain des sommes considérables, mais il s'en faut beaucoup qu'elles remplacent celles que leur défense consume. Les Officiers sont presque tous naturels du pays : leurs appointemens absorbent la meilleure partie de la recette ; & le reste souffre un si grand déchet avant que d'arriver aux coffres de l'Épargne, que plus d'une fois après avoir pris à grosse usure plusieurs années d'avance, on a été obligé de faire de nouveaux emprunts à un intérêt exorbitant. Ces dettes augmentent chaque jour par la jonction de l'intérêt au Capital ; bientôt elles emportent les revenus ordinaires. Comptera-t-on au profit du Souverain les pillages & les rapines des Vice-Rois, lorsque les fruits n'en viennent point dans ses coffres ? il n'en est pas de l'Espagne ainsi que des autres Etats, où les dissipations d'un homme riche ne font tort qu'à lui même. Le luxe & le faste, passions dominantes de tous les grands, mais sur-tout de ceux d'Espagne, ne s'y soutiennent guères que des marchandises & du travail des Etrangers.

Un

#### 14 TESTAMENT POLITIQUE

Un million d'écus ou de pistoles, qu'en cinq ans un Vice-Roi de Naples aura fait passer à Madrid, appauvrira d'autant les Napolitains, sans procurer à l'Espagne que des effets tout à fait morts pour l'Etat.

Lorsque PHILIPPE II. fit la conquête du Portugal, il crut que la Monarchie Espagnole alloit être la Monarchie Universelle, & qu'il avoit enfin acquis le point de puissance qui devoit mettre l'Europe dans ses fers. Quelles richesses ne promettoit pas l'union des deux Indes, & du commerce des trois grandes parties de l'Univers? il en arriva tout autrement. La haine implacable des nouveaux sujets contre leurs vainqueurs, réduisit presque à rien les fruits de ces immenses domaines. Le grand nombre de Vaisseaux que l'Espagne eut en Mer, excita ses ennemis à se former une marine. Ils s'enrichirent des déprédations. Insensiblement les Négocians Espagnols vinrent à retirer à peine leurs mises. Les Armateurs Anglois, & les Corsaires de Hollande, s'approprièrent les effets des flottes de Cadix. La confiance diminua, s'éteignit. Il fallut s'affocier des Etrangers pour la cargaison des Galions, & les admettre à en partager les retours, pour  
les

DU CARDINAL ALBERONI. 15

les engager à en courir les risques. Les Anglois, les François, les Hollandois se jetterent sur les vastes possessions de l'Asie & de l'Amérique: les meilleures furent les premières envahies; la défense des autres devint plus difficile; & le Roi y dut pourvoir seul, tandis que ses sujets y recueilloient à peine la dixme. L'état de l'Espagne sous la nouvelle race des Rois n'est guères encore meilleur quant à l'Amérique. Il est de vieilles fautes si tenaces, qu'elles se font respecter comme des loix, & ainsi qu'elles, ne scauroient être extirpées que par une revolution. Mais elle n'a plus en Europe ces annexes onéreuses, qui faisoient perpetuelle distraction à ses forces. Elle a pour soi les ressources qu'il lui fallut long-tems partager. Elle est étaiée de ces mêmes Etats qu'elle étoit obligée de soutenir. Elle a pour alliée cette voisine terrible qui fut autrefois pour elle une implacable ennemie. Aussi capable de frapper les plus rudes coups, qu'elle l'étoit peu de parer aux plus foibles, elle peut tout si elle connoit ses forces, & si elle sçait s'en servir. Que la nation renonçant à cette fiere nonchalance, qui depuis si long-tems fait obstacle aux vues de son Souverain, veuille jouir des tresors qu'elle possède: qu'elle

## 16 TESTAMENT POLITIQUE

qu'elle reclame des droits contre lesquels il n'y a point de prescription, & que sa négligence seule lui a fait perdre, son opulence égalera sa puissance, & toutes deux repondront au rang que ses Rois tiennent dans l'Europe.

---

### CHAPITRE II.

*De l'Inculture des terres & de la desertion des Campagnes. Quels sont les moyens les plus propres à faire cesser l'un & l'autre.*

**I**L n'est point de voyageurs, qui, à la vue des productions de l'Espagne, à l'épreuve de leur délicatesse & de leur bonté, n'ayent conçu autant d'indignation que de douleur, du peu de culture que ce beau pays reçoit de ses habitans. Dans la multitude des causes qu'ils ont données de cette odieuse négligence, sans doute qu'il en est quelque-une de véritable. Mais que produit la découverte de tous les principes possibles d'un mal, autre chose que l'embarras & l'incertitude sur celui contre lequel il faut agir?

Les Rois Autrichiens ont paru n'avoir rien plus à cœur que l'Agriculture; & l'inutilité de leurs efforts pour la faire goûter

gouter à leurs sujets , a établi l'idée , qu'à moins que de changer entièrement de maîtres , l'Espagne est destinée à demeurer inculte , & à faire au milieu de l'Europe un vaste desert. Discutons un peu les mesures que prirent ces Princes : peut-être trouverons-nous que leur insuffisance ne doit être imputée qu'à elles-mêmes.

Pour guerir une nation entière d'un défaut enraciné par le temps , & devenu par l'exemple de ses peres un préjugé respectable , il faut des remedes pris dans son propre caractere. On ne sauroit employer contre l'éducation , d'armes aussi fortes que celles de la nature. Les Rois de la premiere race ont cru avoir à combattre la paresse , & ils se sont trompés. Ce vice honteux , qui d'ordinaire est le partage des esprits lourds , & des ames basses , n'est point du tout celui de l'Espagnol , qui , aussi vif que fier , seroit toujours en action , s'il se livroit à son naturel. Sa sobriété , sa patience dans les travaux & les fatigues de la guerre , le mépris qu'il fait des dangers , & même de la mort , ne permettent point de l'accuser de cette mollesse qui naît de manque de courage & de lacheté. C'est moins le travail qu'il hait , que l'idée qu'il lui attache. L'exercice lui plairoit assez , mais le mé-  
tier

## 18 TESTAMENT POLITIQUE

tier le révolte. Son esprit altier se refuse à l'humiliation, lors même que son corps demanderoit la fatigue. Enfin l'éducation lui a fait de la *Gravité* la reine des vertus; & c'est elle, qui, portée par l'émulation aux raffinemens les plus outrés & aux excès les plus ridicules, produit & entretient son orgueilleuse faiméantise.

Toujours la contagion du vice, comme l'exemple de la vertu, gagna toutes les parties de l'Etat, lorsqu'elle partit du trône. \* Les Espagnols ont vû leurs Rois mettre le suprême degré de la grandeur, dans un flegme à l'épreuve de tout, & tenir pour la contenance la plus noble, l'imitation la plus parfaite d'une statue. Il n'y a pas loin de là à établir qu'un homme qui travaille, sort de la dignité du caractère Espagnol, & se rend méprisable. Les Chinois, ce peuple dont on vante la sagesse & la police, feroient autant ennemis du commerce que du travail manuel, si quelque mode s'introduisoit parmi eux aussi contraire aux devoirs d'un trafiquant, que celle qu'ils ont adoptée  
l'est

\* On remarque de PHILIPPE IV. que, quand il donnoit audience, on ne lui voyoit faire aucun mouvement, pas même des yeux; jamais en sa vie on ne l'a vu rire.



l'est aux fonctions des Artisans \*, la mode de *des grands ongles* a passé du Mandarin à l'affranchi. Ce rare ornement se perdoit à manier des outils : on les a abandonnés à la populace, à cette classe d'hommes qui ne tiennent aucun rang dans la société ; & un Chinois bien éduqué aimera mieux voler une poule au risque de cent coups de verges sur les épaules, que de vivre honnêtement d'un métier qui lui accourceroit la corne de la main. La mode de la *Golille* a des effets bien plus étendus en Espagne. Simbole de la *gravité*, elle compasse jusqu'aux moindres mouvements du corps ; le roturier y est aussi jaloux qu'un Grand de la première classe de ne pas fausser le roide carton, & le payfan estime plus quelques bottes d'oignons qu'il aura cultivés & levés de terre la *golille* au cou, que des milliers de boisseaux de blé, qu'il n'auroit pu se procurer qu'en laissant dans son armoire la majestueuse cravate, au moins pendant la moitié de l'année.

Le regne de PHILIPPE II. est l'époque de la naissance de la *Gravité Espagnole*. Qu'on consulte l'Histoire, on trouvera

\* C'est à la Chine une marque de noblesse de porter les ongles de la main droite fort longs.  
*Voyage de LE-GENTIL.*

## 20 TESTAMENT POLITIQUE

vera qu'il est aussi celle de la fainéantise. Envain PHILIPPE III. offrit la noblesse & l'exemption perpétuelle des impôts & du service militaire, à tous payfans qui s'adonneroient *serieusement* à l'Agriculture. Ce monstrueux appas qui, s'il eut séduit, renversoit la Monarchie, & rendoit onéreuse à l'Etat cette culture des terres si désirée, ne fit pas la moindre impression. L'Espagnol a naturellement l'esprit aussi vif que juste, quand il ne s'agit pas uniquement de ses préjugés. La Noblesse promise au laboureur, & Poiseuse gravité tenue toujours pour le distinctif du Noble, faisoient une contradiction, qu'il faisoit. Il ne crut point à des promesses si peu d'accord avec les faits; & le Roi n'eut que le dépit d'avoir avili inutilement le premier ordre de l'Etat, & promis en vain ce qu'il ne pouvoit absolument tenir.

Attribuer l'inculture des terres en Espagne au petit nombre d'habitans, c'est tomber dans le défaut de ces raisonneurs Empiriques, qui ne sçauroient se taire à propos. Si c'étoit là une des causes véritables, on trouveroit du moins les lieux bien peuplés, tels que les environs des grandes villes, cultivées avec soin, ce qui n'est pas. On entre à Madrid au sortir

## DU CARDINAL ALBERONI. 27

tir d'un desert aussi sauvage qu'il y en ait dans l'Amérique. Les environs de Tolède, de Grenade, de Sarragosse, de Valence, n'ont d'agrémens que ce qu'ils en reçoivent de la nature. Ceux mêmes de Seville doivent très peu de chose au travail. Les Rois ont invité les étrangers à venir se faire des établissemens à la campagne, & ce fût une erreur où leur zèle les fit tomber, & dont il peut à peine les excuser. Durent-ils esperer que la fierté Espagnole consentit jamais à cette adoption? que cette Nation pointilleuse, jusqu'à mettre de la difference entre des Chrétiens de quatre siècles & ceux de trois cens ans, recevoit au milieu d'elle des gens qui n'auroient pas une généalogie Ecclésiastique? que des hommes accoutumés à se faire honneur de la fainéantise, voudroient pour compatriotes ceux qui mettroient leur gloire à vivre de leur travail? qui se feroient un métier des travaux de la campagne; qui, à la sueur de leur front, nourriroient l'indolent *Hidalgo*: qu'ils tiendroient pour leurs égaux des hommes qui pour gagner de l'argent seroient six jours de la semaine sans la noble *Gotille*? tout cela rendoit l'invitation téméraire. Car quel est le paysan si misérable en sa patrie, qu'il consente à

la

## LE TESTAMENT POLITIQUE.

la quitter sans retour pour aller être ailleurs un objet de mépris ?

Mais les terres sont-elles partagées si juste entre les naturels, qu'il y ait des cantons incultes absolument sans maîtres ? Non sans doute. Sur quoi donc la Cour fonda-t-elle le succès de son invitation ? elle se flata, peut-être, qu'un propriétaire, que sa fière gravité faisoit se contenter de cultiver à demi le quart ou le dixième de son héritage, abandonneroit à un nouveau venu, plus laborieux que lui, les trois ou neuf autres parties. C'étoit ne pas connoître le génie Espagnol, & ignorer même celui des hommes.

On a cherché dans les distinctions les plus flatteuses, dans les récompenses les plus solides & les plus éclatantes, de quoi encourager la propagation. Mais bien loin que l'Espagne gagnât présentement à être peuplée, comme l'est, par exemple, la France, ce seroit sa ruine. Tant que les terres n'y seront pas mises en valeur, le nombre des habitans ne fera qu'augmenter la difficulté d'y vivre, que rendre plus grandes la misère & la pauvreté, qu'accroître le nombre des voleurs, des brigands & des vagabonds. Deux cent mille payfans de plus lui seront au-  
tant

DU CARDINAL ALBERONI. 23

tant de bouches à charge , si ce sont autant de fainéans. Qu'on commence par rendre au pays son ancienne fertilité ; qu'on entame la recherche des trésors qu'on néglige depuis si long-temps de tirer des entrailles de la terre , ou plutôt de ramasser sur sa surface : bientôt les familles n'appréhenderont plus de devenir trop nombreuses ; & pour peu que l'autorité Royale ramene au bien de l'Etat les mœurs des grands , & la Religion du peuple ; la raison ne tardant pas à reprendre le dessus & à se faire entendre d'ordre en ordre à tous les particuliers , vingt à trente années suffiront pour couvrir cette belle region d'habitans. Cette fiere gravité , le véritable principe de la fainéantise Espagnole , est un vice d'autant plus difficile à extirper , qu'elle fut une vertu mal entendue : on tenteroit inutilement d'en triompher en l'attaquant de front : ce sera certes beaucoup si on parvient à en diminuer l'estime chez la génération présente , à en désabuser la prochaine , & à en faire connoître tout le ridicule & l'absurde à celle dont elle sera suivie. L'exemple en est un des plus sûrs moyens.

Quelle que puisse être la force de l'habitude & de la prévention , elle cede toujours

#### §4. TESTAMENT POLITIQUE.

jours chés le courtifan au defir de plaire au Souverain. Qu'un Roi témoigne du goût pour les arts, il est indubitable que le goût des arts fera celui de toute la Cour. Qu'il paroiffe ennemi du luxe, les Courtifans prêcheront la reforme au refte de l'Etat. Quoi de plus avantageux pour l'encouragement de l'Agriculture, que ce génie imitateur, si S. M. CATHOLIQUE daignoit le tourner vers elle? qu'elle fit défricher en fa présence quelque morceau du parc d'*Aranjues*, ou de l'*Escorial*; qu'elle y fit semer enfuite fous fes yeux du froment, de l'orge, du feigle, & autres grains: qu'elle fe fit une récréation de conduire elle-même la herfe & la charrue: qu'elle semblât prendre plaisir à fuivre les plantes dans leur progrès, à connoitre le rapport de la femaille à la moisson: qu'elle fut joyeufe à proportion du produit. Voila les Seigneurs de tout âge qui deviendront cultivateurs comme leur Souverain. On les verra fe dérober de Madrid & de la Cour, pour aller faire fur quelque'une de leurs terres ce qu'il fera dans les maifons de plaifance, & revenir faire admirer la moisson abondante qu'ils y auront recueillie. L'exemple gagera du Seigneur au Gentilhomme, & de ce dernier au Payfan. Le travail fa  
fera

fera en grand à proportion de l'éloignement. On passera peu à peu de l'amusement à l'occupation : l'économie ne tardera pas à y entrer pour sa part ; & on s'accoutumera à penser en Espagne , ainsi qu'on pense dans le reste de l'Europe , qu'un *Gentil-homme fait très-bien* , & ne fait point de sa condition , en faisant valoir par lui-même la meilleure de ses terres.

Peut-être ce moyen d'encourager l'agriculture paroîtra trop simple à ces Politiques d'un génie supérieur , qui , pour les projets , même les plus aisés , ne veulent que des moyens de grand appareil. Si pourtant on fait réflexion que le feu Roi de Prusse n'eut besoin que de porter un habillement uni , pour arrêter les ravages que faisoient dans ses Etats le faste & le luxe introduit par son père : si on se rappelle que ce fut moins par l'usage d'une autorité qui n'avoit point de bornes , que par son exemple , que le Czar PIERRE le Grand , fit changer de face à ses Etats , & rendit les peuples de son vaste Empire dociles , industrieux , savans ; on conviendra que la simplicité de ce moyen n'est qu'un avantage qu'il a de plus que les autres plus brillans. Les actions les plus communes sont annoblies par la fin qu'elles ont. Le Czar PIERRE

B

travail.

travaillant dans les chantiers de *Sardam*,  
 outroit sans doute le modele qu'il propo-  
 soit aux Moscovites : mais cet excès mê-  
 me ne demandoit point d'indulgence de  
 la part des hommes judicieux , dont le  
 suffrage décide de la gloire des grands  
 hommes : ils l'admiroient à cause de son  
 principe ; & l'utilité de l'art de la char-  
 pente, faisoit à ce Monarque un sujet d'é-  
 loge de sa passion. La posterité mettroit  
 au-dessus d'ALPHONSE l'*Astronome*, un  
 FERDINAND le *Laboureur*. Le titre le  
 plus glorieux pour un Roi est celui de  
 PERE DU PEUPLE.

Mais ce n'est pas assez de mettre en  
 honneur l'agriculture , & d'en inspirer le  
 goût : il faut encore en aider l'exercice.  
 Nourri dans l'éloignement du travail ,  
 l'Espagnol pourroit y revenir de lui-mê-  
 me , lorsque cette premiere ardeur que la  
 nouveauté inspire seroit amortie. Pour le  
 rendre constant dans sa métamorphose ,  
 il n'y a pas de meilleur moyen que de là  
 lui accommoder à son caractère.

Le Païsan voit avec plaisir sa terre bien  
 cultivée , & ses moissons bien faites par  
 des mercenaires. C'est même à sa vanité  
 l'aliment le plus délicat , d'avoir, pour la  
 moitié de son bien , le droit de comman-  
 der à ceux qui lui assurent l'autre. Le  
 point



point seroit de lui procurer des mercenaires, qui n'enlevassent pas à l'État le salaire qu'il leur donne. Le calcul le plus modéré fait monter à vingt mille, le nombre des François qui passent en Espagne au temps de la moisson, & à huit pistoles du Royaume, la somme que chacun d'eux emporte après la moisson faite. Cette perte annuelle est immense, & ne contribue pas peu à entretenir la langueur de l'État par rapport aux finances.

Quel inconvénient y auroit-il d'introduire d'abord un pareil nombre d'esclaves Negres; & selon qu'on verroit le païsan recevoir ce secours, d'y en faire venir ensuite autant que les Propriétaires & les Fermiers en pourroient employer? Maintenant que l'Espagne a tout à attendre de l'amitié de la France, & qu'elle est en état d'obtenir du Portugal ce qu'elle en demandera de juste & de raisonnable, on n'apperçoit pas qu'il y ait le moindre risque, à mettre au milieu de plusieurs millions d'Espagnols bien armés & toujours sur leurs gardes, cinquante ou cent mille Negres, accoutumés à trembler devant des Maîtres. Les Rois de France & de Portugal, qui sont sans intérêt à cette amélioration intérieure du Royaume, ne se refuseroient pas au Cartel qui leur se-

## 28 TESTAMENT POLITIQUE

roit présenté pour la reddition des Esclaves fugitifs. Une somme fixée pour la récompense de chacun, les feroit se relâcher sur le droit infructueux d'Azile; & par cet accord, l'Espagne feroit pour les Nègres une cage aussi sûre que l'Île du nouveau Monde la mieux gardée.

C'est en vain qu'un Auteur †, d'ailleurs fort judicieux, déclame contre les transplantations d'hommes. Tant de débordemens de Nations, qui ont fait changer de maîtres aux trois anciennes parties du monde, prouvent qu'il n'a pas faisi les véritables causes du peu de fruit qu'on a tiré de plusieurs. Ces nombreux effains, qui sont venus du nord au levant & au midi de l'Europe, n'y ont pas péri de l'influence du climat. Aussi-tôt que les guerres ont cessé, & qu'ils se sont adonnés à un genre de vie réglé, ils se sont naturalisés dans les pais que le sort des armes leur adjugea; & leur temperament, qui ne souffroit que de leurs excès, a pris en fort peu de tems les qualités de celui des anciens habitans. Les familles que le Turc fait passer si souvent de Grece à Constantinople, multiplieroient dans leur nouvelle patrie, ainsi qu'elles eussent fait  
dans

† Mr. de MONTESQUIEU dans ses *Lettres Persannes*.

dans celle dont on les arrache, si elles y trouvoient la même aisance & les mêmes commodités de la vie. C'est la pauvreté & le chagrin qu'elle engendre, qui produisent les maladies qu'on attribue faussement au climat. Tant de milliers de Negres, qui ont passé de Guinée en Amérique, l'auroient infailliblement peuplée, si la barbare avidité des maîtres avoit proportionné aux forces de ces malheureux, les travaux qu'elle en exigeoit : si leur dureté n'avoit privé ces infortunés des secours les plus nécessaires dans leurs infirmités ; si enfin ils les avoient traités avec les attentions qu'ils ne refusent pas à leurs chevaux & à leurs chiens.

L'ignorance, que l'on en dise, doit être le partage de ceux qui sont nés pour toujours obéir. Lorsque l'esprit fait la parfaite égalité que la nature a mise entre les hommes, il a trop de peine à se plier aux différences que la société a établies, & la raison se revolte sur tout contre la servitude. Il faut donc bien se garder de cultiver les dispositions que les Negres ont assez généralement pour les arts & les sciences. Ils respecteront leurs maîtres à proportion de la supériorité de talents qu'ils leur reconnoîtront par rapport à eux ; & , dans l'esclavage, ils se trouveront

## 50 TESTAMENT POLITIQUE

à leur place. Que les Curés veillent à leurs mœurs, qu'ils les instruisent dans la Religion Chrétienne : que leurs maîtres les traitent avec humanité : que les Alcades se réservent le châtiment des fautes grieves : que le Roi attache l'esperance de l'affranchissement à leur fidélité : que leur envoi dans le nouveau Monde suive leur affranchissement : l'Etat, après avoir tiré de leur esclavage un avantage immense, acquerroit en eux des Sujets laborieux & pleins de zele, de bons soldats, d'excellens \* mariniers. Au lieu que les nombreux affranchissemens qui se font dans les Indes, ne lui donne que des fainéans, & souvent des scelerats.

Il est vrai que voila une avance de deniers considerable à faire ; & c'est là d'ordinaire une pierre d'achoppement pour les projets les plus utiles. Mais fut-il jamais déboursé, dont la rentrée dût moins inquieter ? Il n'y a point à douter qu'une Compagnie Françoisé ne reçut avec joie l'offre d'un traité à ce sujet, tel que celui de l'Assiento. Les Negres qui se négocient aux environs du Senegal sont les meilleurs pour le travail de la terre. Outre cela ils sont doux, sans ces travers qui ont décrié les Minois : ils s'affectionnent  
aisé.

\* Voyez Chap. II.

aisément, & sont susceptibles de toutes les bonnes impressions qu'on leur veut donner. Quelle ne seroit pas l'ardeur avec laquelle les païsans Espagnols sacrifieroient jusqu'à leur guitare à l'acquisition d'un Esclave ? C'est bien là prendre dans la nature des armes contre l'éducation. Ils croiroient dédommager leur orgueil de ce que leur renoncement à la *gravité* lui feroit perdre ; & le plaisir de commander, levant l'obstacle qui jusqu'ici les a empêchés de se livrer à l'amour du gain ; à force de voir travailler, peut-être prendroient-ils le goût du travail.

Il ne manquera sans doute pas de ces hommes craintifs, qui, honorant du nom de politique prudente une timidité outrée, opposeront à ce projet le fameux avis du Lord GALLOWAY au Roi de Portugal. La Providence, diront-ils, ayant donné aux nations une part dans les biens de la terre, conformément à leur génie & à leurs talens ; aux Espagnols & aux Portugais, les mines d'or & d'argent ; aux François, Anglois, Hollandois, Allemands &c. des terres fertiles & l'amour du travail ; c'est altérer ces dispositions, que de les faire empieter les unes sur les autres, & mériter que celles de l'industrie, desquelles on veut se passer, vien-

ment enlever à main armée les trefors qui furent donnés pour la leur payer.

Si les bons offices que l'Espagne a reçus de la France, & ceux qu'elle en reçoit perpétuellement, ne l'engageoient pas à beaucoup de complaisance pour les François, on repondroit que l'agriculture n'étant rien moins que contraire au métier des armes, les Espagnols devenus cultivateurs, n'en feront pas moins bons soldats, & qu'ils sauront, quand il le faudra, repousser à main armée, ceux qui viendront à main armée envahir leurs possessions. Mais les égards que la nation Françoisse mérite, veulent une réponse plus douce. Ainsi l'on dit que l'Espagne répond à l'intention de la divine Providence, qui ne veut avoir donné rien en vain, en recueillant les biens qu'elle lui a mis, pour ainsi dire, sous la main, & en profitant de la bonté & de la fertilité de ses terres. Elle fera reconnoissante envers la France, en lui donnant à ouvrer ses laines & ses foyes; en la préférant pour les arts qu'elle n'a pas chez soi; en prenant d'elle les marchandises étrangères qu'il lui faut acheter. Elle sera équitable envers les autres nations, en leur donnant les denrées dont elle pourra se priver, en échange de celles dont elle aura besoin, & qu'elles pourront lui fournir.

Les terres une fois mises en valeur, le Royaume change entierement de face. Une douce abondance, une propreté délicate, prennent la place de cette dégoûtante sobriété, que l'indigence, qui y contraint, empêche d'être une vertu. Nourris de bons alimens, les corps seront plus sains & plus robustes. La crainte de la famine n'ayant plus lieu, les chefs de famille ne prendront plus de criminelles précautions contre l'heureuse fécondité de leurs femmes. En voila déjà beaucoup : mais ce n'en est pas assez pour réparer les ravages de plusieurs siècles, & remplir le vuide affreux qui est dans le Royaume.

C'est une grande erreur de rapporter la désertion actuelle de l'Espagne à l'expulsion des Juifs & des Maures, & aux peuplades des Indes. Déjà celle-là est oubliée, & près de deux siècles écoulés depuis qu'elle s'est rendue toute Catholique, auroit dû réparer l'école de politique que son zele pour la Religion lui fit faire. Il n'y a gueres que soixante ans que la France en fit une bien plus grosse ; & elle ne s'en ressentiroit plus depuis long-tems, si les sujets qu'elle voulut perdre, n'avoient enrichi ses ennemis des arts qu'ils porteroient chez eux avec la meilleure partie de leurs biens. L'Espagne n'envoie plus en

### 34 TESTAMENT POLITIQUE

Amerique que des hommes qu'il lui est avantageux de ne pas garder, & c'est en si petit nombre, que la perte n'en sauroit gueres être apperçue.

Le Royaume a deux fleaux domestiques qui le travaillent bien plus dangereusement. L'un est le libertinage, & l'autre la superstition. Si on n'a pas vu l'Espagne, si on n'a pas été le témoin de la licence & de la dissolution qui y regne, on n'en sauroit concevoir l'excès. Rarement un enfant n'a pas apporté en naissant de quoi lui faire un jour haïr & mépriser ceux auxquels il doit la vie; & plus rarement encore il parvient à l'âge d'adolescence, avant que de s'être rendu indigne de trouver une Epouse. C'est là un des deux fleaux qui tiennent l'Etat dans l'épuisement qu'on attribue à des transmigrations, dont on ne se souviendroit pas sans eux. Jusqu'à ce que l'autorité Royale l'en délivre, on ne fera que de vains efforts pour lui rendre des forces & lui donner de l'embonpoint. C'est un de ces maux enracinés, qu'on ne guérit qu'avec les remèdes les plus violens. L'autorité paternelle doit partager la cure avec l'autorité Royale. Eh! elles ont l'une & l'autre de si grandes ressources.

L'autre fleau est d'un genre tout différent.



rent. A Dieu ne plaiffe que la vie Religieufe fouffrè quelque atteinte de ce qui n'est dit que contre l'imprudencce de ceux qui l'embrassent. On fait bien qu'il n'y a que des Heretiques, qui lui puissent reprocher le préjudice que cause à l'Etat la multitude d'hommes qui s'y disent consacrés. Mais la vraye pieté n'exclut ni la prudence, ni la raison ; & le Souverain qui voit que le bien public s'oppose à l'exces de la dévotion de ses peuples, est obligé de faire lui-même digue contr'elle, & de la corriger.

L'Espagne est inondée, pour ainsi dire, de Moines de toutes couleurs. Aucun Etat de l'Europe, pas même l'Etat Ecclesiastique, n'en nourrit de si nombreuses légions. La plupart ont une conduite toute propre à faire douter, qu'avant que de s'engager, ils ayent éprouvé leur vocation. Loin de voir en eux des hommes qui se sont retirés dans l'obscurité du Cloître, pour y travailler à leur salut ; on les prendroit pour des fripons, qui se couvrirent du manteau de la Religion, afin de roder inutilement dans le monde, & d'y commettre le mal impunément. Ils renoncèrent au monde avant que de l'avoir connu ; & étoient si bien nés pour lui, qu'ils en acquirent le goût dans les

lieux où ils auroient dû le perdre, s'ils l'avoient eu. Ils sont morts pour le siecle; & ils n'ont de talens que pour lui : ils pouvoient être utiles à la Société, & ils lui sont à charge : la Religion leur est un joug insupportable, & ils sont à la Religion un sujet perpétuel d'opprobre & de scandale.

L'Etat & l'Eglise étant également intéressés à délivrer le Royaume de ce second fleau, qui lui enlevant une multitude de Sujets aussi capables de le servir, qu'ils le sont peu de faire honneur à la Religion, ne le travaille gueres moins que le premier, qui lui estropie ceux qui lui demeurent : Sa Majesté Catholique trouveroit assurément les Prélats de l'Espagne disposés à l'aider dans ce grand ouvrage. Le saint Pere confirmeroit avec joye un Règlement, qui rendroit à la vie Monastique l'estime dont elle est déchue, en reduisant les Moines à un nombre convenable à la pieuse inutilité de leur profession. L'Eglise entiere applaudiroit à l'établissement de l'uniformité qu'elle souhaite toujours dans sa discipline; & les Peuples verroient avec édification, l'âge que les S. S. Canons ont déterminé pour l'engagement des Ecclesiastiques, fixé le même pour la Profession des Religieux.

Il y a une Bulle d'INNOCENT X. qui ordonne aux Moines & Religieux de tous Ordres quelconques, sous peine des plus terribles Anathemes, d'abandonner les Couvens, où ils ne seront pas en assez grand nombre pour remplir les devoirs du Cloître : & ce nombre est fixé à douze. L'exécution en rigueur de cette Bulle, véritablement inspirée, feroit vider en un même jour dans les Provinces du Royaume d'Espagne, environ 400 Couvens tant de Mandians que de Rentés, dont la démolition suivroit l'évacuation, & seroit le préliminaire d'un second Règlement, qui, non moins facile que le premier, acheveroit une réforme également utile & à la Religion & à l'Etat.

C'est faire injure à la mémoire des fondateurs d'Abbaïes, Prieurés, & autres maisons Religieuses, de prétendre que leurs legs sont immuables, & que l'abus qui s'en fait n'autorise point le Prince à changer leur disposition. Ces pieux Testateurs ne seroient que des hommes injustes, s'ils ne s'étoient proposé une fin dont l'utilité leur fut commune avec leur héritier naturel, lorsqu'ils le priverent des biens, dont, à vrai dire, ils n'étoient que les dépositaires. Leur libéralité prit sa source dans leur confiance aux prières d'une

### 38 TESTAMENT POLITIQUE

d'une société d'hommes innocens, & uniquement consacrés au service de Dieu. Ils espererent que leur posterité seroit amplement dédommée de la perte qu'ils lui faisoient souffrir, par la bénédiction du Ciel, que ses fervens cohéritiers lui obtiendroient. Ainsi la pureté des mœurs, l'assiduité à la priere, l'observance exacte d'un genre de vie, qu'ils croyoient plus agréable à Dieu que tout autre, furent des conditions auxquelles ils attachèrent la validité de leurs legs en faveur des Moines. Le Contract fut mutuel. Je vous donne, dirent-ils, des biens temporels, & vous me rendrez des biens spirituels. Je derobe à mes enfans, à ma posterité, une portion des biens de ce monde pour vous en enrichir. Aidez-les à acquerir ceux de l'autre. L'article du Testament ne subsiste qu'autant que le Légataire se conserve apte à remplir les devoirs qu'il lui impose; & l'incapacité de ce dernier rend l'autre absolument nul. Si une Chartreuse, par exemple, n'est plus différente d'un Chapitre de Chanoines, d'une Abbaie de l'Ordre de Citeaux, ou d'un Prieuré de Celestins: si le silence & la retraite qui distinguoient les Moines des autres, & déciderent son bienfaiteur, n'y sont pas autrement observés

mainte-

maintenant que dans un Couvent ordinaire , les Chartreux d'aprèsent n'ont pas plus de droit aux biens legués à leurs devanciers que les Chanoines , les Benedictins & les Celestins , auxquels le Testateur ne voulut rien leguer. Le Souverain reclame au nom du Public les fonds de la Chartreuse comme un bien sans maître. Il en est de même de cette multitude de Prieurés , qui , maintenant , au lieu de nourrir une Communauté régulière , entretiennent trois à quatre figures de Moines , à peine reconnoissables à leur habit , dont tous les pieux exercices consistent à bredouiller chaque jour de la semaine l'Office du Breviaire en leur particulier , & à chanter une Messe le Dimanche. Les Fondateurs n'eurent certes point intention de pensionner à perpétuité des chasseurs , ou des fainéans indévots ; & ils avoueroient le Souverain du meilleur emploi qu'il feroit de leurs biens tombés en si mauvaises mains.

Rien donc ne s'oppose à un Règlement qui changeroit en établissemens utiles à l'Etat, les Monasteres où la discipline religieuse ne subsiste plus. Le moyen de rendre cette métamorphose avantageuse à la Religion , seroit , que des Commissaires d'une probité reconnue, & d'une fermeté à  
toute

#### 40 TESTAMENT POLITIQUE

toute épreuve , prissent dans les registres, ou archives des grandes Abbaïes d'Espagne, une note des Moines que chacune d'elles a eus ensemble dans le tems de sa plus grande célébrité ( ce qui reviendroit à celui auquel elles ont reçu leurs derniers fonds ) : ils l'accompagneroient d'un état exact des biens & des bâtimens d'alors & de ceux d'aujourd'hui. On trouveroit que telle Abbaïe qui entretint autrefois cinq à six cent Moines, en nourrit maintenant à peine vingt. Sur le rapport des Commissaires, le Clergé asséssemblé, ou s'il étoit possible, un Concile National, ordonneroit que les Moines d'un même Institut eussent à se réunir dans les principales Abbaïes, jusqu'à compléter le nombre ancien. Puis, le Conseil du Roi ayant remis les biens & les bâtimens sur le pié qu'ils furent avant le relâchement ; il supprimeroit les autres pour lesquelles il n'y auroit pas de sujets ; & feroit défense à perpétuité, sous peine de l'Abbaïe razée, de recevoir désormais des Novices, que pour le remplacement des Profès qui viendroient à mourir.

Les fonds des Monasteres supprimés passeroient à des Hôtels d'Invalides de mer & de terre, à des Colleges des Arts, à des Ecoles de la Guerre & de la Navigation,

gation, à des Hôpitaux pour les Veuves des Soldats & des Mariniers, & semblables établissemens. Les morts y gagneroient de toutes façons. Tant de vieux serviteurs de l'Etat, accoutumés à des prieres communes sur les vaisseaux, acquiteroient les Offices imposés aux Moines, en substituant des Rosaïres aux Pseautiers. Les Chapellains satisferoient par des Messes quotidiennes, aux obits hebdomadaires ou annuels; & une multitude pénétrée de reconnoissance feroit, de l'abondance du cœur, pour ses bienfaiteurs, des prieres, qui, depuis long-tems n'étoient gueres plus pour eux qu'un vain bruit. Les Monasteres deviendroient alors des Maisons de pieté & d'édification, où il n'y auroit plus d'émulation que pour la dignité du service Divin, & où l'étude des Saints Livres partageroit avec un travail honnête le tems des Religieux. Les Abbés n'auroient plus à se tourmenter dans la recherche des Profelites: ils n'auroient plus à rougir des affronts auxquels tant de vocations mal éprouvées les exposent. L'Eglise seroit à couvert des injustes reproches que lui font perpétuellement les Heretiques; & des biens dont l'abus ne sauroit subsister qu'au dommage de la Religion, seroient employés glorieusement pour elle, au service de l'Etat.

## CHAPITRE III.

*De l'administration & de l'amélioration des Finances. Du Commerce & de la Marine.*

**L**A forme du Gouvernement intérieur de l'Espagne seroit parfaite, si on pouvoit la rétablir sur l'ancien pié : s'il étoit possible de rappeler toutes ses parties à l'ordre ; de leur rendre cette admirable simplicité que lui donnerent les prédécesseurs des Rois Autrichiens. Il n'a pas manqué, sous le dernier regne, d'hommes capables de ce grand ouvrage ; mais aucun n'a osé l'essayer en gros ; & de ceux qui l'ont tenté en détail, aucun n'a eu sujet de s'en applaudir. Les plus nombreux efforts ont été sur les Finances. Plusieurs Ministres ont eu le courage de se roidir contre les murmures & les clameurs, & de braver le ressentiment de ceux qui étoient intéressés à perpétuer les desordres, & qu'une cupidité insatiable rendoit sourds au cri de la patrie, & insensibles au bien public. Mais la multitude des obstacles les a enfin rebutés ; & , après diverses épreuves, faites avec autant de prudence que de fermeté, ils ont jugé



jugé qu'il leur convenoit d'abandonner l'entreprise, puisque les peuples, qui devoient retirer tout le fruit du succès, y faisoient opiniâtement obstacle.

Ils ne trouverent pas les esprits plus favorablement disposés, lorsqu'ayant renoncé à degager l'ancienne administration des abus qui la défiguroient, ils voulurent en former une nouvelle. Accoutumé à respecter tout ce qui a pour soi l'antiquité, le Peuple s'irrita qu'on lui voulût ôter un mal avec lequel il étoit familiarisé. La nouveauté l'effaroucha; & il rejeta le nouveau plan à cause de cela même qu'il étoit nouveau. Les hommes les moins exposés à donner dans les travers de la multitude, des Ministres, se passionnerent pour une routine, qu'ils disoient fondée, toute défectueuse qu'ils l'avoient, sur le génie & les mœurs de la Nation; & des principes de la plus sage politique, des maximes qu'en simple conversation ils auroient eu honte de ne pas adopter, ils les fronderent en plein Conseil, & s'obstinèrent à les prétendre impraticables.

En vain on se flata qu'à l'aide d'un peu de patience, & de beaucoup de fermeté, on triompheroit de la prévention: bientôt on se repentit de l'avoir espéré. Il fallut

#### 44 TESTAMENT POLITIQUE

fallut remettre les choses dans le cours qu'elles avoient pris. Quelques légères innovations, quelques changemens qui n'influoient pas essentiellement sur lui, furent toute la correction qu'on osa faire. On se jugea trop heureux de pouvoir encore appliquer quelques lénitifs à des maux incurables; &, pour s'ôter l'envie de tenter davantage une entière guérison, qu'on reconnoissoit impossible, on s'efforça de croire qu'il y avoit dans les Etats des maux nécessaires.

Ç'a été sans doute un pareil succès de ses tentatives sur l'administration des Finances, qui a fait dire au Cardinal de RICHELIEU, qu'il étoit à propos qu'il se fit dissipation des deniers publics. Ainsi un Charlatan adroit, suppose l'utilité d'une maladie contre laquelle il n'a point de remèdes. Il est pourtant vrai en bonne politique, qu'on doit s'accoutumer à ne pas regarder comme un mal celui qui ne sauroit être corrigé.

Mais quoique le peu d'attention des Rois de la première race à cette importante partie du Gouvernement, ait porté le désordre des Finances à son comble, il n'est pas aux termes d'un entier abandon: l'Espagne a de ce côté des ressources qui lui sont particulières; & un habile Mi-  
nistre

nistre n'a besoin que d'adresse & de patience pour réparer en dix ans les fautes de deux siècles. Ainsi qu'un savant Opérateur, qui, n'osant entreprendre d'extirper une loupe enracinée entre les muscles, s'attachera à en arrêter les progrès, pour ensuite lui ôter peu à peu de son volume ; trop éclairé pour se promettre de combler l'abîme immense de la *Contadurie*, il s'appliquera à resserrer ce gouffre, & à diminuer sa profondeur. Une fois persuadé que l'Etat recouvrera de son embonpoint, à mesure qu'on le déchargera des sang-sues qu'il a à engraisser de sa substance, il commencera par la réduction de cette multitude d'Officiers inutiles au Roi & à charge au Peuple ; & cette première opération lui facilitera toutes les autres.

La multiplicité des Offices est toujours un mal pour les Peuples : mais ils doivent s'y résigner lorsqu'elle est le meilleur remède contre un plus grand. Il en est ainsi dans les États où l'autorité Royale a sans cesse à lutter contre le crédit des Grands, les privilèges des Nobles, ou les immunités du peuple. Sur le pié où étoit la France il y a un siècle, quand les Princes & les Seigneurs partageoient, pour ainsi dire, avec le Roi, les droits de la royau-

## 46 TESTAMENT POLITIQUE

royauté, il étoit effentiel pour lui d'avoir des rapports plus particuliers avec les principaux du tiers Etat. Il n'avoit dans cet ordre de fujets, fur lesquels il pût compter, que ceux dont les biens dépendoient du maintien de fon autorité. Créer de nouveaux Offices étoit alors un trait de bonne politique. Tous ces Officiers, répandus dans les Provinces & les Villes, y faisoient digue, à l'aide de leurs parens & de leurs amis, contre les mal-intentionnés ; & les défordres qu'ils empêchoient, pouvoient passer en compensation de ce que coutoit leur entretien. Les Rois d'Angleterre, perpétuellement embarrassés à s'acquérir & à se conferver des suffrages dans les Chambres, deviendroient bientôt les maîtres des Communes, s'ils obtenoient de leur Parlement de multiplier les Offices à leur volonté. Quelques nombreux qu'ils soient en Pologne, ils doubleroit que le Roi & le Royaume n'y feroient que gagner.

Mais en Espagne, où l'autorité royale est fans contradiction ; où la fierté même des Grands, en les rendant incapables de cette unanimité & de cette subordination entr'eux, que les factions & les cabales exigent, est un sûr garant de leur soumission ; où la volonté du Roi est

est la loi la plus respectée du Peuple : où enfin il n'est point de liaisons , ni du sang , ni d'intérêt , ni d'amitié , qui balancent l'attachement au Souverain ; la multiplicité des Offices n'a rien que de ruineux pour l'État & pour le Roi. Les Rois Autrichiens, qui l'ont portée à l'excès où elle est à présent , n'ont rien qui les en excuse ; & leurs successeurs ont leurs fautes à cet égard à se reprocher , tant qu'ils négligent de s'en relever ; puisque pour le faire ils n'ont qu'à le vouloir.

Si en France , où tous les Offices rendent aux coffres de l'Epargne , on croit qu'à présent que l'autorité Royale est solidement établie , l'intérêt du Roi demanderoit qu'il fit une réduction : que ne doit-ce pas être en Espagne , où tous les emplois sont censés donnés gratuitement au mérite ? le Conseil des finances pourroit à plus d'Offices que tous les autres Conseils ensemble : quoique le seul Conseil de Castille en ait soixante dix mille auxquels il présente ; quel ravage tant de harpies perpétuent dans le Royaume ! Elles sont pour lui un fleau plus terrible que la guerre la plus malheureuse. Les Arts , l'Agriculture , le Commerce , tout en souffre. En vain on prétendra qu'il en est de même , que mille ducats soient les appoin-

## 43 TESTAMENT POLITIQUE

Appointemens d'un seul Receveur, ou qu'ils fassent ceux de dix Collecteurs. Chacun de ces hommes entre en office avec le ferme dessein de s'y enrichir ; & il l'exécute au risque de tout ce qui en peut avenir. Le Caissier du District veut gagner autant que s'il faisoit seul toute la recette ; & ceux à qui il rend ses comptes ne sont pas plus moderés que lui. De là ces concussions, ces exécutions militaires, ces saisies, qui étouffent l'industrie, épuisent le laboureur, consternent & dégoutent l'artisan. Ce qui est échappé à l'un, l'autre s'en empare. Le subalterne s'accommode de ce que son supérieur auroit dédaigné de piller ; & celui-ci vole audacieusement ce que celui-là n'osoit même convoiter. En proie sans cesse à de nouveaux brigands, le peuple tombe dans le découragement. Il aime mieux ne pas travailler que voir passer à d'autres le fruit de son travail. Sûr de n'être plus vexé dès qu'il n'aura plus rien qu'on lui puisse ôter, il s'arme de courage contre les incommodités de l'indigence. Sa fierté est ingénieuse à lui en adoucir la honte : ou bien la paresse l'y endurecit. D'utiles & laborieuses abeilles deviennent d'impudens frêlons ; & l'Etat est incommodé des membres les mieux placés pour le bien servir.

La

La difference entre ces fainéans qui importunent le public de leurs clameurs & de leurs prieres, & ceux qui le desolent par leurs pilleries, n'est point à l'avantage de ces derniers. La misere, dont un gueux experimenté fait étalage, tempere d'un sentiment de pitié le mouvement de haine & de mépris dont on est saisi à son aspect. Le faste insolent, ou l'orgueilleux maintien de l'Officier inutile, n'excite qu'une plus grande indignation. Cette classe d'hommes étoit destinée, comme la premiere, à vivre de son travail : la condition où la fortune les avoit fait naître, leur en imposoit la nécessité. Tirés de cet état, qui leur étoit naturel, ce sont des déserteurs, en cela plus coupables encore que les autres, qu'ils rendent leur désertion contagieuse.

Il n'est guères de Commis & Employés dans les affaires des finances, qui ne croient s'élever au-dessus du mépris de l'inutilité de leur profession, en se tirant de la dernière classe de la société. La plupart sacrifient à leur vanité leur cupidité, & veulent des hommes pour les servir. Ils se comptent pour des personnages respectables, lorsqu'ils peuvent di-

## 50. TESTAMENT POLITIQUE

re, *mon Valet, ma Servante*. Mais ce Valet & cette Servante, ont quitté les travaux de la campagne pour passer à une vie, qui, toute pénible qu'elle est peut-être, n'en est pas moins absolument inutile à l'Etat. Cent mille Domestiques éparpillés dans les maisons de ces Officiers subalternes, sont autant de sujets dérobés au Roi, autant d'hommes enlevés au Royaume. Un règlement à ce sujet, se devoit plutôt présenter à l'esprit des Ministres de Philippe III. que tous ces moyens extraordinaires qu'ils lui firent mettre en œuvre, pour encourager l'agriculture.

La possession des mines du Potosé & du Pérou, met l'Espagne au-dessus des expédiens auxquels doivent recourir les Etats, où l'industrie est l'unique source de la richesse du peuple. Les impôts augmenteroient chaque année, à proportion de la quantité d'or & d'argent apportée par les Gallions pour le Royaume, que les peuples n'en seroient point excédés, pourvu que la levée s'en fit avec ordre, & qu'on les employât avec une judicieuse économie. Il ne faut que cela pour mettre les finances dans l'état le plus florissant : & il ne s'y rencontre aucun obstacle,



## DU CARDINAL ALBERONI. 57

stacle, que la seule volonté du Roi ne puisse faire disparaître.

Les Alcavalas \* sont l'impôt le plus mal-aisé à recueillir. Le détail immense dont il est, exige qu'on l'affirme. Mais ce même détail est un obstacle à l'injuste cupidité des Fermiers. Il n'est besoin que du ministère des Officiers de Police pour rendre cet impôt d'un très grand rapport pour le Roi, & de peu d'incommodité pour le peuple. On diminue considérablement le produit des *Alcavalas*, en imposant en outre aux Marchands le tribut † de l'industrie. Ils se cabrent contre l'inspection de leurs registres & livres de compte, qu'il les oblige de souffrir; & la repugnance qu'ils ont à admettre des étrangers dans le secret de leurs affaires, les fait recourir à la vente furtive, qui frustré le Roi de l'un & de l'autre impôt.

L'industrie peut être taxée chez les Artisans; & elle doit être portée au point qu'elle tienne lieu de capitation, & de tout autre tribut personnel. L'ouvrier,

C 2

qui

\* Le Dixieme de tout ce qui se vend, & se troque dans le Royaume.

† On se sert des noms usités en France. Les mots Espagnols demanderoient un Commentaire perpétuel.

## 52 TESTAMENT POLITIQUE

qui vit au jour la journée de son travail, ne peut, sans s'incommoder extrêmement, payer à des termes fixes une somme un peu considérable. S'il gagne trente Maravedis par jour, on le force aux emprunts, quand on lui demande de six mois en six mois un piastre. Il ne fait ce que c'est que de tésauriser : & le plus souvent une nombreuse famille ne lui permet pas une réserve qu'il souhaiteroit faire. Mais il donnera volontiers deux jours de son travail par mois.

La collecte de cet impôt seroit abandonnée aux maîtres de métier, qui n'étant eux-mêmes taxés que comme ouvriers, recompenseroient la médiocrité de leur quottepart aux charges publiques, en se rendant garans du tribut de ceux de leur profession, à qui ils donneroient à travailler. Au terme qui leur seroit marqué, ils le porteroient à la caisse, dont tout le corps de métier seroit responsable, & que l'Officier préposé pour la recette générale, seroit vuider en présence de deux ou trois maîtres, à qui il en donneroît le reçu. Cet Officier pourroit être, dans les petites Villes & dans les Bourgs, l'Alcade, ou le Viguiier; & dans les grandes, le Substitut du Corregidor. Ce ne seroit,

seroit, à bien dire, qu'un dépositaire. Son livre de police le guideroit dans l'examen des différentes caisses ; & les billets des corps de métier éclaireroient la Chambre des comptes de la Province sur sa fidélité.

Le dixieme du revenu des terres est un impôt qui ne donne point sujet de plainte ; parce que c'est le plus naturel. Il est fort difficile d'en frauder l'Épargne, pourvu qu'il ne soit pas affermé. Un Edit qui annulleroit les conditions secrettes du bail, & condanneroit à des peines afflictives quiconque les auroit tenues, après s'y être engagé, ôteroit aux propriétaires la tentation de faire de fausses déclarations de leurs biens ; & les rôles des Notaires feroient foi à la Chambre de la conduite des Receveurs. Un second dixieme seroit la taille des paisans fermiers. L'un & l'autre se leveroient en deux termes, étant bien rare qu'à quatre le laboureur soit toujours en état de satisfaire.

Mais on prétend qu'un pareil ordre, dans toutes les autres parties des finances, est une belle spéculation, qui ne sauroit se soutenir dans la pratique. Il suppose, dit-on, que les coffres du Roi sont déjà remplis, & qu'ils peuvent fournir une

#### 74 TESTAMENT POLITIQUE.

année aux dépenses de l'Etat : il suppose encore que le Roi n'aura jamais besoin de prendre en avance un terme, ou une année sur l'autre. Enfin il suppose qu'un grand Royaume, aussi constamment réglé que la maison d'un particulier, peut être assujetti à une dépense toujours égale. Toutes ces objections s'évanouissent à l'idée de la quantité prodigieuse d'or & d'argent œuvré qui est dans le Royaume. Sur un ordre du Roi, on le portera tout à la monnoye. ( L'Espagnol ne cede point au François en zele pour l'Etat, en obéissance au Souverain. ) Une partie des especes qu'il produira fournira à la dépense de l'année, qu'on demande pour établir la nouvelle méthode. L'autre, employée sur les Gallions, rapportera, en dix ans, plus qu'il n'en faudra pour dégager la parole du Roi, & retirer ses billets. Le fond demeurera toujours dans le commerce. Il augmentera d'autant la part de l'Espagne, en ôtant aux Anglois & Hollandois de la leur; & formera une reserve toujours prête à seconder les plus grands efforts.

D'ailleurs, quelle ne seroit pas la confiance qu'un pareil procedé inspireroit aux peuples? Quel ne seroit pas leur zele à  
contri-

contribuer à des secours extraordinaires, lorsqu'ils ne pourroient plus douter que l'Etat & le Roi profitassent seuls des sommes levées pour eux? Il n'est point d'impositions si exorbitantes, qu'elles leur fussent odieuses, dès qu'ils en verroient la destination assurée, & qu'ils n'en appréhenderoient point la durée au-delà de celle des nécessités publiques. Les Domaines de la Couronne font encore une autre ressource, que la méthode dans la levée des impôts n'ôteroit pas au Roi. Leur engagement n'a point les inconvéniens de celui des revenus de l'Etat; & le secours qu'ils procurent est plus prompt, sans être à beaucoup près si couteux.

On ne peut donner des regles sûres pour l'économie judicieuse dans l'emploi des deniers publics, qui doit suivre l'ordre dans leur levée, sans entrer dans des détails qui demandent un gros livre. Les principes généraux sont connus de tout le monde; & il y en a beaucoup qui ne conviennent ni à l'état de l'Espagne, ni au génie de ses peuples. L'Espagnol, d'ailleurs d'un esprit naturellement juste & pénétrant, se trompe dans le jugement qu'il fait de l'emploi des deniers publics. Il prend pour dissipation l'économie la

## 46 TESTAMENT POLITIQUE

plus judicieuse, & donne le nom de prudente œconomie à la conduite qui s'en ressent le moins. La magnificence de la Cour lui déplait, tandis qu'elle feroit la richesse du peuple; & il applaudit à cette mesquinerie antique, qui le tient en langueur, & perpétue son épuisement.

L'opulence d'un état, consiste sur tout dans une circulation bien entretenue des especes, du Souverain aux sujets, & des sujets au Souverain. Le génie & le goût des Ministres en diversifie les canaux. Mais peu importe de la matiere dont ils les construisent, & de la figure qu'ils leur donnent, pourvû qu'aucun ne s'égaré, ou se perde. Les bâtimens de Versailles, & la machine de Marly, ont rendu au Peuple de la France des sommes, que les coffres de l'épargne n'auroient pu garder sans interrompre la circulation; & tout inutiles que sont ces édifices considérés en eux-mêmes, le milliard que peut-être ils ont couté, a été mieux employé à les élever, que si Mr. Colbert l'eut mis en reserve pour les fonds de la guerre future.

La dissipation se reconnoit à ce qu'elle appauvrit le peuple, ou cause à l'Etat une perte sans compensation. Les cour-  
ses

ses de Taureaux sont une véritable dissipation. Le Roi, ou la ville de Madrid n'en donne point le spectacle, qu'il ne s'y dissipe plus que dans la batisse d'un nouveau palais digne d'un Roi d'Espagne. Ces babioles †, achetées si cherement, dont la profusion fait l'essentiel de la fête, viennent de l'étranger; & l'argent qu'elles ont couté est perdu sans retour pour le Royaume: tandis qu'un édifice, d'une aussi grande dépense que l'Escorial, ne feroit que déplacer les sommes qu'on y employeroit; & dirigé par un Ministre habile, qui s'en serviroit à réveiller l'industrie, à inspirer le goût des arts à la nation, conserveroit au Royaume ce que lui derobent les *Virtuosos* du reste de l'Europe.

L'habitude a aveuglé sur la monstrueuse dissipation que la fastueuse libéralité des Rois Autrichiens a introduite dans le Palais. A quelles sommes ne vont pas ces distributions \* journalieres de vivres, qui

C 5 se

† Les frais d'une course de Taureaux consistent sur tout en gands, bas de soye, jarretieres, éventails, dentelles, rubans &c. pour les femmes des Titulados & Officiers. On compte que pour le Roi elles vont à 20000 piastres.

\* Les Pensionnaires qui sont au nombre de plusieurs mille, reçoivent jusqu'au sucre & au chocolat.

## 58 TESTAMENT POLITIQUE

se font dans les offices de la bouche ? En les changeant en pensions annuelles, qui se payeroient en argent, le Roi gagneroit plus de la moitié des sommes qui lui sont mises en compte, & qui passent à un petit nombre de pourvoyeurs ; & il tourneroit au profit de l'Etat des gratifications, qui lui sont onéreuses. La plupart de ces rationnaires n'ont point d'autre fortune que leur ration. Ils sont assurés qu'elle leur suffira, & ils vivent dans la noble fainéantise de gens que l'avenir n'inquiète point : mais ils savent qu'elle ne suffira que pour eux, & ils résistent au desir de se faire une famille. Avec une pension en argent, ils tenteroient de se tirer de la médiocrité où elle les tiendroit, en s'en faisant avancer quelques années, qu'ils emploieroient dans le commerce. Ils espereroient par leur travail subvenir à l'entretien d'une famille ; & prendroient l'engagement qui la leur promettrait. L'Espagne sera bientôt assez peuplée, quand on saura se servir avec prudence de ce qu'elle a d'hommes. On ne doit s'en prendre qu'au gouvernement, si, avec tous les avantages qu'elle a par dessus la plupart des autres Etats de l'Europe, elle diffère d'eux si desavantageusement pour elle. Le



Le commerce dans l'intérieur du Royaume n'a pas plus de facilités que dans les pays les plus sauvages : les chemins sont encore les mêmes qu'au tems, où chaque Province faisant un Royaume particulier, elle n'avoit pour toutes richesses que les moissons, & devoit cherir les défilés qui retenoient son voisin de les venir ravager. A peine les mulets peuvent traverser les Castilles. Dans un pays coupé des plus belles rivières, on ignore l'usage des bateaux. Les marchandises remontent & descendent la Guadiana, l'Ebre & le Tage sur des sommiers. On n'a point tenté de rendre ces fleuves navigables : on s'est même refusé aux offres qu'en faisoient les Hollannois. Les restes encore admirés des grands chemins des Romains n'inspirent point une noble émulation. On a entendu, pour ainsi dire, le bruit des travailleurs qui joignoient les deux mers par un canal de soixante lieues : on les a vus applanir des montagnes, hausser des vallées, percer des rochers, faire passer des rivières sur des ponts. Un si beau modèle n'a produit qu'une admiration stérile.

Après la construction des grands chemins, & la navigabilité de ses fleuves,

## 60 TESTAMENT POLITIQUE.

L'Espagne ne sera plus inaccessible à un commerce digne d'elle ; mais il restera pour l'y établir quelque chose d'aussi difficile pour ses Ministres : c'est d'inspirer aux Espagnols le genie du commerce lui-même. Les obstacles y sont innombrables. On en aura surmonté un des plus forts, quand on aura réduit les Grands & les Seigneurs à ne plus remettre le payement des Marchands au temps où ils auront assez de dettes, pour ne pouvoir parer la faisie de leurs terres. Cette méthode, qui passe pour être du bel usage, ne laisse point d'esperance qu'il se forme d'habiles Négocians. Le Marchand qui fait combien on le fera languir, vend à un prix exorbitant. Bientôt incapable de faire honneur à ses affaires, il se retire du commerce, & va attendre que le Grand son débiteur, lui payant enfin son mémoire, le mette en état de vivre en fainéant.

Le commerce de l'Amerique, moins négligé que celui du Royaume, est encore en son enfance. A peine les Espagnols en ont les élémens. On ne conçoit pas que des hommes, qui ne manquoient ni d'affection ni de lumieres, aient pu proposer de le rendre commun. La nation est-elle donc si active & si industrieuse, qu'elle

qu'elle mit en défaut les François, les Anglois & les Hollandois? Les Indes ouvertes à toutes les nations, & le négoce entièrement libre, il ne faut que dix ans, pour que les Espagnols y soient sur le même pié que les Portugais à la côte de Guinée. Le Roi, dit-on, en seroit plus riche. C'est précisément là ce que le sens commun fait trouver absurde. La richesse du Roi dépend de l'opulence de ses peuples; & l'Espagne privée de ses Indes, est le plus misérable pays de l'Europe. Qu'on suppose que les Creoles du nouveau monde demeuraissent fideles, ou fussent assez vaillans pour se maintenir sujets du Roi d'Espagne; que reviendra-t-il de ces droits qu'on veut que ce Monarque se reservât beaucoup plus considerables? La contrebande devenue plus facile n'en sera pas moins lucrative. Il est contre l'experience de s'imaginer que les Négocians se piqueront d'honneur & de générosité, & qu'ils se feront scrupule de courir quelque risque pour faire un grand gain par de mauvaises voyes, plutôt que d'en faire sans péril un médiocre & légitime. Tous les Négocians du monde pensent à ce sujet comme les Anglois. Ils regardent la mer comme un pré commun

mun †, où chacun a droit sur l'herbe qu'il peut atteindre de sa faux. L'Espagne ne trouvera que dans la supériorité de sa marine, tous les avantages qu'elle peut retirer de ses Indes. En attendant qu'elle l'ait acquise, elle ne doit avoir rien de plus précieux que la conservation de son commerce exclusif.

On ne sauroit imputer au défaut de l'administration, l'état de foiblesse où la marine d'Espagne est retombée depuis trente ans. Il n'est point de puissance maritime qui ait un bureau mieux réglé. La sagacité avec laquelle le Prince qui l'établit embrassa tous les objets de son ressort; la prudence avec laquelle il le mit à portée de prévoir les inconvéniens, ou d'y pourvoir, ne laissent point d'excuse à ceux dont il est composé. Revêtus d'une autorité qui les met au-dessus de toutes les difficultés, & les rendroit maîtres des événemens, si l'inconstance des flots laissoit la prudence s'étendre jusqu'à eux, ils sont comptables à la nation, des affronts auxquels l'anéantissement de ses forces navales la tient perpétuellement exposée. Que seroit la marine d'Angleterre,  
en

† Il y a toute apparence que le Cardinal a pris cette expression du *Spéctateur Anglois*.

en comparaison de celle d'Espagne, si le Ministère de ce département, mettoit en œuvre tous ses moyens ? Les Chantiers de la Tamise ont-ils, comme ceux de Biscaïe & de Catalogne, les plus beaux bois de construction, & le meilleur fer du monde sous la main ? L'ardeur & le courage des matelots Anglois, sont-ils comparables à l'ardeur & à la bravoure de l'Espagnol, qui va jusqu'à l'héroïsme ? Celui-là reçoit-il avec autant de docilité, que l'autre la destination de son Amirauté ?

Cependant si les maladies & les vents n'avoient pas combattu pour le nouveau monde dans la dernière guerre, deux chetives \* Escadres Angloises l'enlevoient à l'Espagne. Quelle honte que le Lord ANSON, avec un seul vaisseau, ait insulté ses places, brûlé ses navires en ses ports, & insulté impunément ses mers pendant deux ans ! Comment souffrir qu'une poignée de pirates, qu'avec une seule Escadre de galères bien entretenues,

ont.

\* Pour bien connoître les forces de mer d'Angleterre, il ne faut que lire le Voyage du Chef d'Escadre *Anson*. L'idée qu'il donne de son Escadre, au sortir des ports, & de la difficulté qu'il eut à former son équipage, justifie de haine & de prévention le Cardinal ALBERONI.

## 64 TESTAMENT POLITIQUE

On reduiroit à n'oser sortir de leurs repaires, fasse éprouver, au milieu de la paix, les malheurs de la guerre, désolé le commerce, tienne les côtes en alarme, & reduise à un honteux esclavage des hommes dont l'Etat a un aussi grand besoin ? On n'est pas assez persuadé que les principales forces de la Monarchie doivent être sur mer.

L'Espagnol est si heureusement né, qu'il n'y a rien de noble, rien de grand, qu'on ne puisse attendre de lui, pourvu qu'on le lui présente sous son véritable point de vue. Jusqu'ici il a été accoutumé à regarder le service de mer, plutôt comme la carrière de la fortune que celle de la gloire. Si on en excepte les Commandans en chef, qui souvent ont été des Grands de la premiere classe, la plupart des Officiers de marine sont des Gentils-hommes, que l'esperance de s'enrichir a tirés de leur Province. Les Grands & les Seigneurs aimèrent mieux un brevet de Capitaine de Cavalerie, qui leur donnera des milliers de superieurs & d'égaux à l'armée, que le commandement d'un vaisseau, où luttans contre les vents & les flots, ils ne reçoivent d'ordres que de soi-même, & n'ont que Dieu au-dessus d'eux.

d'eux. La Cour les rendra au vrai aussitôt qu'elle le voudra. Qu'elle accorde au service de mer les distinctions honorables qu'elle semble avoir prodiguées au service de terre : que , par son attention à ce département , elle prouve qu'elle le juge ; ainsi qu'il est réellement , le nerf principal de la Monarchie ; bientôt elle se verra aussi embarrassée à trouver sur ses vaisseaux de quoi contenter tous ceux qui y demanderont une place convenable à leur rang , qu'elle l'a été jusqu'ici à trouver qui voulut remplir celles qui y étoient vaquantes.

C'est une très mauvaise politique , de faire du brevet de Capitaine de vaisseau le prix de l'ancienneté. On doit considérer un vaisseau comme un petit monde , où celui qui commande doit avoir les qualités auxquelles les hommes ont attaché leur respect , leur estime & leur affection. Un vaisseau attaqué n'a de ressources que dans la victoire. Il faut donc que le commandement soit entre les mains d'un homme capable de remuer en même temps tous les ressorts qui font agir des soldats. Un Capitaine parvenu à ce grade , par son âge & ses services , n'excitera son équipage à faire son devoir , que  
par

## 65 TESTAMENT POLITIQUE

par son exemple. Peut-être encore qu'il y joindra la crainte. Mais, à la vue d'un péril inévitable, ces deux ressorts sont bien foibles. Un jeune Seigneur, un Grand de la première ou seconde classe, a bien d'autres prises sur ses matelots. Sa naissance rend son exemple plus frappant; sa libéralité lui a gagné tous les cœurs. L'une le fait respecter, l'autre réunit sur lui l'estime & l'affection avec la reconnoissance. Sans cesse sous les yeux de son Equipage, un Officier de vaisseau ne peut pas, comme un Officier de terre, donner le change sur ses défauts. Les soldats d'une Compagnie connoîtront la bravoure de leur Capitaine, peut-être en demeureront-ils là, & ils l'estimeront, quoiqu'il soit brusque, hautain, severe jusqu'à la rigueur, économe jusqu'à l'épargne. L'Equipage d'un vaisseau soupçonnera son Capitaine de ménager les vivres, de faire quelque commerce; c'en sera assez pour l'indisposer contre lui. Sa douceur, sa bravoure, & toutes ses autres bonnes qualités ne seront point considérées; on n'aura point d'affection pour lui; & on se refusera à des périls dont il retireroit la principale gloire. La force d'un vaisseau est dans son Capitaine.

Quelle



Quelle ne seroit pas l'attention d'un Grand à se former un Equipage sur qui il put compter ? Quel soin pour les agrès, pour l'avitaillement, pour les armes, pour la munition du vaisseau ? Quelle émulation dans une Escadre de vingt à vingt-cinq voiles de pareille classe ? La science de la marine est pour les Pilotes. Une bravoure à toute épreuve forme toute la capacité nécessaire au Capitaine. L'expérience lui donnera celle d'un Chef d'Escadre & d'un Amiral.

Les Galeres, branche de marine si nécessaire pour l'Espagne, & pourtant d'un si petit service, par le mauvais pié sur lequel on la tient, deviendroient aussi redoutables, qu'elles le sont peu, si on échangeoit leurs forçats en rameurs volontaires. Une loi qui imposeroit à perpétuité aux Negres libres, de ne marier leurs fils qu'à vingt-deux ans, après les avoir envoyés servir quatre ans sur les galeres, fourniroit à l'Etat cette espece de milice, & ne lui laisseroit d'onereux que leur solde, qui devoit être la même que celle des autres hommes de mer. Cette dépense ne seroit pas fort grande, & la supériorité qu'elle donneroit aux galeres la rendroit avec usure.

Quand

Quand même ce service seroit maintenant en honneur , au point que les Officiers & les Soldats fussent l'élite des braves de l'Espagne , la valeur manquera toujours à l'occasion , tant que les bancs n'auront que des forçats. Ce sont des ennemis plus à craindre que ceux qu'on a en tête ; & la prudence ne permet gueres de risquer un abordage , quand , pour garder son propre vaisseau , il faut y laisser la moitié de son monde. C'est à cette prudence que Marseille , Barcelonne & Civita-Vecchia , doivent d'avoir vu tant de magnifiques galeres se delabrer de vieillesse en leurs ports , tandis que les Corsaires de Barbarie infestoient toute la Méditerranée. Douze galeres , qui compteroient autant de combattans qu'elles porteroient d'hommes , nettoieroient la mer , que cinquante , équipées à l'ordinaire , osent à peine parcourir.

Après les quatre années de service , on remerciroit , d'une maniere honorable , les rameurs qui auroient fait leur devoir , & on leur permettroit la course sur les Corsaires de Barbarie dans l'Océan. Ces volontaires , que l'esperance de faire des esclaves , qu'on leur laisseroit emmener en leur plantation de l'Amerique , animeroient

roient d'une nouvelle ardeur, suffiroient pour l'entretien de deux des meilleures fregates en croisiere à la hauteur des Canaries. Il n'en faudroit pas davantage pour la chasse des Saletins & autre semblable racaille. Les fonds de ce département se trouveroient dans l'augmentation & la sûreté du commerce, & dans ce qu'une reforme des troupes de terre feroit rentrer à la caisse.

---

#### CHAPITRE IV.

*Des forces de terre de l'Espagne, & de ses intérêts eu égard au Portugal.*

**S**I on considère les intérêts auxquels l'Espagne est maintenant bornée, par son heureuse union avec la France, on ne sauroit s'empêcher de convenir, que des armées de terre, constamment entretenues, lui sont absolument inutiles. Mais si on s'attache à une maxime de la prudence naturelle, qui doit passer pour le premier principe d'une saine politique, *de ne compter sur la constance d'un ami, qu'en se precautionnant contre les dangers de son inconstance;* on avouera que ce se-  
roit

roit une faute énorme, de la décharger d'une dépense qu'elle pourroit un jour regretter d'avoir supprimée. Entre l'une & l'autre extrémité, il est un milieu qui pare à l'incertitude de l'avenir, & fait jouir aussi pleinement qu'il est possible du présent.

L'antipathie qui est entre les Espagnols & les François, par l'opposition du flegme de ceux-là à la vivacité de ceux-ci, ruinera toujours les projets, dont l'exécution sera remise aux forces combinées des deux puissances. Il faudroit, pour un heureux succès, qu'elles se partageassent entr'elles, de façon que les troupes de l'une eussent ses opérations indépendantes de celles de l'autre; & c'est ce que la grandeur des entreprises, ou la nature même de la guerre, permet rarement. Le parti le plus sûr pour leurs intérêts communs, & en même temps le plus convenable à leur état particulier, seroit que celle qui abonde en soldats formât l'armée, tandis que l'autre fonderoit & entretiendroit la caisse militaire. Vingt-cinq vaisseaux de tout rang, ajoutés à deux Escadres de pareille force chacune, qui devroient être une baze perpétuelle de marine, assureroient le transport des richesses

chesses du nouveau monde ; & , ce qu'ils sauroient des mains de l'ennemi , ce qu'ils lui enlèveroient à lui-même , suffiroit pour l'entretien de ses vainqueurs.

Le Portugal , qui a sans cesse à craindre qu'à l'improviste on ne lui demande raison de ses contraventions continuelles ; au VI. article du Traité d'Utrecht , tient à peine dix mille hommes sur pié. Pourquoi l'Espagne , qui n'a comme lui à se garder que d'un côté , & qui , de celui de la France , ne doit penser qu'à la défense , en entretiendra-t-elle plus de quatre fois autant ? On se plaint que le Royaume n'est pas peuplé. On a recours aux moyens les plus extraordinaires pour encourager la propagation : & voilà cinquante mille hommes qu'on empêche d'y travailler !

C'est l'erreur de ce siècle & du précédent , de croire que les forces d'un Etat consistent dans les nombreuses troupes réglées qu'il entretient. Pour en sentir le faux , il suffit de jeter les yeux sur l'Histoire des guerres de l'Europe depuis quatre à cinq-cens ans. Dès qu'une armée est battue sur la frontière , il n'y a plus maintenant de salut pour le vaincu , que dans un prompt traité de paix. Son Etat

ouvert

ouvert à l'ennemi, n'a plus que des bourgeois timides, & des payfans sans émulation, à opposer à des soldats. Il a perdu toute une Province, dès qu'il n'en a plus la capitale. Il est réduit à s'enfvelir sous les ruines de son trône, ou à s'y asseoir aux conditions qu'il plaira à son vainqueur de lui prescrire.

Lorsque les Souverains ne prenoient sur eux que de guider leurs peuples dans la défense de la patrie, ils comptoient autant de soldats qu'ils avoient de sujets : l'Etat étoit une frontiere pour l'ennemi, qui trouvoit à combattre aussi long-temps qu'il cherchoit à vaincre. On lui disputoit le terrain pié à pié. Une ville qui se rendoit à lui, après des assauts redoublés, ne faisoit point sa capitulation pour les villes de sa dépendance. Chaque bourg, chaque village coutoit un siege. Tant qu'un Souverain possédoit un coin de son pays, il pouvoit se flatter de réchasser son ennemi de ce qu'il en occupoit, & de recouvrer ce qu'il avoit perdu. Le plus puissant Prince de l'Europe n'y étoit redouté que par la peine & l'inquietude que son ambition pouvoit donner à ses voisins. On étoit sûr que le tems émousseroit ses forces, & qu'à force de chocquer, elles devien-

deviendroient incapables de soutenir le choc.

La différence entre les regnes de CHARLES VI. & de LOUIS XIV. en France met dans tout son jour la vérité de ce contraste. Maître des plus belles Provinces de la France, possesseur tranquille de ses villes principales, Roi reconnu & obéi dans Paris, le Roi d'Angleterre avoit dans son ennemi, réduit à la Seigneurie de Bourges, un Champion qui lui tenoit tête. Louis XIV. voit sa frontiere entamée par deux Généraux de ses ennemis, & il se hâte d'offrir à Saint Gertruidenberg, pour prix de leur retraite, les fruits de vingt victoires. Son Royaume est encore en entier : il a des millions de sujets, qui n'ont pas seulement entendu le bruit des canons ennemis ; & il ne se croit pas en état de tenir contre soixante à quatre-vingt mille soldats. Il n'a perdu encore aucune bataille sur ses terres, & il juge qu'il ne lui reste que d'aller mourir glorieusement, par un coup de témérité & de desespoir. L'ennemi est encore à deux journées des frontieres que le Royaume avoit, lorsque Philippe Auguste soutenoit l'effort de toute l'Europe conjurée contre lui, & en triomphoit ; & Louis le Grand croit im-

D

possi-

possible de lui en empêcher la conquête. Plus de deux cent lieues de pays derrière lui, plus de cent à l'un & l'autre de ses côtés, ne lui semblent pas assurer une retraite honorable. Landrecies & le Que-  
 noi décident du sort de la France. Valenciennes & Dunkerque, Arras, Amiens, Cambrai, Maubeuge, & tant d'autres places fortes, que ses prédécesseurs, ou ne posséderent jamais, ou cessèrent de posséder, sans qu'ils en jugeassent leur trône moins ferme, sont à ses yeux des places inutiles. Il n'a que des hommes pour les défendre. Il ne peut donner des habits uniformes à des milliers de ses sujets, qui ne demandent qu'à prendre l'ennemi à dos, & en flanc, à le ruiner sans combattre; & il n'ose employer leur zèle. La Pologne est encore à présent sur le pié que l'on nomme Gothique & barbare: elle fatigua CHARLES XII. comme elle avoit fait les autres Rois de Suède. La Saxe est disciplinée à la moderne: Charles XII. y fut maître sans combattre, aussi long-tems qu'il voulut y rester.

Les forces de terre de l'Espagne seront beaucoup plus grandes, que ne les seroit un corps de cent mille hommes entretenu, & elles ne seront point o-  
 nereu.



nerieuses , si on adopte la sage méthode des Cantons Suisses. Sans depeupler les campagnes , on aura autant de soldats que de payfans. Sans faire obstacle aux arts , on se fera des hommes capables de repousser un ennemi , des bourgeois que la seule idée de la guerre consterne.

L'humeur guerrière de l'Espagnol ne lui permet point d'avoir des armes , sans apprendre à s'en servir. La plus foible marque d'attention de la part de la Cour , mettra de l'émulation parmi ces milices. Les villages & les bourgades , les paroisses des villes s'assembleront les Dimanches & fêtes , avec plus d'empressement pour faire l'exercice militaire , que pour concerter avec la guitare. Ces forces ne déplaceront point , & seront pour la défense du Royaume d'une plus grande ressource , que des troupes réglées , qui , par leur manque d'affection , & leur indifférence pour ce mot de *Patrie* , si cher à des chefs de famille , balancent bien l'avantage que leur donne leur routine. Vingt mille hommes enrégimentés , & tenus perpétuellement en haleine , formeront un corps d'armée permanent , dispersé dans les places de la frontière les plus exposées. Si on les a bien choisis ,

## 75. TESTAMENT POLITIQUE

Si on s'est attaché à leur inspirer l'amour de la Patrie, & celui de l'honneur, ils feront, avec un pareil nombre des plus robustes *Miliciens*, qu'on incorporera avec eux au premier soupçon de guerre, une armée invincible.

Si le militaire eut été sur ce pié en Espagne au commencement du siècle, la nation auroit vu, avec autant de sécurité que de mépris, les Cours de Vienne & de Londres lui désigner un maître, & partager ses possessions. Avec les avantages que le Royaume tient de la nature par rapport à la guerre, elle eut bravé la France même, unie aux autres puissances pour l'accomplissement du Traité de Partage.

Mais l'exercice militaire, qui forme des soldats, ne donne ni le goût ni la science de la guerre, sans quoi le courage & le zèle sont toujours malheureux. La Noblesse Espagnole n'a jamais brillé par ses connoissances & sa capacité dans le métier des armes. Les grands Capitaines qu'elle a produits ont paru si loin à loin, qu'on s'est accoutumé à penser qu'elle n'en aura jamais aucun, à moins que la nature n'en fasse tous les frais. Maintenant que jusqu'aux Russes, tous les peuples de l'Europe.

rope cultivent les Sciences, & qu'on ne fauroit demeurer dans la fiere ignotance des Goths, sans mériter le titre humiliant de *Barbares*; il y va de l'honneur de la nation de détruire au plutôt un préjugé, qui ne peut plus gueres subsister, sans devenir ineffaçable. Les Ministres ne doivent point regarder comme au-dessous de la grandeur de leurs fonctions ordinaires, de desabuser l'Espagnol de l'idée où il est, que le Royaume est le centre du goût, & Madrid l'abrégé des merveilles du monde. Ils doivent mettre tout en œuvre pour l'engager à aller chercher chez l'étranger de meilleurs principes, & de plus habiles maîtres que Salamanque & Madrid ne les lui donnent: & s'ils ne voient pas apparence d'y réussir, ils ne doivent pas balancer à s'aider de l'autorité Royale, contre qui l'éducation & l'entêtement ne pourront tenir.

Il n'est point d'aliment plus solide de l'alliance entre deux nations, que la confiance & l'estime reciproque. Les Rois Autrichiens espererent avec raison, qu'en prenant une garde Allemande, ils cimenteroient l'union qu'ils vouloient rendre constante entre l'Espagnol & l'Allemand. Les Rois de France s'attachèrent la na-

tion Ecoſſoïſe , en lui accordant de lui fournir la premiere compagnie de ſes Gendarmes. L'intérêt des deux Couronnes étant de ferrer de plus en plus les nœuds de leur union , on s'étonne que les deux Rois n'aient pas encore fait uſage de ce moyen. Quelle ne ſera pas leur correfpondance , lorsqu'une nation ſe confiera à l'autre , au point de ſe reposer ſur elle de la conſervation de ce qu'elle a de plus cher ; qu'elles ſ'eſtimeront , juſqu'à partager ſans jalouſie , les fonctions les plus honorables ; & le miniſtere le plus glorieux ? Une compagnie de deux cent Gentils-hommes François , ſubſtituée à celle des cent coloffes Allemands , qui repréſenterent dans le palais & ſur la place ſous les Rois Autrichiens , inspirera aux Officiers Eſpagnols , les goûts & la façon de penſer de France. Pareil nombre de Gentils-hommes Caſtillans , qui ira former à Verſailles une compagnie de Chevaux-legers , plus réelle que celle qui en porte le nom , puisera à la ſource , les manieres & le génie François. La juſteſſe de leur eſprit , les garantira de l'écueil *Petit-maitre* , où les étrangers ſe brifent d'ordinaire en France. Ils ſ'en tiendront au juſte milieu qui fait l'homme aimable ,

le noble utile; &, par le changement de ces compagnies, il y aura entre les deux Royaumes une circulation de connoissances, qui rendra bientôt la Noblesse d'Espagne aussi illustre par ses talens, qu'elle est fameuse par ses titres. L'attention de la Cour à être auxiliaire dans toutes les guerres, & à tenir dans l'armée de son allié, deux ou quatre de ses Régimens, fera subsister, malgré la paix, l'esprit & le goût des armes dans le corps d'armée qu'elle entretiendra. Quatre mille hommes d'expérience, à la tête de cinquante mille bien disciplinés, font bientôt une armée aguerrie.

Mais sur tout, il sera avantageux de disposer des Régimens, & même des compagnies, en faveur des jeunes gens de la première naissance. On se trompe si l'on croit que cela est capable de dégouter les bons Officiers. Le titre de Colonel n'est point du tout un bénéfice pour eux. Hors le grade & les appointemens, ils n'y trouvent rien que d'incommode; & puis qu'on peut, en se donnant des Colonels plus utiles qu'eux à l'Etat, leur conserver ce qu'ils estiment de cette qualité, il n'y a pas à appréhender leur mécontentement. Titre Brigadier des armées, un ancien Lieute-

## 30. TESTAMENT POLITIQUE

nant Colonel, conserve sa compagnie, & reçoit du jeune Colonel les revenant-bons du Régiment, en reconnoissance du soin qu'il a de veiller sur la discipline. Sa pension de la Cour, la croix de quelqu'un des Ordres, dont il aura été honoré, l'attention du Bureau à ses recommandations, toute cette petite fortune le contente. Il servira avec plus d'ardeur, & sera plus capable de bien servir, que si la nécessité de figurer avec des Colonels plus riches que lui, le mettoit dans la nécessité de recourir sans cesse aux expédiens, & d'économiser sur la paye du soldat & la caisse du Régiment. Il formera son jeune Colonel, qu'il regardera comme un élève confié à ses soins. Enfin, satisfait de la Cour, à qui il doit l'aifance où il est; content des Ministres, qui témoignent faire cas de lui, il saisira avec avidité tous les moyens de parvenir à de nouveaux honneurs, ou de se montrer dignes de ceux qu'il a obtenus.

L'émulation est l'ame du militaire. Nul Etat de l'Europe n'a des usages plus propres à l'exciter & à la nourrir que l'Espagne. Quoi de plus flatteur pour un brave Officier, que la nécessité qu'on lui impose de reprocher, pour ainsi dire, ses servi-

Services \* lorsqu'il en demande la récompense ? On doit conserver précieusement cette étiquette du Bureau de la Guerre. Un brave homme est toujours modeste ; mais on le comble de joye en le mettant à même de se faire valoir sans paroître vain. On pourroit encore lui rendre le plaisir plus délicat , en lui prouvant que ses actions ont suffi pour le faire connoître. Le Conseil de guerre , ayant dans chaque Régiment un Officier discret & judicieux , qui tiendrait régître de ce qui s'y passeroit digne d'être remarqué , il seroit en état de forcer celui qui lui viendrait demander le prix de ses services , d'entendre son éloge de la bouche du Président. Quelle reconnoissance , quel zèle n'inspireroit pas un pareil accueil , à un Gentil-homme Espagnol ? Il y a une multitude d'autres moyens aussi aisés & aussi sûrs , de faire passer l'émulation jusqu'aux moindres soldats de milice.

Les grandes forces de terre , constamment entretenues , ne conviennent qu'à une puissance conquérante , ou à celles qui prétendent tenir la balance. L'Espa-

D § gne ,

\* Tout Officier qui sollicite récompense , est obligé de donner au Conseil de la Guerre , un Mémoire de ses services.

## 32 TESTAMENT POLITIQUE

gne, par son union avec la France, est heureusement débarrassée de la malheureuse gloire qu'elle eut d'être de la dernière espèce, & sa situation la met hors de la première. Le Portugal est le seul pays à sa bienfaisance. La conquête lui en seroit infiniment avantageuse, si elle lui pouvoit donner de nouveaux habitans. Mais, puisque ce n'est pas une chose possible, la bonne politique voudroit, qu'elle se refusât même à l'occasion de se l'assujétir, si elle se présenteoit. Elle a le même intérêt à sa conservation, que l'Antagoniste du vieux Caton disoit être celui de Rome, à la conservation de Carthage.

Quoique le Portugal n'ait pas de grandes forces, il en a pourtant assez pour tenir sa puissante voisine en défiance. Quelques ruptures de loin à loin, commettront les deux peuples. L'émulation & l'antipathie en seront entretenues; & les qualités militaires, qu'une entière sécurité pourroit éteindre, en dépit de toutes les précautions, se conserveront à l'aide de cette petite fermentation. C'est là, à proprement parler, l'unique intérêt de l'Espagne par rapport au Portugal. Bien des gens sont dans l'idée qu'elle y déroge, en ne témoignant pas plus de ressentiment  
des



des usurpations & de la contrebande vers la riviere de *la Plata*. Un sujet si fertile en discussions devoit, disent-ils, être ménagé pour tenir la nation en haleine. Le sixieme article du Traité d'Utrecht, ne donne aux Portugais la Colonie du *St. Sacrement*, qu'à condition qu'ils n'y admettront aucun étranger, soit pour commercer, soit pour s'y établir; & que la Cour de Portugal n'assistera qui que ce soit, pas même ses propres sujets, pour porter le commerce dans les terres de la domination d'Espagne.

Les Portugais ont néanmoins gagné toujours du terrain au-delà du *St. Sacrement*; & ils ont poussé, le plus loin qu'il leur a été possible, le commerce prohibé. Ils ont employé, pour la navigation du Bresil, des Anglois, qui remplissoient ces Cantons de leurs marchandises, & ne laissoient rien à faire aux Négocians légitimes. En une seule année, les Espagnols de *Buenos-aires* ont compté jusqu'à quarante vaisseaux pour la contrebande. Les Anglois & les Hollandois font leur entrepôt de la colonie du *St. Sacrement*. Que de griefs! Il n'y en avoit pas tant en 1717, & toutefois le Conseil d'Espagne jugea, qu'il y alloit de l'intérêt, autant que de l'honneur

## 84 TESTAMENT POLITIQUE

de la Nation, d'en demander satisfaction par les armes.

Peut-être qu'on fonde cette patience excessive, sur la crainte d'exposer les Indes à l'invasion des Anglois, alliés perpétuels du Portugal. Mais c'est une crainte à laquelle on donne trop. Si les forces navales de la Monarchie Espagnole étoient telles qu'elles peuvent & doivent être, il n'y auroit qu'à gagner pour elle à se mettre dans la nécessité d'une longue guerre avec l'Angleterre. En attaquant cette orgueilleuse puissance, ainsi que le Cardinal de Richelieu fit la maison d'Autriche, par tous les endroits où elle donne prise; en l'obligeant de tenir long-temps toutes ses forces en action, on épuiserait bientôt ses ressources, qui ne sont pas, à beaucoup près, si nombreuses & si grandes qu'on se les figure. Un essaim d'Armateurs de Majorque, de Catalogne & de Biscaïe, soutenu des Gascons, des Normans & des Malouëns aventuriers, couvriroit l'une & l'autre mer. Son commerce troublé, ses flottes ne sont plus que des machines sans ressorts. Elle ne sauroit perdre un seul des morceaux détachés qui la composent, sans souffrir une mutilation essentielle. Bientôt elle succom

succomberoit à la difficulté de les protéger & de les défendre tous.

Mais, puisqu'on n'est pas capable de braver les Anglois, il faut leur ôter jusqu'au prétexte de nuire. L'alliance qu'ils ont avec le Roi de Portugal, n'a d'activité que pour lui conserver ses Etats. Quand le Roi d'Espagne déclarera qu'il n'en veut rien démembler, & qu'il offrira pour garant le Roi de France son allié; bon gré malgré, les Anglois demeureront spectateurs de la querelle, & en seront réduits à ne servir le Portugal qu'en s'offrant pour médiateurs.

## CHAPITRE V.

*Des intérêts de l'Espagne par rapport à la France.*

**C'**EST rendre injustement la politique des Souverains odieuse, que de vouloir qu'elle anéantisse entr'eux tout autre lien que celui de l'intérêt. Il est vrai que le bien-être de leurs sujets, étant leur principal objet, ils doivent lui subordonner les devoirs du sang, qui leur sont personnels; & qu'ils donnent à la nature tout

## 86 TESTAMENT POLITIQUE

tout ce qu'ils lui peuvent accorder, lorsque, laissant aux ressorts du gouvernement la conduite d'une guerre nécessaire, ils gardent leur cœur des impressions d'animosité & de vengeance, que, d'accord avec leur gloire, la religion leur défend de recevoir. Mais pourquoi seroient-ils libres, eux & leurs peuples, des liens que toutes les nations policées de la terre font convenues d'établir pour ceux de la société, & dont le mépris leur a toujours semblé le caractère de la barbarie?

Pourquoi une nation, qui devra son bien-être à une autre, pourra-t-elle, sans flétrir sa gloire, perdre le souvenir des obligations qu'elle lui a; tandis qu'un homme, insensible au bienfait de la vie ou de la liberté, passera pour un monstre? Il n'y a certes point de distinctions sur la reconnoissance & l'ingratitude. Celle-ci est toujours un vice; toujours celle-là est une vertu. Rien ne doit effacer un service qu'une injure qui l'égale, qu'une offense qui le détruit; & le ressentiment d'un bienfait ne doit céder qu'à un intérêt aussi précieux que le bienfait lui-même.

Sur ces principes, qui seront incontestables pour quiconque unit l'honnête homme à l'homme d'Etat, il n'est pas difficile

ficile d'établir les intérêts de l'Espagne, par rapport à la France. C'en étoit fait de la Monarchie Espagnole au commencement de ce siècle, si LOUIS XIV, se rendant aux vœux de la nation, ne se fût refusé à l'injurieux Traité de Partage, par lequel ses ennemis dispofoient d'elle, comme d'un peuple esclave. L'Histoire fait foi de ce que couta à la France le Testament de CHARLES II, & à quel prix elle conserva à l'Espagne le Roi qu'il demandoit pour elle. Elle sacrifia ses trésors & ses armées : une guerre de douze ans lui causa un épuisement, dont vingt années de paix ont pu à peine la remettre. Voilà une dette que les Rois d'Espagne ont contractée au nom de leurs sujets, & que rien ne peut les dispenser d'acquiter. Avant que l'élevation d'un Prince François sur le trône d'Espagne, eut éteint cette rivalité qui mettoit perpétuellement les deux nations aux mains, la France n'avoit qu'à gagner à entrer en guerre avec elle. Les ravages & les déprédations lui rendoient plus qu'un commerce tranquille. Le butin que faisoient ses Armateurs, fournissoit à l'entretien de ses flottes. L'appas des pillages lui attiroit des matelots en foule. Ses Colonies étoient  
des

## §8 TESTAMENT POLITIQUE

des pepinieres de soldats , d'autant plus redoutables , qu'ils étoient moins disciplinés. Accoutumés de se procurer par les armes ce que leurs plantations ne leur donnoient pas , ils regardoient les possessions Espagnoles comme leur bien ; & , toujours prêts à l'occasion d'en aller demander compte aux possesseurs, ils avoient souvent décidé la guerre , avant qu'on se fût mis en état de la soutenir contr'eux.

La France a perdu ces avantages , en recevant sa rivale pour amie. Ses Colonies desertées aussi-tôt que les Colons se sont vus reduits aux fruits de leurs terres , n'ont plus subsisté dans la guerre que par les secours d'Europe. Elles ont fait distraction de ses forces , dont auparavant elles augmentoient considerablement la masse. L'Amerique est devenue sa partie foible. Les Armateurs & les matelots lui ont manqué , dès qu'elle ne leur a plus laissé que les perils de la mer , & la sterile gloire de vaincre. Les tresors des Indes n'ont plus fait que l'embarraffer & l'appauvrir. Il lui a fallu défendre ces établissemens , qu'elle étoit si certaine de ravager , toutes fois & quantes qu'elle le vouloit ; proteger ces Gallions , dont la prise l'enrichissoit ; assurer le commerce , dont

les

ses Corsaires lui faisoient passer les profits. Enfin, en devenant alliée de l'Espagne, elle a pris pour foi tous les desavantages, que, pendant plus d'un demi siecle, elle avoit travaillé avec les plus grands succès à mettre du côté de ses ennemis; & elle s'est imposé de la relever de sa foiblesse & de son épuisement, ou d'en partager avec elle les périls.

Il n'y a qu'une sincere amitié qui la puisse recompenser dignement d'un pareil sacrifice. Sans égard aux vues que Louis XIV. put se proposer, sans lui reprocher les esperances qui aiderent à le décider sur ses secours, l'Espagne est obligée de distinguer avantageusement la France des Puissances, qui, dans ce temps de crise, se montrerent indifferentes à son sort. Elle ne sauroit, sans se deshonorer, lui imposer les mêmes reserves, l'astreindre aux mêmes conditions qu'elle marque à celles qui furent ses ennemies. Enfin, dès qu'il n'y va pas essentiellement de son bien-être, de son indépendance, ou de sa gloire, une faveur décidée & une complaisance inalterable, sont seules capables de la sauver d'ingratitude.

Mais quelque juste que soit un pareil procedé, il ne se soutient point, s'il n'est payé

## 90 TESTAMENT POLITIQUE

payé de retour. Le temps affoiblit insensiblement l'impression des bons offices ( la reconnoissance n'a pas moins son terme de prescription que les autres engagements ) & si celui qui les rendit , s'en fait autant de droits aux égards qu'on veut bien lui marquer : si , au lieu de mériter de plus en plus la complaisance qu'on a pour lui , il l'exige avec hauteur , il se fait un ennemi de celui qu'il humilie ; & les services qu'il rendit sont changés en autant d'outrages , par le reproche que sa vanité semble en faire. Les deux Puissances seront dans l'union & la correspondance que leurs véritables intérêts demandent , tant qu'elles croiront y mettre également du leur. La moindre supériorité que l'une affecteroit sur l'autre romproit le lien. Pour les rendre ennemies irréconciliables , il ne faudroit qu'encore un ministere tel que celui du Cardinal de FLEURI. Le Traité de Vienne en 1736 , faisoit une playe plus profonde , que toutes les injures du temps de la minorité de LOUIS XIV.

La nature a tellement pourvu à la separation des deux Empires en Europe , qu'il n'y a plus d'aliment à l'esprit de conquête. La balance du pouvoir ayant , dans un de ses bassins , toutes les autres Puissances  
pour



pour leur faire contrepoids, ils n'ont à espérer que d'une parfaite intelligence leur accroissement, ou même leur conservation. Ce doit donc être une maxime fondamentale pour les Ministres de l'un & de l'autre, de mêler de plus en plus les intérêts des deux nations; de multiplier les relations qu'elles ont entr'elles, & de sacrifier, s'il est besoin, un avantage particulier à l'entretien de la communauté.

On a fait grand bruit en France des fabriques établies en Espagne par PHILIPPE V. Si la Cour de Versailles n'a pas fait agir plus fortement auprès de celle de Madrid, pour leur suppression, c'est un grand préjugé que le tort qu'elles font ne lui a pas semblé si considérable. Et en effet, que font & que peuvent préjudicier aux fabriques de France, trois ou quatre manufactures, dont le travail fourniroit à peine une Province du Royaume? Ces dernières ne se soutiennent gueres que d'ouvriers étrangers, pour la plupart François, qui n'attendent pour quitter l'Espagne, que d'y avoir gagné de quoi retourner vivre dans leur pays. On a crié en France contre ces fabriques. Mais ce sont des fabriquans avides, qui prendroient l'allarme d'un atelier de plus,  
dans

## 92 TESTAMENT POLITIQUE

dans une ville comme Lion, qu'on a entendu se plaindre. Les Ministres sont trop éclairés pour mettre en compte de pareilles bagatelles. Ils ont fait decerner les peines les plus rigoureuses contre les artisans qui passeront en Espagne, moins dans l'intention de la priver de l'utilité dont ces fugitifs lui peuvent être, que pour conserver à la France celle dont ils lui sont. Rien n'est plus juste & plus prudent, que de retenir dans leur patrie des gens capables de la servir. Mais si cette patrie est pour eux un pays ingrat, qu'ils soient absolument résolus d'abandonner; non seulement l'humanité exige qu'on ne les rejette pas en Espagne, mais la bonne politique ordonne de plus, de les y recevoir si bien, qu'ils s'y fixent plutôt qu'en Portugal, en Angleterre, en Prusse, & ailleurs, où on les verroit venir avec joye. Voilà ce qu'on peut répondre aux murmures des François.

Mais puisque leur intérêt leur fait rejeter ces raisons, pourquoi, pour un aussi petit avantage que celui de ces fabriques, risquer de les aliener? Il y a tant d'autres arts auxquels on gagneroit bien plus de s'appliquer, & qu'on cultiveroit sans exciter leur jalousie! L'Espagne n'a-  
bonde

bonde certes pas en hommes , au point d'en consacrer à ses nouvelles fabriques , autant qu'en demanderoit le dessein de se passer désormais des étoffes étrangères. Les Directeurs auront beau redoubler de soins & de précautions , l'ouvrage s'y fera toujours moins beau & à plus grands frais , que dans celles de Lion. Il suffit pour cela que les ouvriers sentent qu'on ne sauroit se passer d'eux. Y auroit-il donc tant à perdre , d'imiter la Perse en ce point ? Elle ne manqua ni de monde ni d'industrie : elle entendit parfaitement ses véritables intérêts sous les Rois Sophis ; cependant elle vendit toujours la meilleure partie de ses laines & de ses soyes , & acheta les étoffes dont elle avoit besoin. Les principales richesses de l'Espagne sont dans le nouveau monde : a-t-elle rien de plus pressant que de s'en assurer le transport ? Puisqu'elle ne le peut par ses propres forces , il est juste qu'elle paye ceux qui l'y aident des leurs.

Le plus grand commerce de la France avec l'Espagne est celui qu'elle fait sur les Gallions , où ses Négocians entrent au moins pour un tiers. Loin de le diminuer , on doit l'encourager & l'accroître aux dépens de la portion qu'y ont les Anglois &

## 94 TESTAMENT POLITIQUE :

& les Hollandois. Ces derniers sont de vrais frelons, que le miel qu'ils mangent ne fait qu'animer à l'usurpation, ou à la ruine des ruches : au lieu que les autres se tiennent obligés à les protéger & à les défendre, à proportion de la part qu'on leur fait de leur produit. La portion des Espagnols sur leurs propres Gallions, n'est estimée que le dixieme. Pourquoi les Ministres ne s'attachent-ils pas à tourner leur jalousie sur leurs rivaux & leurs ennemis, plutôt que sur leurs alliés ?

Le commerce le plus avantageux de la France avec l'Espagne, est celui de contrebande. C'est là qu'elle éprouve combien la nation Espagnole est reconnoissante. On n'entend point ses Chambres de Commerce retentir des plaintes & des clameurs dont celle des Communes d'Angleterre est perpétuellement importunée. Les défenses, il est vrai, sont les mêmes pour les François que pour les Anglois. Dans une loi qui intéresse aussi essentiellement le bien-être de la Monarchie, le Roi n'a dû mettre aucune exception : mais la nation prend sur soi de distinguer ses amis & ses alliés, de ses envieux & de ses ennemis ; & les François trouvent autant de facilité à la tromper, que les Anglois ont

ont de peine à mettre en défaut sa vigilance.

Les gains prodigieux de ce commerce clandestin, la quantité incroyable d'argent qu'il fait passer en France, & qui est autant de dérobé à l'Espagne, rendent un mystère de politique impénétrable, l'envie que la Cour de Versailles témoigne, de posséder toute l'Île *Hispaniola*, nommée communement de *St. Domingue*, & la résolution où paroît être celle de Madrid, de ne pas abandonner sa moitié. Ceux qui croient connoître les véritables intérêts des deux Couronnes, prétendent que la cession (intérêt de communauté à part) seroit aussi avantageuse à l'Espagne, que l'acquisition le seroit peu à la France; & leur opinion est assez vraisemblable.

Il est constant que la portion des Espagnols est la moins bonne, & que si autrefois il y a eu des mines d'or & d'argent ouvertes (ce qui est fort incertain) elles sont maintenant si entièrement bouchées, qu'on n'en voit plus aucun vestige capable d'aider la recherche: préjugé bien fort qu'elles la méritent peu. La portion des François est au contraire une terre excellente; & elle a encore des desfrichés à faire, pour plus de vingt mille familles,

## 96 TESTAMENT POLITIQUE

milles, qu'il n'y a pas apparence qu'on y envoie de long-temps. Tout l'avantage de l'acquisition se borneroit donc à délivrer l'écuffon de France d'un regard dans l'île, & à donner aux Chasseurs & Boucaniers, une plus grande étendue de pays à depeupler.

L'avantage de la cession feroit la diminution confiderable du commerce de contrebande, & la rentrée en Espagne des sommes qu'il lui intercepte. Les Espagnols de l'île ayant la liberté de négocier dans les domaines de terre ferme, ils font pour les François des facteurs, que le voisinage rend auffi sûrs à employer, que faciles à ménager. Le Roi d'Espagne retireroit moitié plus de la suppression de ces interlopes tolerés, que ne rendra jamais à son domaine la moitié de l'île qu'il conservera : tandis qu'en supposant, que le Roi de France surmonteroit la difficulté de la repeupler, après qu'on la lui auroit abandonnée, il ne tirera des sucres & des indigos qui s'y fabriqueront, qu'un très foible dédommagement de la contrebande, dont ses Marchands seront privés.

On voit que la Jamaïque, quoique bien mieux placée dans le golphe que l'Hispaniola, ne sert presque point aux

Anglois

Anglois pour ce genre de commerce. Il en fera de même de St. Domingue aux François, aussi-tôt qu'ils auront enlevé à leurs vaisseaux le passeport dont l'Armada Espagnole se laisse aveugler. Mais peut-être que les Ministres des deux Royaumes s'en rapportent aux régîtres du bureau des finances, de ce qui fait la richesse de l'Etat. La capitation des habitans de l'Hispaniola a son article dans le bail des Fermes ; & les produits du commerce de contrebande, n'entrent point dans les fonds assignés aux Traitans pour leurs reprises. En faut-il davantage pour juger celle-là une source qu'on doit s'appliquer à grossir, & celui-ci un méchant petit ruisseau, qu'il est indifférent de conduire, ou de laisser se perdre, puisqu'il n'arrose que les terres de quelques particuliers ?

Si le refus que fait le Conseil d'Espagne, de céder la moitié de l'Hispaniola, malgré le besoin que l'île de *Port-Ric*, ou celle de *Cuba* auroit de nouveaux Colons, venoit du desir de conserver les intérêts des deux nations mêlés ensemble, on ne pourroit que lui applaudir. On en seroit même enhardi à lui proposer d'étayer de cette manière, les possessions de la mer du Sud. Il y a long-tems qu'il a

## 98 TESTAMENT POLITIQUE

sujet de se plaindre de la persévérance du Portugal, à se servir des Anglois pour le commerce du Bresil. Peut-être que, sans l'esperance de prendre Carthagene, qui fit tourner les forces de l'Angleterre contre le Mexique, l'Espagne auroit déjà perdu *Buenos-aires*, & se trouveroit pour voisins, ceux qu'elle doit même redouter d'avoir pour amis. Il n'y a point à douter, qu'à la première guerre, elle n'ait de ce côté une Escadre Angloise à soutenir; & il est aussi apparent, qu'elle ne pourra tenir contre. Ne seroit-ce pas une nécessité d'intéresser plus particulièrement la France à lui conserver cette importante piece, en la partageant avec elle?

Les hautes montagnes, qui séparent le *Chili* du *Paraguai*, ne sont point impraticables pour un voyageur; mais elles font une barriere insurmontable à une troupe de gens de guerre. Maîtres du Tucuman, les François n'en seroient pas plus dangereux pour le Perou: ces riches contrées sont inaccessibles par leurs derrieres. Si pourtant on vouloit que la prudence ne permit pas d'établir un allié trop puissant dans ce continent; à la bonne heure: la France se fera de la riviere de *la Plata*, un objet aussi important que si elle



elle y avoit des forts & des garnifons , quand on l'aura admife à y faire le commerce. Sur le pié qu'il s'y fait depuis un demi fiede, il ne rapporte rien à l'Espagne : l'échange clandestin de l'argent contre l'or du Bresil, prive le Roi de son quint. Le Traité de l'*Affiento* fait passer aux Anglois la meilleure partie de ce dernier; & la contrebande leur attire le reste. En associant les François, l'Espagne gagne d'abord d'enrichir ses alliés de ce qu'elle ne peut empêcher ses ennemis de lui enlever. Ensuite elle rend avec usure au Portugal les sujets de plainte qu'elle en reçoit, en lui donnant, pour le Bresil, des Contrebandiers d'autant plus difficiles à écarter ou à convaincre, qu'ils sont en route le long de ses côtes, & touchent ses possessions à l'une & à l'autre extrémité. Bientôt l'émulation entre les interlopes des deux nations, feroit naître une nouvelle espece de sifuffe, moins odieuse, & plus utile que l'ancienne. Cette multitude de Cadets, qui ne peuvent se faire recevoir Gardes-marines en France, & ne veulent pas s'enrôler Pilotes, voleroit à un service volontaire, également honorable & lucratif. Les vaisseaux des Armateurs deviendroient des Seminaires

d'Officiers pour les vaisseaux du Roi. La marine du commerce seroit en état de recruter la marine Royale ; & les *Du Gue Trouins* se trouveroient aussi communs, qu'autrement ils seront toujours rares. D'un autre côté, les Anglois, gênés & troublés dans leur chere contrebande, veillés de près sur l'observation des articles du *Traité de l'Assiento*, réduits aux seuls profits qui leur y sont accordés, se degoûteroient d'un négoce où les gains ne seroient plus en proportion avec les périls. Leur fierté viendroit leur montrer sous son vilain côté le courtage des Negres. Quelque Orateur de la Chambre des Communes, prouveroit que la *majesté du Peuple Anglois* est lezée par l'exercice du maquignonage humain, & qu'il est honteux à une nation libre, de dresser & de conduire des esclaves à des maîtres étrangers. Qui fait jusqu'où il ne poufferoit pas la déclamation ? Un Anglois va plus loin qu'un autre homme dans les sentimens héroïques. Le moindre fruit de sa Harangue seroit de persuader qu'un Anglois déroge à servir un Espagnol pour son argent \*.

Depuis

\* Il paroît que le Cardinal s'égayé sur le ton de VOLT AIRE dans ses *Lettres sur les Anglois*.

Depuis quelque tems on parle en France d'une nouvelle Compagnie, qui iroit sur les brisées de celle d'Angleterre. Ce seroit avec joye que les Espagnols la verroient se former. Car bien que les Créoles du nouveau monde, soient un peu revenus de l'idée terrible dont ils s'étoient prévenus au desavantage des Anglois, la même, à peu près, qu'ils eurent autrefois des sibusniers; la Religion leur rendra toujours les François plus agréables. Mais combien long-temps dureroit, à la nouvelle Compagnie, le goût de son commerce, quand elle auroit supplanté la Compagnie Angloise? Combien de temps s'en feroit-elle une bonne fortune?

Pendant la grande guerre, la France eut le Traité de l'Assiento; & on n'entendoit que lamentations des intéressés, sur leurs prétendues pertes. La paix se fit. Les Anglois obtinrent que le Contract leur revint; & on vit la Compagnie de France s'en réjouir, comme si c'eut été un fardeau accablant, dont on l'eut débarrassée. Quel jugement porter d'elle? Fut-elle coupable de trop d'avidité, ou de peu de conduite; ou bien ne doit-on lui reprocher que l'inconstance & la légèreté nationale? On n'a jamais tenu comp-

te aux Anglois de plus d'un million cinq cent mille livres sterlings de dommage, qu'ils reçurent des sequestres de 1718 & 1727 : & néanmoins l'esperance de la continuation ou du renouvellement du Contract à la paix, les fit opiner d'une voix unanime pour la dernière guerre, qu'ils sentoient bien leur devoir être ruineuse d'ailleurs.

Il est dans le caprice de l'homme de se passionner pour les choses auxquelles il n'a point de droit, tandis que celles qui lui appartiennent au plus juste titre lui sont presque indifferentes. Ne seroit-ce point à cette bizarrerie qu'il faudroit rapporter l'opposition qui est entre la conduite des Anglois & celle des François, par rapport au commerce de Guinée, dont dépendent les fruits de celui de l'*Affiento*? Autant que ceux-ci semblent le négliger, autant ceux-là s'y portent avec ardeur.

Les François sont sans contredit les premiers, après les Portugais, qui aient fait des établissemens le long de la côte d'Afrique; & on ne sauroit leur disputer, qu'il n'y en a eu que des leurs dans toute cette longue étendue de côtes, qui est entre la grande riviere du Senegal, & celle d'Axim, ou Achim. On y voit encore les restes

restes de leurs forts d'Issini & de Saint André. On y connoit encore les noms de leur grand & petit Dieppe, de leur nouveau Paris. Les Negres ont encore quelques phrases françoises, que leurs ayeuls apprirent de leurs grands peres, auxquels les François de ces Colonies les avoient enseignées. Ce sont là des titres qui valent les meilleurs Parchemens d'Europe. De ce grand pays, entre les deux rivières, des Facteurs actifs & intelligens pourroient tirer, outre la cire, le coton, l'ivoire, le poivre bâtard, le tabac, & autres denrées; six à sept mille Negres chaque année, des meilleurs de l'Afrique.

Sans qu'on sache pour quelle raison, les François ont successivement abandonné tous leurs forts & leurs comptoirs; ils n'ont conservé que la petite Ile de Gorée avec les Bureaux qui en dépendent, le long du Senegal; & toute leur traite va à peine à 1200 Esclaves par an; tandis que les Anglois leurs rivaux, auxquels leurs établissemens de la côte d'or & de toute la partie supérieure de l'Afrique, sembleroient devoir faire mépriser de petits comptoirs, ont gardé précieusement le méchant fort de la Gambia, avec ses Bureaux, & portent quelquefois à quatre

mille, la traite qu'ils font avec des barques le long de la côte, depuis Jamesfort, jusqu'au Cap Corse.

Si le Cardinal ALBERONI, lors de son ministere, avoit trouvé dans la Cour de France, la correspondance que le mettoient en droit d'en attendre la droiture & la justesse de ses vues, pour la gloire & la puissance de la maison de BOURBON; cette branche de commerce si négligée, devenoit la principale piece de son projet, pour assurer aux deux Couronnes l'empire de la mer, & délivrer la postérité de LOUIS XIV, de la dangereuse nécessité d'admettre d'autres que ses sujets, à partager les richesses des Indes de l'ancien & du nouveau monde.

---

## CHAPITRE VI.

*Plan du Cardinal ALBERONI pour rendre la Maison de BOURBON maîtresse de la mer, & du Commerce des deux Indes.*

**L**ES vues des deux Couronnes, par rapport à l'Italie, dans les deux dernières guerres, ont été précisément celles  
du

du Cardinal Alberoni , dans la fameuse expédition de 1717 & 1718. Si les armes avoient été aussi heureuses dans la seconde que dans la première , il y a toute apparence que son Eminence, avant que de mourir , auroit vu entièrement exécuté le projet qu'on s'efforça de faire passer pour impossible & pour injuste , quoiqu'on n'en connût ni la fin , ni les moyens. Conserver aux Princes Espagnols les droits de l'Espagne , & de la maison de Parme : former pour Dom CARLOS & Dom PHILIPPE, deux Etats dignes de leur naissance , de ceux que l'Empereur possédoit sans aucun bon titre ; les en mettre en possession : voilà tout ce qu'il se proposoit. Ses tentatives , du côté de la France & de l'Ecosse , n'étoient que des diversions , dont le succès auroit été entier , si seulement elles avoient occupé quelque temps , de leurs propres affaires , les Anglois & les François. Il ne s'efforça de mettre le Duc Regent dans l'embaras , que parce qu'il le voioit , par un étrange renversement d'idées & de principes , sacrifier les intérêts du Royaume , & ceux même † du Duc d'Orleans , à des

E 5

ressen-

† Dans le Traité de la Quadruple Alliance le Duc Regent reconnoissoit le droit de la maison

ressentimens qu'il lui eut été glorieux d'é-touffer ; & , tout occupé à venger de vieilles injures , employer les forces de la France contre ses alliés en faveur de ses ennemis. Exciter alors une guerre civile dans le Royaume , c'étoit servir le Roi.

Le Cardinal fut blâmé du vulgaire. Il suffisoit qu'il n'eut pas réussi. Mais le Duc Regent , le Roi d'Angleterre & la Cour de Vienne , ne lui imputerent point les coups de la fortune ; & leurs sollicitations , pour lui faire perdre son poste , sont de meilleures preuves de la crainte qu'ils eurent , que du mépris qu'ils firent de son génie & de ses projets. L'inconstance de la mer , & du Roi VICTOR AMEDE'E fit échouer de tous côtés l'entreprise. On pouvoit bien se défier de l'un & de l'autre : mais il étoit au-dessus de l'homme de s'en garantir. Dans les plus grands desseins , la fortune a toujours une part , & on lui avoit laissé celle-là. Il y avoit égalité de pour & de contre , qu'on ne s'en trouveroit pas mal.

Le Cardinal applaudit à la fermeté de  
PHI-

son de Savoye à la succession d'Espagne , au défaut des Princes nés de PHILIPPE V. ; ce qui étoit contraire à la protestation que Monsieur avoit faite.



PHILIPPE V, qui ne vouloit entendre en aucune maniere à la cession absolue de la Sicile. Non pas que cette Ile fut pour l'Espagne d'une aussi grande importance que Gibraltar, qu'on lui offroit. Mais il devoit être d'une difficulté extrême, de chasser l'Empereur de celle-là, s'il en étoit une fois paisible possesseur : & on étoit toujours à portée d'ôter celui-ci aux Anglois, dès qu'on le voudroit bien fort. Or il y alloit de tout pour la balance de l'Europe, de ne pas laisser l'Empereur devenir le maître des deux extrémités de l'Italie, & en passe de s'en rendre la puissance maritime la plus considérable. L'extinction de sa maison n'étoit pas un événement qu'on put alors prévoir ; & il n'étoit gueres plus possible de deviner, qu'avec l'idée de la Monarchie universelle, que les Empereurs Leopold & Joseph lui avoient laissée, il n'eut pas la connoissance de la manœuvre qui la lui pouvoit acquérir.

Voici quel étoit le plan du Cardinal Alberoni, pour ruiner les vûes ambitieuses de la maison d'Autriche, & faire passer à celle de Bourbon la puissance, qui, pour sa rivale, n'a jamais été qu'une belle chimere. Sans secours de la part de ses

allié, l'Empereur ne tenoit point en Italie contre toutes les puissances de ce petit monde, qui se réunissoient contre lui. Le Roi Victor Amedée avoit la Lombardie & Plaifance; Venise étoit contente du Mantouïan; Genes de Pontremoli; le Duc de Modene ne demandoit pas mieux que le Duché de Parme; Dom Philippe étoit Grand Duc, & Dom Carlos Roi de Naples & des deux Iles.

Cette nouvelle Monarchie devoit être aux deux grandes, auxquelles elle tenoit également, comme le lien de leur commerce, en se chargeant des détails communs à l'une & à l'autre, & peu dignes de les occuper. Pour cet effet elle devoit tourner toutes ses forces du côté de la mer, & en diriger la meilleure partie, ainsi que ses principales vues de commerce, vers l'Océan. Ce n'est pas ici † le lieu de parler des mesures qu'elle prenoit, par rapport aux Républiques de Genes & de Venise, pour les intéresser à sa grandeur.

L'or, l'ivoire, la cire, les gommes, & autres marchandises de la côte d'Afrique; mais sur tout la traite des Negres, devoient être la baze du commerce des Siciles.

† Voyez le *Chap. XI.*

ciles. En attendant que la Compagnie, qui se feroit formée sous les auspices & la protection du Roi, l'eut établi au point de faire trouver leur avantage aux François, à prendre d'elle leurs Esclaves pour leurs Colonies de l'Amerique, la France auroit gardé ses Comptoirs de Juida, & autres lieux au-dessus de la côte d'or; lesquels lui ont souvent semblé lui suffire: & elle auroit cédé l'Isle de Gorée, avec les Bureaux de la riviere du Senegal. L'achat du fort de *Tres-Puntas* ne souffroit aucune difficulté. L'Electeur de Brandebourg le prisoit peu, & l'a effectivement abandonné depuis. Il auroit fait regard avec celui de Gorée: & l'un & l'autre, aux deux extrémités des côtes que l'établissement projeté comprenoit, faisoient la sureté des Comptoirs distribués dans l'intervalle.

Le fort du Cap *Mesurado* auroit été un centre, où toutes les barques de traite seroient venues se réunir. C'est de toute la côte le lieu le plus abondant en vivres, & où est la meilleure eau. On y auroit mis les Magazins de la Compagnie; c'eut été son principal entrepôt. Les vaisseaux seroient venus s'y avitailler, & prendre leur cargaison pour l'Amerique. Quoique  
la

## 110 TESTAMENT POLITIQUE

la mer y soit aussi rude qu'en aucun autre endroit de la côte, il y a une rade très sûre, & à la portée du canon du lieu le plus propre à construire un fort. Vu l'affection des naturels, qui ne demandent qu'à voir le commerce d'Europe fixé chez eux, il n'en auroit couté que de l'eau de vie pour les travailleurs, à faire d'une grande flaque d'eau, qui est à l'abri du fort, un vaste bassin pour les navires de charge. Il eut été d'autant plus aisé de lui donner une grande profondeur, qu'elle est beaucoup plus basse que la mer, & que le canal de communication auroit pu être barré d'une écluse. Le fort auroit tous les avantages de la nature, & à peu de frais on y auroit joint ceux de l'art.

Les Anglois & les Hollandois n'avoient pas le moindre sujet de troubler cet établissement, dont on leur auroit facilement caché les vues. Si pourtant leur jalousie y avoit fait obstacle, on en auroit eu un prétexte d'exiger d'eux un partage, qui coupât pié désormais aux brouilleries entre les trois puissances, en separant leurs possessions. Ils ne pouvoient s'y refuser, puisqu'ils n'avoient aucunes prétensions sur les lieux occupés par la nouvelle. Mais il dépendoit d'eux de faire naître difficultés

### DU CARDINAL ALBERONI. III

tés sur difficultés aux échanges & dédomagemens qu'on leur auroit offerts. Il n'y a pas à douter qu'ils ne les auroient jamais acceptés. En ce cas, on s'aidoit de la haine que leur portent les naturels, pour leur faire perdre les forts d'Axim & de la Gamba, dont la démolition auroit immédiatement suivi la prise. Vingt hommes d'artillerie, un Ingenieur à leur tête, qu'on auroit donnés aux Negres pour conduire leur attaque, auroient foudroyé ces deux méchantes forteresses de quatre canons brisés; & le desaveu qu'on en eut fait, répondant aux plaintes, ne laissoit point à fonder une guerre ouverte.

Former une marine est l'ouvrage le plus difficile, & qui demande le plus de temps. Mais outre qu'elle se forme en servant, & ne laisse pas que de bien servir, avant que d'être parfaitement formée, les secours que les deux Couronnes auroient donnés au Roi des deux Siciles, lui formoient la sienne en quatre ans. Chaque vaisseau François & Espagnol prenoit de lui le tiers de son Equipage, & lui rendoit ce qui en restoit après trois années de service. Les chantiers de Bilbao, de St. Sebastien & des Passages; ceux de Rochefort, de Bayonne & de Brest, lui donnoient

## 112 TESTAMENT POLITIQUE

noient des vaisseaux, que les Juifs de Livourne agréoiént, en recevant en nantissement, pour l'assurance du prêt, les pierreries de la Couronne pour dix ans. Ces quatre années d'inaction, étoient utilement employées pour l'acheminement de l'exécution du projet.

Les Anglois se seroient allarmés de la puissance à laquelle on vouloit faire parvenir le Roi des deux Siciles, si on la leur avoit laissé pénétrer. Ils en auroient prévu la fin de leur engagement pour les Negres de l'Amerique Espagnole, & ils n'auroient rien omis pour la parer. On dissipoit jusqu'à leurs soupçons, en paroissant ne penser pour lui qu'à un établissement dans l'Afrique & l'Amerique, tel que le commerce de ses Etats le pouvoit demander. La France lui cedit la Guiane, qui, de toutes ses possessions du nouveau monde, est la plus négligée, & pourroit devenir la plus riche. L'Espagne lui donnoit sa moitié de l'Hispaniola. Bientôt il les peuploit sans épuiser ses Iles. La seule ville de Naples lui fournissoit vingt mille familles, & elle ne s'en trouvoit que mieux. La Compagnie faisoit passer à la Cayenne & à St. Domingue les Negres qu'elle tiroit de ses premières traites.

tes. Ils y étoient domptés, dégrossis, formés au travail; & la remboursoient, même avant que d'avoir été vendus, de ce qu'ils lui avoient couté d'achat.

Les informations les plus exactes avoient instruit le Cardinal, des sources de l'or qui se negocie entre les rivieres du Senegal & de la Gambia. Le pays de Gaalam, qui en recele les plus riches mines, n'est pas aussi enfoncé dans les terres qu'on le croit communément. Ce que les Negres en tirent est fort peu de chose, en comparaison de ce que des ouvriers laborieux, dirigés par d'habiles Mineurs, en tireroient. Ces hommes grossiers & fainéans, ne font, pour ainsi dire, qu'égratigner la terre. Ils ne savent pas faire un trou plus profond que de leur hauteur, & quand ils auroient l'idée d'une galerie, le travail leur en feroit trop de peur, pour ne pas les rebuter de l'entreprendre. De la riviere du Senegal, les canots peuvent passer dans celle de *Falemé*, qui confine à ce riche pays; &, du lieu où l'eau manque aux canots, il n'y a que trois journées jusqu'à la premiere mine. La grossiereté, & plus encore la défiance des naturels, ne laissoit point à esperer, qu'après leur avoir fait connoître l'art  
des

## 114 TESTAMENT POLITIQUE

des mines , on pût établir avec eux un commerce durable. Mais leur petit nombre , leur ignorance au fait des armes , & plus encore leur lâcheté , rendoient la conquête très facile.

Un Directeur pour la Compagnie Française à Gorée , s'en faisoit fort au commencement du siècle ; & il ne se promettoit , pour cette belle expédition , que des moyens ordinaires. Il estimoit la dépense un million d'Écus. Il s'attendoit au ravage que le climat feroit sur douze cens soldats d'Europe , qu'il disoit lui suffire. Il ne comptoit ni sur du canon , ni sur des bêtes de charge ; & il garantissoit le succès. La Compagnie l'écouta avec plaisir , loua son zèle , voulut bien l'en croire sur sa parole , & se réjouit de l'idée de posséder d'abondantes mines d'or : mais un million d'écus à avancer , lui fit rejeter l'offre de ses services. Tel est le sort ordinaire des plus beaux projets , dès qu'ils exigent pour préliminaire , un déboursé considérable. Une chimere , qui ne coutera que des milliers d'hommes , sera adoptée plutôt qu'une réalité , à la poursuite de laquelle il faut employer de l'argent. Chacun compte pour combien il entrera dans la dépense , & ferme les yeux



yeux aux retours, qu'il ne voit que dans l'éloignement. La moitié des François qui font morts de misere au Mississipi, auroit conquis & peuplé le pays de Galaam.

Le projet du Sieur *Brui* (ainsi se nommoit ce Directeur, digne de servir de plus habiles maîtres,) perd tout ce qu'il a d'effrayant, si, aux soldats Europeens qu'il demandoit, on substitue deux mille Negres affranchis, triés d'entre les Créoles des Colonies Françoises. L'éducation que les François de l'Amerique donnent à leurs Esclaves, en fait des hommes qui ne different des Européens que par la couleur, & peut-être par des inclinations moins vicieuses : au lieu que les Espagnols laissent aux leurs toutes les mauvaises qualités de leurs peres ; &, en leur communiquant les leurs propres, en font les hommes de la terre les plus méprifables. Un Negre affranchi du Mexique est un monstre, paitri de tous les vices les plus opposés. Ces deux mille noirs d'élite sont accoutumés au chaud & aux travaux les plus rudes. Ils n'ont point perdu ce *je ne sai quoi* homogene au climat, qui va d'ordinaire jusqu'à la quatrième génération, & qu'ils n'ont encore qu'à la seconde. Ils supporteront parfaitement

ment les fatigues de la conquête, & prendront en peu de temps le goût d'un pays qu'on leur offrira pour patrie.

Il n'y a point à redouter que la vie paternelle les seduise : ils ne l'ont jamais menée. Nourris dans les usages & les coutumes d'Europe ; heureux d'être libres, & sentant tout le prix de la liberté ; imbus des principes de la Religion Chrétienne ; desormais certains de jouir des commodités de la vie qu'ils ont tant enviés à leurs anciens maîtres, ils choisiroient plutôt la mort que de se remettre à la condition de leurs peres. Ils verroient avec un mépris & une horreur invincibles, la nudité, la grossiereté, l'indigence & l'esclavage des Guinéens sous leurs petits tirans. Mais il est une voie si sûre de les fixer sans retour aux mœurs de l'Europe, & de leur inspirer un goût inalterable pour leur nouvelle condition. Qu'après les avoir établis dans la conquête, cultivateurs libres & sujets de même considération à leur Souverain que les blancs, on leur fasse épouser des femmes d'Europe. Le transport n'est pas une si grande difficulté ; & un Negre Chrétien, ne differant d'un Romain que par la couleur, on ne feroit rien d'injuste en destinant

nant à ces nouveaux Colons, les filles que la charité publique élève dans les hôpitaux d'orphelins & d'enfans trouvés.

L'expédition pouroit être soutenue & facilitée par le Brak & le Damel, petits Souverains des environs du Senegal, sur lesquels un present de quelques barils d'eau de vie donne un credit sans bornes. On acheteroit des chameaux des Arabes, qui viennent apporter des gommes à la foire du Desert. Ou bien on s'en procureroit par les Mandingos qui commercent dans l'interieur de l'Afrique. Vingt de ces animaux suffiroient. On s'en serviroit à transporter des canots au lieu designé pour bâtir le fort; huit petits canons avec leur munition, des outils, des ferremens & les materiaux que le pais ne fournit pas. La troupe camperoit jusqu'après la construction du fort, qu'on dresserait des cases, sous la protection de son canon.

Le travail de la mine se partageroit avec la culture de la terre, & l'un & l'autre se feroient en commun. Le premier établissement étant formé, on gagne de proche les mines les plus éloignées. On élève des forts dans le voisinage de chacune. L'usage des esclaves s'introduit; le travail de la mine, & la propriété des terres s'af-

signe

## VI<sup>8</sup> TESTAMENT POLITIQUE

signe par familles selon leur nombre, & leurs facultés. Le Roi s'en réserve le quart, & le commerce lui assure le reste. La communication entre les forts devient de jour en jour plus commode & plus sûre. On y élève des chameaux, des chevaux, des bêtes à cornes. Au bout de quelques années, c'est un domaine peut-être aussi riche que le Brésil, & qui a au-dessus de lui, d'être à couvert de toute insulte de la part des Européens. Pendant le tems qu'a pris cette acquisition, faite à si petits frais & sans effusion de sang, les comptoirs se sont achalandés le long de la côte : les navires ont été équipés, les matelots formés ; & le Roi des Siciles en état de paroître en mer avec l'éclat que la sûreté de son commerce exige, cesse enfin de cacher des desseins qu'il est certain de bien soutenir. Le traité de l'Assiento est ôté aux Anglois, par la raison qu'il est du droit naturel d'admettre qui l'ont veu à partager son bien. On liquide les comptes à leurs négocians, pour la part qu'ils ont sur les galions. On redouble d'exactitude & de sévérité envers leurs interlopes. On demande raison à la nation entière, du moindre excès qui se commet sous son pavillon. En un mot, on

on contraint ces fiers insulaires, à reprendre le ton & le rang qu'ils avoient en Europe avant le traité d'Utrecht.

Quoique l'île de Gorée & la Guiane n'ayent jamais été à la France des possessions si pretieuses, qu'elle ne dût se trouver dédomagée de leur perte, par l'humiliation de l'Angleterre, le Cardinal n'avoit garde de lui en demander une cession gratuite : son but étant de donner aux deux Couronnes l'empire des mers, il falloit leur rendre infiniment plus qu'elles n'abandonnoient. C'est ce qu'il croioit faire en lui faisant ceder par l'Espagne les Iles Philippines, à des conditions relatives à l'une & à l'autre Monarchie. Le commerce des Iles Philippines est à charge à l'Espagne, & leur possession ne lui est d'aucune utilité. On fait que le premier consiste presque tout dans le Gallion, qui va de *Manille* à *Acapulco* tous les ans, & dont la pieté des Rois a donné le privilege aux Religieux, pour l'entretien des missions de la Chine & du Japon. Rarement ce monstrueux Gallion enlève moins de deux millions de piastres au Pérou. Ce sont donc deux millions de piastres qui sortent des domaines d'Espagne, pour n'y jamais revenir. Plus  
d'une

## 120 TESTAMENT POLITIQUE

d'une fois ces Gallions ont été pris & pillés. L'espérance de s'en emparer, fondée sur le peu de défense dont ils sont, a toujours encouragé les Armateurs ennemis à venir infester la mer du Sud. Il est leur pis aller, au cas qu'ils ne puissent pas entreprendre sur les places. Lorsqu'il rentre heureusement dans le port de Manille, les Hollandois qui ont fourni les épiceries de sa cargaison, ont la meilleure part à ses retours. Ainsi les deux millions de piastres, qu'il enleve toutes les années à l'Espagne, il les enleve pour ceux, que, d'ordinaire, l'Espagne voit au nombre de ses ennemis; & , quel que soit son sort, il les enrichit. Le voisinage de la Chine, qui rendroit la possession des Philippines si chere aux puissances commerçantes en ce vaste empire, n'est d'aucun avantage à l'Espagne, qui ne sçauroit suffire au commerce de ses propres États. Les sujets qu'elle y a ne lui sont par consequent d'aucun rapport; & les gens de guerre qu'elle y entretient, les Officiers qu'elle y paye ne lui causent que de la depense; tandis qu'ils lui feroient bon service ailleurs.

C'est toute autre chose si ces Iles passent à la France, qui fait du commerce de la Chine la principale branche de son négoc-

ce: La fertilité de *Luconia*, son air pur & sain, la lui rendroient bientôt la plus belle de toutes ses Colonies. *Mindana* pareillement se couvrirait d'habitans. Les Indiens, qui s'accommoderoient mieux de la vivacité & de l'enjouement du François, que de la gravité Espagnole, deviendroient peu à peu des Sujets utiles, & même zélés. Le magnifique port de Manille se rempliroit de vaisseaux, qui, prévenant les Anglois & les Hollandois à la Chine, à la Corée, au Japon, les rebueroient bientôt d'en entreprendre le voyage.

Riche des productions de ses Iles, forte du nombre de leurs habitans, & plus encore de leur affection, la France oseroit & pourroit tout, contre les lâches & orgueilleux Chinois. Les deux méchans forts qui fessent l'entrée de la rivière de *Canton*, ne couteroient à son Escadre que la peine de se présenter devant. Deux châteaux plus forts & plus réguliers seroient élevés sur leurs ruines. C'en seroit assez pour maîtriser le commerce de cette Province. L'ancien fort de *Formosa*, qu'on releveroit, en seroit autant du commerce des Provinces plus orientales. Il faciliteroit celui de la Corée, assureroit celui du Japon. Mais la Chine est-elle

F

plus

plus peuplée que ne l'étoit autrefois le Mexique ? Ses peuples font-ils plus braves, plus savans dans l'art de la guerre, que ne l'étoient ceux du nouveau monde ? Non. Les merveilles que les livres nous en disent, sont comme les prodiges de la lanterne magique, qui disparoissent à l'approche de la lumiere. La marine Chinoise est ce qu'il peut, y avoir dans ce genre de plus méprisable. Vingt canots, montés chacun d'autant de sauvages, font une escadre supérieure à vingt Joncs du premier rang, où l'on comptera cinq à six mille Chinois. Les Tartares soutiennent à peine la vue de la mer. Ces conquerans, ces maîtres de la Chine, & les seuls guerriers qu'elle ait, sont aussi ignorans dans l'art des sieges, & dans la tactique, que les plus grossiers Americains ; & leurs canons, avec leur mauvaise poudre, sont moins terribles que les arcs & les frondes des sauvages.

Les Chinois indifferens sur la personne de leur Souverain, ne prendroient aucune part à une querelle qu'ils croiroient ne regarder que les Tartares & les François. Vrais Anes de la fable, ils attendroient en silence que le sort des armes leur designât ceux de qui ils recevroient désormais



mais leurs panniens ; & fans doute qu'ils auroient la même docilité pour leurs nouveaux, que pour leurs anciens maîtres. Mais une bonne Citadelle, dont on brideroit Canton, préviendroit leur inconstance ; & en faisant observer en rigueur les loix \* qu'ils ont reçues des Tartares par rapport aux étrangers, on se mettroit à couvert de la jalousie de toute l'Europe, conjurée pour les dérober au joug François.

Les Hollandois, qui savent à quel point ils sont haïs des naturels de Java, des Moluques & de Malaca ; & combien il leur seroit difficile de se conserver ces établissemens, si les Indiens étoient aidés d'une puissance aussi grande en ces mers que seroit la France maîtresse des Philippines, recevraient avec reconnoissance le Traité qui leur seroit offert, pour la sûreté de leur commerce & celle de leurs possessions. Il ne seroit pas difficile de les amener à promettre, qu'en échange de l'exclusion qu'on se donneroit du négoce des épiceries, ils s'excluseroient de celui de la Chine & du Japon. Les Anglois seuls, & sans établissemens solides en ces contrées, se trouveroient trop heureux qu'on les ad-

\* La principale est de ne leur donner aucune vivres, sans ordre exprès du Gouvernement.

mit à commercer dans les factories Françaises; & convaincus de n'avoir rien à gagner en sollicitant les tâches Chinois, ou aidant les ignorans Tartares, ils cultiveroient, en dépit qu'ils en eussent, l'amitié d'une puissance, qu'ils ne pouvoient offenser sans se perdre.

Le Roi de Portugal, à qui depuis longtemps Macao est une possession peu glorieuse, & gueres plus utile, la donneroit volontiers pour être reçu à la Chine sur le pié des Anglois. Peut être même que tournant toutes ses vûes sur ses riches domaines du Bresil, il seroit charmé de s'affurer la Riviere de la Plata pour barriere, en ajoutant à la cession de *Macao* celle de *Diu*, qui n'est pas moins déchû de son ancien état. *Goa* lui suffit pour le commerce que ses sujets font maintenant en Asie. La France ne differeroit plus de se donner le beau port qu'il lui est si facile de se faire dans l'Île de Bourbon. Elle conserveroit pretieusement Pondicheri. Elle feroit chercher une baye qui est à la côte des Caffres, beaucoup meilleure que celle du Cap de bonne - esperance; & elle auroit pour ses vaisseaux, une route aussi aisée & aussi sûre jusqu'aux extrémités de la terre, que d'un bout du Royaume à l'autre.

Les

Les conditions de la cession des Philippines n'y faisoient aucune difficulté. Le Galion de *Manille* étoit accordé à la compagnie Françoisè, sur le même pié que les Religieux l'ont eu. Mais au premier bruit de guerre, il devoit partir accompagné de trois bons vaisseaux du second ou troisieme rang, dont deux resteroient dans la mer du Sud comme garde-côtes, jusqu'à l'année suivante, que le moins en état de continuer le service seroit relevé par celui qui auroit escorté le Galion; & ainsi jusqu'à la fin de la guerre. Les rafraichissemens leur seroient fournis par les places de la côte du Chili, du Perou & du Mexique, dont ils feroient la sureté. Il n'y a point d'escadre, qui, dans la route d'Europe à la mer du Sud, n'ait souffert assez pour que deux vaisseaux bien armés lui soient toujours superieurs.

Le commerce des Indes Orientales dans le Royaume d'Espagne étoit l'autre condition. Le privilege exclusif, qui en étoit donné à la compagnie Françoisè, étoit un coup mortel pour les Anglois, les Hollandois & les Portugais. La facilité avec laquelle il fut accordé en 1725. à l'Empereur pour sa compagnie d'Ostende, bien qu'il n'en revint aucun avanta-

ge au Royaume, ne laisse aucune objection à faire sur une prédilection bien plus juste. Mais celui du Gallion de *Manille*, intéressant les Religieux, auroit peut-être allarmé la dévotion des peuples. Il y avoit quelques mesures à prendre pour faire goûter aux Religieux eux-mêmes, une cession aussi utile à l'Etat. Le Roi eut été obéi, s'il en avoit seulement déclaré sa volonté. Mais il est d'une sage politique de prévenir des murmures, qui ne sauroient si bien être apaisés, qu'ils ne laissent dans les esprits une aigreur, dont le respect & l'estime du Souverain sont altérés. L'état facheux où les scandaleuses & interminables disputes des missionnaires avoient dès lors réduit les missions de la Chine, ne promettoit gueres un meilleur sort à la Chretienté de ce vaste Empire, que celui qu'a eu celle du Japon. L'Empereur Tartare avoit laissé voir sa mauvaise volonté à cet égard. Les missions n'ont auprès de lui d'autre appui que l'industrie des missionnaires. D'un mot il peut les anéantir, & il menaçoit continuellement de dire ce mot. Sans trop vouloir percer dans l'avenir, on pourroit fixer dans le cours du siècle, la dispersion des Chretiens, & la fuite des predicateurs.

Tout

Tout cela auroit été représenté avec force aux Religieux que le Gallion de Manille intéresse. On leur auroit fait envisager la revocation de leur privilege attachée à la dispersion des Chrétiens de la Chine, qu'ils pouvoient bien moins parer que oelle du Japon. On auroit ajouté à leur crainte, l'espoir d'un dédomagement dans la Californie ou le Paraguai, en cas qu'ils se prêtassent de bonne grace à ce qu'on demandoit d'eux. Quand même la cupidité eut été assez puissante sur eux, pour leur faire braver l'éclat honteux de leur opiniâtreté, à prétendre la continuation d'un privilege, dont le but ne subsisteroit plus; ils n'auroient point tenu contre la menace de les rendre comptables à toute la Chretienté, du mal qu'il dépendoit d'eux de prévenir, par le sacrifice de ce qu'il leur faudroit perdre après qu'il seroit arrivé. La cession du Gallion de Manille, étoit un article essentiel au traité qui mettroit le Roi de France en possession des Philippines; & il n'y avoit que ce traité qui pût garantir les missions d'une ruine entiere.

Le Roi de France ayant sur l'Empereur de la Chine, tout le credit que donnent à un grand Prince sur un autre moins

puissant que lui, des forces pretes à entrer en action, & le voisinage: pour entretenir les missions, & assurer le travail des missionnaires, il n'avoit qu'à s'en déclarer le Protecteur. Il n'y a point à douter que ce qu'il fait avec tant de gloire & de succès, quoiqu'avec bien moins de moyens en Turquie & en Perse, il ne le voulût faire dans un pais où la religion ne fauroit gagner que sa puissance n'en augmente. Tant que sa Majesté Très Chretienne s'entendroit au commerce de la Chine, elle soutiendrait les missions de ses bons officiers; & dès qu'il lui plairoit de passer à la conquête, elles auroient le sort de ses armes.

## CHAPITRE VII.

### *De l'Angleterre & du Prétendant.*

**I**SOLEE comme elle est en Europe, l'Angleterre n'y auroit point d'autre intérêt, que celui de son commerce, si le genie remuant de ses peuples n'imposoit au Roi, pour principe de sa politique, d'entrer dans tous les demêlés des autres puissances. L'Anglois veut absolument être occupé: il lui faut des ennemis, tels qu'ils

qu'ils soient; & si ses Rois ne savent pas le rendre jaloux de ses voisins, ils deviennent eux-mêmes les objets de sa jalousie; souvent de sa haine, & toujours de son mépris.

La molle indolence du malheureux Henri VI. fit les partisans du Duc d'York & la maison de Lancastre dût moins ses disgraces à l'ambition & aux grandes qualités des son ennemi, qu'à l'humeur douce & pacifique de son chef. Conciliateur de tous les différens, Jaques premier forgea les malheurs de Charles son successeur. Peut-être que Jaques second seroit demeuré sur le trône, si, après s'être défait du Duc de Montmouth, il avoit occupé au-delà de la mer, ceux de ses sujets qu'il savoit mal disposés à son égard. Une guerre étrangère faisoit distraction aux animosités domestiques; & la revocation de l'Edit de Nantes lui en offroit une de la meilleure espece qu'il la pût souhaiter. Protecteur des Huguenots, il épargnoit au Pape & à l'Empereur, le personnage odieux de fauteur du Prince d'Orange; & il seroit resté devôt Catholique à Londres, sans contradiction, en donnant le change au zele des Anglicans.

Guillaume III. profita de la faute de son Beau-pere, en se gardant surtout de

tomber dans une pareille. Ce fut en portant au dehors les forces de la nation, qu'il para aux suites de la division qui étoit au dedans. Il leva sur le peuple deux fois plus que le Roi Jaques n'en avoit jamais demandé : il fit perir plus d'Anglois que ce bon Prince n'avoit tenté d'en convertir : il perdit autant de batailles qu'il en fit livrer : il ne donna à la grande Bretagne que les maux & la dépense de la guerre : il l'épuisa de vaisseaux, d'hommes & d'argent. Mais il occupoit les Anglois ; & il resta sur le trône.

L'orgueil & la vanité de la nation donnent à un Roi d'Angleterre le moyen de lui faire goûter ces diversions, quelques ruineuses qu'elles puissent être d'ailleurs. Le titre fastueux de *Mattres de la balance du pouvoir, d'Arbitres de l'Europe*, est un appas qui ne lui manquera jamais, quand il saura bien le jeter. Ainsi n'ayant plus à choisir de quel côté peser, depuis qu'une parfaite intelligence entre les deux grandes Monarchies ébranle l'équilibre, l'Angleterre est nécessairement ennemie de l'Espagne ; & lorsqu'elle fait le grand article des traités, d'être admise à commercer dans les Indes, c'est peut-être moins parce que ce commerce l'enrichit, que



que parce qu'il la mèt plus en état de la combattre. Si la maison Stuard venoit jamais à rentrer dans ses droits, il lui faudroit adopter cette politique, au mépris de tous les engagements antérieurs; & la suivre, pour ne pas quitter une seconde fois le trône à celle de Brunſwick. De là il ſemble à bien des gens, que les deux Couronnes, unies auſſi étroitement qu'elles ſont, auroient pu ſe ſervir du Prince Stuard, en la dernière guerre, d'une manière plus avantageuſe que celle qu'elles ont ſuivie. Et en effet, quand les peines qu'elles ſe ſont données pour lui, auroient eu le plus heureux ſuccès, quel en auroit été le fruit pour elles? Il ſeroit abſurde de croire qu'elles eſpererent qu'il ſepare- roit le Royaume d'Ecoſſe de celui d'An- gleterre. Les forces & les reſſources de ce dernier ſont ſi ſupérieures à celles de l'au- tre, que l'Histoire du temps où chacun d'eux avoit ſes Rois, ne fournit point de guerre qui n'ait été promptement décidée au deſavantage du premier. Mais ſi le Prince Edouard oſa ſe flater de ſe les aſſu- jettir tous deux, & l'un par l'autre, qu'en pouvoit il revenir aux puiffances ſes pro- tectrices? L'avantage d'une faction oppo- ſée à la Cour ſeroit paſſé à leurs ennemis,

autant que le nouveau Roi se fut tenu dans leur alliance ; & il auroit été pour elles un ennemi d'autant plus redoutable , lorsqu'il se feroit déclaré contr'elles ( ainsi que tôt ou tard il y eut été obligé ) qu'il auroit pu reunir , au moins pour quelque tems , les deux partis.

Si les deux Couronnes n'ont eu en vue que de mettre l'Angleterre aux prises avec elle-même , pour le tems qu'une diversion leur étoit utile , elles n'ont pas moins agi , ce semble , contre leurs véritables intérêts. Les tems sont bien changés pour le Pretendant depuis vingt cinq à trente ans. La loi de la succession en ligne directe avoit , sous George I , une multitude de partisans , qu'elle n'a plus sous George second. Le parti Jacobite est presque anéanti. Risquer un éclat qui devoit l'affoiblir encore , en lui enlevant une partie de ses chefs , & lui rendant la plupart des autres inutiles , c'étoit l'exposer à s'éteindre entierement.

C'est présûmer beaucoup de sa force , que de le croire égal à celui que pouvoient faire en France les Huguenots au commencement de ce siecle. Cependant aucun des ennemis de Louis XIV. ne s'est fait honneur de la levée de bouclier des Camisards.

fards. Personne n'a voulu être reconnu pour l'avoir menagée. Pourquoi cela ? C'est qu'elle n'a servi qu'à rendre plus odieux, qu'à faire suiye de plus près ceux qui furent soupçonnés d'y être entrés, qu'à faire perir ceux qui étoient convaincus de l'avoir soutenue, qu'à justifier la persécution de ceux qu'on jugea se réserver pour une meilleure occasion, qu'à mettre dans son jour la foiblesse d'un parti, qui auroit toujours allarmé le gouvernement, tant qu'il eut laissé l'opinion publique faire l'estime de ses forces.

Après les conversions forcées qui suivirent la revocation de l'Edit de Nantes, on ne pouvoit pas rendre à la France un plus grand service, que d'éprouver les Catholiques que les Dragonnades lui avoient acquis. Une revolte lui montrait ceux dont elle devoit se defier, & ceux sur qui elle pouvoit compter. En lui découvrant tout le mal, elle la mettoit en état d'en couper jusqu'à la racine.

La politique d'Auguste & d'Antoine, est le modele de celle des Princes intéressés à ruiner un puissant parti. On soupçonna ces deux rivaux d'être d'intelligence dans le soulèvement de Perouse; & on ne se trompa point. Il étoit le moyen le plus

## 134 TESTAMENT POLITIQUE.

plus sûr pour affermir leur usurpation, & se délivrer, sans retour, de la crainte des Romains, qui avoient survécu à la République.

PHILIPPE II. auroit garanti l'Espagne de la perte de huit cens mille familles, & son fils de la honte de les chasser, s'il eut employé contre les Maures, la malicieuse manœuvre qu'il mit en usage pour se rendre absolu dans les deux Castilles. En excitant sous main les Chefs à se soulever, il se donnoit le droit de les proscrire. L'esprit de parti périssoit avec eux. La génération suivante n'auroit eu qu'une idée confuse des murmures impuissans de ses peres : effrayée de leur châtiment, elle n'auroit pas jugé possible ce qu'ils avoient tenté sans succès, & elle auroit fait joug à l'autorité. Jusqu'à ce que de nouveaux troubles aient fait connoître aux Princes d'Orange les Républiquains rigoristes, que leur foiblesse tient dans le silence, leur Stathouderat ne fera qu'une dignité chancelante. Ils devront l'établissement de leur Souveraineté à l'ennemi qui mettra en jeu les ressorts capables de la renverser. A la circonstance près, que sans doute il auroit choisie plus favorable, GEORGE II. ne pouvoit  
rien

rien souhaiter de plus avantageux pour sa maison, qu'un éclat des Jacobites en faveur du Prétendant. Il avoit à se reprocher d'avoir laissé ce parti recouvrer des forces dans l'obscurité & l'inaction, & de ne lui avoir pas donné lui-même jour, à de nouvelles esperances. C'est un bon office que les deux Couronnes lui ont rendu.

Le Cardinal de Richelieu a appris à ses successeurs, quelle est la diversion qu'ils doivent ménager à la France en Angleterre. Peu lui importe du nom des Rois de la Grande Bretagne. Elle n'a intérêt qu'à leur donner chez eux assez d'embaras, pour qu'ils ne soient pas tentés d'entrer dans les affaires des autres. Or il s'en faut beaucoup que ceux dont elle peut se servir, pour brouiller en Angleterre, soient tous Jacobites. Peut-être le plus grand nombre seroit-il prêt à verser son sang pour empêcher le rétablissement des Princes Stuarts. C'est donc se priver de leurs services, que de le mettre en avant. Ennemis du ministère, ils s'emploieront volontiers à lui rompre ses mesures, à le décrier, à le rendre odieux aux peuples; mais ils auront horreur de changer le Gouvernement. Ainsi que dans l'ancienne Ro-

me,

me, Lucullus, Hortensius, & ceux de leur parti, que des intérêts particuliers portoit à contrecarrer Pompée en tout, n'en étoient pas moins opposés à Cesar. Ceux qu'à Londres on nomme *Toris*, pour déclamer contre la maison de Hanovre, ne sont pas serviteurs de celle de Stuard. Dès qu'il ne s'agit que de brouiller en Angleterre, dix membres des Communes bien choisis & bien entretenus, avec deux ou trois Pairs accredités dans la Chambre haute, serviront plus utilement les deux Couronnes, que vingt mille Montagnards d'Ecosse & autant d'Irlandois, sous les drapeaux du Prétendant. Les Jacobites répandus dans l'Ile, se mêlant aux *Toris* d'avec qui on ne les distinguera pas, feront fermenter le levain dans les Provinces; ils s'accoutumeront à venger leur Prince, & perdront peu à peu cette envie indiscrete de le rétablir par des voyes impraticables.

C'est un malheur pour les Princes Stuard, d'être obsédés de gens plus empressés à flater, que capables de régler leurs esperances. Cette poignée de fideles sujets, attachés à leur fortune, ne voit qu'à travers sa prévention. Familiarisés avec des imaginations & des souhaits que leur zele  
leur

leur inspira, ils les prennent pour des réalités. Ils jureroient, que leurs dispositions sont celles de la plus nombreuse partie de la nation. Leurs yeux accoutumés aux cérémonies de l'Eglise Romaine, leurs esprits heureusement imbus des dogmes de la véritable Religion, ils ne conçoivent pas que l'objet de leur respect, puisse être un d'horreur à leurs compatriotes ; & ils s'obstinent à promettre, d'un ton d'inspirés, une révolution que tout homme qui envisage d'un œil désintéressé l'état présent de la Grande Bretagne, croit absolument impossible.

On convient que la faction de Lancastre se releva de plus bas que n'est encore le parti Jacobite : qu'il avoit coulé bien plus du sang de ses Partisans, lorsque HENRI VII. la trouva assez puissante pour le mettre sur le trône. Mais, outre que ce Prince dût à la haine d'un Tyran exécration, de lui avoir préparé les voyes de son retour, la Religion n'étoit point de part dans la querelle des deux maisons. Remué par quelques chefs, le peuple s'étoit passionné, selon l'impression que leur donnoient des intérêts personnels. Il auroit eu peine à rendre raison de son animosité contre le foible Henri VI. & son

fils :

fil : sa haine pour la maison de Lancastre devoit donc tôt ou tard rencontrer sa fin dans son inconstance naturelle. Il n'est pas besoin d'entrer dans un parallele de détail, pour sentir la différence des temps d'alors à celui d'apresent.

Qu'on se rappelle seulement Jaques II. à la tête d'une armée, prêt à disputer sa couronne à son gendre, qui venoit aidé de troupes étrangères pour la lui enlever. L'Histoire offre-t-elle quelque Tyran qui ait éprouvé un abandon aussi entier, que celui où se trouva ce bon Roi ? Quand il revient pour arracher sa fille du trône dont elle l'avoit fait descendre, à peine il compte cent Anglois dans son camp. Londres n'est que curieuse sur ce qui le touche ; & dans une secousse qui renverse ses loix fondamentales, qui ébranle la constitution de la Monarchie, l'Angleterre ne donne aucun signe d'agitation. Après lui, son fils se présente. On ne lui dispute plus ses droits : on ne lui impute point les fautes du Roi son pere : la Religion est tout ce qu'on leur voit de commun ; & elle suffit pour leur faire un même sort. A-t-on jamais vu, que dans ce siecle, un usurpateur échouer dans le dessein de rendre une Couronne au légitime héritier ?

La



La Reine Anne ne croioit point que les suffrages de la nation Angloise lui eussent donné d'autres titres au trône que celui de possession : elle travailla, dans les dernières années de sa vie, à casser l'Acte de succession, qui est maintenant une loi ; & elle mourut sans y avoir réussi. Le Prétendant eut le chagrin de ne tirer aucun avantage de sa mort. Il étoit naturel d'espérer, que la grandeur du saut de la maison Stuard à celle de Hannovre, effrayeroit une partie de ceux, qui, dans le lointain où ils le voyoient, s'y étoient engagés : la Religion ferma les yeux aux plus timides ; & tout le monde le franchit.

En vain le Prince Edouard se flatéra que les moyens qui n'ont réussi ni à son pere, ni à son ayeul, le conduiront au but qu'ils ont manqué. Qu'il compare ses ressources aux leurs ; & il reconnoitra qu'il doit, ou se resigner à la vie privée, ou prendre, pour aller au trône, une autre route que celle qu'ils ont suivie. L'Irlande étoit presque toute Catholique. Jacques II. s'y trouva à la tête de quarante mille soldats, & le sage Tirconnel pour son Général. Une Escadre Françoisé étoit à ses ordres ; il étoit maître des meilleurs ports, & des plus fortes places : il  
 avoit

## 140 TESTAMENT POLITIQUE

avoit encore les debris de la cassette Royale, & l'Ecraïn d'un Roi. Cependant il fut chassé de l'Irlande; & il couronna d'une derniere faute celles qui faisoient ses malheurs, en enlevant à sa postérité le secours de plus de vingt mille sujets fideles, capables de lui ménager un retour, qu'il transporta en France, & qui furent aussitôt remplacés par autant de Huguenots, aussi attachés à son ennemi.

• Pour régner en Angleterre, le Prince Edouard auroit à commencer par en extirper ou transplanter les habitans. Chaque tentative qu'il fera sans cet impraticable préliminaire, ajoutera encore à la haine dont les peuples sont prévenus contre sa maison, & redoublera leur zele pour le service des Princes Hannoveriens. Ils lui feront de nouveaux griefs, des maux que leur causera la guerre qu'il les obligera de soutenir. Desorte qu'il ne frappera pas un coup, il ne fera point un pas pour arriver à son but, qu'il ne l'en éloigne davantage.

• Son rétablissement par les armes des puissances Catholiques est une pure chimere. Qu'il se souvienne des auteurs du detronement de son ayeul. Le Prince d'Orange ne fut, à bien dire, que l'instrument

DU CARDINAL ALBERONI. 141  
ment de la haine du Pape INNOCENT XI  
& de l'ambition de l'Empereur LEOPOLD.  
Il n'est pas moins dans l'erreur s'il compte sur les forces des deux Couronnes. On connoit si bien en France & en Espagne l'impossibilité de l'entreprise, qu'on ne s'en fit jamais qu'une œuvre de surrogation, à laquelle on consacra ce qu'on étoit résigné d'avance à perdre. La loi suprême des Souverains ne leur permet de protéger un Client, que jusqu'à ce que le bien de leur Etat leur dise de l'abandonner. Ils ne s'en doivent servir que comme d'un épouvantail, qu'on fait retirer, dès qu'il a fait son effet. C'est surtout en ces occasions que la maxime a lieu, *voluisse sat est*. L'aveugle prévention des Anglois, ne laisse aucun espoir de leur retour vers leur Souverain naturel. C'est à lui de se faire, par sa valeur & sa conduite, le rang qu'ils lui refusent, & de se bâtir à leurs dépens un trône, qui lui tienne lieu de celui où ils ne veulent pas le faire monter.

La postérité ne pardonnera point au Prince Edouard, d'avoir laissé à un simple Gentil-homme, l'honneur d'un projet, qui n'a été blâmé que pour n'avoir pas réussi, & qui n'a manqué de réussir, que pour

## 142 TESTAMENT POLITIQUE

pour n'avoir pas été exécuté par un Prince. Le Baron de *Neubof* osa prétendre à être Souverain de Corse ; il osa s'en faire proclamer Roi. Etoit-ce une témérité au Prince Edouard, de s'offrir à ces peuples mécontents pour être le Protecteur de leur liberté, le vengeur de leurs injures ? Tant de bijoux & de raretés inutiles, qui font l'admiration des curieux dans le Palais d'Angleterre à Rome, auroient fondé une caisse militaire, inépuisable pour des hommes qui ne demandoient que des armes & des souliers. Plus de vingt mille Irlandois, qui sont dans les Armées Catholiques, seroient accourus se mettre sous les Enseignes de leur Prince. C'étoient autant de compatriotes que les Corfes auroient adoptés avec joye. L'Isle est assez vaste, & graces aux Genoïs, assez devastée, pour que le partage des terres n'allarmât pas les anciens possesseurs. Les loix que le Protecteur eut faites prévenoient leur jalousie, & sa prudence les rassuroit sur une prédilection qu'ils n'auroient pas soufferte. Il venoit pour les défendre ; ils n'avoient point à craindre qu'il pensât à les conquérir. Il les avoit pour sujets : qu'eut-il gagné à les vouloir pour esclaves ? Leur nombre, leur valeur, & la connoissance  
du

du pays, les mettoient en état de le tenir aux termes de ses engagements; & il lui suffisoit, pour ne s'en jamais écarter, qu'il fût irreconciliable ennemi des puissances capables d'aider les Corfes à le punir de les avoir violés. Son traité avec eux ne souffroit pas la moindre difficulté.

La moitié de l'Europe auroit vu en silence, & l'autre auroit souhaité inutilement, d'empêcher l'entière expulsion des Genoïs. La République elle même, rassurée sur le présent par des promesses secrètes sur l'avenir, auroit réduit sa défense à des écritures. Elle auroit même consenti d'augmenter ses griefs de la prise de quelques uns de ses meilleurs vaisseaux, qu'elle auroit laissé aller en mer, forts de munitions, & foibles d'équipage. Les Armateurs François, qui ne demandent en tout tems qu'un pavillon pour courir sus aux Anglois, seroient venus en foule prendre celui du Protecteur. Sans l'appareil de ces Escadres, dont la dépense est toujours au dessus des services qu'elles rendent, il auroit couvert la Méditerranée de ses vaisseaux. Bientôt il se seroit vu en forces à demander compte aux Hollandois des secours qu'il donnerent à leur Prince d'Orange, & des sommes qu'ils se firent paier  
pour

pour les frais de leur Armement. Bientôt il les auroit unis aux Anglois pour la restitution des *Propres* du Roi son ayeul. Il auroit attendu dans Ajaccio, ou Calvi, le choc de toute leur puissance, sûr de les épuiser autant par sa défensive, que par les courses de ses Armateurs.

Quelles flottes leur auroit il fallu équiper, pour aller attaquer un ennemi pauvre & déterminé, soutenu de quarante mille braves soldats, & aidé d'une multitude d'Officiers d'expérience? Les places de Corse n'auroient pas été un Gibraltar, plutôt rendu que sommé de se rendre, & devenu imprenable quelques jours après avoir été pris: ni un Port Mahon, défendu par des Morte-paies & des Invalides. On n'y seroit entré que par les brèches, & à force d'assauts. On ne les auroit gardées qu'avec de nombreuses garnisons, & à l'aide de victoires sur victoires. D'où faire venir les convois? Comment assurer leur route? De quoi serviroient ces vaisseaux à deux & trois ponts contre des frégates, des corvettes, des brigantins, des barques & des galeres?

Mais les Anglois & les Hollandois n'ont pas d'autres fonds que ceux du commerce. Tant d'Armateurs passeroient dans l'Océan.

éan. Le nombre des vaisseaux ennemis qu'ils y rencontreroient, les feroit-il attendre longtems de quoi former une flotille? Avec des commencemens bien plus brillans & plus solides, avec des ressources bien autrement considerables, pourquoi le Protecteur n'auroit il pas poussé ses progrès aussi loin que les Hollandois firent les leurs contre l'Espagne? Les Anglois ont dans leurs colonies, des ennemis bien plus redoutables que n'étoient, pour les Espagnols, les Indiens échapés à leur cruauté. Tant de milliers de Negres, que leur barbarie tient au-dessous des plus viles bêtes, seroient-ils insensibles à l'appas de la liberté? La situation du Prince Edouard & ses droits, ne lui auroient point laissé les conventions Americaines à respecter: il étoit autorisé à se faire arme de tout; & puisqu'il n'y avoit que le succès qui pût justifier son entreprise, il n'avoit rien à voir, que les moyens de se le procurer.

La prise facile d'une des petites Antilles, lui donnoit plus de six mille Negres, ennemis d'autant plus terribles pour leurs anciens maîtres, qu'ils auroient été des Negociateurs victorieux, auprès de leurs camarades dans les Iles plus considerables. La Barbade auroit suivi le sort d'Antigues

ou de St. Christophe. La Jamaïque ne tenoit point contre le torrent qui venoit fondre sur elle : & la ruine du commerce Anglois en Amerique, suiyoit le deperissement de celui du levant. Le pavillon d'Angleterre étoit insulté dans toutes les mers. On alloit humilier celui de Hollande dans les lieux où il est le plus respecté. On employoit contre cette maitresse de l'Asie, les mêmes armes dont elle se seroit pour y supplanter les Portugais. Les Rois de Calicut, de Cananor, de Cochin, de Ceylan, des Moluques, ne sont pas plus affectionnés à leurs tirans, qu'ils ne l'étoient à leurs premiers vainqueurs. Batavia, gardée par des hommes de toutes nations, enrôlés par surpise, & retenus par force, auroit elle tenu davantage que Malacca, defendue par des soldats Portugais?

Voilà de grands succès, des conquêtes bien rapides. Mais qu'on se defasse du préjugé qu'on prend d'ordinaire, contre un plan d'operations qui sort de la routine. Qu'on fasse attention à la connivence que le Protecteur de Corse auroit trouvée dans les Cours de Versailles & de Madrid : à la guerre de 1739. qui lui auroit ouvert tous les ports d'Espagne ; à celle de 1744. qui lui ouvroit les arsenaux de France, & lui



lui procuroit des subsides ; à l'appas du butin & de la licence , qui lui auroit attiré des hommes de mer de toutes nations , & de toutes classes : ce projet si vaste , & où l'imagination trouve une si belle carrière , n'est plus qu'une entreprise , où la prudence ne laisse presque rien à faire à la fortune.

Les Anglois & les Hollandois n'auroient pas attendu à rechercher le Prince Edouard d'accommodement , qu'il eut porté les opérations de son projet à leur période. A peine ils auroient vû la manœuvre de l'affranchissement des Negres , que sentant leur ruine inévitable , s'ils ne l'arrêtoient au milieu de sa course , ils lui auroient fait des conditions capables de se le reconcilier. C'étoit alors aux deux Couronnes à demander pour lui un établissement , qui le leur auroit attaché. Elles lui faisoient favoriser toute la gloire d'abandonner l'opiniâtre Anglois à son aveuglement , & d'être le législateur d'un Royaume qu'il ne devoit qu'à Dieu & à son épée. L'Irlande & la Jamaïque , lui formoient une nouvelle Monarchie , avec les petites Antilles & le fort de la Gamba. La France , pour prix de sa médiation , retablissoit Dunkerque ; l'Espagne recouvroit Gibraltar ; la Corse retournoit aux Genoïis , pour

le Duc qu'ils se feroient donné : Minorque passoit aux Chevaliers de Malthe, sous condition du Vasselage de l'Espagne. . . . Mais il est inutile de détailler les suites glorieuses d'une conduite qu'on n'a point tenuë. L'occasion étoit belle : peut-être ne reviendra-t-elle jamais. Eh ! quand il seroit possible d'en faire naître quelqu'autre de même nature, quel *Stentor* auroit la voix assez forte, pour se faire entendre par dessus ces hommes accoutumés à crier, qu'un chemin n'est pas à suivre, dèsqu'il ne va pas en droiture ; & qu'une montagne n'est accessible que par l'endroit le plus escarpé ? Peut-être que sans ces bruyans Conseillers, il ne seroit pas impossible de convaincre le Prince Edouard, qu'il pouroit obtenir du Roi d'Espagne la Vice-Royauté de Majorque, à tels titres qu'il conviendroit à sa naissance ; à telles conditions qu'un traité public devoit paroître ajouter à celle de nettoyer les mers des Corsaires de Barbarie. Majorque & son port une fois bien fortifiés, c'est à peu près l'occasion perdue recouvrée ; le tems ameneroit les autres circonstances.

L'achat à pur & à plein du Marquisat d'Oran souffre beaucoup moins de difficulté. La Cour de Londres ne seroit point re-

que à prétendre que ce petit morceau de l'Afrique n'est pas un point de longitude à fixer pour son ennemi ; & , en dépit de ses escadres , le Prince Edouard y feroit passer ses Irlandois. Les Algeriens ne tiendroient point contre l'esperance dont on les flatteroit , de leur remettre un jour cette petite Souveraineté. On en acheteroit leur rupture avec les deux puissances Maritimes , & leur respect pour le pavillon d'Espagne. La condition à laquelle la cession d'Oran seroit attachée , en seroit de chauds alliés. L'achat de mille à douze cent Negres , Creoles des Colonjes Françoises , fonderoit la marine du nouveau Marquis. Peut-être que du Marquisat au Royaume d'Irlande , la route seroit encore moins longue , que de Corse ou de Majorque. Au reste un Prince né pour le trône , est hors de sa place partout ailleurs. Il est censé ne rien faire , tant qu'il ne fait rien pour rentrer dans ses droits ; & le rôle d'Avanturier est le seul qui lui convienne , lorsqu'il n'en est point d'autre également favorable à sa juste ambition. Les Rois d'Espagne ont bien pu être réduits à traiter avec une poignée de leurs sujets rebelles. Les Hollandois ont bien pu changer leurs barques pour la pêche , en vaisseaux

du premier rang ; devenir les maîtres d'une multitude de Rois de l'Asie , & les alliés des plus grandes puissances de l'Europe. Le Prince Edouard a des ressources que ces derniers n'eurent jamais : sa naissance le met à portée d'un accommodement avec ses ennemis , aussitôt qu'il se fera redoutable à eux. Il en obtiendra tout par cette voie : mais il n'en aura jamais rien par aucune autre.

Tant que la marine des deux Couronnes ne sera pas supérieure à celle des Anglois & des Hollandois ensemble , que Minorque & Gibraltar ne seront point à leurs véritables maîtres , que Dunkerque ne sera point relevé de l'état où l'a mis le traité d'Utrecht ; les descentes en Angleterre & en Irlande seront toujours infructueuses. Leur succès dépend de la surprise , qui doit être complète ; & il est si difficile que les préparatifs n'en trahissent point le secret , tandis que l'ennemi est si bien posté pour être informé de tout , qu'il y a de la temerité à l'espérer. C'est un de ces prodiges qui deviennent impossibles , par cela même qu'ils sont arrivés une fois. Le moyen d'ailleurs que , dans un si long trajet , aucun accident ne vienne déconcerter les mesures ? On ne con-

çoit

## DU CARDINAL ALBERONI. 151

çoit pas le negociateur du traité de Vienne en 1725. Unir les forces de l'Allemagne & de Russie à celles d'Espagne, pour donner un Roi à l'Angleterre malgré elle, malgré la France, la Hollande, la Suede & le Dannemarc, paroît un projet tout à fait digne d'un \* Politique de Barbarie.

---

## CHAPITRE VIII.

### *Du Ministère du Cardinal de Fleuri.*

SI, lors de la crise que le Testament de l'Empereur Charles VI, connu sous le nom de *Pragmatique Sanction*, a du faire essuier à l'Europe, la France avoit eu un Cardinal de Richelieu pour Ministre; où la maison d'Autriche ne subsisteroit plus que dans l'Histoire, où, mise au niveau des autres maisons Souveraines, elle seroit hors d'état de plus entrer en rivalité avec celle de Bourbon. La Pragmatique elle-même devenoit, entre les mains d'un pareil Ministre, l'instrument victorieux de ce grand ouvrage : & Charles VI.

G 4

auroit

\* Le Duc de Ripperda qui negocia ce traité, étant tombé dans la disgrâce de Philippe V., se retira à Maroc, où il se flatoit de trouver le rang qu'il avoit eu en Espagne.

## 152 TESTAMENT POLITIQUE

auroit trouvé l'anéantissement de sa maison, dans l'acte qu'il croioit en devoir assurer la puissance.

Sans empressement pour la fin d'une guerre, que la longue tranquillité dont le Royaume avoit jouï lui rendoit aussi utile, qu'elle lui étoit glorieuse, un Cardinal de Richelieu auroit été sourd aux instances de l'Empereur pour la garantie de sa Pragmatique. Certain que l'injustice de cet arrangement, fendoit les Princes qui l'avoient agréé par une complaisance forcée, à reclamer un jour les droits qu'il leur enlevoit, il auroit maintenu précieusement le Roi son Maître, dans l'indécision & l'impartialité, qui lui reservoit tout le fruit de cette grande querelle, en lui en assurant l'arbitrage.

Ferme à n'admettre dans le traité de paix de 1736. aucun article étranger à la guerre qu'il devoit terminer, il eut fait son unique objet des prétentions des Princes Espagnols, & de l'injure du Roi Stanislas; & auroit tellement menagé l'équivalent promis à ce dernier, qu'en même tems que le Royaume y eut gagné de s'accroître d'un pays plus important que la Lorraine, la maison de Bourbon y auroit trouvé l'entière extirpation de la puissance

Au-

Autrichienne en Italie. Dès lors n'ayant plus de distraction à craindre de ce côté, il se seroit préparé à peser de toutes ses forces dans la balance qu'il alloit tenir ; & maître d'arrêter ou d'entretenir, de souffler ou d'éteindre le feu qui ne pouvoit manquer de s'allumer dans l'Empire, il auroit dirigé l'incendie, de maniere à y faire perir tout ce qu'il n'eut pas été avantageux à la France d'en sauver. Telle auroit été à peu près la conduite d'un Richelieu.

Il falloit que le Cardinal de Fleuri mourut, pour désabuser la France de l'insoutenable parallele, qu'elle n'avoit pas honte de faire, entre le Ministre de Louis XV. & celui de Louis XIII. Sans aucune des qualités que l'Europe admira justement dans celui-ci, celui-là, s'étoit fait, parmi les François, une réputation pour le moins égale. C'étoit l'ouvrage d'un manège adroit, qui, laissant toujours apprehender à ceux qui le vouloient approfondir, de ne pouvoir percer au de-là de l'écorce, les faisoient lui supposer en tout des motifs secrets, & des raffinemens capables de changer au fautes leur nature ; & presumer d'autant plus d'art & d'habileté dans sa conduite, qu'elle sembloit moins en receler.

A peine sa mort eut depouillé sa politique des petites finesses dont il la masquoit ; à peine lui eut elle ôté cet air de mystère à travers lequel elle gaignoit tant d'être vüe , que sa fausseté frappa les plus opiniâtres admirateurs. Ils ne virent plus dans ce Ministère si vanté, qu'un enchaînement de fautes énormes , & toutes conséquentes l'une à l'autre. L'acquisition de la Lorraine , qu'ils étoient accoutumés de regarder comme un chef-d'œuvre , ne leur parut plus que le moindre fruit qu'on étoit en droit d'attendre des grands succès de la guerre. Le furtif traité de Vienne fut qualifié selon son mérite ; & les fautes , qui déjà en avoient coulé , n'en faisant pas envisager de moindres , tant que son influence dureroit , on méprisa le Ministre autant que déjà il étoit haï ; & son Ministère devint aussi odieux qu'il avoit été funeste.

Le Cardinal de Fleuri étoit un Ministre incomparable pour un Etat mediocre. Esprit doux & modéré , il auroit fixé son Prince à ses véritables maximes ; & rompant les voies à l'ambition , qui l'auroit mis en peril , il lui eut fait aimer la paix , où l'intérêt constant des petits Etats est de se maintenir. Esprit d'ordre & de détail , capable de la plus grande application , &

des



des discussions les plus pénibles, il eut réglé l'intérieur de l'Etat ; & , par une exacte œconomie , fortifié une puissance qu'il ne devoit pas tenter d'accroître. Mais ces qualités , qui l'auroient rendu illustre s'il eut été mis en sa place , le rendoient absolument inapte au poste éclatant qu'il a occupé. Elles y changeoient de nom & de nature.

La douceur & la moderation d'esprit sont des vertus de Citoyen , vices d'un grand Ministre. Dans un homme à la tête des affaires d'une puissante Monarchie , la hardiesse & l'étendue de genie sont les premières qualités. Un esprit doux & modéré , est la même chose que timide & borné : il embrasse peu , & il craint toujours d'avoir embrassé trop. Sa vue ne porte loin que sur les difficultés d'un projet ; & ses desiances resserrent ses prétentions , ainsi que ses esperances. Un esprit d'ordre & de détail est celui d'un subalterne. Il suit bien le plan qu'il a sous les yeux : mais , tout à fait incapable de le corriger ou de l'étendre , bien moins encore de le rompre ou de s'en faire un autre selon les événemens , il est aussi embarrassé d'un excès de bonne fortune qu'il n'a pas esperé , que d'une suite de disgrâces qu'il n'a pas attendue. G 6 Le

## 156. TESTAMENT POLITIQUE.

Le besoin que la France avoit de la paix, lorsque le Cardinal de Fleuri fut appelé au Ministère, demandoit un Ministre incapable de conduire une guerre ; & de ce côté il étoit l'homme qu'il lui falloit ; car il est bien difficile de se refuser à ses talens , quand on est en passe de les faire valoir. Mais l'état où les Ducs d'Orleans & de Bourbon avoient laissé le Royaume, vouloit un Ministre dont le caractère pacifique , ne fut fondé que sur la supériorité de son génie pour la paix ; & ce n'étoit point du tout là le Cardinal de Fleuri. Le Ministre dont la France avoit besoin, devoit être une de ces têtes formées pour gouverner les Etats, où la prudence est un don de la nature, que l'usage & l'expérience des affaires ne fait que développer ; un de ces esprits createurs, qu'une pénétration sans bornes rend maîtres du sujet qu'ils ont à manier, & fait aller au-delà des modèles laissés par leurs prédécesseurs ; tracer des règles pour ceux qui viendront après eux. Le Cardinal au contraire étoit une âme de trempe commune, affermie à la méthode & à la régularité, n'ayant rien que par acquisition, & prévenue que tout vient par cette voie ; comptant une grande routine & l'attention aux plus petites

tites choses, pour la souveraine perfection; & ne mettant que dans le titre, la différence qui est entre un grand Ministre, & un ancien Commis des bureaux du Ministère.

Après le renversement du système de Laws, qui, prudemment conduit, auroit rendu à la France son embonpoint, l'argent redevint l'unique instrument du commerce; & toute la manœuvre du Duc Regent, ne fut plus qu'un pur escamotage; qui deplaçoit le mal qu'il avoit tenté de chasser. C'étoit la cure d'un Empirique, qui jette la maigreur du visage sur les membres, & répand dans tout le corps les humeurs dont la tête étoit embarrassée. L'argent du peuple vint au Roi; le vuide des coffres de l'Épargne passa dans les bourses des particuliers: l'Etat resta toujours languissant, & le Duc de Bourbon le remit à peine de l'ébranlement qu'il venoit de souffrir.

Il en est du corps politique, ainsi que du naturel, où une perte de substance ne sauroit se réparer par le régime. Il étoit sorti de France des sommes immenses, que la guerre avoit portées en Espagne, en Italie, en Allemagne & en Flandres. L'anéantissement où sa marine étoit tombé, avoit réduit à fort peu de chose, la

part

## 158. TESTAMENT POLITIQUE

part des François aux richesses qui étoient passées d'Amerique en Europe. Son commerce s'étoit affoibli, & les impôts avoient toujours augmenté. L'épuisement étoit réel; & on ne l'en pouvoit relever, qu'en ouvrant de nouvelles sources, qui donnassent au Royaume autant qu'il avoit perdu; ou en élargissant les canaux, par où tant d'or & d'argent égaré pouvoit revenir. C'étoit ce qu'on attendoit du Cardinal de Fleuri.

Mais ce Ministre ne voioit pas les choses du même oeil. Il traita les finances comme si elles n'avoient été que derangées. Il attribua leur déperissement à des dissipations: il crut que les deniers publics étoient éparpillés dans le Royaume, qu'il ne s'agissoit que de les ramasser; & ne portant pas ses vuës plus loin que l'administration, il ne chercha que dans son économie les moyens d'enrichir le Roi. Il corrigea quelques abus, pourvût à plusieurs inconveniëns, &, par une attention extraordinaire à de très petites choses, procura de gros gains aux coffres de l'Epargne. Mais, en descendant aux moindres détails, il perdit de vüe les grands objets. On ne vit se former aucun de ces établissemens qui font la richesse

chesse des peuples , & les plus belles époques d'un regne glorieux.

La Noblesse , qu'on devoit laisser pendant la paix se remettre des dépenses de la guerre , qui manquent rarement d'entamer son patrimoine , essuia de rigoureuses reformes , qui , en la reduisant au revenu de ses terres , lui causerent autant d'incommodité que de dégoût. La marine , cette branche principale des forces , cette source naturelle de l'opulence d'un Etat qui touche à deux mers , fut imprudemment sacrifiée à l'esprit d'économie ; & l'esprit de moderation se plut à croire , que l'amitié des Puissances Maritimes , seroit la recompense d'un sacrifice , qui devoit enhardir leurs mépris. Le commerce demeura toujours gêné & resserré par les privilèges exclusifs de la Compagnie des Indes : ni l'exemple de la Hollande & de l'Angleterre , ni les remontrances des plus habiles négocians du Royaume , n'ouvrirent pas les yeux sur le préjudice que portoient à l'Etat , des encouragemens , qui pouvoient , étant bien entendus , lui être de la plus grande utilité. Les hommes qu'un Colbert auroit été chercher dans le fond des provinces ; ceux qui avoient le génie du commerce , négligés , rebutés , vexés  
même

même par le Ministre, furent obligés d'aller chez les étrangers, jusqu'en Ruffie & en Turquie, faire servir leurs talens à leur fortune. Enfin les impôts, qui devoient être en proportion avec la quantité d'or & d'argent qui étoit dans le Royaume, furent réglés sur celle qui passoit annuellement des trois autres parties du monde en Europe; & ils vinrent aux cofres de l'épargne par la voye ordinaire; par cette voye si decriée, qui en absorbe la meilleure partie.

De là ces plaintes & ces gémiffemens des peuples, pendant tout le ministere du Cardinal de Fleuri. Semblable à un malade abandonné à la nature, le Royaume dû se relever de lui-même de son épuisement & se tirer de sa langueur. Il lui fallut remplacer peu à peu, de ses gains ordinaires, vingt ans de pertes infiniment plus grandes qu'eux. Le Duc Regent délivra le Roi des dettes de Louis XIV; peut-être qu'encore à présent, les Ministres travaillent à en remettre le Royaume.

Si le Cardinal de Fleuri fut trop au large, & trouva à s'égarer dans le cercle étroit où la paix lui permettoit de se tenir renfermé; ce fut bien autre chose lorsque la guerre le força d'entrer dans une plus  
vaste

vaste carrière. Il n'y eut que des yeux fasciés qui le méconnoissent pour tel qu'il a été jugé après sa mort. Sa politique, par rapport à cette partie du gouvernement, ne pouvoit être le fruit de son expérience. Elle n'étoit point celui de son génie. Il se la forma par ses lectures. La différence des temps & des circonstances, fait une infinité d'exceptions aux règles les plus générales, que les politiques de livres ont établies. Il ne les en adopta pas moins toutes : & c'est à quoi on doit rapporter cette incertitude & cet embarras, qu'on honoroit du nom de prévoyance, quand il eut à faire l'application de quelqu'un de ses principes. Ce lui fut une confusion de nuances à démêler, dans laquelle il se perdit. Semblable à un homme qui voudroit accommoder un habillement du siècle passé, à chacune des modes qui paroissent successivement en celui-ci, il gata de plus en plus des maximes assez bonnes par elles-mêmes, & fit de sa conduite un tout, qui n'eut rien de suivi, que son contraste perpétuel avec les intérêts actuels du Roi son maître. On trouve dans son caractère & dans ce mauvais fond de politique, la source de toutes ses fautes. Qu'on le suive depuis 1735 jusqu'à sa mort.

Sur

Sur ce vieil Axiome de politique écrite :  
*Quand deux Princes issus d'une même tige ,  
 sont à peu près égaux en puissance & voi-  
 sins , la jalousie & l'inimitié deviennent plus  
 fortes entr'eux , qu'entre des étrangers ; il  
 se prévint de la nécessité d'abaisser la puis-  
 sance de l'Espagne , ou du moins de l'em-  
 pêcher de s'accroître. Il mesura les inté-  
 rêts de la France , par rapport à elle , sur  
 ceux de LOUIS XI. avec la branche de  
 Bourgogne ; & sans considérer que , dans  
 un siècle d'ici , les établissemens des Prin-  
 ces Espagnols en Italie , ne tiendront pas  
 plus à une branche de la maison de Bour-  
 bon qu'à l'autre , il se fit une maxime de  
 les réduire au plus petit pié qu'il se pour-  
 roit.*

Les hauteurs & les caprices du Comte  
 de Sinzendorf , ayant fait prendre aux  
 deux Puissances Maritimes, l'étrange parti  
 de laisser l'Empereur soutenir seul une  
 guerre qui le devoit accabler : après les  
 deux victoires en Italie , & la prise de  
 Philipsbourg , la maison de Bourbon avoit  
 en main l'occasion de reparer le tort que  
 le Traité d'Utrecht lui fit , & de se rele-  
 ver avec gloire , des cessions que les mal-  
 heurs d'une longue guerre lui avoient ex-  
 torquées. L'Empire ouvert de toutes parts,  
 ne



ne demandoit qu'à recouvrer sa frontiere aux dépens de l'Empereur, qui la lui avoit fait perdre. Les puissances d'Italie ne souhaitoient rien avec plus d'ardeur, que de partager entr'elles les Etats d'un hôte d'ailleurs incommode, & dont les intérêts nombreux, commettoient souvent leur tranquillité. Se remettre dans leur ancienne indépendance, établir entr'elles un équilibre; c'étoit tout ce qu'elles vouloient. L'Empereur avoit déjà perdu tout ce qu'on lui pouvoit enlever de ce côté; &, sans une prompte paix, cette perte pouvoit n'être bientôt que la moindre des siennes. Il étoit trop tard pour les Anglois de venir à son secours: les Hollandois n'en étoient seulement pas tentés. Qui le tira de ce mauvais pas?

Le Cardinal de Fleuri, en commençant la guerre, s'étoit proposé l'acquisition de la Lorraine, & il ne s'étoit proposé que cela. C'étoit son plan; il le suivit. Il n'avoit pas compté sur des succès aussi rapides, sur des victoires aussi décisives en Italie: elles furent pour lui comme non avenues. Son esprit d'ordre ne lui permettoit pas de saisir rien hors de son plan; & son esprit de modération l'empêchoit d'en faire un autre plus vaste. Les conquêtes l'embarra-

barrassoient ; il les abandonna : cela étoit dans son caractère. Si le Roi son maître avoit soutenu les Princes Espagnols dans toutes leurs justes prétentions, ils devenoient puissans ; & un des grands principes de sa politique, étoit de le mettre en défiance de leur accroissement.

Ainsi l'Empereur fut laissé le maître de son Traité, pourvu que la réunion de la Lorraine à la couronne de France en fut le principal article. Il eut la paix, en faisant agréer au pere de ses héritiers, qu'on lui donnât trente deux millions, pour paier ses dettes ; & en obtenant de lui, qu'il reçut en échange d'un petit pais, foible, très mal situé, où il n'étoit Souverain que de nom, & qui n'ôtoit ni n'ajoutoit rien à la puissance Imperiale, à quelque maître qu'il appartint ; un état riche, florissant, de Souveraineté entiere, que sa situation rend extrêmement considerable, & qui étoit autant de derobé aux ennemis de sa maison.

Le Cardinal joua indignement les alliés du Roi son maître ; lui aliena, sans retour, l'affection d'un voisin, dont l'inimitié étoit la chose du monde qu'il devoit prevenir avec plus de soin : il lui fit prendre des engagements opposés à ses propres inté-

Intérêts, contraires à ceux de ses alliés ; injurieux à sa gloire : il lui fit manquer de mettre dans sa maison, des états qui passèrent à ses ennemis ; d'en unir \* d'autres à son Royaume, qui demeurèrent à un dangereux voisin. Enfin il lui enleva l'occasion unique, d'anéantir une puissance toujours rivale de la sienne, & d'assurer à l'Europe une paix éternelle, en s'en établissant l'arbitre. . . . Tout cela, pour se faire le mérite de lui avoir acquis un petit pais, dont, à la propriété près, il étoit aussi maître que d'aucune province de son Royaume ; & dont une politique plus saine, lui rendoit l'acquisition infaillible à quelques années de là.

La mort de Charles VI. ayant ouvert la scene à laquelle l'Europe avoit eu plus de vingt ans à se préparer, le Cardinal y parut aussi déconcerté, que s'il n'avoit pas pu la prévoir. C'étoit une suite toute naturelle de l'absurde traité de 1736. ; dont les contradictions le mettoient absolument hors de mesure. Il lui falloit opter entre tenir la garantie de la Pragmatique, ou se déclarer contre elle, après l'avoir jurée. L'un étoit honteux, l'autre étoit impossible : ou il commettrait la gloire du Roi, ou il choqueroit inutilement ses plus précieux

\* Voyez Chap. XL.

tieux intérêts ; & lequel des deux partis qu'il prit , il y perdoit sûrement sa propre réputation.

Dans cette embarrassante conjoncture , qui , à moins d'une prompte résolution , lui devenoit encore plus facheuse , il ne se démentit point de son caractère. Retenu par sa timidité , de se mettre hors d'état de pouvoir reculer , il fit sa ressource du tems , le refuge ordinaire des petits esprits. Esperant du hazard ce qu'il n'osoit attendre de sa prudence , il se flata qu'il lui naîtroit quelque incident , dont on feroit honneur à sa politique ; & masquant son ignorante irresolution , d'un amour de la paix tout à fait hors de saison , il offrit le Roi son maître pour pacificateur d'une querelle , qu'en aidant aux combattans à s'épuiser , il auroit ensuite décidée en maître.

La fortune ne seconda point cette pitoyable manœuvre. Au contraire , chaque nouvel incident accrût son embarras & son incertitude. L'Espagne lui demanda le passage par le Roussillon & la Provence , pour les troupes qu'elle envoioit en Italie. Grande consultation ! S'il l'accordoit , il sortoit du personnage qu'il avoit pris : s'il le refusoit , il se rendoit le personnage opposé

Le plus difficile à prendre, plus dangereux à soutenir. Dans le premier cas les Princes Espagnols renverfoient infailliblement la Pragmatique, & il devenoit leur complice. Dans le second la Reine de Hongrie étoit preservée d'une diversion, qui affueroit son inferiorité en Allemagne, où au contraire elle seroit supérieure, si ses forces étoient unies; & ce n'étoit qu'en Allemagne qu'il auroit à la combattre, lorsqu'il se déclareroit contr'elle.

Enfin il se détermina, selon ses principes & son caractère. Les troupes Espagnoles durent retourner, attendre qu'il se fut décidé à leur laisser prendre la route de terre, ou qu'on eut fait, dans les ports de Catalogne, les apprêts de leur transport. Les Anglois eurent le tems de venir couper la voie de la mer. Le Roi de Sardaigne eut le loisir de fermer les passages des Alpes. L'Italie fut preservée de l'orage; la Reine de Hongrie de la diversion: & , après avoir ruiné les affaires du Roi son maître & celles de ses alliés, par son esprit doux & modéré, lorsque cet habile Ministre voulut entrer en action, il se trouva en tête un ennemi qui l'obligeoit à des efforts, que son esprit d'ordre & d'économie ne lui permettoit pas de hasarder.

C'est

## 168 TESTAMENT POLITIQUE

C'est le même homme, encore mieux développé, dans la guerre de l'Espagne contre l'Angleterre. Sa conduite impénétrable à quiconque y cherche des vues profondes, & veut y trouver de la prudence, n'offre à des yeux déprevenus, que l'expression toute simple de ses foiblesses & de son incapacité. Jamais il ne se présentera d'occasion aussi favorable de reprimer l'Anglois, & d'humilier son orgueil. Les Hollandois, prévenus que la guerre seroit toujours de défensive de la part de l'Espagne, n'auroient pris aucun ombrage des puissans secours que la France lui eut donnés. L'anéantissement de la marine des deux couronnes les auroit tranquilisés sur leurs communs efforts : elles seroient arrivées à la supériorité, sur les *maîtres de la mer*, avant qu'on se fut aperçu qu'elles pussent parvenir à l'égalité. Mais il falloit avouer que c'étoit une faute d'avoir laissé tomber la marine ; & le Cardinal croioit que la reputation de grand Ministre qu'il s'étoit faite, importoit plus à l'Etat, que les fruits d'un aveu, dont elle auroit souffert. Partagé entre la nécessité de secourir l'Espagne, & le desir d'éviter la dépense dont seroit le secours, il n'ose se déterminer pour l'un ou l'autre  
parti,

parti , & s'imagine faire merveilles , de se tenir également à portée de tous deux. Il fait que deux Escadres ont fait voile des ports d'Angleterre , pour aller attaquer les établissemens Espagnols des deux mers ; & en même temps qu'il begarè à la Cour de Londres, que le Roi son maître ne souffrit pas que les Anglois fassent des conquêtes dans le nouveau monde, il s'épuise à prouver qu'il se tient dans la plus exacte neutralité. La prise de *Porto-bello* l'irrite : il renouvelle ses monitions ; & l'Escadre Angloise n'en cingle pas moins vers Carthagene. Si cette clé des Indes Espagnoles avoit passé dans les mains des Anglois, il n'y a point à douter , qu'après avoir donné à deviner qu'il l'avoit prévu, il n'eut dissuadé le Roi de prendre part à une guerre dont il ne retireroit point les frais. C'est l'avis qu'il donna lors de la premiere catastrophe de sa guerre auxiliaire d'Allemagne.

Il a vécu trop long - temps pour les alliés de la France , & il est mort à propos pour elle. Peu touché de sa gloire , insensible à leurs périls , il ignora souvent leurs communs intérêts , & les sacrifia toujours à ses goûts , ou à sa prévention. Il mérita d'être haï du Roi son maître , dont ses fautes ont rendu le regne

170 TESTAMENT POLITIQUE  
plus difficile ; & il doit de n'en être que  
méprisé, à l'honneur qu'il lui a laissé de les  
reparer.

---

## CHAPITRE IX.

*De la Pragmatique-Sanction de l'Empereur  
CHARLES VI. Si elle a été ce qu'il  
pouvoit faire de plus avantageux à son  
héritière.*

**L**A destinée si différente du Testament  
de l'Empereur Charles VI, & de ce-  
lui du Roi d'Espagne Charles II, est le  
monument le plus capable de constater à  
la postérité, le prodigieux ascendant de la  
maison d'Autriche en Europe. Inutilement  
on cherche dans la nécessité de l'équili-  
bre, les raisons d'une disparité si oppo-  
sée à celle que naturellement on devoit  
attendre. Après avoir pesé attentivement  
ce qu'ajoutoit à la puissance de l'une &  
l'autre maison rivales, l'élevation d'un de  
ses Princes au trône d'Espagne : après  
avoir examiné de quoi il importoit à la ba-  
lance, que la maison de Lorraine, plu-  
tôt que celle de Bavière, tint l'Empire ;  
que la fille de l'Empereur Joseph, plutôt  
que



que celle de l'Empereur Charles, recueillit la succession de leur commune maison : semblable à un Physicien de bonne foi, que ses nombreuses experiences ne font que convaincre de plus en plus de la nécessité de reconnoître des qualités occultes, le politique le plus subtil & le plus profond, est réduit à avouer, que quelque chose de plus fort que la prudence humaine, qu'une fatalité, dont les ressorts lui sont inconnus, a décidé ce double différent, & fait aux deux dispositions un sort aussi contraire à celui qu'elles sembloient mériter.

Les loix & la justice étoient pour le Testament de Charles II; le Testament de Charles VI. étoit opposé aux loix & à l'équité, & lézoit une multitude de co-héritiers, & de prétendans fondés sur les meilleurs titres. Cependant le premier souleva contre lui la plus grande partie de l'Europe; & après une guerre affreuse, il n'eut de valeur que ce que voulurent bien lui en laisser les puissances qui lui avoient été contraires : tandis que le dernier a été accepté, juré, garanti par les Puissances, que les loix, la justice & leur propre intérêt, sollicitoient à se déclarer contre lui.

Charles II. avoit de ses peres, sur les

Royaumes & Etats de la Monarchie Espagnole, le droit de succession ou de conquête; deux titres de propriété les plus authentiques, & les plus respectés parmi les Souverains. Charles VI. n'étoit que l'usufruitier de ses Etats d'Allemagne, & n'avoit point d'autre titre sur les autres, que celui d'une possession de pure tolérance. La loi qui plaça Charles II. & ses ancêtres sur le trône d'Espagne, y mettoit après lui le fils de France qu'il y appelloit par son Testament: la loi qui donna à Charles VI. & à ses prédécesseurs, la meilleure partie de leurs Etats, étoit précise pour l'exclusion de sa fille, à qui son Testament les faisoit passer. Il ne l'y pouvoit appeler qu'en faisant une nouvelle loi, qui anéantit l'ancienne, & lui enlevât par conséquent à lui-même, l'unique titre auquel il les possédoit. Enfin Charles II. dispoit d'un bien, qui lui appartenoit uniquement, en faveur de son héritier légitime; & Charles VI. se donnoit, pour des biens qui ne lui appartenoient pas, un héritier abso-inhabile à les posséder. Cependant la disposition de Charles II. fut rejetée avec la dernière hauteur; & Charles VI. a vu la sienne reçue pour baze du système de l'Europe qu'elle devoit bouleverser.

Les atteintes que le Testament de Charles VI. a essuiées des articles d'Aix la Chapelle & de Breslau, ne lui ont rien ôté de son merveilleux. Cet Empereur lui avoit fait son fort dans les nombreux traités qu'il se ménagea depuis 1713. jusqu'en 1738. ; & les puissances auxquelles, après son décès, sa Pragmatique a été un sujet de guerre, ont eu besoin d'apologies. Mais plus on y admire la confiance de ce Prince en sa fortune, & le succès qui l'en a avoué ; plus on est surpris, qu'ayant si bien connu son ascendant, il ne s'en soit pas plus utilement servi. On diroit qu'il chercha moins à en profiter qu'à le signaler : qu'il aima mieux s'en prévaloir, pour l'honneur de son despotisme, que pour celui de sa politique ; & qu'en se donnant la Princesse sa fille pour Legataire universel, il ne se proposa que la gloire frivole, d'avoir surmonté de grands obstacles pendant sa vie, sans s'embarrasser si son despotisme, finissant avec elle, les effets en subsisteroient ou non après sa mort.

Et en effet, si l'Empereur Charles VI. avoit été touché de la gloire, de laisser après soi une grande & solide puissance à la maison qu'il entoit sur la sienne ; loin de s'opiniâtrer, ainsi qu'il a fait, à lui

assurer tous & chacun de ses Etats, on l'auroit vu se faire un mérite auprès des cohéritiers & prétendants, de sa condescendance à leurs prétentions; & les amener, par des manières douces & flatteuses, à souhaiter des échanges, qui, débarrassant sa couronne des fleurons inutiles & incommodes, dont le traité d'Utrecht la chargea, plutôt qu'il ne l'enrichit, étoient en même tems l'affermissement & l'augmentation de l'héritage qu'il vouloit faire recueillir à sa fille. Une complaisance à laquelle il devoit peu lui coûter de se plier, auroit adouci l'injustice du testament, à ceux qui en étoient le plus lezés. Il auroit rendu sa disposition plus respectable, en paroissant respecter lui-même celles de ses prédécesseurs, qui étoient de même nature qu'elle; &, se donnant, pour ainsi dire, pour complices de l'infraction des anciennes loix, ceux qui étoient en droit de les réclamer, ou de lui en demander compte; il auroit acquis, à celle qu'il leur substituoit, autant de défenseurs qu'autrement elle devoit faire de mécontents, & avoir d'adversaires.

Depuis que la branche ainée d'Autriche est éteinte, le centre de la puissance de cette maison est en Allemagne, où la Bohême

Bohème, les Autriches, & autres pais nommés abusivement héréditaires, font, avec le Frioul & la Hongrie qui leur sont adjacens, un ensemble de provinces plus considérable que tout ce qu'elle possède éparpillé dans le reste de l'Europe. C'étoit sur ce principal morceau de sa succession, que Charles VI. devoit fixer toutes ses vues, en faveur de son héritière. Pour devenir une des plus belles Monarchies du monde, il n'avoit besoin que d'être arrondi par une main habile, & ouvert au commerce, dont le défaut y tient les peuples dans la pauvreté, & par contre-coup les Souverains dans la foiblesse & l'impuissance. Le sacrifice des Etats d'Italie, qui ne peuvent lui donner ce qui lui manque, devoit être compté pour rien, dès qu'il lui valoit un échange qui le lui auroit procuré : & quand les Pays-bas n'auroient eu d'autre défaut que celui d'en être entièrement isolés ; puisqu'un Souverain n'est réellement puissant que des Etats où la communication est mutuelle des parties au centre, c'en étoit assez pour ne pas balancer d'en faire le prix de quelque piece plus relative aux pays héréditaires. Les Electeurs de Baviere, renfermés dans un petit Etat, si malheureuse-

ment situé pour la guerre, qu'il en est toujours, ou le theatre ou le prix, souffrent de demeurer enclavés, sans aucun jour à leur agrandissement. Leur grand cœur s'oppose à la resignation que des épreuves toujours malheureuses leur dicent; & leur ambition ne fait que s'irriter par les disgraces. Maximilien Emmanuel en étoit si possédé, qu'il eut sacrifié tout au plaisir d'être à portée de conquérir. Il proposa au Duc de Savoye Victor Amédée, l'échange de leurs Etats respectifs, sans reserve, ni retour; & s'en prit à son étoile d'en être refusé. Peut-être que la differente constitution des uns & des autres, n'y auroit pas été la seule difficulté. Quoiqu'il en soit, téméraire ou non, l'offre partit de l'abondance du cœur; & c'en est assez pour présumer avec fondement, que son petit-fils, qui n'étoit pas moins ambitieux que lui, auroit entendu volontiers à un autre, qui lui auroit été plus profitable & plus glorieux.

Ce Prince étoit le seul, à bien dire, que l'Empereur dût prendre soin de dédomager de l'injustice de son Testament. Cohéritier appuié des meilleurs titres, & le moins disposé à renoncer à ses droits, il étoit un chef, à la suite duquel les autres

tres prétendans se produiroient tôt ou tard. Mécontent, il étoit un ennemi d'autant plus dangereux, que déjà il étoit voisin jaloux. Satisfait, il aidoit à appaiser, ou à contenir, ou à repouffer les autres, & devenoit un allié d'autant plus sûr & plus ardent, que son ambition n'auroit plus trouvé à gagner qu'en signalant son zele. Jaloux des Electeurs de Saxe, Brandebourg & Hanovre, & plus impatient qu'aucun du College, de la distinction que la Royauté leur procure dans les Cours, le titre de Roi étoit un appas auquel il ne pouvoit manquer d'être pris. Le brillant d'une couronne auroit prévalu sur ses prétentions à des biens plus solides; & l'Empereur se l'attachoit par des nœuds indissolubles, sans qu'il lui en coutât autre chose, qu'un de ces coups d'autorité, si familiers à sa maison.

En recompense du Duché & du Palatinat de Baviere, cedés absolument à l'héritiere d'Autriche, l'Electeur recevoit à titre de Royaume d'Austrasie, les Duchés de Luxembourg, Limbourg, Brabant & haute Gueldres, avec les Comtés de Hainaut, de Namur, d'Alost, & la partie de la Flandre sise en-deçà de l'Escaut, par rapport à ces pays. A titre d'Electorat,

## 178 TESTAMENT POLITIQUE

il avoit le Duché de Juliers , le Comté de Meurs & la portion de l'Archevêché de Cologne & du Duché de Cleves , d'en-deçà du Rhin. On auroit appellé cet Electorat , ou de Bourgogne , puisqu'il y a un Cercle de ce nom , ou Palatinat du bas Rhin.

Munster , Paderborn & Osnabrug , auroient formé , avec le Duché de Westphalie & les autres dépendances de l'Archevêché de Cologne de-là le Rhin , un nouvel Electorat Ecclesiastique , plus puissant que l'ancien , & qui auroit conservé son nom : le Chapitre de Cologne s'incorporoit aux trois autres ; & , après une reduction , les quatre n'en faisoient qu'un.

Le Roi de Prusse recevoit le Duché de Bergues , pour équivalent de ce qu'il cedit en-deçà du Rhin : & pour prix de sa renonciation à ses droits sur la Silesie , on lui assuroit la succession d'Oostfrise , encore alors en litige , avec tout le Mecklembourg , en procurant au Prince de ce nom les Duchés de Courlande & de Semigalie , beaucoup plus considerables que ce qu'il eut cédé , & auxquels il étoit aisé de le faire appeller par les Etats de Courlande , à l'aide de la protection de la Russie.

Le Duché des deux Ponts avec Philippsbourg ,



bourg, étoit un dedommagement actuel à l'Electeur Palatin de sa part des biens de Cleves; & outre des lettres d'expectative, pour la succession eventuelle aux fiefs qui vacqueroient pendant un tems déterminé dans son Cercle, on lui donnoit les droits de l'Empire sur les conquêtes qu'on pourroit jamais arracher de ce côté aux François. Le Duc de Deux-Ponts étoit récompensé des Principautés de Montbeliard & de Neufchâtel. Le Roi de Prusse n'a pas de si grands intérêts à la conservation de cette dernière, que, pour le bien de la paix, il n'eut entendu à la vendre avantageusement.

Un dixieme Electorat étoit créé en faveur du Landgrave de Hesse-Cassel, aspirant depuis long-temps à cette dignité, & assez puissant pour la soutenir; & on se servoit de la nécessité du nombre impair dans le College, pour faire le même honneur au Duc de Wirtemberg, autant à ménager dans le haut Empire, que le Landgrave dans le bas. On donnoit à ce dernier, pour équivalent du Montbelliard, la Seigneurie de Wiefzintaig, contigue à son Duché. On lui affuroit la direction du Cercle de Souabe, dont il devoit craindre que sa conversion à l'Eglise Catho-

que n'obtint le retour à la maison de Bades; &, en le faisant reconnoître pour Duc de Souabe, on lui procuroit la Souveraineté sur les villes Impériales, situées dans ce Cercle en grand nombre.

Quoique le Duc de Wirtemberg, & le Landgrave de Hesse, une fois satisfaits, on eut peu à redouter le mécontentement des Princes connus sous le nom d'*anciennes Maisons de Princes de l'Empire*, on ne devoit pas négliger de se les concilier. Ils étoient intéressés à ce déplacement, par une promesse solennelle, redigée en loi, de fixer irrevocablement le nombre des Electeurs à onze; & au cas que quelqu'une des maisons Electorales vint à s'éteindre, de donner son suffrage à porter à la Diète d'Élection, & ses autres honneurs dans l'Empire, au Député du banc des Princes; dont la voix, semblable à celle des Electeurs Ecclesiastiques, seroit purement active.

La succession de Saxe Lawembourg étoit confirmée à la maison d'Hanovre; & la continuité de celle de Pologne garantie, en tant que de raison, à la maison de Saxe. On procuroit à un des jeunes Princes de cette dernière, la Coadjutorie de quelqu'un des Electorats Ecclesiastiques.

tiques. Le sequestre du Comté de Mansfeld étoit levé : on lui faisoit une substitution de toute la succession d'Autriche, au défaut de posterité des deux Archiduchesses. On faisoit recevoir au Prince d'Orange la Seigneurie de Ravestein, en échange de ses biens de Luxembourg. Toute la partie de la Flandre en-deça de l'Escaut vers la mer, étoit aux Hollandois l'équivalent de ce qu'ils cedoient dans la haute Gueldre & le Duché de Limbourg ; & ils conservoient ce qu'ils ont du Brabant.

Ce plan, non moins brillant & plus solide, que celui de la Pragmatique, n'avoit ni de si grands ni de si nombreux obstacles. Il faisoit une affaire domestique de l'Empire, de la succession d'Autriche, dont l'autre faisoit l'affaire de toute l'Europe. Il conservoit à l'Empereur tous ses avantages, en ne lui donnant à mener que les Diètes, où il étoit tout-puissant ; au lieu que l'autre le tiroit de son fort, & le privoit de ses plus grandes ressources, en lui donnant à négocier dans les Cours, où la maison de Bourbon balançoit son crédit. Suivant l'un, ce Prince n'avoit à se concilier que ses anciens amis : selon l'autre, il lui falloit s'acque-

rir pour Protecteurs, ses ennemis les plus décidés. Celui-là ne demandoit du Corps Germanique, qu'un déplacement d'autant plus aisé à obtenir, d'autant plus facile à être maintenu, que plus ou moins avantageux à chacun des membres, il étoit profitable à tous. Celui-ci exigeoit des Princes de l'Empire une abnegation gratuite de leurs plus chers intérêts, & devoit trouver qui les y contint, dans les puissances les plus intéressées à les en relever. Dans ce dernier, l'Empereur outrageoit le Corps Germanique, en renversant ses loix fondamentales, en méprisant les oppositions de ses Princes, en comptant pour rien leur ressentiment. Il l'insultoit, en lui cherchant hors de l'Empire, des garans de la promesse qu'il en extorquoit; & il devoit faire tout cela impunément. Par la conduite que l'autre plan lui prescrivoit, il s'acqueroit le Corps Germanique pour son obligé, lors même qu'il en obtenoit tout ce qu'il en demandoit. On lui auroit sû d'autant plus de gré du ton de pere & d'ami, sur lequel il auroit parlé, qu'on étoit las de souhaiter en vain qu'il le voulut prendre. L'acceptation de son Testament étoit l'effet de son adresse à y amener les esprits. L'Empire qui l'auroit adopté, en devenoit lui-

lui-même le garant. La disposition de Ferdinand I, l'accord de Ferdinand II. auroient été solennellement annullés. La legataire de Charles VI. réunissoit tous les droits de ses Coheritiers & prétendants: elle y entroit avec leur agrément; & elle avoit pour s'y maintenir, le secours de ceux qui seuls auroient pu les lui disputer.

Les Empereurs Leopold & Joseph ont fait un Royaume d'une des plus chetives Provinces de l'Europe. Ils ont créé deux Electorats, pros crit trois Electeurs. Ils ont disposé en maîtres, de Souverainetés qui ne leur appartenoient pas; ils se sont appropriés les fiefs de l'Empire, qu'ils n'ont pas vendus. Ils ont attenté sur la liberté des Princes: ils ont présumé de leur autorité jusqu'à degrader des fils de Souverains, pour les fautes de leurs peres; ils ont enlevé aux peuples leurs privilèges & leurs droits, aux villes leurs franchises, & leurs immunités: ils ont engagé le Corps Germanique dans des guerres qui leur étoient personnelles; lui ont fait payer les Traités qui n'étoient avantageux qu'à leur maison. Charles VI. avoit autant de crédit qu'eux dans l'Empire; & l'exécution de ce plan ne le lui demandoit pas, à beaucoup près.

Tou-

Toujours à tems de ramener le premier Ministre de France à son humeur pacifique, en lui ménageant l'honneur de réunir la Lorraine à la Couronne du Roi son maître, l'Empereur Charles VI. n'avoit, hors de l'Empire, que le Pape, les Anglois & les Hollandois à se concilier. L'Angleterre étoit contente d'un arrangement, qui eut resserré son ennemie dans des bornes qu'elle ne pourroit plus franchir ; & sa jalousie lui exageroit l'avantage d'avoir une puissante diversion assurée, dont elle ne seroit plus obligée de faire les plus grands frais.

Sans cesse en allarme, que les Anglois n'ayent Ostende & Nieuport en nantissement, ou que la maison d'Autriche ne se lasse de ne retirer aucun avantage de leur possession, les Hollandois auroient acheté, au prix qu'on auroit voulu y mettre, d'être entièrement délivrés de cette double inquietude, & rendus maîtres du commerce du Pays-bas, dont ils sont bien plus jaloux que de ses domaines. Une paix perpétuelle, garantie par l'Empire, les auroit rassurés sur l'ambition de leur nouveau voisin. Un Traité de défensive, que leurs subsides lui auroient fait goûter, leur faisoit de ses Etats, une barrière beaucoup

coup plus forte & plus durable que la première. Les domaines du Pays-bas ne lui étant plus un superflu, ainsi qu'ils avoient été aux Princes Autrichiens, il seroit bien plus ardent à leur défense, bien plus ferme à n'en souffrir aucun demembrement. Plus fort alors de vingt-mille hommes, que des nombreuses garnisons qu'il leur faut entretenir dans cette multitude de places, qui ne leur appartiennent pas, & ne leur rapportent rien, les Hollandois étoient toujours disposés à faire cause commune avec leurs alliés; & la France trouvoit en eux un ennemi aussi redoutable, qu'auparavant elle leur étoit un formidablè voisin.

Depuis le Traité de Westphalie, la Cour de Rome a bien relâché de ses scrupules, sur l'alienation des biens Ecclesiastiques en Allemagne. Trop instruite qu'il ne faudroit qu'une legere étincelle pour allumer un nouvel incendie, qui consumerait ce qu'elle a sauvé du premier, elle sera toujours disposée à céder à propos à la nécessité. Mais la portion de l'Archevêché de Cologne, dont on lui eut demandé l'alienation, n'étoit pas si considérable, qu'elle n'en dût voir la compensation dans tous ces morceaux de pays heretiques,

ques, que le Roi d'Austrasie, bon Catholique, obtenoit; & où, pié à pié, sans heurter de front le Traité de Westphalie, il ne manqueroit pas de relever les Eglises sur les ruines des Temples. Au pis aller, la Comté de \*\*\*, dont l'Empereur Leopold gratifia Dom Livio Odescalchi †, pouvoit être mise dans la famille Corsini, en forme de dédommagement pour l'Eglise. Ce qui passa pour une compensation de trois Royaumes, enlevés à un Prince Catholique, pour être donnés à un Hérétique, seroit sans doute reçu pour équivalent d'une liziere de pays, cedée par un Archevêque, d'ailleurs assez grand terrien, à un Catholique de la meilleure roche.

Le nouvel Electorat Ecclesiastique étoit une affaire de diete, où l'Empereur étoit en possession de faire passer tout ce qu'il lui plaisoit d'y mettre en délibération. Les plaintes & les murmures de tant de Chanoines reformés, ou transplantés, n'auroient pas été entendus par-dessus le cri du bien public; & quand l'union des trois Evêchés, qui étoient alors sur une même tête, n'auroit pas convaincu les Princes, qu'ils perdoient peu à les unir par un acte  
solenn-

† Neveu du Pape INNOCENT XI.



solennel, la gloire de participer un jour à l'élection de l'Empereur, & la considération que leur obtenoit d'avance dans l'Empire, cette qualité presomptive d'Electeur, leur auroient paru préférable à l'honneur incertain, d'avoir quelqu'un de leurs proches au nombre des Prelats. Les Electeurs Protestans étoient intéressés à la creation d'un nouvel Electorat, en faveur de la maison de Hesse; ainsi que les Catholiques, en faveur de celle de Wirtemberg. Ceux de Saxe, de Brandebourg & de Hannovre, étoient au-dessus de toute jalousie. La possession d'une Couronne ne leur permettoit pas de considerer, si les bonnets multipliés n'en deviendroient pas moins respectables; ou le dernier avoit la satisfaction de ne plus faire la dernière maison Electorale. L'Electeur Palatin y gagnoit d'être à la tête d'un college plus nombreux; & les Electeurs Ecclesiastiques, contens que toujours la superiorité demeurât à l'Eglise dans les dietes, n'auroient eu des yeux, que pour voir ce qu'un Roi d'Austrasie ajoutoit, aux forces du parti Catholique en campagne.

La perte des biens de Cleves en-deça du Rhin, & du Comté de Meurs, étoit bien recompensée au Roi de Prusse, par le Duché

Duché de Bergues. La succession d'Ostfrise changeoit entierement ses vuës de ce côté. Si le voisinage des Hollandois lui est presieux, c'est sans doute parce qu'il semble lui promettre, qu'un jour il mèlera ses intérêts avec ceux de la République, & entrera dans ses affaires. Mais les relations de commerce, que lui devoit donner Emdem, étoient bien mieux appuiées du Duché de Bergues, qui faisoit corps avec ses Etats de Westphalie, que de quelques places dont le Rhin ôte la communication. Si jamais il a quelques pretentions sur le Stathouderat, & qu'il soit obligé de les faire valoir par les armes; les Provinces de Frize & de Groningue, le Comté de Zulphen sont des theatres de guerre, bien plus avantageux que la Gueldre & le Brabant, herissés de forts & d'Ecluses, couverts de places exactement fortifiées.

Le grand principe des Souverains, de faire plus de cas d'un petit accroissement de proche en proche, que d'une plus grande acquisition au loin, déterminoit l'Electeur Palatin à recevoir le Duché de Deux-ponts & ses dependances, pour sa part des biens de Cleves, dont il faisoit cession. Les droits qu'on lui donnoit aux

con-

conquêtes futures sur la France, n'étoient pas un appas vuide de réalité. Le déplacement changeoit entierement la nature des guerres que l'Empire avoit désormais à soutenir. Vivement attaqué par des armées independantes l'une de l'autre, la France n'avoit plus à compter sur la ressource dont lui ont toujours été la lenteur & la desunion de ses ennemis. Les Hollandois, qui ne lui étoient plus accessibles que par la plus forte tête de leur pays, suffisoient à leur propre defense. Le Roi d'Austrasie, qui devoit être au moins aussi prompt qu'eux, à entrer en campagne, étoit assez fort de ses propres troupes, pour la tenir en échec, & soutenir ses places jusqu'à la venue des secours d'au-delà du Rhin. En égalité alors avec le Général François, il pouvoit risquer une action d'éclat, capable de changer la nature de la guerre pour le reste de la campagne. On reverroit ces sieges qu'on ne trouve plus que dans les Histoires, où les Gouverneurs, remplis d'une juste confiance en des ramparts, qu'on n'a pas uniquement élevés pour la montre, se feroient crus deshonorés, de capituler avant que d'avoir soutenu deux assauts au corps de la place. Certain de rendre à son Souverain un

compte

compte rigoureux de sa defensive, l'assiégé opposeroit le travail & l'industrie à la force. Ainsi que jadis, la guerre seroit une science, dont la Tactique de plaine ne feroit qu'une petite partie; & une ville assiégée cesseroit d'être regardée comme une ville destinée infailliblement à changer de maître.

Sur le haut Rhin, la France auroit à soutenir toute la masse des forces Autrichiennes, augmentées encore de celles de Souabe, qui ne se feroient plus attendre au quartier d'assemblée. L'Electeur Palatin, à la tête des troupes de Hesse, de Treves & de Mayence, & des siennes propres, la pouroit amuser sur le Saar, jusqu'à ce que, renforcé de celles des trois Cercles, jointes à celles de Saxe & de Brandebourg, il la rechasseroit au-delà de la mozelle, & la reduiroit à la defense de ses anciennes frontieres.

Attaquée d'un autre côté par le Duc de Savoie, que l'esperance de démembler le Comté de Provence en sa faveur, tiendrait toujours prêt à une diversion, inquiétée sur ses côtes & dans ses colonies de l'Amerique, par les Anglois & les Hollandois, cette terrible puissance pouvoit elle se maintenir longtems la même? Si elle

elle manquoit de parer à quelques coups, n'étoit-il pas vraisemblable que ce feroit à ceux qui lui feroient portés dans un pays, où elle auroit tout contre-elle; où les peuples n'ont de François que le nom; & par l'habillement, la langue, & les mœurs, semblent se conserver unis à l'Empire, dont la force des armes les arracha?

La jalousie, cette peste ordinaire des projets de conquêtes, ne venoit point faire obstacle aux succès de l'Electeur Palatin. Les Archevêques de Mayence & de Treves, se feroient trouvés bien récompensés de leur contingent, s'il leur avoit rendu leurs anciens suffragans, leur ancienne tranquillité: s'il les avoit delivrés de la dépendance où les tient un voisin, toujours en état de parler en maître. Quelle que fut sa fortune, elle ne refroidissoit point les deux Rois ses Auxiliaires, qui ne sont pas à portée de jouir de la part, qu'ils en pouvoient revendiquer. Encore moins attiedissoit-elle les cercles, qui regarderoient comme une charge onereuse, la portion qu'il leur en cederait.

L'Electeur de Hesse y gaignoit, dépaissir la barriere derriere laquelle sont ses Etats. Il y trouvoit d'établir au-de-là du Rhin, quelque-une des branches de sa maison,

son, dont le petit Etat, reuni au sien, augmenteroit d'autant sa puissance. l'Alsace, & le Suntgaw sont plus qu'il n'en faudroit offrir à la maison de Bade, pour lui faire passer le fleuve. L'Electeur de Souabe étendrait ses Etats jusqu'à lui; & la maison d'Autriche ne demanderoit qu'à faire un Comte de Bourgogne Prince d'Empire. Le Roi d'Austrasie seroit suffisamment interessé à pousser vivement une guerre heureuse, par l'esperance de reunir tant de morceaux arrachés à ses predecesseurs. L'Artois, la plus belle moitié de la Flandre & du Hainaut, la clef du Comté de Namur, la barriere du Luxembourg, lui faisoit une assez belle portion, pour qu'il n'enviât pas celle des autres. L'Empire enfin, content d'avoir reculé ses bornes, & d'être désormais hors de la portée de la France, applaudissoit aux succès d'un de ses Princes, devenu plus capable de le defendre.

On ne conçoit pas ce que l'Empereur Chales VI. s'est proposé, en faisant passer les pays-bas à son heritiere. Sans doute que ce Prince en-a cru la possession essentielle à la rivalité qu'il a voulu lui laisser avec la France. Mais de quelle gloire lui est il d'entrer, bon gré malgré, dans  
toutes

toutes les guerres contre cette puissante Couronne. N'auroit elle pas lutté contr'elle plus glorieusement, si, en pouvoir de ne s'y présenter qu'à propos, elle avoit été en état de ne le tenter qu'avec avantage ? Ses Etats augmentés des deux Bavières, elle mettoit toutes ses forces ensemble, elle les rapprochoit des lieux où elles devoient agir ; & rendoit leur choc d'autant plus violent, que, semblables au belier terrible des anciens, elles n'auroient donné que de la tête. Le Brisgau, les villes forestières, & tous ces morceaux, dont le défaut de communication lui rend la défense si difficile, & la possession si peu fructueuse, s'unissoient à la masse, & devenoient la tête d'un corps parfaitement proportionné. Le commerce du Rhin se mêloit à celui du Danube ; & la maison d'Autriche, soutenant d'une puissance réelle le rang & les titres qu'elle se donne, elle representoit en Europe, avec une dignité qui jusqu'ici lui est absolument étrangère.

Mais, dit-on, en gardant les Pays-bas, elle est sûre d'intéresser l'Angleterre & la Hollande dans ses demêlés avec la France. Les subsides qu'ils lui donnent sont le nerf qui fait agir ses troupes, & soutient la manœuvre qui a rapport au rôle qu'elle

le a pris. Eh ! n'est-il pas plus glorieux de n'avoir pas besoin de ces subsides si estimés : est-ce être Souverain d'un pays, que de le posséder de la manière dont l'Empereur Charles VI. posséda les Pays-bas ? Sacrifier les avantages du pays, la commodité de ses ports, l'industrie de ses sujets, la force de ses places, à des alliés, qui mettent à ce prix des secours, dont il ne peut se passer ! comment la dépendance où les Anglois & les Hollandois l'ont tenu, & les requêtes de ses Ambassadeurs à Londres & à la Haye, s'accordent-elles avec cette noble fierté, à laquelle on devoit reconnoître une puissance, qui dispute le premier rang en Europe ? Il est glorieux sans doute de recevoir des subsides aux mêmes titres que les Rois de Prusse, de Suede, & de Sardaigne ; que les Cantons Suisses & les ligues Grises ; que les plus puissans Princes d'Allemagne les reçoivent de la France, ou des puissances maritimes. Le mot *subsides* est abusif à l'égard de toutes ces puissances, si on ne lui joint l'épithete *reciproques*. Les sommes qu'elles touchent, sont le juste retour d'une amitié utile, qu'on leur demande & qu'elles accordent ; un tribut que la reconnoissance leur paie d'avance. Le traité est à con-

ditions



ditions égales. C'est un commerce d'Etat à Etat, où la force est l'échange de la richesse: de peuple à peuple; où la sueur est reçue pour équivalent du sang. Les subsides que le Souverain des Pays-bas sollicite des Anglois & des Hollandois, sont-ils de cette espece? On a peine à se refuser à l'idée d'un citoyen, mal partagé des biens de la fortune, dont un financier repare & étaié la maison, qui ne pourroit croûler sans endommager son palais.

CHAPITRE X.

*Que l'Empereur CHARLES VI. n'a pas fait en Italie ce qu'il y pouvoit de plus avantageux à son heritiere.*

ON a peine à ne pas croire, que l'Empereur Charles VI. a donné dans le projet favori de sa maison. Depuis le traité d'Utrecht on ne lui voit de vuës que pour la Monarchie universelle: ou du moins on ne trouve, qu'en les lui supposant, une explication vraisemblable, de sa surprenante politique, par rapport à l'Italie. Tant qu'il a gardé Naples & la Sicile, il n'a tiré aucun avantage de leur

possession. Il n'a eu la Lombardie que comme un pays, dont il faisoit une pierre d'attente. Parme & Plaifance lui font échus ensuite, avec le grand Duché, dont il étoit aussi maître, que s'il l'avoit eu en propre; & on n'a point remarqué qu'il ait fait aucunes de ces dispositions, par lesquelles un Souverain témoigne qu'il est fixé à son acquisition, & qu'il ne pense qu'à en jouir. Ou il faut l'accuser d'une indolente modération, que personne ne lui reprocha jamais, & que mille traits de sa vie dementent: ou il faut avouer que, semblable à ces Alchimistes aveugles, qui consument dans les préparatifs d'une operation impossible, une fortune qui pouvoit suffire à leur bonheur, il a perdu, dans les fondemens d'un édifice chimerique, des matériaux qu'une ambition mieux réglée eut fait servir à la construction d'une autre, de la plus grande solidité.

S'il acquiert la Lombardie, s'il montre une envie extrême d'avoir les deux Siciles, ce n'est ni pour se servir des forces des deux Royaumes contre le Turc, ou s'aider de leur situation, pour introduire le commerce dans ses états d'Allemagne, ni pour faire du Mantouan, & de quelques morceaux du Milanés, un équivalent aux Vénitiens,

tiens, de l'Istrie & de la Dalmatie, qui lui enlèvent les fruits du voisinage de la mer, & lui ôtent la communication avec ce membre détaché de sa Monarchie. Il semble regarder ces deux extrémités de l'Italie, comme deux bouts d'un filet, dans lequel il compte que l'occasion viendra, de prendre l'Italie entière. S'il obtient la Toscane pour son gendre, c'est dans l'espérance que le Modenois englouti, & Dom Carlos engagé, par la promesse de la Sardaigne, à favoriser la conquête du Piémont; Naples viendra ensuite se joindre à la masse; & l'Italie fera avec les Etats d'Allemagne & les Pays-bas, un second filet, qui livrera un jour la France à sa maison. Il semble un Chasseur avide, qui mettant une forêt immense en son enceinte, ne pense qu'à envelopper toutes les bêtes, sans songer que sa meute est trop foible pour les forcer; & que lui même peut-être n'aura pas la hardiesse de les pousser.

C'est là ce qu'on peut dire de plus honorable à la politique de cet Empereur, qui ne paroît pas avoir jamais faisi ses véritables intérêts sur l'Italie. Emporté au-delà du possible, par la vigueur de son imagination, il a tenu au-dessous de soi la réalité; & ses Ministres, dont il ne souffroit

froit les avis qu'autant qu'ils s'accordoient avec ses idées, auroient envain essayé de le ramener au vrai. Le Prince Eugene, le Comte de Königsek, & les autres, virent sans doute avec peine les échanges dont on faisoit les préliminaires du traité de 1736. : mais celui-ci n'osa en proposer de plus utiles ; & le Prince, qui faisoit qu'il l'auroit fait sans fruit, se borna à parler de la paix, qu'il jugeoit ne pouvoir être achetée trop cher.

Soit que le sentiment intérieur de notre propre cupidité nous rende indulgens, ou que, dans un excès d'ambition, nous ne considérons que l'élevation & la grandeur d'ame, qui d'ordinaire en est la source ; on passe assez aisément aux Princes, l'illusion que leur fait la leur : souvent même on trouve pour eux un sujet d'éloge, dans les projets les moins proportionnés à leur forces ; lorsque s'étourdissant sur la distance immense qui est entre le point d'où ils partent, & le but qu'ils se promettent d'atteindre, ils dirigent constamment tous leurs pas vers ce dernier, & ne font aucun mouvement qui ne les approche. On croit alors qu'il ne leur a manqué que du temps, pour justifier la solidité de leurs esperances ; & , en murmurant

tant contre la brieveté de la vie humaine, on se plaint que la nature, qui les distingua si avantageusement des hommes ordinaires, ne les ait pas exceptés de la loi commune. C'est ainsi que Charles-quin, Henri-quatre & Gustave Adolphe, trouvent leur gloire dans les vastes projets que l'Histoire leur attribue. Il en est autrement de Charles VI.

Dans le dessein de se rendre maître de l'Italie, il n'avoit rien de plus important que de s'assurer des Ducs de Savoie. Le traité de Riswick leur avoit fait restituer Pignerol : ils avoient les clefs de l'Italie en main, & pouvoient, à leur gré ouvrir ou fermer le passages des Alpes. Mais avec ces avantages, ils étoient encore foibles. Il ne pouvoient s'allier à la France, sans se mettre entierement à sa merci ; ni aider ses armes au-delà des monts, sans risquer de forger eux-mêmes leurs fers, & se rendre plus dépendans d'elle, qu'un Souverain de Dombes, ou du Venaisain. En tournant leurs vues d'aggrandissement sur la Provence & le Dauphiné, l'Empereur s'en faisoit des alliés constans, toujours disposés à faire rampart de leurs Etats à la Lombardie, & à tenir en arrêt la seule puissance capable de le troubler

dans l'exécution de son plan. En les rappelant à leurs anciennes espérances, par la cession de quelques morceaux du Milanés, il s'en fit de très mauvais voisins, qui, au lieu de lui faciliter la conquête de l'Italie, lui rendirent inutile, & même onereux, le plus beau morceau qu'il y possédât, en attendant qu'ils le lui enlevassent.

L'Heritiere d'Autriche doit regarder la Lombardie comme un dépôt, que l'Empereur son pere lui a remis, pour être cédée piece à piece aux Ducs de Savoie; & dont, jusqu'à ce qu'il ne lui en reste plus rien, la défense lui coutera au-delà de sa valeur. Envain renonçant à l'ambition paternelle & à des espérances dont la chimere est démontrée, elle demanderoit à jouir tranquillement de ce bel état: dès qu'elle demeure rivale de la maison de Bourbon, elle ne sauroit parer à des demembrements continuels, & la puissance à laquelle les Ducs de Savoie font parvenus, ne lui laisse point à opter entre donner ou perdre.

Tant que ces Princes seroient demeurés dans la mediocrité où les trouva Charles VI., ils ne demandoient à la maison d'Autriche, pour recompense de leur attachement, que d'en être aidés à repousser un voisin, qui souhaitoit de devenir

nix

nir leur maître. Elle étoit sûre, par conséquent, que son ennemi ne pouroit venir à elle, qu'après s'être emparé du Piémont, qui lui seroit opiniâtrément disputé. Elle avoit le temps de faire passer ses troupes dans le Milanés, avant qu'il fut attaqué ; & n'étant point obligée d'y entretenir hors le temps de guerre, elle jouïssoit de ses revenus pendant la paix.

Maintenant que les Ducs de Savoie sont les plus puissans Princes de l'Italie, & assez forts pour arrêter les armées de France au-de-là des monts, ou leur en ouvrir les passages, sans crainte d'être opprimés, la maison d'Autriche n'a leur amitié qu'au prix qu'ils y veulent mettre. Egalement nécessaires aux deux partis, & certains de donner la superiorité à celui pour qui ils se déclareront, ils ne peuvent être alliés fideles, sans être imprudens & mauvais politiques. Leur inconstance est devenue l'unique instrument qu'ils ayent de leur grandeur. Indiferens sur la France & l'Autriche ; parce que l'une suffit, & sera toujours prête à les soutenir contre l'autre, ils n'ont à consulter sur l'option, que le plus ou moins d'avantage que chacune leur offre : & leur véritable

qu'autant qu'ils ne trouveront pas plus à gagner avec celle-là. Après une guerre où l'Autriche les aura décidés en sa faveur, par la cession d'un morceau du Milanés, la France se les assurera pour la guerre suivante, par la promesse de leur en faire céder un autre. Peu leur importe laquelle des deux puissances contracte avec eux : ils tiennent la balance entr'elles, & ne retablissent l'équilibre, qu'après leur avoir rendu l'engagement commun. Le tems de la paix est donc à présent plus difficile pour la Lombardie, que ne l'étoit au siècle passé celui d'une guerre ouverte. Au lieu d'y trouver à se rembourser de ses dépenses, le Souverain subvient à peine, de tous les revenus publics, à celles qu'une juste défiance lui impose : & tout ce que lui valent des précautions qui l'épuisent, c'est de ne pas être dépouillé, sans coup ferir, d'un pays qu'il lui est impossible de conserver.

La possession de la Toscane n'est gueres plus avantageuse à la maison d'Autriche, que celle de la Lombardie. Depuis le peu de tems que ce petit Etat a un Empereur pour Souverain, il a perdu ce qui le rendoit considérable. Déjà on y cherche la Florençe des Medicis, sans la pouvoir trou-



ver. A peine les Edifices font-ils reconnoître le lieu où elle a été. Les sommes d'argent, qui, chaque année, font envoyées à Vienne, & ensevelies dans les Coffres de l'Empereur, sont les alimens dont le commerce se nourrissoit, & qu'il ne sauroit perdre sans tomber en langueur. Déjà les arts en sont atteints. Il n'y a plus de fabriques, que celle dont le pays même fait la consommation. Les Emplois sont entre les mains des étrangers, qui font passer leurs épargnes, dans les lieux où ils comptent se retirer un jour. Quand les transports redoublés d'argent auront anéanti l'industrie : quand le commerce de la Toscane sera réduit à la vente de ses denrées : quand enfin cette belle Province aura subi le sort ordinaire des Etats, qui n'ont plus que l'ombre de leur Souverain : ajoutera-t-elle quelque chose à la puissance Autrichienne ? Isolée comme elle est, elle ne se conserve que par la garantie qui en a été jurée au grand Duc FRANÇOIS I. Mais lorsque son successeur sera responsable des guerres du Roi de Hongrie & de Bohême, du Souverain des Pays-bas ; & que le peu de communication qui est entre l'Allemagne & le grand Duché, par la Lombardie, lui aura été enlevé avec cette dernie-

re ; est-il quelque équivalent si désavantageux , qu'il ne se trouve heureux de l'obtenir.

L'Empereur Charles VI. perdit , après le traité de la *quadruple Alliance*, l'occasion de porter sa maison au plus haut point de puissance , dont elle soit susceptible. Le Roi d'Angleterre , uniquement occupé du soin de s'affermir sur son trône , s'aveugloit sur l'accroissement de son allié. Il ne voyoit que l'Espagne , fort échauffée alors en faveur du Pretendant , & , sans considérer que l'Empereur seroit un protecteur pour le Prince Stuard , aussitôt que ses intérêts s'accorderoient avec ce personnage , il croyoit se fortifier lui même , des acquisitions qu'il lui procuroit. Le Duc Regent , qui sacrifioit à ses ressentimens , ou à d'autres vues particulières , les intérêts de la maison de Bourbon , étoit disposé à ne voir , dans l'agrandissement de l'Empereur , que l'affoiblissement de l'Espagne. Le Duc de Savoie , qui ne pensoit à rien moins qu'à devenir une puissance maritime , auroit reçu avec joye tout autre équivalent de la Sicile , que la Sardaigne ; pourvu qu'il lui eut donné le titre de Roi ; & l'Espagne , abandonnée de son allié , qui même se déclaroit son

son ennemi , ne faisoit pas une opposition plus écoutée à l'équivalent qu'à l'échange.

Si l'Empereur , unissant la Sardaigne aux deux Siciles , avoit donné au Duc de Savoie les deux tiers du Milanés , avec le titre de Roi de Lombardie , & fait accepter l'autre tiers , avec le Mantouan , aux Vénitiens , en équivalent de leur portion de l'Istrie & de la Dalmatie, qu'ils lui auroient cédée : peut-être que , tournant toutes ses forces contre le Turc , avant que l'Europe se fut renduë au soin de sa balance , il en auroit entièrement renversé l'équilibre. Le Prince Eugene , intéressé par la promesse de la Souveraineté de Transilvanie , à ne plus se contenter de l'honneur de vaincre , auroit chassé , poursuivi l'infidèle , qu'il étoit en possession de battre. La Dalmatie , avec la Servie & la Bosnie , auroient été réunies au Royaume de Hongrie. La Grece seroit devenuë le fruit de la guerre suivante. Maître de la mer du levant , Charles VI. eut assez vécu , pour ne plus laisser à désirer à son heritiere , que l'occasion de renvoyer l'Ottoman en Asie.

C'eut été envain que Venise se seroit refusée à l'échange. Elle n'avoit point alors à esperer de secours des puissances de l'Europe ; & elle avoit besoin de celui de l'Empereur

percur contre le Turc. Si ce Prince eut été retenu de la forcer hautement, à condescendre à ses volontés, par la crainte d'ouvrir les yeux aux puissances Maritimes sur la cession, & de les faire réfléchir sur ses suites; la même conduite, qui donna la Hongrie à ses ancêtres, lui auroit acquis la Dalmatie. Le zele de religion n'est point une vertu des Souverains. La diversité, ou l'opposition de créance, n'est pour eux un sujet d'inimitié, qu'autant que le veut le bien de leurs peuples, la seule loi qu'ils doivent écouter. L'Etat est un corps d'une nature toute différente de celle des membres qui le composent. L'Empire Ottoman & la Republique de Venise, n'ont point avec la Monarchie Autrichienne, les mêmes rapports & les mêmes liaisons qu'un Turc & un Venitien avec un de ses sujets. Si la religion & l'humanité ne permettent point à celui-ci, de balancer sur le secours qu'on lui demande, la Politique ordonne à celle-là, de n'en consulter que son intérêt. Charles-quin, laissant le grand Seigneur s'emparer de la Hongrie, afin d'avoir sur elle un droit de conquête, n'auroit point été blâmé, si son ambition particulière, qui lui dicta cette conduite, eut été d'accord avec le bien-être de ses

peu-

peuples, & qu'il leur eut été avantageux d'entrer en communauté avec les Hongrois. Venise depoussée de la Dalmatie par le Turc, l'Empereur n'avoit rien à démêler avec elle. Cet important morceau devenoit le bien de qui l'arracheroit au vainqueur : & il avoit des forces suffisantes pour en exécuter le projet.

L'Espagne, justement irritée contre la France, se seroit infailliblement unie à lui pour établir un nouveau système en Europe. Le Traité de 1725. auroit cimenté entre les deux Monarchies, une alliance d'autant plus étroite & plus durable, que leurs intérêts ne s'entrechoquant plus, & la communication entr'elles étant établie, elles auroient été à portée de s'aider mutuellement de toutes leurs forces. Le Grand Duc de Toscane étoit le lien de leur union pour la Méditerranée ; la Compagnie d'Ostende pour l'Océan ; & la Russie, qui n'auroit eu à soutenir qu'une très-petite partie de la puissance des Anglois, auroit hazardé de former sa marine, ainsi qu'elle avoit fait ses armées de terre.

Il étoit encore tems après la guerre de 1733. de jeter les fondemens de ce bel édifice. L'Empereur n'avoit besoin que  
d'être

d'être persuadé, que le Turc étoit l'ennemi que la bonne politique lui designoit, & que c'étoit à ses dépens qu'elle lui disoit de s'agrandir. L'Espagne demandoit une Couronne pour Dom Carlos. Elle ne préféroit les deux Siciles aux Duchés de Toscane, Parme & Plaisance, que parce qu'elles lui donnoient le titre de Roi, qu'il n'auroit pas eu avec ceux-ci. Mais quand des vuës plus profondes, lui auroient fait refoudre la conquête des deux Royaumes; puisqu'elle n'étoit pas assez forte pour les conserver au Prince Infant, si la France n'y concourroit, on l'obligeoit à y renoncer, en faisant goûter au Cardinal de Fleuri, la cession qu'on auroit faite à Dom Carlos de la Sardaigne, pour être unie aux Duchés dont il étoit déjà en possession, à titre de Royaume d'Etrurie. Le Duc de Savoye cedit cette Ile, pour ce qu'il a eu depuis du Milanéz; à quoi on joignoit les territoires de Pavie & de Milan. Le reste du Duché avec le Mantouan étoit réservé pour les Venitiens.

Le peu d'usage que l'Empereur avoit fait des deux Siciles, depuis près de vingt ans qu'il les possédoit, ôtoit toute défiance sur celui dont elles lui pouvoient être. Mais l'Europe n'étant plus dans cet affou-

pisse-

piſſement, où les fatigues de la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne l'avoient jettée, il n'y avoit pas à douter, que la France & les Puiffances maritimes, ne priſſent ombre dès qu'elles le verroient chercher à ſe donner par mer, une parfaite communication des deux Royaumes avec ſes Etats héréditaires : que jalouſes de leur commerce du Levant, elles ne s'oppoſaſſent à la naiſſance d'une nouvelle puiffance maritime, qui ne faiſant d'abord que le partager avec elles, ſe rendroit avec le temps aſſez forte, pour le leur enlever ; & qu'effrayées des deux têtes que l'Aigle alloit avancer contre le Croiſſant, elles ne lui en arrachaſſent une.

L'Empereur mettoit leur politique en défaut, en demandant Naples & Sicile pour l'équivalent de la Lorraine. Il devoit être déterminé déjà à fondre cette dernière maiſon dans la ſienne, par le mariage de ſes deux Princes avec les deux Archiducheffes ſes filles ; & il lui importoit peu, que ce fut du chef de ſa mere, ou du chef de ſon pere, que le petit fils, qu'il deſtinoit à faire fouche d'une nouvelle tige, poſſedât ſes Etats. La France n'avoit garde de refuſer que les deux Siciles fuſſent, aux Princes Lorrains, la recompenſe du  
facri-

## **RIO TESTAMENT POLITIQUE.**

sacrifice qu'ils lui faisoient de leur patrimoine. Elle y auroit consenti d'autant plus volontiers, que l'Empereur lui eut semblé faire lui seul les fraix de ce dédommagement. Elle en juroit la garantie telle qu'il la lui eut dictée : elle y faisoit accéder la Hollande & l'Angleterre, aux mêmes termes. L'Espagne y entroit pour la sûreté de l'établissement de Dom Carlos. Le Pape s'y offroit de lui-même, de peur de n'y être pas appelé ; & le Roi de Lombardie, à qui il étoit utile d'avoir, sur les derrières du Roi d'Etrurie, un allié puissant, se feroit donné avec joye un nouvel intérêt à sa conservation.

Ainsi, quel que fût le moyen que l'Empereur eut choisi, pour unir l'Istrie & la Dalmatie à ses Etats, les deux Siciles n'étoient plus comptables des secours qu'il en auroit tirés. Il auroit acheté à crédit des vaisseaux, & loué des Mariniers de son gendre, qui les lui eut fournis, en faisant grand bruit de sa parfaite indifférence entre son beau pere & les Venitiens. Après le mauvais succès d'une première tentative, il le trouvoit toujours prêt à en aider une seconde, mieux concertée. Il étoit hors d'atteinte, pour ses Etats, aux puissances capables de soutenir Venise ;



se ; & il s'enhardissoit à tout ôser contr'elle , par la certitude de le faire impunément.

Le Duc de Lorraine Charles V. n'est pas toujours hors du vrai , dans le chimérique projet de Monarchie universelle , qu'on lui attribue. C'est bien connoître la foiblesse des Venitiens , que de compter pour-peu de les reduire à leurs lagunes , ou de faire de leur République une Seigneurie , sinon tout-à-fait aussi bornée que Hambourg , ou Dantzick , du moins aussi dépendante de son voisin , que celle de Raguse. Maîtresse des deux Siciles , & la masse de ses Etats augmentée des deux Bavières , la maison d'Autriche avoit plus de facilité à leur enlever leurs Iles & leurs côtes , que Louis XII. n'en eut à les dépouiller de leur Etat de terre ferme. Il ne faudroit pas de grands efforts , pour rendre la marine des deux Royaumes , aidée de celle des ports de Trieste & des Uscoques , supérieure à la leur. Leurs forces de terre , composées de soldats ramassés , sans émulation & sans affection , & commandées par des Généraux dont leur défiance captive les talens , ne tiendroient pas un instant contre une armée Allemande , & des legions de Hongrois & de Croa-

Croates. Les peuples qu'une multitude de Tyrans se relaye à devorer, ne connoissent point de pire condition que la leur, si ce n'est l'esclavage; ils ne savent combattre que contre les Turcs, & recevroient comme leur liberateur, un Prince qui ne voudroit acquerir-en eux que des sujets. Reduits à n'avoir de secours en ces pays éloignés, que de la part de l'Infidèle; & ne le pouvant implorer sans se rendre odieux à la Chretienté, sans attirer sur soi le couroux du Pape, sans donner aux autres Princes d'Italie un prétexte de venir partager sa dépouille, bientôt Venise se trouveroit heureuse, de conserver sa liberté au prix de la moitié de ses Etats, & d'être soufferte dans le Golphe, dont elle prétend être la maîtresse.

La France & les Puissances maritimes s'épuiseroient sans fruit, à l'entretien d'une flote dans la mer Adriatique. Obligés de respecter leur garantie, & de se contenter des déclarations que le Roi des deux Siciles leur donneroit, d'une parfaite indifferance, elles ne feroient que se promener pendant l'Été, non sans être fort embarrassées de leurs subsistances: l'Hyver, il leur faudroit abandonner le Golphe, qui, dans cette saison n'est gue-  
res

res tenable, que pour les petits vaisseaux. Ce seroit le temps que l'Empereur choisiroit pour agir; &, avant le retour du Printems, on auroit à le chasser d'une conquête, qu'on ne pourroit jamais l'empêcher de recouvrer.

Le Roi de Lombardie s'engageroit à tenir les passages des Alpes fermés, dès qu'on lui feroit part de l'équivalent refusé par les Venitiens. Le Tortonnois & le Mantouan le rendroient sourd aux allarmes qu'ils s'efforceroient de lui donner. Les Suisses & les Grisons, seroient tranquillisés sur l'accroissement de ce Prince, par la nouvelle barriere que leur feroient les Comtés de Côme & d'Anghiera. Le Roi d'Etrurie, & la République de Genes verroient avec plaisir leur commerce grossir des debris de celui de Venise. Le Pape enfin, à qui on feroit envisager l'abaissement des Venitiens, comme le préliminaire de la ruine des Turcs, feroit des vœux pour la perte de l'ennemi du nom Chrétien, & se reposeroit du reste sur la Providence.

## CHAPITRE XI.

*De l'Italie par rapport à ses Princes, &  
à la maison de Bourbon.*

**L'**ITALIE n'est pas moins l'écueil de la politique, que des armes de la France. Onze regnes consecutifs, n'offrent qu'un seul Ministre, qui ait constamment retenu le Roi son maître à ses véritables maximes par rapport à elle ; & l'esprit du Cardinal de Richelieu, n'a pas plutôt cessé d'animer le conseil de Louis XIV. que les fautes du cabinet redeviennent aussi nombreuses que celles des armées. Il semble que quelque mauvais genie ait pris sur foi de rendre les exemples de chaque regne inutiles aux suivans.

L'Expedition de Charles VIII. fixa pour toujours, il y a plus de deux siècles, le principal intérêt de la France sur l'Italie : mais Louis XII. ne parut pas s'en apercevoir. Le peu de fruit que son predecesseur avoit retiré de ses conquêtes, ne le dégouta point de la gloire d'en faire d'autres. Ses disgraces ne guerirent point François I. de sa passion pour le Duché de Milan.

lan. Henri II. fut aussi ardent, & guerres moins malheureux que son pere, pour un établissement au - de - là des monts. Henri III. n'étoit pas un Prince à saisir ce qui avoit échappé à ses predecesseurs : il donna dans une extremité opposée, sans connoître le vice de celle qu'ils avoient suivie. La donation de Pignerol, & son indifférence sur la perte du Marquisat de Saluces, firent preuve de la foiblesse & du peu d'étendue de ses lumieres; & n'eurent pour motif rien moins que l'inutilité des conquêtes en Italie. Le grand sens & le genie supérieur de Henri IV., ne le sauverent point de la fatalité. Plus éclairé que les autres, il broncha plus lourdement qu'eux : il vit la nécessité de tenir une porte ouverte au secours des Princes Italiens ; & il perdit l'occasion de recouvrer la seule qu'il lui fut possible d'avoir. Les sollicitations des Venitiens ; les offres & les instances du grand Duc, ne purent l'emporter sur le manège du Duc de Savoie. Louis XIV. oublia ce que le Roi son pere avoit gagné à être maître des passages des Alpes : il s'en dessaisit, & n'en resta pas là. Louis XV. a eu l'occasion de rentrer dans la route frayée par le Cardinal de Richelieu ; & son Ministre la lui a fait manquer. La bonne fortune

## LES TESTAMENT POLITIQUE

fortune de la France lui ouvroit une plus belle carrière à fournir, que n'eut aucun de ses predecesseurs; & le Cardinal de Fleuri l'a fait s'y refuser.

Lorsque Charles VIII. s'annonça au-delà des monts, pour le pacificateur des troubles, l'arbitre des differens, le protecteur des opprimés; la plupart des puissances d'Italie le reçurent comme un libérateur. Il traversa tant de divers états, comme il eut fait les provinces de son Royaume. Sa marche fut plutôt une pompe Triomphante, qu'une marche militaire. Sans tirer l'épée du fourreau, il se trouva plus maître en Italie, que jamais conquérant ne le fut en ses conquêtes. Envain le Pape essaya de lui faire des jaloux: il ne rencontra personne susceptible de ses défiances. Les Tirans de Naples furent universellement abandonnés; & Alexandre VI., sur qui ils devoient le plus compter, fut obligé d'aider à les renverser de leur trône.

Si l'heureux Charles, après avoir délivré les Napolitains de leurs oppresseurs, se fut contenté de la gloire de disposer de leur Couronne, en faveur de quelque Abdelonime: il jouïssoit de toute sa fortune; affermissoit l'ascendant qu'il avoit, & fai-  
soit

soit passer à ses successeurs les fruits de son expedition. Son retour en France eût été un second triomphe. Persuadés qu'il n'auroit quitté son Royaume que pour être leur libérateur, les peuples payoient sa generosité de toute leur reconnoissance; & ils ne l'auroient suivi que de leurs acclamations. Rassurés pour toujours sur le peril d'avoir un arbitre si puissant, les Princes se seroient accoutumés à l'appeler dans leurs affaires. Sous le nom de Cliens, ç'auroit été des sujets, ou des vassaux; & protecteurs de l'Italie, les Rois de France y auroient commandé plus absolument, que si les armes les en avoient rendus les maîtres.

Dès que Charles VIII. eut laissé voir le Conquerant, & qu'en s'emparant du Royaume de Naples, il eut montré qu'il preferoit le foible avantage d'entrer dans la balance de l'Italie, à la gloire solide de la tenir, ses cliens se changerent en ennemis; & ceux qui l'avoient appelé, s'unissant pour le chasser, à ceux qui l'avoient vu venir à regret, on ne distingua plus les jaloux de sa gloire, des jaloux de sa puissance. Les peuples lui devinrent aussi contraires, qu'ils lui avoient été favorables. Outre l'oppression à repousser, chacun crut avoir à se venger d'avoir été trom-

pé. Bientôt l'armée Française ne fut plus qu'une troupe de brigands, sans étape & sans repaire, obligée de vivre de rapine, & au jour la journée : on lui courut sus de toutes parts. Harcelé, poursuivi, coupé enfin, par des forces infiniment supérieures, Charles n'eut d'esperance que dans un coup de desespoir. Un Roi de France fut réduit aux termes d'un Aventurier ; & trop heureux d'échapper d'un pays où il étoit entré en maître, il termina son expedition par se fermer entierement les chemins qui lui avoient été ouverts pour elle.

Le fruit que Louis XII. devoit retirer de cet exemple, étoit de se persuader que la seule voie qu'il eût de se rendre maître de l'Italie, étoit celle dont son predecesseur étoit imprudemment sorti : & au lieu de faire entendre de nouvelles pretentions, il devoit tenter de recouvrer la confiance des Princes, en semblant renoncer à celles qui les avoient alienés de Charles. Il suivit une conduite toute opposée, qui eut le succès qu'elle meritoit. C'est sous lui que l'Italie a pris le surnom de *Cimetiere des François*. L'établissement de Ferdinand le Catholique en Italie, ne changeoit rien au plan que Louis XII. auroit dû se faire : c'eût été pour son successeur une avance considerable, que l'Espagnol eût



eût mis le Pape & les Venitiens en défiance de son voisinage. Peut-être qu'il en auroit eu plus de facilité à reconnoître & à suivre le parti qu'il lui convenoit de prendre.

Lorsque Charles-quint & François premier se disputèrent Naples & Milan, les puissances Italiennes étoient disposées à s'opposer également à chacun, & à s'unir pour se délivrer de tous les deux : mais leur foiblesse ne leur permit pas de risquer une manœuvre aussi hardie. Elles se bornerent à souhaiter que la fortune se déclarât pour le moins puissant, afin d'avoir contre lui, une ressource assurée dans le ressentiment du moins heureux. Charles-quint n'avoit de communication avec l'Italie que par la mer. ( Il n'étoit pas assez maître en Allemagne, pour en employer les forces à la défense de ses *Propres.* ) S'il étoit chassé par son concurrent, ce dernier, qui pouvoit passer les Alpes avec une suite aussi nombreuse qu'il lui plairoit se la faire, seroit en état de lui fermer le retour : & l'Italie demeureroit à sa discretion. Si au contraire Naples & Milan restoient à Charles, la honte de les perdre, après les avoir acquis, & l'esperance d'en jouir un jour en paix, l'engageroient aux plus grands efforts pour les conserver ; & François premier, pour qui le recouvre-

210 TESTAMENT POLITIQUE  
ment n'avoit pas les mêmes difficultés, se-  
roit toujours prêt à le tenter, aussitôt  
qu'on l'y inviteroit : ce qui maintiendrait  
l'équilibre.

François premier auroit dû regarder la  
perte de la \* bataille de Pavie, comme un  
coup de sa bonne fortune, si ses reflexions,  
durant sa prison, avoient porté sur ces ma-  
ximes des Princes d'Italie. Elles lui mon-  
troient, qu'il étoit dans l'unique chemin  
capable de le conduire à la superiorité sur  
son rival ; & lui enseignoient à tirer de  
sa disgrâce même, dequoi le combattre  
plus heureusement. Tant qu'il ne cherche-  
roit à vaincre Charles, que pour avoir sa  
dépouille, les Italiens ne se serviroient de  
lui, que pour distraire un voisin, que pour  
occuper un hôte qu'ils redoutoient ; ils  
ne l'aideroient que pour le faire triom-  
pher ; prêts à l'abandonner & à se déclarer  
même contre lui, s'il avoit des succès de-  
cisifs. Leur sureté enfin dépendoit de l'é-  
puisement des deux partis, & ils devoient  
lui faire consumer inutilement les forces  
de son Royaume, dans une guerre dont  
ils ne se reservoient que d'être les modé-  
rateurs. Il lui étoit donc également rui-  
neux d'avoir Naples & Milan à conser-  
ver ou à recouvrer ; de posséder, ou de

\* Il la perdit, & y fut fait prisonnier.

prétendre

prétendre des états en Italie.

Le chef-d'œuvre de la bonne politique étoit de se piquer de fidélité au traité de Madrid, quant aux articles relatifs aux affaires d'au-de-là des monts; de tenir hautement la cession qui y étoit stipulée, de toutes les prétentions sur Naples & Milan; de laisser le victorieux Espagnol, réünir sur soi toute la jalousie des Italiens, & de l'enhardir, par une indifférence affectée sur leur sort, à produire l'ambitieux dessein de se les assujettir. Ils s'élevoient infailliblement contre l'oppresser. Forcés à une guerre qu'ils n'étoient pas capables de soutenir seuls, ils revenoient d'eux mêmes à ne plus voir dans le Roi de France qu'un protecteur. De petits secours, envoyés à propos, auroient accru leur confiance, & nourri leur haine contre leur ennemi. Les États d'Italie, qui, sous Philippe II. & Philippe III. ont été le principal soutien de la Monarchie Espagnole, en devenoient la partie foible. Ils lui entretenoient une guerre à peu près de la même nature que celle des Pays-bas, & que la France, maîtresse des passages des Alpes, lui rendoit à son gré plus ou moins difficile. C'étoit pour le Roi de France une diversion, dont il ne faisoit presque aucuns frais, & dont il tiroit tout le fruit. Par tout ailleurs où

il lui plaisoit de porter la masse de ses forces, il trouvoit l'Espagne ébranlée des coups qui lui étoient portés en Italie. D'où Philippe II. auroit-il eu des soldats, pour défendre la Flandre, aider la ligue, combattre les Hollandois, si les Terces Italiens avoient été occupés chez eux?

C'étoit sur ce pié que le Cardinal de Richelieu se propoisoit de mettre les affaires d'au-de-là des monts, lorsqu'il entreprit de persuader à Louis XIII. que l'Italie importoit à la France de sa reputation, & ne lui importoit que de cela. Ce grand homme ne pouvoit pas s'y prendre avec plus d'adresse, pour préserver son maître des fautes des Valois, & lui faire réparer celle du Roi son pere. Après lui avoir inspiré le dégoût des conquêtes ruineuses, & l'avoir déterminé à celles qui devoient faire respecter sa puissance, il l'offrit pour protecteur aux puissances Italiennes, que depuis le honteux & inexcusable \* traité de Château-Cambresis, l'Espagne avoit tenuës dans la dependance & l'humiliation.

La premiere expedition du Roi, en leur constatant son desinteressement, les releva de l'abattement où les avoit jettées la do-

\* HENRY II. y rendoit près de 300 places fortes pour trois qui lui étoient cédées; & il restituoit au Duc de Savoie des Etats.

nation de Pignerol , & la cession de Saluces. Le pas de Suze forcé , leur garantit que désormais elles seroient soutenues ; & la conquête du Milanés negligée , les rassura sur l'ambition de leur protecteur. Elles ne balancerent point à s'élever contre le Roi d'Espagne , & à entrer en guerre avec lui. La sage & pacifique Venise trouva des sûretés suffisantes pour risquer de se commettre avec son puissant voisin. Les Ducs de Parme , de Modene , & de Mantoue , joignirent leurs troupes à celles de France. Le Duc de Savoye fut obligé d'en faire autant. Le grand Duc de Toscane fournit à la caisse militaire. Le Pape redevint le pere commun des deux Rois , & le titre de fils aîné de l'Eglise , ne fut plus à Rome un vain titre. Pignerol & Casal , en changeant de maître , changerent la face des affaires de l'Europe. L'Espagne , sur la défensive dans le Milanés , fut attaquée partout ailleurs avec avantage. Par la sagesse de son Ministre , Louis treize fut plus puissant en Italie , avec deux petites villes , dont il ne se disoit que le dépositaire , que Louis XII , François premier & Henri II , avec de grands Etats qu'ils y possedoient.

L'ambition particuliere du Cardinal Mazarin , porta la premiere atteinte à l'ouvrage du Cardinal de Richelieu. On se dé-

fa d'un regne qui se faisoit un grand objet de la principauté de Piombino. Mais les hauteurs du Marquis de Louvois reveillerent des soupçons aussitôt assoupis que formés. Dès qu'il fit parler Louis XIV. en maître, il entama sa puissance au-delà des monts. Le Duc de Savoie, outré de la superiorité qu'on affecta de lui faire sentir de la maniere la plus choquante, quitta un allié avec qui il ne pouvoit plus être Souverain. Les autres Princes suivirent son exemple. Le Pape fut un des principaux arc-boutans de la ligue d'Ausgbourg; & Venise eut besoin de toute sa moderation pour s'en tenir à l'indifference.

Le traité de Riswick acheva de ruiner les affaires de la France en Italie. Il servit peu à Louis XIV. de prendre Pignerol, dès l'entrée de la guerre suivante. Ses anciens cliens durent absolument se détacher de lui, & pourvoir par eux-mêmes à leur sureté, aussitôt qu'il leur eut laissé voir qu'il pouvoit se résoudre à les abandonner, en se dessaisissant de cette importante clé. La frauduleuse neutralité de Venise, dans la guerre pour la succession d'Espagne, fut moins l'effet de la crainte de la trop grande puissance de la maison de Bourbon, que celle d'être un jour exposée à tout le ressentiment de la maison d'Autriche. Il étoit aisé

à des hommes aussi prudents, de tirer juste l'horoscope de cette guerre, sur la capacité des Ministres qui en dirigeoient, & des Generaux qui en conduisoient les operations. La branche Autrichienne d'Allemagne étoit bien autrement capable d'appuier l'Espagnole, que du tems des Empereurs Matthias & Ferdinand.

La mort de l'Empereur Joseph fut un malheur pour les puissances d'Italie. Le traité d'Utrecht, qui leur donna un Empereur au lieu d'un Roi d'Espagne au milieu d'elles, changea entierement leurs intérêts. Il n'étoit plus question avec celui-là de ces petites guerres, dont on avoit occupé celui-ci. Au premier indice de mauvaise volonté, ce Prince couvroit l'Italie d'un déluge d'Allemands; & on ne pouvoit lui tenir tête, qu'en donnant toute cette belle region à dévorer à de plus nombreuses armées de François. Ce n'auroit plus été pour leur liberté, que les puissances seroient entrées dans la querelle. Il ne leur restoit plus que le choix entre les oppresseurs. Une fois redevenu maître des passages des Alpes, le Roi de France luttoit de toutes ses forces contre l'Empereur avec toutes les siennes. Tous deux, avec la communication également libre, & leurs derrieres également assurés, faisoient de l'Italie, le

226 TESTAMENT POLITIQUE.  
théâtre perpétuel de leur rivalité. Les puissances étoient tour à tour entraînées par l'un ou par l'autre ; & , quel que fût le sort de la guerre , elles en avoient toujours la désolation , & n'en avoient que cela. Leur unique parti étoit donc de plier en silence, sous le joug de leur nouvel hôte, & d'attendre du tems quelque voye pacifique de s'en delivrer. Sans doute qu'elles l'auroient attenduë longtems , si l'Espagne en se donnant de nouvelles pretentions & de nouveaux droits, ne leur eut menagé une revolution.

Le Mariage de Philippe V. avec la Princesse de Parme , est un de ces coups d'une politique profonde & sûre , dont l'atteinte n'a point de bornes, & dont les suites ne sauroient être arrêtées , lors même qu'elles se font entrevoir. Par les droits qu'acqueroit aux Infans la Reine leur mere , sur les trois Duchés, l'Espagne se relevoit des cessions du traité d'Utrecht : les Empereurs étoient mis dans tous les défavantages des Rois de France Louis XII. & François premier ; & les puissances Italiennes se trouvoient à portée de rétablir un équilibre d'autant plus ferme , que le tirant d'elles-mêmes , elles le rendoient désormais indépendant des étrangers.

En s'unissant aux Princes Espagnols ;  
soutenus



*mis fin à nos*

DU CARDINAL ALBERONI. 231

soutenus des forces de l'Espagne, elles partageoient avec eux la dépouille de leur ennemi commun. Naples & les deux grandes Isles à Dom Carlos ; la Toscane au Prince son frere ; Parme au Duc de Modene ; Plaisance & le Milanés au Duc de Savoie ; Mantoue aux Venisiens : telle étoit la portion de chacun des alliés, & le prix d'un effort commun, dont la surprise rendoit le succès certain. Le Pape se tenant exactement neutre, formoit une reserve, dont on auroit usé pour appuyer le traité de pacification ; & il avoit pour sa recompense, d'être délivré de l'inquietude que le voisinage d'un Empereur causera toujours aux souverains Pontifes. Les Allemands étoient rechassés jusqu'aux montagnes ; & l'Italie formoit un petit monde, inaccessible aux troubles, & indifferant aux demelés de l'Europe.

Le Roi Victor Amedée vit ce Plan, que le Cardinal Alberoni lui proposa en 1716, & il l'agréa. La Sicile donnoit le plus beau prétexte d'en commencer l'exécution ; & les autres Puissances ne l'auroient pas plutôt vuë s'acheminer heureusement, qu'elles se seroient empressées à en partager la gloire, ainsi que le profit. Ce n'étoit plus un ennemi à épuiser par l'autre, une guerre, qui ne laissant après soi que ses horreurs, ne devoit produire qu'un change-

ment

232 TESTAMENT POLITIQUE  
ment de fers. L'Espagne éclairée sur ses véritables intérêts, remettoit toutes ses prétentions à ses Princes : elle ne vouloit acquiescer que des Alliés, sur qui elle pût compter : & elle trouvoit l'accroissement de sa puissance , dans la liberté & la paix constantes de l'Italie.

Le succès n'a point avoué des vues aussi nobles & aussi utiles : mais le Cardinal n'en a rien perdu de la gloire qu'elles lui auroient acquise , si elles n'avoient pas échoué. La justesse & le secret des mesures, la grandeur de l'appareil, la hardiesse du projet, ne dépendent point de quelques accidens qu'il étoit au-dessus de la prudence humaine de prévoir. Lorsque le mauvais succès est tout sur le compte de la fortune , ni le Ministre qui dirige , ni le Général qui conduit l'entreprise , n'en sont comptables. Ce dernier trouve dans la qualité des actions militaires , une réputation que les victoires les plus décisives ne lui feroient peut-être pas si brillante. L'admirable action de Melazzo a fait plus d'honneur au Marquis de Leede , que la reprise de la Sicile aux Généraux qu'il eut en tête. Cet habile guerrier revenant sur ses vainqueurs , & leur enlevant les lauriers sur lesquels ils étoient prêts de s'endormir , n'a d'égaux dans l'Histoire moderne , que les Ducs de Weimar \*

DU CARDINAL ALBERONI. 237  
mar \* & de Rohan. Il a prouvé suffisamment qu'il étoit l'homme du monde le plus capable de conduire une grande entreprise, & que si la fortune étoit demeurée neutre, il faisoit réussir celle-là, comme il l'avoit promis.

Comme il n'entroit pas dans le système politique du Cardinal de Fleuri, qu'il importât à la France que les Princes espagnols, solidement établis, assurassent aux deux Couronnes l'empire de la Méditerranée, & que les Allemands fussent entièrement expulsés de l'Italie, on ne lui reprochera pas ici, d'avoir négligé l'un & l'autre. Mais puisqu'il avoit fixé le fruit de la guerre de 1733. à l'acquisition d'un nouveau fleuron pour la Couronne; on a peine à lui passer d'en avoir manqué un, infiniment plus considérable que celui qu'il y a attaché. Le Roi de Sardaigne auroit donné beaucoup pour conserver le Milanés, après les démarches dont l'éclat lui imposoit de ne pas le laisser sortir de ses mains. On l'auroit trouvé alors très disposé à l'échange de ses Etats d'au-delà des monts, contre la Lombardie; & l'Empereur lui auroit sans peine cédé cette dernière, si on lui avoit

\* Battus à *Rheinfelds*, leurs bagages perdus, ils revinrent dans leur camp pendant la nuit, & y taillèrent en pièces les Impériaux, qui ne pensoient qu'à se réjouir de leur victoire.  
laissé

234 TESTAMENT POLITIQUE  
laissé le Mantouan & les trois Duchés.

Cet échange a été conclu au siècle passé, entre Henri IV. & le Duc Charles Emmanuel ; & la mort inopinée du Roi l'empêcha seule de se laver ainsi du reproche † que lui avoit attiré celui de la Bresse contre le Marquisat de Saluces. Il devoit conquérir le Milanés, & l'assurer à la maison de Savoye, pour le Genevois, le Fossigni, la partie de la Savoie qui est entre les Alpes & la France, avec le Comté de Nice, qui demeuroient unis à sa Couronne. C'étoit là un équivalent pour le Roi Stanislas, bien plus avantageux au Royaume, que la Lorraine. Les Alpes devenoient de ce côté sa frontiere, & le mettoient à couvert de l'invasion qui lui est la plus embarrassante. Le Roi se rapprochoit de l'Italie, & n'auroit eu que peu d'effort à faire dans la guerre suivante, pour s'en rouvrir la communication, qui l'eût remis dans sa fonction glorieuse de protecteur. Le traité de 1736. ne promettoit à l'Empereur que la garantie de sa Pragmatique. On auroit pû ensuite faire acheter, de la cession de la Lorraine, la garantie de la succession à l'Empire, en faveur de son gendre ; ou, si la mort l'avoit surpris avant ce second

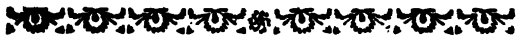
† On disoit que le Duc de Savoye avoit fait troc de Roi, & Henry troc de Marchand.

acte, on auroit aidé sous-main à l'élection de François I. de façon à la rendre litigieuse, &, dans la guerre qui l'auroit suivie, on se seroit fait un objet capital, de prouver qu'un Empereur ne pouvoit pas être en même tems Duc de Lorraine.

La dernière guerre a rapproché encore l'Italie de la constitution à laquelle le Cardinal Alberoni souhaita de la fixer : pour y arriver elle n'a plus qu'un pas à faire. Que la Cour de Vienne échange la Lombardie pour la Sardaigne, qu'elle joindra à la Toscane, pour en faire la legitime d'un des Archiducs puinés : voilà l'équilibre le plus ferme, établi entre les puissances. Le Roi de Lombardie renonçant au dessein de devenir la plus foible puissance maritime de l'Europe, vendra Oneille aux Genoïs, qui en reçoivent le prix de l'Infant Duc de Parme, auquel ils cèdent le Golphe de Spezzie. La substitution des Etats de Modene à ce Prince & à sa postérité, au défaut des mâles de la maison régnante, lui donneroit l'expectative de Roi d'Emilie ou de Ligurie. La principauté de Massa Carrara, recompensée aux deux Princesses belles-sœurs du Prince hereditaire de Modene, seroit unie au nouveau Roiaume avec la Seigneurie de Sarzane; & les ports de Massa & du Golphe, suffiroient au Roi pour  
la

la communication de ses Etats de terre ferme avec l'île de Corse, que les Genoïis seront, tôt ou tard, obligés de lui céder; à moins qu'ils n'aiment mieux le prendre pour leur Duc, pour éviter d'avoir de plus dangereux voisins.

Mais les dispositions de la Cour de Vienne, ne sont point du tout favorables à cet arrangement. Ses négociations au dedans & au dehors de l'Empire; sa passion pour l'élection d'un Roi des Romains, ses projets de Commerce par Ostende & Trieste, son attention à ses états d'Italie, sont de forts préjugés qu'elle veut réunir sur la tête de l'Archiduc aîné, l'une & l'autre succession; que les puissances Italiennes ne doivent espérer que d'elles-mêmes, ou du tems, l'heureuse harmonie qui resulteroit d'un parfait équilibre, & qu'un Empereur au milieu d'elles troublera toujours.



## CHAPITRE XII.

*Examen du Plan du ministère de France, & de la conduite de la guerre d'Allemagne.*

**Q**UELLES que fussent les contradictions de la garantie de la Pragmatique-Sanction

Sanction, le Cardinal de FLEURI l'accepta si précise, au nom du Roi son maître, qu'elle ne laissoit point de milieu à la France, entre la fidélité & le parjure. Engagée à protéger la fille aînée de Charles VI, & à l'aider à se mettre en possession des Etats de l'Empereur son pere, elle ne dérogeoit pas moins à ses engagements, en ne s'opposant pas aux prétentions des cohéritiers, que si elle eût pris hautement sur soi, de les faire valoir : casser le testament, ou ne pas le soutenir, étoit pour elle la même chose. Bien loin que le manège de son Ministre fût capable d'adoucir la haine de son procédé, il ne fit que deceler à l'Europe, un dessein formé de la rendre la dupe d'une vaine grimace ; & les ennemis de la France en furent excités à joindre, à leurs clameurs, l'indignation & le mépris, que mérita toujours la fourbe unie à la mauvaise foi.

Dès que le Cardinal se fut déterminé à manquer au Traité de 1736. il ne devoit point balancer à le faire ouvertement. Tout autre que lui auroit agi avec autant de hauteur & de confiance, contre la disposition de Charles VI, que s'il avoit été intimement convaincu de sa nullité ; & il auroit obtenu du Roi son maître, qu'il se portât pour l'arbitre, non pas des droits qu'il devoit supposer incontestables ; mais du partage

tage de la succession entre les cohéritiers. Etonnée, interdite de ce coup d'éclat, l'Europe remettoit à le qualifier, qu'elle en eût vu les suites : le succès de la guerre auroit décidé son jugement ; & si les armes Françoises avoient été heureuses, l'Empereur défunt passoit à ses yeux pour un malade, dont on avoit dû se faire un jeu de flater la passion : la garantie de sa Pragmatique, pour un acte de complaisance, dont la tranquillité des dernières années de sa vie avoit été le seul but, & devoit être l'unique effet.

Ce seroit sans doute être trop rigoureux envers le Cardinal de Fleuri, de lui reprocher le parti qu'il prit, si celui qu'on lui préfère n'avoit eu d'autre avantage, que de tenir les esprits en suspens, & de dérober pour quelque temps la France au titre odieux de parjure. Il n'en est pas d'une puissante Monarchie ainsi que d'une banque de commerce, qui ne pouvant perdre de son crédit sans approcher de sa ruine, doit sacrifier tout à l'intégrité de sa réputation de bonne foi. Mais cette démarche d'éclat, qui en auroit imposé à tout le monde, rendoit au Roi la guerre ouverte où elle l'engageoit, plus facile que l'auxiliaire, à laquelle il s'est borné : elle substituoit pour celle-là le plan le plus juste, le plus sûr, & le plus avantageux, au projet  
absurde



absurde de celle-ci : elle tenoit toujours ouverte la voye d'une retraite honorable , au cas que la fortune devînt contraire ; tandis que dans l'autre , il falloit combattre gratuitement , vaincre sans gloire , ou se retirer avec honte. Faut-il une supériorité plus entiere , pour rendre le Cardinal de Fleuri inexcusable de son mauvais choix ?

C'est peut être le défaut le plus considérable d'un grand projet , d'avoir des branches superflues : rarement elles ne lui sont qu'inutiles , & quand elles lui nuisent , c'est toujours essentiellement. On n'apperçoit aucun rapport entre cette couteuse Ambassade du Marechal de Bellisle à la Diète d'élection , & le démembrement de la succession d'Autriche , dont le Ministère de France faisoit un préliminaire indispensable. Ce n'étoit point sur les Envoyés des princes , ni sur les Comtes Allemands , que la cérémonie attiroit à Francfort , que le negociateur avoit promis d'exercer ses talens. Il dût aller trouver chaque Electeur dans son Electorat : il traita avec ces Princes dans le secret d'un Courier extraordinaire ; & il avoit achevé ce rôle , dèsqu'il fut hors de leur cabinet. Qui l'appelloit à Francfort ? Qui demandoit qu'il fût dans cette ville , tandis qu'il devoit être à la tête de l'armée ,  
dont

dont il avoit pris sur soi les opérations ?

La présence du Maréchal n'avoit certes été d'aucune ressource au Cardinal Ministre, si l'élection avoit trompé son attente; & tout lui disoit d'éviter de paroître compter à cet effet sur elle. Les Electeurs étoient décidés sur le choix d'un Empereur, par la déclaration du Roi de Pologne, & l'innaction du grand Duc de Toscane. Celui-ci, peu en état alors de nourrir & d'animer une brigade, n'avoit point une faction dont on eût à appréhender quelque surprise. Le Roi, sur qui les voix avoient paru vouloir se réunir, étoit fidele à la modération, dont plus d'un de ses ancêtres lui laissoit l'exemple; & il avoit déclaré hautement, que, content de sa couronne, il ne vouloit point la changer. Il n'étoit nullement besoin de paroître si inquiet pour l'Electeur de Baviere; puisque les suffrages venoient d'eux-mêmes s'asseoir sur lui.

Le ministre de France auroit pû se pardonner la monstrueuse profusion d'argent dont il affecta de payer l'élévation de Charles VII. à l'Empire, s'il n'en eut résulté que la dissipation d'un argent qu'il pouvoit mieux employer. Mais on commença à entrer en défiance, & tout le corps Germanique voyant avec étonnement la magnificence

ficence excessive de l'Ambassadeur François, il cessa de s'applaudir de s'être donné un chef aussi agréable à la France. La connoissance de l'esprit économe du Cardinal, rendit sa libéralité suspecte ou équivoque. On craignit quelque pacte secret avec le nouvel Empereur, pour un remboursement, dont l'Empire auroit à porter tous les frais; & on prit autant d'inquiétude des premiers avantages de l'armée Françoisse, qu'on affecta d'indifférence sur ses disgrâces, & qu'on ressentit de joye de sa ruine.

Le premier examen d'un projet, doit porter sur le fruit qu'on s'en propose. *Cui bono?* A quoi bon, pouvoit-on dire au Ministre de France, vouloir unir aux deux Bavières les Etats que Charles VI. posséda en Allemagne, pour en former à Charles VII. une puissance qui répondît à son rang? Avant que de discuter si cette conquête est possible avec vos moyens, voyons, lui auroit-on dit, si elle est utile. Que reviendra-t-il à la France, quand, par un traité solennel, l'Heritiere d'Autriche sera confinée dans la Hongrie, & que Charles VII. aura été universellement reconnu Souverain de la Bohême, de la Moravie, de l'une & l'autre Autriche, du Tirol, de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, du Frioul & des deux Bavières? Le genie de

L                    cette

cette nouvelle maison Imperiale fera-t-il si heureusement changé pour la France, que ses Princes préfèrent l'obscurité du repos, à la gloire de lutter contre la maison de Bourbon? Sera-t-il si pacifique & si modéré, qu'ils se contentent toujours de cette portion d'une succession, qu'ils croient leur appartenir toute entière? La France enfin ne risque-t-elle point, en faisant passer à la maison de Baviere, la puissance de la maison d'Autriche en Allemagne, de se donner une rivale plus dangereuse que celle dont elle veut se délivrer, & de changer seulement d'ennemi?

Il y a peu d'apparence que le Ministre eût satisfait à ces questions. Il étoit constant que Charles VII. n'entendoit point à la disposition des Pays-bas en faveur de la seconde Archiduchesse, & qu'il ne vouloit les avoir, qu'à cause que leur possession lui assuroit une liaison intime d'intérêts avec les puissances maritimes. Après l'avoir vu protester contre ce que les Etats de Hongrie feroient en faveur de la fille ainée du défunt Empereur, on ne pouvoit douter qu'il ne se crût fondé à prétendre succéder entièrement à ce Prince; & puisque, en vertu de la substitution de Ferdinand I, il se jugeoit héritier d'un Royaume, qui n'a été présumé héréditaire que

longtems

longtems après elle , il étoit indubitable , qu'aussitôt qu'il en trouveroit l'occasion , il réclamerait les états d'Italie sur qui il auroit toujours les mêmes droits à faire valoir.

Si la France gaignoit quelque chose au renversement qu'elle se proposoit de la Pragmatique , c'étoit tout au plus le tems qu'il faudroit à la nouvelle puissance pour s'affermir. Elle n'auroit à redouter l'inquiétude des Princes Bavaois , que quelques lustres après leur établissement : elle n'en seroit point attaquée jusqu'à ce que familiarisés avec leurs acquisitions , ils se fussent rendu à l'esprit dominant des Souverains. Mais ce délai ne devoit pas être bien long. Adorés de leurs anciens sujets , ils avoient peu à faire pour mettre les nouveaux dans les mêmes sentimens. Ces peuples que le Despotisme des Empereurs ne se soucia jamais de menager , ne tenoient à la maison d'Autriche , que par là crainte & l'habitude. Un gouvernement moins dur la leur faisoit bientôt oublier ; & , pour s'affectionner à leur nouveau maître , ils ne demandoient que d'être accoutumés à son nom.

La maison de Lorraine expulsée de l'Allemagne , sans espoir de retour , se resignoit par ambition , à des pertes dont elle sentoit le recouvrement aussi impossible , que le dedomniagement lui en étoit aisé. Elle

244 TESTAMENT POLITIQUE  
tournoit ses vues d'aggrandissement du côté du Turc, ennemi plus facile à vaincre & à dépouiller. Une nouvelle substitution respectueuse la rapprochoit de celle de Baviere, & la mettoit en communauté d'intérêts avec elle. L'Electorat de Boheme passoit à la Couronne de Hongrie, & l'Empire étoit disposé à contribuer à l'accroissement d'un Royaume, qui seroit sa frontière, & lui seroit bouclier. Un traité particulier d'offensive & de défensive, suivoit la substitution. D'abord ce n'étoit de la part de l'Empereur qu'une connivence, cachée sous le masque de médiation, pour faire perdre aux Venitiens la Dalmatie & ses Isles. Cette conquête auroit été comme le gage de l'union, qui eût ensuite éclaté. La même generation passoit d'une extrémité à l'autre. Tandis que la Russie auroit aidé à des démembrements de la Pologne, en faveur de son second contre le Turc, le Corps Germanique, sans allarmes sur la puissance de son chef, s'unissoit pour rendre à l'Empire les morceaux qui en ont été détachés; & la France se trouvoit n'avoir travaillé qu'à se donner de plus puissans adversaires.

On ne pouvoit plus traiter de chimeres de pareilles conjectures : elles ne se fondoient que trop dans l'expérience du siècle : le traité de Vienne en 1725. a fait preuve

preuve d'une aussi merveilleuse revolution. Il n'y avoit pas entre la Reine Marie Theresse & l'Empereur Charles VII. une plus grande antipathie, qu'autre fois entre l'Empereur Charles VI, & le Roi Philippe V. La renonciation du Roi d'Espagne aux Etats d'Italie & aux Pays-bas, n'étoit pas plus libre & plus sincere, que la cession des Etats d'Allemagne ne l'eût été de la part de la Reine de Hongrie; & cette Princesse, en la confirmant par un traité d'alliance avec son coheritier, se donnoit bien d'autres avantages, que ceux dont Ripperda flatoit le Roi son maître.

Le projet du Ministre ne soutenoit pas mieux la discussion de ses moyens, que celle de sa fin. Une armée de cent mille hommes, auxiliaire d'un Prince qui se seroit épuisé à tenir trente mille de ses sujets ensemble, est un monstre d'imagination, qu'il lui étoit réservé de produire. C'est bien la fureté d'un petit Souverain, d'avoir l'alliance d'un plus puissant que soi: mais il ne doit s'en servir, que pour faire peur à ses ennemis, & leur ôter l'envie de se commettre avec lui, ou pour se délivrer d'oppression. S'il l'appelle en ses états, & ne s'en trouve pas mal, il est plus heureux que sage. Tant que la passion tint en éclipse la prudence de l'Electeur de Bavi-

re, le Maréchal eut besoin de toute son éloquence, pour le resigner à un secours de quarante mille François. Lorsque ce Prince put réfléchir de sens froid, sur ses véritables intérêts, il se repentit de n'en avoir pas refusé la moitié.

L'Empire reçut la loi de trente mille Suedois, qu'il avoit appellés à son aide. Tout le corps Germanique se vit sur le point d'avoir pour maître le Général de cette petite armée. L'Empereur Leopold prit jalousie de six mille soldats, que Louis XIV. lui prêtoit contre le Turc : il craignit que les conquêtes que cette poignée d'auxiliaires l'aideroit à faire, ne fussent pas pour lui : il aima mieux perdre le fruit d'une victoire, que s'exposer à leur en devoir d'autres ; & le Cardinal se figura, que les Rois de Pologne & de Prusse, que les Electeurs, que les Princes de l'Empire, verroient avec indifferance cent mille François, maîtres de la Haute Allemagne ; & cinquante mille autres, tenir la basse en inquiétude : il s'imagina qu'ils ne prendroient point ombrage des garnisons Françaises établies dans les places des Autriches & de la Bohême : que l'Electeur de Bavière ne soupçonneroit rien de la précaution, que la nécessité d'assurer leurs derrières, imposoit aux Généraux François,



François, d'occuper les principales villes d'entre le Rhin, le Danube & l'Elbe : que le Roi de Dannemarck & le Duc de Holstein, ne s'allarmeroient point de l'irruption dont leur voisin seroit menacé : que les Hollandois n'appréhenderoient point pour le côté le plus foible de leur état, qu'une armée en Westphalie pouvoit enfoncer de son seul poids : que le Roi de Prusse & l'Electeur Palatin, seroient tranquilles sur leurs Duchés de Cleves & de Bergues, & qu'ils croiroient que, pour être coupés, ils ne courroient aucun risque de changer de maîtres ?

Quels étoient donc les garants qu'il donnoit à tous ces Princes, du désintéressement du Roi son maître ? Comment les rassuroit-il sur la crainte que l'ennemi de la maison d'Autriche ne se tint pour toujours au-delà du Rhin, que pour être plus à portée de soutenir contr'elle la maison de Baviere ; & qu'ainsi que le Protecteur \* de la liberté Germanique s'empara des trois Evêchés, pour s'approcher d'autant des Princes qu'il vouloit défendre, il ne demandât le sequestre du Brisgau & des villes forestieres, pour veiller de plus près à la conservation de la Puissance qu'il regardoit comme son ouvrage ? Comment mettoit-il l'Electeur de Baviere hors de défiance, que

\* Le Roi HENRI II.

les troupes Françoises, maitresses des Pays Hereditaires, ne les gardassent pour un des Infants d'Espagne, à qui le traité de Prague en 1718 y donnoit des droits de même nature que les siens ? Comment enfin tranquilloit-il le Roi de Dannemarc & le Duc de Holstein, le Roi de Prusse & les Hollandois ? Toutes ces craintes, toutes ces défiances, étoient dans les regles de la prudence la plus commune. Louis XV. n'avoit pas encore fait connoître à l'Europe, qu'un Roi de France peut chercher à combattre, & souhaiter de vaincre, sans désirer de conquérir, & borner les fruits d'une guerre dispendieuse & sanglante, à la gloire de donner la paix.

On raisonne à faux quand on tire d'ailleurs les motifs des Cours de Munich, de Dresde & de Berlin, dans l'obscure manœuvre de la guerre d'Allemagne. Il est incertain si le Maréchal de Belile, en distribuant ses troupes dans des quartiers éloignés, ne compta pas sur une nouvelle armée, qui laisseroit tout ces corps en leurs postes, comme autant de garnisons, qui tiendroient le pais dans la dépendance. Mais on ne sauroit douter que l'Electeur de Baviere ne rejetta la proposition du siège de Vienne, que dans l'idée que la France ne vouloit pas prendre cette capitale  
pour

ur l'en mettre en possession. Il n'est pas moins constant qu'il ne separa l'armée Françoise en des quartiers sans communication, que parce que, se flasant de n'avoir bientôt plus besoin d'elle, il voulut la tenir hors d'état de refuser le congé qu'il lui donneroit. Il est aussi vrai qu'il n'eut tant à cœur la conquête du Royaume de Bohême, & qu'il ne s'en fit couronner Roi avec tant d'empressement, que parce que, reconnoissant qu'il lui étoit dangereux d'avoir au milieu de ses Etats des troupes nombreuses, qui recevoient d'autres ordres que les siens, il étoit déterminé à proposer à la Coheritiere, d'acheter de la cession de ce morceau de l'héritage, la possession tranquile des autres. C'étoit une offre qu'il ne croyoit pas qu'elle pût refuser.

On ne voit pas tout à fait si clair dans le secret des deux autres Princes Alliés. Mais il est fort vraisemblable, qu'avant la bataille de Czaskau, le traité de Breslau étoit déjà entamé par les Ministres des deux Rois, & que la séparation des armées combinées, dont la mesintelligence entre les chefs fut le pretexte, n'eut pour but que de ménager au Général François, la surprise toute entiere. En effet, le plan que le Comte de Kevenhuller avoit fait agréer au Conseil de la Reine, exigeoit que l'ar-

Françoise demeurât en Boheme; & il étoit indubitable que le Maréchal de Broglio n'auroit pas plutôt de quoi justifier les avis qu'il faisoit incessamment passer à sa Cour, qu'il se replieroit sur la Baviere. Les troupes Saxones, en se joignant aux Françoises, entretenoient la confiance du Maréchal de Belile en la fidélité des Alliés, & empêchoient son Collegue d'aller au de-là des soupçons: elles retardoient la levée des quartiers, au cas que le secret perçât avant le temps. Enfin, la hauteur avec laquelle elles se retirèrent, dès quelles scûrent l'armée de la Reine en marche, fait presque une conviction, que l'ordre secret avoit été donné à leur Général, de se declarer, s'il en étoit besoin, & de favoriser ouvertement l'invasion de la Baviere, en combattant les François qui marcheroient à son secours.

Mais peut-être les amis du Maréchal de Belile trouvent-ils qu'il y a de l'injustice d'apporter en preuve contre son projet; des événemens qu'ils prétendent n'avoir eu lieu que parce que le Cardinal Ministre ne l'adopta pas en son entier. On ne doit pas, disent-ils, lui reprocher d'avoir manqué, avec quarante mille hommes de fort méchantes troupes, ce qu'il n'avoit promis d'exécuter, qu'avec cent mille bons Soldats . . .

dat . . . . C'est bien mal entendre les intérêts de la gloire de ce Général , de lui chercher une semblable excuse. S'il étoit persuadé qu'à moins d'une armée de cent mille hommes l'entreprise échoueroit , comment appeller l'offre qu'il fait de la tenter avec quarante ?

Marcher droit à Vienne à la tête de cent mille hommes ; la prendre : rien de plus facile. Soumettre les deux Autriches , cela ne souffroit pas de difficulté : quelle province n'est pas conquise par l'ennemi qui occupe sa Capitale ? Se replier sur la Moravie & la Haute-Silesie , & s'en rendre maîtres ; c'étoit une suite nécessaire des premiers exploits. Passer ensuite dans le Royaume de Bohême , & en faire la conquête ; il n'y avoit que Dieu qui le pût empêcher. La Stirie , la Carinthie , le Frioul & le Tirol , ne coutoient que la peine de les parcourir. Les troupes Autrichiennes étoient poussées de défilé en défilé. Gratz & Inspruk capituloient pour leurs Châteaux : on prenoit tous les forts , on s'emparoit de toutes les Villes , on les remettoit à Charles VII ; & on revenoit en France comblé de gloire , chargé de titres & de butin , jour , le reste de sa vie , de sa réputation. Pirrus fit-il jamais de plus beaux projets ?

Les

Les Politiques de Paris ont décidé que la retraite imprévue du Roi de Prusse avoit fait échouer l'expédition de Bohême, & ils ne s'en sont pris qu'à l'esprit œconome du Cardinal : comme si cent mille soldats, que le Maréchal avoit demandés, eussent pu subsister dans un pays, où il ne trouvoit pas de vivres pour les quarante mille qu'on lui avoit donnés. Mais accordons-leur que cette nombreuse armée auroit subsisté des convois que le Roi de Prusse, maître de la Basse-Silesie, lui auroit procurés de Pologne : quel est l'homme médiocrement instruit des véritables intérêts & des forces de ce Prince, qui se persuadera que cinquante mille hommes de plus, l'auroient retenu malgré lui dans l'union de Francfort ? Après sa paix particulière, il demeura simple spectateur ; & il n'en fallut pas davantage pour donner la supériorité à la Reine. S'il eut joint seulement la moitié de ses troupes aux Autrichiennes, cent mille François pouvoient-ils conserver la Bohême ?

Il est vrai que les maréchaux auroient été en forces à risquer une bataille : mais ils l'auroient perdue ; & au lieu d'une retraite, ils auroient eu une fuite à couvrir jusqu'à Prague. En supposant encore un miracle de la fortune en leur faveur, on

ne leur fait pas un meilleur sort. Après une victoire complete, ils avoient toujours la faim à combattre. Le Roi coupoit en Silesie les convois de Pologne : la Reine ne laissoit rien venir de Hongrie : la Saxe étoit ou ennemie ou neutre ; & alliée, elle ne peut se défaire d'aucune de ses denrées : la Baviere subvenoit à peine aux troupes qui auroient tenu les Autriches : il n'y avoit point à opter entre se retirer en corps vers le Rhin , avec les Prussiens à dos , & toutes les especes de troupes Hongroises sur les flancs , ou marcher en avant , soit en Silesie , soit en Hongrie ; ce qui étoit la même chose que se mettre à discretion entre les mains de l'ennemi ; puisqu'il auroit occupé les derrieres.

C'est en vain qu'on insiste sur la rapidité des opérations d'une armée de cent mille hommes. Sans doute que l'invasion dans les Pays Hereditaires n'auroit été qu'un coup de main , dont le succès étoit immanquable , dès qu'on ne donneroit pas à la Reine le temps de se reconnoître , si elle eût été la seule interessée à faire obstacle à la conquête : mais des trois Alliés , sans qui l'expédition devoit manquer , il n'y en avoit pas un seul qui ne fût déterminé à la faire échouer. L'Electeur de Baviere , qui refuse de conduire quarante mille François à Vienne,

ne , parce qu'il ne doutoit point qu'ils ne s'emparassent de cette Capitale, n'y en auroit certes pas mené cent mille. Restoit donc à y marcher malgré lui : ce qui rompoit absolument le traité d'Alliance , & découvroit aux Rois de Pologne & de Prusse, des vuës particulieres de la part de la France. En faisant tomber le premier effort de cette nombreuse armée sur la Boheme , le nouveau Roi n'en étoit que plus sûr de sa paix particuliere, qui auroit affermi la couronne sur sa tête ; & les Rois de Pologne & de Prusse ne pénétoient pas plutôt ses vuës , qu'ils se hâtoient de se retirer d'une guerre qui leur seroit devenue ruineuse. L'un y étoit entré dans l'esperance d'avoir la Moravie ; l'autre avoit demandé pour sa part la Basse-Silesie ; & tous deux en étoient pour les dépenses de leur armement , s'ils se laissoient prévenir par le nouveau Roi de Boheme. Les Anglois & les Hollandois auroient occupé la France dans les Pays-Bas : les Cercles & les Princes du Haut & Bas-Rhin lui auroient fait tête sur ce fleuve : elle ne pouvoit plus pénétrer jusqu'à l'Oder & l'Elbe ; & les troupes combinées d'Autriche & de Baviere inondoient les Etats de Saxe & de Brandebourg.

Il faut remonter à la source des malheurs de cette guerre auxiliaire , pour bien  
bien



bien sentir qu'après s'y être engagé , il fut impossible de la faire heureusement. Se plaindre de la retraite du Roi de Prusse , c'est invectiver contre la destinée. Outre que la nature du traité la rendoit absolument nécessaire , il suffisoit à la France de connoître ce Prince pour un habile politique ; dès lors elle lisoit son inconstance dans son véritable intérêt , & la devinoit d'assez loin , pour se mettre à couvert de ses fâcheuses suites. Le Cardinal de Fleuri ne pouvoit ignorer , qu'immédiatement après la mort de l'Empereur Charles VI. le Roi de Prusse offrit à l'Heritiere d'Autriche , de l'aider à maintenir , contre tous , la Pragmatique Sanction ; & de n'entendre à la paix que lors qu'elle seroit executée dans tous points , pourvû qu'elle lui cedât la Basse-Silesie , sur qui il avoit de justes prétentions. Or il est absurde de supposer qu'une puissance , en contractant , veuille s'obliger à son dommage , fût-elle liée par les traités les plus solennels. \* L'intérêt de son état doit toujours l'emporter sur eux. Puis donc que le Roi de Prusse trouvoit dans la paix que la Reine lui offroit , les avantages qu'il se promet-

toit

\* Grotius de Jure Belli & pacis lib. 2. cap. 27.

260. TESTAMENT POLITIQUE  
toit d'une guerre dispendieuse & sanglante, il étoit obligé d'y entendre. Il étoit censé avoir prévenu le Cardinal sur cette conduite, dans les articles mêmes du traité. C'étoit au Ministre de le tenir toujours éloigné de l'occasion de la suivre, & il lui étoit impossible, ou de lui en marquer une autre plus avantageuse; & il le pouvoit, en lui proposant pour prix de la guerre, à laquelle il l'avoit engagé, plus que vraisemblablement la Reine ne consentiroit à lui donner pour prix de sa neutralité. Car il n'y avoit pas à craindre qu'à conditions égales il optât de manquer à ses Alliés, pour s'unir à une ennemie reconciliée.

La conversion de l'Electeur de Saxe ne devoit pas plus surprendre que la retraite du Roi de Prusse. La Moravie n'étoit point un objet capable de le fixer. Si c'étoit en qualité de coheritier, qu'on l'invitoit à entrer dans l'alliance, il étoit ridicule de lui assigner une si petite part de l'immense succession, à laquelle il avoit autant de droit qu'aucun des Prétendants. Si c'étoit à titre de conquête, qu'on lui assuroit cette Province, il étoit contre toutes les regles de la bonne politique, de ne pas lui offrir quelque chose,  
fi

Il non plus considerable en soi, du moins plus à sa bienfaisance. Quelques Cercles de la Bohême, quelques morceaux de la Thuringe, ou l'Evêché de Hall, ou l'évacuation de la Lusace, l'accommodoient bien mieux qu'un pays sans commerce & sans débouché, & enclavé dans les Etats d'un souverain plus puissant & plus ambitieux. Il étoit aisé de faire trouver au Duc de Weimar-Eisenac son avantage dans une transplantation. Le Roi de Prusse auroit facilement rencontré un équivalent dans les Etats d'Autriche; & la Saxe se seroit attachée d'autant plus fortement à ses Alliés, qu'elle ne pouvoit être reconnue dans son acquisition, que de leur consentement.

Le négociateur, qui menagea l'accession de la Cour de Dresde au traité, dut s'appercevoir qu'elle donnoit plus aux circonstances, qu'à l'inclination ou à l'ambition; & sur son rapport le Cardinal Ministre devoit se tenir pour dit, qu'elle changeroit avec elles. Des trois partis entre lesquels elle avoit à se décider, le meilleur n'étoit que le moins mauvais; partout elle trouvoit du désagrément & du péril. En se tenant dans une parfaite neutralité, elle se rendoit suspecte aux Alliés  
&

# ÉTAT POLITIQUE

qu'ils ne trouveront  
celle-là. Après  
ils les aura décidé  
cession d'un mot  
se les assurera po  
par la promesse d  
autre. Peu leu  
x qu'elles conti  
la balance  
équilibre, qu  
ment con  
à pr  
garde, qu  
une guer  
à le re  
Souverain  
revenus p  
stance lui  
des pr  
ne pas être  
d'un pays  
ver.  
cane n  
tion d  
Depuis  
Emp  
qui  
cherch  
la por

voisin de la Sa-  
 toit autant à la  
 l'autre Electeur;  
 des prétentions  
 il étoit décidé,  
 futur Empereur;  
 qui avoit déjà dé-  
 pour la couronne  
 l'Electeur de  
 pouvoit être don-  
 eec elle de nou-  
 recevoir avec di-  
 la Cour de Dres-  
 aut être reüssit-el-  
 au Negociateur ;  
 lui presenta ;  
 lire qu'elle en ap-  
*iam invenient.*

l'Heritiere d'Au-  
 des quatre puis-  
 que, si le Car-  
 de fois s'étoit  
 on caractere, n'en  
 propos. Dès qu'il  
 parler au nom de  
 que doit prendre  
 que, il pouvoit,  
 sa modération,  
 elle lui fût repro-  
 chée,

& à la Reine, manquoit à sa propre dignité, & demeuroid dans une dépendance honteuse du Roi de Prusse, qui, dans la défiance qu'elle n'attendit pour se déclarer, de le voir occupé dans les pays Héritaires, se seroit tenu dans la Lusace, en forces à lui faire expliquer les moindres démarches qu'il auroit jugées équivoques. D'ailleurs en ne prenant aucun intérêt à la querelle, elle sembloit renoncer à ses droits sur la succession.

Dans l'état de foiblesse où étoit l'Héritière d'Autriche, c'étoit se perdre que de se déclarer en sa faveur. Le temps étoit favorable pour lui demander quelques cessions : mais ç'auroit été des titres ruineux. L'Electeur de Baviere, qui déjà se croyoit maître de la Boheme, eût traité son coheritier en usurpateur. Pour pouvoir un jour lui disputer ce beau morceau de la succession, il falloit feindre de le lui vouloir assurer. Mais à combien d'inconvéniens ce parti n'exposoit-il pas ? Le Grand-Duc n'avoit pris aucunes mesures pour succeder à son beau pere ; & tout l'Empire étoit prévenu de la nécessité de prouver à la Reine, que la couronne Imperiale ne faisoit point partie de l'Heritage qu'elle reclamoit. Le Royaume de  
Boheme

Bohème n'étoit pas moins voisin de la Saxe que de la Bavière : il étoit autant à la bienfiance de l'un que de l'autre Electeur ; & tous deux y avoient des prétentions également fondées. Mais il étoit décidé, qu'il seroit le partage du futur Empereur ; & le Roi de Pologne, qui avoit déjà déclaré son indifférence pour la couronne Imperiale, convenoit que l'Electeur de Bavière, à qui seul elle pouvoit être donnée, devoit recevoir avec elle de nouveaux Etats ; afin de la recevoir avec dignité. Obligée de parler, la Cour de Dresde donna des paroles : peut être réussit-elle à cacher son embarras au Negociateur ; elle signa le traité qu'il lui presenta ; mais le Cardinal dut y lire qu'elle en appelloit au temps. *Fata viam invenient.*

Rien ne pouvoit sauver l'Heritiere d'Autriche, de la conjuration des quatre puissances contre la Pragmatique, si le Cardinal Ministre, qui, tant de fois s'étoit opiniâtré à rester dans son caractère, n'en étoit point sorti mal à propos. Dès qu'il auroit gagné sur soi de parler au nom de son maître, sur le ton que doit prendre un aussi grand Monarque, il pouvoit, comme arbitre, signaler sa modération, sans apprehender qu'elle lui fût reprochée,

& à la Reine, manquoit à sa propre dignité, & demeuroid dans une dépendance honteuse du Roi de Prusse, qui, dans la défiance qu'elle n'attendit pour se déclarer, de le voir occupé dans les pays Héritaires, se seroit tenu dans la Lusace, en forces à lui faire expliquer les moindres démarches qu'il auroit jugées équivoques. D'ailleurs en ne prenant aucun intérêt à la querelle; elle sembloit renoncer à ses droits sur la succession.

Dans l'état de foiblesse où étoit l'Héritière d'Autriche, c'étoit se perdre que de se déclarer en sa faveur. Le temps étoit favorable pour lui demander quelques cessions: mais ç'auroit été des titres ruineux. L'Electeur de Baviere, qui déjà se croyoit maître de la Boheme, eût traité son coheritier en usurpateur. Pour pouvoir un jour lui disputer ce beau morceau de la succession, il falloit feindre de le lui vouloir assurer. Mais à combien d'inconvéniens ce parti n'exposoit-il pas? Le Grand-Duc n'avoit pris aucunes mesures pour succeder à son beau pere; & tout l'Empire étoit prévenu de la nécessité de prouver à la Reine, que la couronne Imperiale ne faisoit point partie de l'Heritage qu'elle reclamoit. Le Royaume de  
Boheme



Bohème n'étoit pas moins voisin de la Saxe que de la Bavière : il étoit autant à la bienfiance de l'un que de l'autre Electeur ; & tous deux y avoient des prétentions également fondées. Mais il étoit décidé, qu'il seroit le partage du futur Empereur ; & le Roi de Pologne, qui avoit déjà déclaré son indifférence pour la couronne Imperiale, convenoit que l'Electeur de Bavière, à qui seul elle pouvoit être donnée, devoit recevoir avec elle de nouveaux Etats ; afin de la recevoir avec dignité. Obligée de parler, la Cour de Dresde donna des paroles : peut être réussit-elle à cacher son embarras au Negociateur ; elle signa le traité qu'il lui presenta ; mais le Cardinal dut y lire qu'elle en appelloit au temps. *Fata viam invenient.*

Rien ne pouvoit sauver l'Heritiere d'Autriche, de la conjuration des quatre puissances contre la Pragmatique, si le Cardinal Ministre, qui, tant de fois s'étoit opiniâtre à rester dans son caractère, n'en étoit point sorti mal à propos. Dès qu'il auroit gagné sur soi de parler au nom de son maître, sur le ton que doit prendre un aussi grand Monarque, il pouvoit, comme arbitre, signaler sa modération, sans apprehender qu'elle lui fût reprochée,

& à la Reine, manquoit à sa propre dignité, & demeuroid dans une dépendance honteuse du Roi de Prusse, qui, dans la défiance qu'elle n'attendit pour se déclarer, de le voir occupé dans les pays Héritaires, se seroit tenu dans la Lusace, en forces à lui faire expliquer les moindres démarches qu'il auroit jugées équivoques. D'ailleurs en ne prenant aucun intérêt à la querelle, elle sembloit renoncer à ses droits sur la succession.

Dans l'état de foiblesse où étoit l'Héritière d'Autriche, c'étoit se perdre que de se déclarer en sa faveur. Le temps étoit favorable pour lui demander quelques cessions : mais ç'auroit été des titres ruineux. L'Electeur de Baviere, qui déjà se croyoit maître de la Boheme, eût traité son coheritier en usurpateur. Pour pouvoir un jour lui disputer ce beau morceau de la succession, il falloit feindre de le lui vouloir assurer. Mais à combien d'inconvéniens ce parti n'exposoit-il pas ? Le Grand-Duc n'avoit pris aucunes mesures pour succeder à son beau pere ; & tout l'Empire étoit prévenu de la nécessité de prouver à la Reine, que la couronne Imperiale ne faisoit point partie de l'Heritage qu'elle reclamoit. Le Royaume de  
Boheme

Bohème n'étoit pas moins voisin de la Saxe que de la Bavière : il étoit autant à la bienfiance de l'un que de l'autre Electeur ; & tous deux y avoient des prétentions également fondées. Mais il étoit décidé, qu'il seroit le partage du futur Empereur ; & le Roi de Pologne , qui avoit déjà déclaré son indifférence pour la couronne Imperiale, convenoit que l'Electeur de Bavière , à qui seul elle pouvoit être donnée , devoit recevoir avec elle de nouveaux Etats ; afin de la recevoir avec dignité. Obligée de parler, la Cour de Dresde donna des paroles : peut être réussit-elle à cacher son embarras au Negociateur ; elle signa le traité qu'il lui presenta ; mais le Cardinal dut y lire qu'elle en appelloit au temps. *Fata viam invenient.*

Rien ne pouvoit sauver l'Heritiere d'Autriche, de la conjuration des quatre puissances contre la Pragmatique, si le Cardinal Ministre, qui, tant de fois s'étoit opiniâtré à rester dans son caractère, n'en étoit point sorti mal à propos. Dès qu'il auroit gagné sur soi de parler au nom de son maître, sur le ton que doit prendre un aussi grand Monarque, il pouvoit, comme arbitre, signaler sa modération, sans apprehender qu'elle lui fût reprochée,

& à la Reine, manquoit à sa propre dignité, & demeuroid dans une dépendance honteuse du Roi de Prusse, qui, dans la défiance qu'elle n'attendit pour se déclarer, de le voir occupé dans les pays Héritaires, se seroit tenu dans la Lusace, en forces à lui faire expliquer les moindres démarches qu'il auroit jugées équivoques. D'ailleurs en ne prenant aucun intérêt à la querelle, elle sembloit renoncer à ses droits sur la succession.

Dans l'état de foiblesse où étoit l'Héritière d'Autriche, c'étoit se perdre que de se déclarer en sa faveur. Le temps étoit favorable pour lui demander quelques cessions : mais ç'auroit été des titres ruineux. L'Electeur de Baviere, qui déjà se croyoit maître de la Boheme, eût traité son coheritier en usurpateur. Pour pouvoir un jour lui disputer ce beau morceau de la succession, il falloit feindre de le lui vouloir assurer. Mais à combien d'inconvéniens ce parti n'exposoit-il pas ? Le Grand-Duc n'avoit pris aucunes mesures pour succeder à son beau pere ; & tout l'Empire étoit prévenu de la nécessité de prouver à la Reine, que la couronne Imperiale ne faisoit point partie de l'Heritage qu'elle reclamoit. Le Royaume de Boheme

Bohème n'étoit pas moins voisin de la Saxe que de la Bavière : il étoit autant à la bienfaisance de l'un que de l'autre Electeur ; & tous deux y avoient des prétentions également fondées. Mais il étoit décidé, qu'il seroit le partage du futur Empereur ; & le Roi de Pologne , qui avoit déjà déclaré son indifférence pour la couronne Imperiale, convenoit que l'Electeur de Bavière , à qui seul elle pouvoit être donnée , devoit recevoir avec elle de nouveaux Etats , afin de la recevoir avec dignité. Obligée de parler, la Cour de Dresde donna des paroles : peut être réussit-elle à cacher son embarras au Negociateur : elle signa le traité qu'il lui presenta ; mais le Cardinal dut y lire qu'elle en appelloit au temps. *Fata viam invenient.*

Rien ne pouvoit sauver l'Heritiere d'Autriche, de la conjuration des quatre puissances contre la Pragmatique, si le Cardinal Ministre, qui, tant de fois s'étoit opiniâtré à rester dans son caractère, n'en étoit point sorti mal à propos. Dès qu'il auroit gagné sur soi de parler au nom de son maître, sur le ton que doit prendre un aussi grand Monarque, il pouvoit, comme arbitre, signaler sa modération, sans apprehender qu'elle lui fût reprochée,

& à la Reine, manquoit à sa propre dignité, & demeuroid dans une dépendance honteuse du Roi de Prusse, qui, dans la défiance qu'elle n'attendit pour se déclarer, de le voir occupé dans les pays Héritaires, se seroit tenu dans la Lusace, en forces à lui faire expliquer les moindres démarches qu'il auroit jugées équivoques. D'ailleurs en ne prenant aucun intérêt à la querelle, elle sembloit renoncer à ses droits sur la succession.

Dans l'état de foiblesse où étoit l'Héritière d'Autriche, c'étoit se perdre que de se déclarer en sa faveur. Le temps étoit favorable pour lui demander quelques cessions : mais ç'auroit été des titres ruineux. L'Electeur de Baviere, qui déjà se croyoit maître de la Boheme, eût traité son coheritier en usurpateur. Pour pouvoir un jour lui disputer ce beau morceau de la succession, il falloit feindre de le lui vouloir assurer. Mais à combien d'inconvéniens ce parti n'exposoit-il pas ? Le Grand-Duc n'avoit pris aucunes mesures pour succeder à son beau pere ; & tout l'Empire étoit prévenu de la nécessité de prouver à la Reine, que la couronne Imperiale ne faisoit point partie de l'Heritage qu'elle reclamoit. Le Royaume de  
Boheme

Bohème n'étoit pas moins voisin de la Saxe que de la Bavière : il étoit autant à la bienfaisance de l'un que de l'autre Electeur ; & tous deux y avoient des prétentions également fondées. Mais il étoit décidé, qu'il seroit le partage du futur Empereur ; & le Roi de Pologne, qui avoit déjà déclaré son indifférence pour la couronne Imperiale, convenoit que l'Electeur de Bavière, à qui seul elle pouvoit être donnée, devoit recevoir avec elle de nouveaux Etats ; afin de la recevoir avec dignité. Obligée de parler, la Cour de Dresde donna des paroles : peut être réussit-elle à cacher son embarras au Negociateur ; elle signa le traité qu'il lui presenta ; mais le Cardinal dut y lire qu'elle en appelloit au temps. *Fata viam invenient.*

Rien ne pouvoit sauver l'Heritiere d'Autriche, de la conjuration des quatre puissances contre la Pragmatique, si le Cardinal Ministre, qui, tant de fois s'étoit opiniâtré à rester dans son caractère, n'en étoit point sorti mal à propos. Dès qu'il auroit gagné sur soi de parler au nom de son maître, sur le ton que doit prendre un aussi grand Monarque, il pouvoit, comme arbitre, signaler sa modération, sans apprehender qu'elle lui fût reprochée,

chée. Son esprit d'ordre avoit à s'exercer dans un partage à peu près égal de la succession entre les coheritiers : la garantie lui étoit pardonnée en faveur de l'aveu qu'il eût paru faire de son injustice ; & son attention à ne pas faire de jaloux , lui reconcilioit les mécontents que son imprudence avoit faits.

On a peine à concevoir le contre-temps de hardiesse & de résolution , qui le fit prononcer définitivement entre les Electeurs de Saxe & de Baviere ; préférer celui-ci à celui-là , & adjuger à l'un , des Etats que l'autre étoit aussi bien fondé à prétendre. L'intérêt de la France ne vouloit pas qu'une nouvelle maison s'élevât sur les ruines de l'ancienne. Le demembrement de la succession d'Autriche, étoit tout ce qu'il demandoit ; il cassoit le Testament de Ferdinand I. comme celui de Charles VI. & ne faisoit pas plus de grâce à la substitution , qu'à la Pragmatique. Le Corps Germanique perdoit autant à l'une qu'à l'autre. Ses loix s'opposoient à toutes deux ; & s'il comptoit pour quelque chose l'aveu qu'il avoit donné à la première , il étoit fondé à prétendre , qu'il ne devoit avoir d'effet qu'au moyen d'une confirmation , qu'il étoit bien



bien resolu de refuser. Comment l'homme d'Etat le plus circonspect & le plus timide, ne fut-il pas effrayé d'un parti, qui n'offroit à la France que des defavantages au milieu des plus heureux succès, qui lui imposoit la necessité de décider le Corps Germanique contre leurs communs intérêts, & faisoit d'un Allié, que les circonstances lui rendoient necessaire, un jaloux d'autant plus redoutable, qu'il ne paroîtroit qu'être juste, en donnant carrière à sa jalousie.

Comme il n'y a eu que les Cours intéressées qui ayent discuté l'affaire de la succession d'Autriche, on n'a rien d'exactement vrai sur elle. Chaque Coheritier a fait valoir les prétentions qui lui devoient être d'un plus grand rapport, plutôt que celles qui étoient les plus justes, & les principaux ont évité d'attaquer leurs antagonistes, par l'endroit foible de leur cause, de peur de la retorsion, qui avoit lieu contr'eux mêmes, ou contre leurs alliés.

La maison de Baviere appuioit toutes les prétentions, sur la substitution de Ferdinand premier, en faveur de sa fille aînée. La Reine de Hongrie se fondoit sur la Pragmatique de l'Empereur son pere,

& leurs raisons militoient également pour tous deux , comme leurs objections leur étoient également défavorables. Les Testamens des deux Empereurs n'ont mérité d'être considérés , qu'en vertu des loix générales , relatives aux actes de cette espèce ; & ils sont absolument nuls , dèsqu'ils manquent des conditions que les loix ont exigées comme essentielles. Les deux principales sont la capacité de tester dans le Testateur , & la capacité d'heriter dans l'Heritier institué. Ferdinand & Charles étoient usufruitiers des fiefs de l'Empire , & manquoient par conséquent d'un titre indispensable , qui est celui de *propriété*. La plû-part de ces fiefs , dont leurs états étoient composés , ne leur étoient venus que par la rigueur de la loi , qui rendoit les filles inaptes à les posséder : la dispense qu'ils s'accordoient eux mêmes étoit donc absolument nulle , par l'injustice criante qui lui étoit attachée. Les loix divines & humaines s'opposoient à leur disposition , puisque les fiefs de l'Empire étant déclarés féminins , la posterité des anciens possesseurs étoit relevée de l'exclusion qui lui avoit été donnée , & reclamoit leur heritage , qui n'étoit plus que le bien d'autrui , pour la legataire des derniers.

Ni le Corps Germanique, ni les Etats de Hongrie n'ont pu donner à la fille aînée de Ferdinand premier, & à sa postérité, la capacité qu'elle n'avoit pas, de succéder à ses oncles & à leurs descendans. Ainsi qu'un ayeul ne seroit pas reçu à faire le Testament de son petit fils, qui n'est pas encore né : une génération ne sauroit être admise à disposer des biens qui écherront à quelqu'une de celles qui la doivent suivre. Si la succession avoit été ouverte à la mort de Ferdinand premier, sans doute que sa fille aînée, profitoit de l'aveu que le Corps Germanique avoit donné à la substitution. Deux siècles après il étoit un titre inutile.

Si la succession Autrichienne n'avoit été que de preference pour les mâles ( ce qui est le cas le plus favorable au Testament de Ferdinand ) ce Prince n'auroit même pas été recevable à privilegier ses filles par dessus celles de ses successeurs. Ses freres & leurs descendans étoient ses heritiers naturels ; & malgré lui ils entroient dans tous ses droits, & dans toute son autorité. Chacun d'eux étoit autant fondé que lui, à faire une disposition de même genre que la sienne. S'ils ne la firent point, s'est qu'ils comprirent son absurdité. Con-

formement aux droits de la nature & à tous autres, l'heredité, si elle a lieu, suit les degrés du sang, à remonter du dernier possesseur. La fille aînée du dernier des mâles, est l'Heritiere des biens qui ne sont pas susceptibles de partage : la preference lui est due sur qui que ce soit. En un mot Ferdinand ne faisoit point grace de sa succession à ses freres & à leurs descendans : il ne leur put imposer de conditions onereuses, que sous leur bon plaisir.

La Pragmatique sanction de Charles VI., quant à ce qui est des états d'Allemagne, étoit une affaire domestique de l'Empire. Si le Corps Germanique, en qui reside la puissance législative, l'avoit acceptée unanimement, elle étoit pour la legataire un titre incontestable ; puisque l'exception à la loi étoit prononcée par ceux là mêmes que le privilege lézoit. Mais les oppositions constantes de l'Electeur de Baviere, faisoient, à ce fameux acte, une nullité que rien ne pouvoit compenser. Une loi fondamentale subsiste autant que la constitution de l'Etat, à moins que le pouvoir qui lui donna l'être ne l'aneantisse. Comme ce ne fut point à la pluralité des suffrages qu'elle dût  
l'un,

l'un , la pluralité des suffrages n'a pu produire l'autre.

Ainsi la fille de Charles VI. , & celle de Ferdinand premier , n'avoient rien à prétendre en Allemagne , en vertu du Testament des deux Empereurs. L'une avoit besoin d'une confirmation qu'elle n'a pas même osé demander : l'autre d'une unanimité qui lui a été constamment refusée. Les Etats de Hongrie élurent, plutôt qu'ils ne reçurent , la Princesse Marie Therese , pour leur Reine. Ce n'a point été en vertu du Testament de l'Empereur son pere ; qu'elle a monté sur le trône. Il étoit vacant : il n'appartenoit qu'à la nation de le remplir ; & la nation l'y a placée.

Telle étoit l'idée que le Cardinal de Fleuri devoit prendre , des prétentions de l'Electeur de Baviere & de l'Archiduchesse : & alors il voioit tout concourir au succès de la demarche que l'intérêt de la France exigeoit qu'il fit. Les Etats de la maison d'Autriche en Allemagne tomboient , selon les loix de l'Empire , à la disposition du Corps Germanique & de son chef. Le Maréchal de Belile n'auroit pas eu besoin de toute son éloquence pour faire goûter à l'un & à l'autre , un partage où chacun auroit gagné considéra-

blement. Ainsi que le partage des Etats de Cleves ne fut disputé qu'entre les Princes alliés de cette maison, le démembrement des Etats d'Autriche, n'auroit trouvé de difficultés que de la part des maisons où les Princesses Autrichiennes ont passé. Le Roi de Prusse avoit une trop belle armée pour que les Electeurs de Saxe & de Baviere ne l'adoptassent pas pour leur coheritier. Les Pretendans n'étoient pas assez puissans pour paroître mécontents des morceaux, dont on auroit acheté l'extinction de leurs pretentions. La Reine de Hongrie s'attiroit tout l'Empire sur les bras, & se faisoit une ennemie de sa propre sœur, si elle eut refusé de céder à cette Princesse l'unique Allodial de la succession.

La Hongrie étoit donc pour l'Archiduchesse aînée; les Pays-bas pour la seconde. La Moravie étoit divisée selon que la Morave la coupe: la moitié, qui est à l'Est de la Riviere, passoit à la maison de Brandebourg, avec la Silesie haute & basse: l'autre venoit à la maison de Saxe, avec le Royaume de Bohême. La maison de Baviere étoit capable de soutenir avec dignité la Couronne Imperiale, en joignant à ses Etats les Pays hereditaires qui leur sont contigus. L'Autriche entiere, le  
Tirol,

Tirol, la Stirie, la Carinthie, & la Carniole, unies aux deux Bavières, rendoient respectable un chef que le Corps n'aime point à craindre. Les villes Forestières & le Brisgau, faisoient au Duc de Deux-ponts un équivalent avantageux de son Duché qu'il cedoit à l'Electeur Palatin. Tout l'Ortenau étoit donné au Margrave de Bade Dourlac, en échange de ses Seigneuries du Brisgau. Le Duc de Wirtemberg étoit content de l'arrondissement de son Duché, & de sa confirmation dans le Directorat du cercle de Souabe. Les cercles du bas Rhin étoient contenus par une armée de cinquante mille François en Westphalie; le Langdgrave de Hesse-Cassel, satisfait par l'Electorat que la Bavière lui resignoit; l'Electeur de Hannover, intimidé par le voisinage d'un mediateur, que personne ne l'aideroit à repousser, s'il s'en faisoit un ennemi.

Les affaires d'Italie s'arrangeoient, pour ainsi dire, d'elles mêmes. Le Frioul donné aux Venitiens, comme en satisfaction pour les vieilles pretentions qu'ils ont sur la maison d'Autriche, les engageoit à contribuer de toutes leurs forces, à l'établissement d'un équilibre particulier. Le Roi de Sardaigne cedoit son Ile pour le

Duché de Milan ; & elle étoit offerte aux Anglois avec Ceuta , en recompense de Minorque & de Gibraltar. Le Mantoüan étoit , aux heritieres de la maison Cibo , le prix de la Principauté de Massa-Carrara , qui passoit à l'Infant Duc de Parme , Plaïfance , Guastalla , & à ses successeurs ; & le Duc de Modene , en reconnaissance de cet avantageux échange , dont on lui faisoit tout l'honneur , signoit l'acte de substitution de ses Etats à l'Infant , au défaut d'Hoirs mâles. Les Etats d'Italie étoient affranchis du Vasselage de l'Empire. Enfin le tems & une politique bien soutenüe , auroient fait un Roi de Ligurie.

C'étoit pour la France un avantage inestimable , de n'avoir plus , sur la frontiere de l'Empire , aucun Prince capable de lui faire tête. L'Electeur Palatin , le plus puissant de tous , auroit été , pour la conservation de ses nouveaux domaines , dans une plus grande dependance. Landau fixoit les yeux de son conseil. En s'attachant désormais à la politique que ses veritables intérêts , par rapport au Corps Germanique lui dictent , la France étoit sûre d'une parfaite neutralité de la part de l'Empire. Envain les Anglois auroient sonné l'alarme sur l'équilibre : le Corps Germanique ,  
juste



justement persuadé que tant qu'il sera libre, & ferme en sa constitution, l'Europe n'a point à redouter de se voir asservie, n'auroit pensé qu'à jouir de la paix, sans prendre ombrage de Dunckerque rétabli, de Terre-neuve recouverte, du contract de l'Assiento donné à des marchands plus au goût de la nation Espagnole. Cependant Louis XV. auroit eu en Allemagne tout le credit, s'y seroit acquis toute l'autorité que le genie de Richelieu procura à Louis XIII. en Italie. Les Princes intimidés par son voisinage, gagnés par ses égards, prevenus sur sa modération, le rendoient l'ame & l'arbitre des Dietes. La politique plus hardie des Electeurs Couronnés, demeueroit sans action, ou elle étoit reduite à ne se signaler que par des guerres Auxiliaires, dont la France auroit eu peu à souffrir, puisqu'elle n'étoit plus accessible que par une frontiere impenetrable.

La paix de l'Italie mettoit le Royaume à couvert de l'inquietude ambitieuse de la maison de Savoie. Les Suisses & les Vénitiens étoient trop interessés à ne pas laisser monter à un plus haut point de puissance, pour la voir tranquillement chercher à s'agrandir de l'un ou de l'autre

274 TESTAMENT POLITIQUE  
côté des Alpes. L'établissement de Dom Philippe, & l'affranchissement des autres Etats, ne souffroient pas une grande difficulté. Les coheritiers d'Autriche devoient trouver de la moderation de la part de l'Espagne, à ne pas mettre à plus haut prix son desistement de l'accord de Prague; substitution bien d'une autre nature que celle de Ferdinand I.; puisque Philippe III., heritier légitime, n'avoit fait que descendre à la place de Ferdinand III. qu'il faisoit monter à la sienne, & ceder des droits présens pour des esperances éloignées.

Mais quand il seroit constant que ce plan ne se fût pas soutenu entierement dans l'exécution, la France y gaignoit toujours de s'être déclarée avec dignité, de s'être soutenue sans grande perte, de se retirer sans que sa réputation en souffrit. La guerre pouvoit être malheureuse; mille accidens pouvoient former des obstacles à la capacité des Généraux, à la bravoure des soldats: mais on n'auroit point imputé aux imprudences du Ministre, les disgrâces de l'armée. Tel qu'un Magistrat équitable, qui livre à leur entêtement des plaideurs, dont il avoit daigné tenter l'accord, le Roi eut abandonné les coheritiers & les pretendans à leur propre sens.

Les

Les troupes Françoises auroient été rappelées d'Allemagne, comme d'un pays indigne de leurs secours. Leur retraite, ordonnée à propos, se feroit faite avec autant de sûreté que d'honneur ; & on ne l'auroit attribuée qu'au ressentiment d'un Mediateur, trop généreux pour se venger autrement qu'en cessant ses bons offices.

La guerre de Bohême est une des plus humiliantes époques de la Monarchie Françoisé. Sans la guerre de Flandres, c'en étoit fait de la réputation des armes de la France. La Hongrie n'avoit pas un Païsan, qui ne se crut la terreur des François. Dans un demi-siècle, l'Histoire détaillera cette pitoiable expedition, sans ces ridicules fanfaronnades, dont les Historiens du tems ont essayé de diminuer la honte. On

„ ne lira point \* que la Reine de Hongrie,  
 „ ayant ordonné le siège de Prague, le  
 „ Prince Charles fit canonner & bombar-  
 „ der avec tant de vivacité, que les assie-  
 „ gés ne virent jamais un feu si terrible :  
 „ que leur bravoure, leur activité à repa-  
 „ rer les ravages de l'artillerie, leurs fre-  
 „ quentes & sanglantes sorties, retarde-

M 6

„ rent

\* Après avoir longtems cherché, j'ai enfin trouvé que l'Historien cité par le Cardinal est l'Auteur des Memoires secrets pour l'Histoire de Perse.

„ rent les progrès des affiegeans : les reſ-  
 „ fous cequ'ils trouvoient dans leur propre  
 „ courage, rendront ce ſiege d'autant plus  
 „ mémorable, qu'il paroitra bien éton-  
 „ nant, qu'une place qui n'avoit aucun ou-  
 „ vrage avancé, ait été foudroyée pendant  
 „ plus de trois mois, ſans qu'on ait vu ni  
 „ breche ni aſſaut ; que vingt-deux mille  
 „ hommes, aſſiegés par plus de ſoixante  
 „ mille, ayent preferé de s'enſevelir ſous les  
 „ ruines de la place, à faire la moindre dé-  
 „ marche, qui pût rendre leur courage dou-  
 „ teux.” Un Historien de bon ſens & de  
 „ bonne foi, relevera tous les impertinens  
 „ menſonges, toutes les contradictions de cet-  
 „ te eſpece. Il dira que vingt deux mille Fran-  
 „ çois, deux Maréchaux de France à leur tête,  
 „ furent enfermés & reduits à mourir de  
 „ faim & de miſere, par quarante à cinquante  
 „ mille hommes, de milice pour la plû-part :  
 „ que leurs Généraux demanderent inutile-  
 „ ment une capitulation honorable : que ce  
 „ fameux ſiege ne fut qu'un blocus : que les  
 „ défenſeurs de la place, où on ne vit pas  
 „ la moindre breche, n'eurent garde de pre-  
 „ ferer de s'enſevelir ſous ſes ruines ; puis-  
 „ qu'à peine les murs furent-ils marqués des  
 „ boulets qui y vinrent mourir. Un pareil  
 „ Historien nommera de ſon vrai nom, cet-

te retraite merveilleuse, si ridiculement comparée à celle des dix mille Grecs, où le nouveau Xenophon, avec deux marches d'avance, pour faire environ cinquante lieues, perdit un tiers de son monde, & se vit enlever tous ses bagages & ses propres équipages. Il fera le détail de cette autre retraite inouïe, qu'un Maréchal de France, reconduit par les Houdards & les Pandoures, n'eut permission de faire, \* qu'après avoir donné caution, pour les maraudes de vingt à vingt cinq mille François de vieilles troupes. Enfin il dira que la conquête projetée de la Bohême, & celle de Sicile, n'ont de commun que leur mauvais succès.

---

## CHAPITRE XIII.

*De l'équilibre de l'Europe, & de celui de l'Empire. Comment, & pour combien le Corps Germanique doit entrer dans le premier. Examen de sa politique jusqu'à la dernière paix d'Aix la Chapelle.*

**A**VANT le Cardinal de Richelieu, on ne voit point de système régulier sur

\* Mr. le Maréchal de Broglio fut obligé de donner des otages pour sûreté qu'il ne commettrait point d'Hostilités dans sa marche, le Cardinal ne rend pas justice à cet illustre Général.

sur les affaires générales de l'Europe. Le bonheur étonnant de Charles-quin, & les vues ambitieuses de Philippe second son fils, allarmerent la France, l'Allemagne & l'Italie. L'Angleterre sembla aussi craindre quelque chose après la funeste bataille de Pavie : elle se joignit à la France, pour faire digue à l'aspirant à la Monarchie universelle. Elizabeth, avec des lumieres infiniment superieures à celles du Roi son pere; vit beaucoup plus loin que lui, & voulut pourvoir à un avenir plus éloigné; mais ses plans resterent sans execution. On ne convint d'aucun qui embrassât au-de-là des circonstances presentes. Les enfans de Henri-second ne pouvoient qu'à peine fournir au jour la journée; &, après la mort de Henri-quatre, les cabinets de France & d'Angleterre se resserrerent dans leurs affaires particulieres.

Les deux branches de la maison d'Autriche profiterent de cette indolence des deux puissances les plus interessées à les veiller de près : elles firent leurs dispositions, mirent en œuvre leurs premiers moyens, & rentrerent enfin dans la carriere abandonnée par Charles-quin & Philippe II., sans y rencontrer que les obstacles naturels. Deja elles avoient fait  
beau

beaucoup de chemin, qu'on ne pensoit pas encore à les arrêter : les grands coups que la branche Allemande avoit frappés n'étoient entendus que de ceux qui en étoient accablés ; l'oppression du Corps Germanique ne se faisoit sentir que dans l'Empire. Louis XIII. & Jaques premier, regardoient cette grande querelle comme un differend, à accommoder par les voies que de paisibles Gentils-hommes choisiroient, pour accorder un fier Seigneur de paroisse avec ses vassaux. L'un \* croioit que la cause de Ferdinand étoit celle de tous les Souverains, & il envoya des Ambassadeurs, ou plutôt des Missionnaires en Allemagne, recommander la subordination aux Princes de l'Empire. L'autre †, qui comptoit pour beaucoup d'avoir une occasion d'exercer

\* LOUIS XIII. ne repondit aux sollicitations des Princes de l'Empire, qui l'invitoient à soutenir l'élection du Palatin au Royaume de Boheme, qu'en envoyant trois negociateurs, qui empêcherent la diete d'eclater contre l'Empereur ; ce qui ruina les affaires des Princes Protestans.

† JAQUES V. avoit marié une de ses filles à l'Electeur Palatin ; au lieu de l'aider à conserver la Couronne de Boheme, qui lui avoit été deférée par les Etats du Pays, il écrivit des lettres latines à l'Empereur, qui n'en tint aucun compte. Son gendre fut depouillé de son Electorat, & il ne lui osa même pas donner azile,

xercer son éloquence, adressa de très belles harangues à l'Empereur, que, selon les regles de l'art oratoire, il flatoit dans ses pretentions, afin de l'amener par degrés, à en relacher quelque chose. Leurs Ministres ne voioient pas que la liberté du Corps Germanique interessât considerablement le reste de l'Europe.

Il falloit que le Cardinal de Richelieu se trouvât à la tête des affaires de France, pour que l'Europe ouvrit les yeux au peril dont elle étoit menacée. Cet habile Ministre renouvela les anciennes clameurs sur la puissance & l'ambition de la maison d'Autriche. Il deduisit les terribles consequences de l'assujettissement des Princes de l'Empire; fit connoitre que la liberté de l'Europe étoit attachée à celle de l'Allemagne, & fut chercher jusques dans le Nord, de quoi remplir la balance qu'il mettoit entre les mains du Roi son maître. C'est à ce puissant genie que l'on doit la constante harmonie qui fait pour ainsi dire, de l'Europe entiere, un Etat partagé entre les branches d'une même famille: les Cours lui sont redevables des relations qu'elles ont maintenant toutes les unes avec les autres: l'Europe tient de lui l'idée d'un contrepoids à la puissance qui  
 ôseroit



ôseroit tenter de se l'affujettir, & la connoissance d'avoir en soi même le protecteur & le garant de sa liberté. C'est à lui enfin que l'équilibre de l'Europe doit sa naissance.

L'abus que les derniers Empereurs Autrichiens ont fait de ce grand mot de *l'Equilibre* de l'Europe, a mis plusieurs politiques en doute de sa réalité. Ils le prennent pour un cri d'alarme, dont Leopold & Joseph, de concert avec Guillaume III., se sont servis pour faire des ennemis à la France: ils croient que les difficultés de l'entreprise de la Monarchie universelle sont toutes, ou dans la constitution & les forces particulieres de chaque Etat, ou dans la moderation, peut-être même dans la mediocrité des talens des plus puissans Souverains: ils veulent que Louis XIV., en joignant à l'ambition qu'on lui reproche, la capacité du grand Gustave; que le Roi Guillaume, en unifiant à sa politique la fortune d'Edouard III., auroient atteint le but marqué par Charles-quin: ils prétendent qu'un second Pierre, qui naitroit à la Russie, lui asserviroit l'Allemagne ainsi que le Nord. Enfin ils soutiennent que l'Europe ne sera libre, que jusqu'à ce qu'il paroisse un  
Char-

Charles-Magne; & qu'un Charles XII. sur le trône de France auroit été pour elle, ce que Cyrus & Alexandre furent pour l'Asie.

Loin de leur contester que le Roi Guillaume & l'Empereur Leopold, se firent un jeu d'effraier l'Europe de la puissance & de l'ambition de la France, on en tiroit bien plutôt la preuve de l'existence de l'équilibre. La confiance avec laquelle ils cherchoient à se commettre avec un ennemi, qu'ils disoient si supérieur, ne laisse point douter qu'ils ne comptassent sur des ressources indépendantes du sort des armes. Le plus ou moins d'égalité dans la guerre, à proportion qu'ils lui enlevoient, ou lui laissoient les alliés qui devoient entrer dans le même plat de la balance, décide la réalité d'un contrepoids de la dernière justice. Les plus brillans succès de la guerre que le traité de Nimegue termina, furent le fruit de l'alliance de Louis XIV. & de Charles II. Le Roi d'Angleterre n'eut pas plutôt relâché de son ardeur, que les François furent obligés d'abandonner leurs conquêtes. Sans la neutralité de l'Italie, peut-être auroient-ils été réduits à la défensive sur leurs propres frontieres.

Les avantages de la guerre, qui produit

duisit le traité de Riswick, doivent être attribués plutôt à la bravoure de la nation qu'aux forces de la Monarchie Française. L'épuisement de cette dernière à la paix, égaloit \* la fierté de l'autre. D'ailleurs la diversion que faisoit le Roi Jaques, compensoit l'inaction de la Suede. Les troubles de Hongrie, & l'aneantissement où une mauvaise administration tenoit l'Espagne, balançoient les forces du Corps Germanique, en faisant distraction à celles de l'Empereur. Le Duc de Savoie n'étoit pas alors en état d'agir par lui même. Les deux Siciles & le Milanés, les seuls États d'Italie intéressés à l'aider, ne lui pouvoient donner que de très foibles secours; & l'imprudente hardiesse avec laquelle il se commit avec un Général tel que Catinat, rendit son alliance aussi onéreuse à la ligue, que sa levée de bouclier avoit d'abord embarrassé la France.

Cependant la paix se fit, moins encore que la guerre, entre puissances égales. La France ceda beaucoup, & ne reçut  
que

\* Les peuples étoient si portés à la continuation de la guerre, qu'ils refuserent d'allumer pour la paix les feux de joye ordinaires. Les coffres du Roi étoient si peu en état d'y fournir, que déjà les billets du tresor & de la monnoie étoient decriés.

que très peu en équivalent. La seule ville de Strasbourg, sur qui déjà elle avoit le droit de possession, fut la recompense d'une restitution, que, par la force des armes, les Alliés auroient inutilement tenté d'obtenir. L'importante clé de l'Italie, & des pays que leur situation rend d'un prix inestimable, passèrent au plus dangereux voisin. Des bailliages entiers de la Flandre, & une multitude de places fortes, revinrent à la maison d'Autriche. Louis XIV. donnoit la paix, & ses Ennemis en dictèrent les conditions: le vainqueur eut le sort du vaincu.

Dans la guerre de la succession d'Espagne, l'équilibre ne fut ébranlé que par l'incapacité des Ministres & des Généraux François. Les Chamillards & les Pont-Chartrins, les Marsins, les Tessé, les la Feuillade, & semblables grands hommes, auroient fait perdre aux Cirus leur supériorité. Sans la bataille d'Hochstet, l'alliance de l'Electeur de Baviere dédommageoit de l'inflexible opiniâtreté du Roi de Suede. Ainsi que, dans la guerre précédente, les mécontents de Hongrie auroient compensé la neutralité des Vénitiens, & la déclaration du Duc Victor-Amedée, si les fautes des Ministres, & les

les disgraces de tant de mauvais Généraux, n'avoient pas coupé les secours & les encouragemens que la France leur devoit.

L'équilibre fut ébranlé; il vacilla : mais il n'étoit pas possible qu'il fut renversé. Ou le Roi de Portugal, ou le Duc de Savoie, ou le Czar même, après avoir accablé son ennemi à Pultova, l'auroit retabli, si la Reine Anne s'y étoit refusée. Quand même les Alliés se seroient opiniâtrés à humilier Louis le Grand, quand même leur bonheur se seroit soutenu jusqu'à leur faire partager la France entr'eux, ainsi qu'ils se l'étoient promis, l'équilibre auroit sans doute changé; mais il n'en eut pas moins subsisté. Le pis qui seroit arrivé, c'est qu'il fût demeuré quelque temps à se raffermir parfaitement.

C'est envain qu'on voudroit prendre avantage de la politique peu soutenue de la plû-part des Cours. Il n'est que trop vrai qu'elles ont souvent préféré un intérêt particulier au bien général : mais ce sont des fautes qu'elles ont ou reconnues, ou payées cherement avec le temps. L'Espagne, durant la minorité de Charles II. n'écouta que son depot, lorsqu'elle opta pour la cession d'une partie de la Flandre

## 286. TESTAMENT POLITIQUE

& du Hainaut. En voulant conserver la Franche-Comté, elle perdit deux fois plus qu'elle, sans se l'assurer. Les puissances Maritimes se sont bien repenties depuis, de l'avoir forcée \* à l'alternative. Elles regrettent de même d'avoir laissé l'Empereur Charles VI. soutenir seul la guerre de 1733. La France se ressent encore de l'absurde traité de la quadruple Alliance. Les fautes du Duc Regent, qu'un Cardinal de Richelieu auroit eu peine à réparer, ont pour ainsi dire nécessité le Cardinal de Fleuri à la plû-part des siennes.

La guerre de la Pragmatique est un cahos où tout le monde s'est égaré. Ainsi qu'un malade échappé d'une convulsion, souhaite de perdre jusqu'à l'idée des grimaces hideuses qu'elle lui a fait faire, chaque puissance voudroit se cacher à soi-même

\* L'Angleterre & la Hollande allarmée de la rapidité des conquêtes de Louis XIV. dans les Pays-bas, en vertu des droits de la Reine son Epouse sur les allodiaux d'Espagne, après la mort de l'Infant Dom-Balthasar son frere unique de même-lit, offrirent leur mediation, & declarerent à l'Espagne, qu'elles prendroient parti contr'elle, si elle n'étoit le sujet d'une guerre dont elles apprehendoient les suites, en cedant à la France, ou ses conquêtes, ou la Franche-Comté. L'Espagne, pour faire de pit aux Mediateurs, opta pour le Premier.

même , les agitations & les foibleſſes qu'elle a eſſuyées dans cette criſe. L'héritière d'Autriche & les Anglois y devoient tout perdre ; la France & le Corps Germanique y pouvoient gagner tout , pour leur grandeur particulière. Le contraire eſt arrivé ; & l'unique différence qui en reſulte pour l'équilibre général , c'eſt que la maiſon de Bourbon , pour qui il n'auroit plus ſubiſté que quant à la défenſive , le trouve encore auſſi ferme qu'auparavant , quant à l'offenſive.

L'équilibre de l'Europe ne dépend point de la conſtance & de la fidélité des puifſances , à ſe tenir dans le côté de la balance où elles ſe ſont une fois jettées. En ce ſens il ſeroit une belle ſpeculation vuidé de réalité , une véritable chimère. Que ce ſoit le Roi de Suède ou le Roi de Danemarck , la République de Veniſe ou celle de Genes , le Roi de Portugal ou le Roi de Sardaigne , qui ſe déclarent pour l'un ou l'autre parti , peu importe. Chaque Etat doit régler ſa politique ſur les événemens ; & les événemens dépendent très ſouvent de la fortune. Dans la dernière guerre , le Roi des deux Siciles fut neutre , quoique , dans le ſiſtème général , il dût y entrer pour beaucoup : mais la neutralité du Roi de Portugal

gal maintint le contre-poids. Le Roi de Prusse se retira de l'union de Francfort ; & sa retraite fut compensée par la Russie , qui s'offrit pour mediatrice , & tira la France d'inquietude sur ses engagements avec ses adversaires. Enfin , comme il n'est pas possible , dans l'état où l'Europe se trouve depuis plus d'un siecle , que les avantages d'une puissance ne soient les désavantages d'une autre à peu-près son égale , quel que soit le mouvement de la rouë , il ne sauroit faire autre chose que déplacer les noms.

Si nos politiques faisoient attention aux revolutions de l'Europe depuis environ un siecle , ils ne feroient point un objection de l'état où elle a été pendant ces temps de barbarie , où la politique étoit autant negligée que la science militaire. Les Valois furent abandonnés à leur mauvaise fortune : les Rois d'Angleterre furent laissés maîtres de la France : personne ne s'offrit à Charles V. & à Charles VII. pour les aider à se relever des disgraces de leurs peres. Non , il n'y avoit alors en Europe ni équilibre , ni balance. Mais qu'étoit ce alors que la monarchie universelle ? Certes qui que ce soit n'en avoit l'idée. On le connoit au peu d'étendu

due



dûe des vûes des Princes que leurs talens & leur bonheur, avec les circonstances les plus favorables, y pouvoient conduire.

L'Heritier \* présomptif d'Edouard III. arbitre tout puissant entre un tiran & un usurpateur, ne fut pas tenté de leur faire justice à tous deux, & de devenir, par leur chatiment, le maître d'un puissant Etat. Les puissances, qui ont maintenant le plus d'influence sur les affaires générales, étoient à peine connues. Les deux † maisons rivales ne se disputoient que leurs propres possessions. Au-de-là des Pirenées, des Alpes & du Rhin, elles ne voyoient rien qui les interessât. On diroit qu'encore effrayés & honteux des heroïques folies des Croisades, les Princes s'imaginoient que les pays qui ne les avoïnoient pas, étoient

\* Le grand Prince de Galles, qui gagna la journée de Poitiers, où il fit le Roi Jean prisonnier, fut appelé en Castille par Pierre le cruel, à qui Henri de Transamare son frere naturel avoit enlevé la Couronne. Il battit l'usurpateur, defit entierement les François avanturiers, que le fameux Duguéchin y avoit conduit, & remit Pierre sur le trône, après quoi il revint en France.

† La maison des Plantagenets, qui, par Guillaume le Conquérant, remontoit aux premiers Ducs de Normandie, regnoit en Angleterre; celle des Valois en France. On ne parloit pas encore de celle d'Autriche.

étoient la Palestine. Le dernier Duc de Bourgogne fut surnommé le Téméraire, pour s'être promis la conquête de la Lorraine. Sans les inimitiés de François I. & de Charles-quin<sup>t</sup>, les François n'auroient pas plus connu le Corps Germanique que celui des Mammelus. Sous le Regne de Henri III. en France, les Rois de Suede\* étoient comptés pour autant que les Rois de Chypre; un Roi de la Basse-Navarre se trouvoit ravalé par la comparaison de sa puissance à la leur.

C'est au traité de Westphalie qu'il faut marquer l'époque de l'établissement de l'équilibre de l'Europe. Tous les traités qui lui sont postérieurs l'ont eu pour baze; & toutes les guerres qui se sont faites depuis, n'ont eu pour objet que de troubler, ou de maintenir l'ordre qu'il a fixé. Dès qu'on fait le point de vue de l'usurpateur Cromwel, on ne voit rien dans sa conduite qui ne reponde à cette idée. Le Cardinal de Richelieu, qui se flata que ses successeurs

\* Pibrac Chancelier de Henri IV., encore simple Roi de Navarre, faisant des remontrances sur les procedés de la Cour de France, injurieux à son maître, se plaignoit qu'elle n'avoit pas plus d'égards pour lui, que pour un Roi de Suede, ou de Chypre. Vraisemblablement le Cardinal a eu cette Anecdote en vue.

successeurs suivroient constamment les routes qu'il leur frayoit, avoit mis l'Angleterre hors de la balance. Les divisions que d'habiles Ministres y pouvoient entretenir, lui sembloient un sûr garant que jamais la France n'auroit à discuter avec elle les affaires étrangères. Il prepara tout en consequence, pour que l'équilibre, une fois établi, le soin de le maintenir tombât au Corps Germanique. Cromwel se proposa de lui ôter la balance, pour la faire passer à sa nation; & ce but fut l'ame de sa négociation avec la France & l'Espagne. Ce fut pour y arriver plus sûrement, qu'il feignit de ne pas comprendre celui de la paix de Munster.

Sans secours du côté de l'Empereur & de l'Empire, l'Espagne luttoit avec désavantage contre la France. Se joindre à elle en acceptant Dunkerque, dont elle faisoit le prix du secours qu'elle demandoit, c'étoit engager l'Angleterre dans une guerre extrêmement longue; puisqu'elle seroit entre puissances égales, & ne lui procurer, pour les grandes dépenses qu'il lui faudroit faire, qu'une paix telle que l'Empire la dicteroit. C'étoit outre cela la mettre dans la nécessité d'entrer désormais dans tous les différens des deux maisons,

& de se tenir toujours du côté de la plus foible. En préférant l'alliance de la France, & recevant Dunkerque conquis par les armes combinées, c'étoit décider la supériorité de la maison de Bourbon sur celle d'Autriche, & lui faire terminer promptement cette guerre par une augmentation de puissance, qui ébranloit l'équilibre. Dans la guerre suivante, il faudroit que le Corps Germanique se rendit aux sollicitations de son chef ; autrement la balance étoit renversée, & il en souffroit le premier. La guerre seroit donc entre puissances égales, lorsque l'Empire & la maison d'Autriche seroient unis contre la France.

Cependant l'Angleterre, un pié en Flandre, menageroit, auprès de l'un & l'autre parti, les conditions de sa neutralité, ou de sa déclaration, & seroit toujours à temps de faire acheter sa médiation au prix qu'elle y voudroit mettre. L'Espagne étoit trop foible, la France n'avoit point de raison pour la troubler dans la possession de Dunkerque : les Hollandois ne pouvoient que se tenir en garde contre un voisin dangereux. Si le génie politique de Cromwel avoit animé Char-

les

les II., la \* petite guerre, que le traité d'Aix la Chapelle étouffa, auroit donné à l'Angleterre, ou par la cession de l'Espagne, ou par accord de partage avec la France, la plus importante moitié des Pays-bas Autrichiens.

Jamais il n'entra dans l'idée de l'équilibre de l'Europe, que la France fit seule contre-poids aux autres puissances. Ainsi il seroit absurde d'objecter, contre sa réalité, l'augmentation de puissance qu'elle a reçue de son union avec l'Espagne. Il est constant que le Cardinal de Richelieu compta sur l'alliance perpétuelle de la Suede, qu'il ne se defia aucunement que la Russie vint jamais au nombre des puissances intéressées au système général; qu'il présuma assez de l'habileté de ses successeurs, pour ne pas y donner part à l'Angleterre; qu'il ne dut pas compter que les Ducs de Savoye y figurassent jamais autrement que les autres puissances d'Italie. Or l'anéantissement de la Suede, l'accroissement de la Russie, & celui du Roi de Sardaigne, ont fait un changement considerable dans son plan. La puis-

N 3 fance

\* C'est-celle dont il est fait mention ci-dessus, qui cessa par la mediation des deux puissances maritimes.

fance de l'Espagne a pû à peine remettre l'équilibre de la secouffe qu'il recevoit ; & les deux couronnes unies ont encore besoin de tous les ressorts , dont le jeu étoit nécessaire à la conservation de la premiere.

La politique de Cromwel n'ayant point été soutenuë par les Rois Stuards , & la maison de Hannover trouvant son intérêt à ne pas laisser les Anglois dans l'impartialité qui convient à des arbitres , la balance est encore dans les mêmes mains où la mit le traité de Westphalie ; mais avec cette différence essentielle , que les plus puissans membres de l'Empire , ayant des interêts particuliers tout-à-fait contraires aux siens , & des engagements indépendans de ceux qu'il peut prendre , le Corps Germanique n'a plus son ancien poids , & ne sçauroit par conséquent differer à appuyer sur l'un ou l'autre coté , jusqu'à ce que l'équilibre soit ébranlé , sans risquer de n'être plus à temps de le raffermir.

L'Empereur Leopold n'en imposa qu'à ceux qu'il avoit déjà aveuglés sur sa politique , lorsque , faisant acheter comme une grace signalée une couronne Royale aux Electeurs de Saxe & de Brandebourg , il fit envisager au Corps Germanique la  
nouvelle

nouvelle dignité de ses membres, comme un honneur qui lui étoit avantageux. L'équilibre particulier de l'Allemagne étoit le plus grand obstacle aux vues ambitieuses de sa maison : pour parvenir un jour à se faire des sujets des Electeurs, il n'avoit pas de moyen plus sur, que de commencer par en faire des Rois.

Il étoit inévitable qu'un Roi de Pologne s'intéresseroit moins aux affaires de l'Empire qu'un Electeur de Saxe. Honteux, pour ainsi dire, d'allier la sujettion à la souveraineté, & d'être en même-tems Roi d'une puissante nation, & vassal d'une autre, il seroit peu disposé à entrer dans des détails, qui lui rappelleroient perpétuellement cette dernière qualité. Soit par générosité, soit par complaisance, soit par reconnaissance des bons offices qui lui seroient rendus en Pologne, il chicaneroit peu l'Empereur sur ces importantes discussions de Dietes, vraies bagatelles pour un puissant Monarque. En se montrant difficile à la Cour de Vienne, il s'exposoit à la voir appesantir sur le Roi sa supériorité sur l'Electeur. En condescendant à ses instances, il étoit sûr qu'elle étendrait jusqu'à l'Electeur ses regards pour le Roi. Enfin, un Prince de

l'ancienne & illustre maison de Saxe, devoit-être sensible au plaisir d'avoir le chef de l'Empire pour allié, pour client. Certain que sa couronne le mettroit toujours à couvert du despotisme Autrichien, il ne devoit considérer, en le favorisant, que l'honneur de rendre l'Empereur son redevable. Il y avoit de la gloire pour lui à vouloir se laisser tromper. C'est, dans un Grand, un raffinement de generosité, de refuser d'entrer en compte avec son Intendant, & de lui passer ses mémoires sur sa parole.

Il n'y avoit pas d'apparence qu'un Electeur de Brandebourg gagnât autre chose qu'un titre de plus à la dignité qu'il sollicitoit ; & ce titre n'ajoutoit ni à sa puissance ni à ses richesses. Ce n'étoit toujours qu'une \* de-  
mi-

\* Conrad Duc de Mazovie, Prince du sang des Rois de Pologne de la premiere race connue, donna, sur la frontiere de son Duché, un etablissement aux Chevaliers Teutoniques, à condition qu'ils reprimeront les courses des Pruffiens, dont ses peuples avoient perpetuellement à souffrir les ravages.

Les Chevaliers, qui venoient d'abandonner leurs etablissemens de Palestine, accoururent en foule à ce nouveau Chef d'Ordre. Ils firent une rude guerre aux Pruffiens, les reduisirent à la defensiva, les pousserent, s'emparerent pié à pié de leur pays, & enfin s'en firent des sujets.

Une



mi-province, sous le nom de Royaume. Cependant les dépenses du nouveau Roi devoient bientôt incommoder l'Electeur, & lui faire souhaiter d'augmenter ses revenus, ou par des acquisitions, ou par des subsides étrangers. Celles-là ne pouvoient avoir lieu que dans l'Empire; & l'Empereur Leopold, qui étoit bien éloigné de prévoir l'extinction de sa maison, ne devoit pas douter, qu'en l'appuyant dans ses nombreuses pretentions sur diverses successions en Allemagne, il ne lui fit preferer les subsides des puissances maritimes

Une fois Souverains ils cessèrent d'être Religieux. Les Ducs de Mazovie ne les éprouverent pas plus reconnoissans. Le Royaume de Pologne, & le grand Duché de Lithuanie, furent souvent troublés par leur ambition. Les Rois Jagellons ne furent pas plus heureux que leurs predecesseurs, lorsqu'ils se flaterent que l'autorité du Pape viendroit à bout de ces incommodes voisins. Ils mepriserent les excommunications du Legat & le Legat lui-même, & ne voulurent d'arbitres que leurs épées.

Le Lutheranisme ayant gagné la plû-part de ces mauvais Catholiques, Albert de Brandebourg, alors Grand maître de l'Ordre, offrit au Roi de Pologne Sigismond-Auguste, de tenir, & après lui ses decendans, la Prusse à titre de fief de la couronne de Pologne, sous l'obligation du service militaire à la tête de deux-cent Cavaliers.

Le

ritimes à ceux de la France. Le don d'un titre lui affuroit donc un ami fidele, un Allié prêt à le seconder dans tous ses desseins, & d'autant moins scrupuleux sur les intérêts du Corps Germanique, qu'il sçavoit y avoir autant de jaloux, qu'il y abandonnoit d'égaux.

Ce n'eut encore été rien pour le Corps Germanique, si l'effet de la Royauté se fut borné à separer deux de ses membres de l'interêt commun, pour les attacher à celui du chef de l'Empire. Les membres du premier college étoient en assez grand nombre, s'ils fussent demeurés fideles aux bonnes maximes, pour deconcerter les partisans des nouvelles. Mais un neu-

vieme

Le Roi accorda sa demande à Albert, qui fut assez fort avec ses amis, pour faire quitter le pays aux Chevaliers Catholiques.

La posterité d'Albert ayant manqué, la maison Electorale de Brandebourg obtint que le Duché lui passât aux mêmes conditions qu'Albert s'étoit imposées. Au traité qu'elle fit avec la Pologne à Vielnun en 1656. & qui fut confirmé à Oliva, elle fut degagée du vassellage. C'étoit en reconnoissance du mal qu'elle ne fit pas à la Pologne, & qu'elle lui auroit pû faire, en se joignant au Roi de Suede.

La Prusse est divisée en deux portions, dont les Chevaliers n'ont possédé qu'une. Celle-ci se nomme Ducale; elle est la plus grande, mais non pas la meilleure: c'est elle qui a été érigée

vième Electorat, pour un quatrième Roi, partagea les suffrages. La Royauté, multipliée dans le collège Electoral, parut moins décorer ceux qui en étoient revêtus, que ravalier ceux qui ne l'avoient pas. Les deux Electeurs, qui ne voyoient aucun jour à se la procurer, pretendirent du moins jouir de quelques unes de ses prerogatives. Les Rois ayant commencé d'entrer en leur particulier dans les affaires générales de l'Europe, & d'y figurer à part, le Comte & le Duc y parurent sur le même pié. Le Corps Germanique perdit son premier Collège.

Le second se sentit bien-tôt de la révolution. La loi qui rappelle à l'Empire les fiefs vacans à défaut d'hoirs mâles, & or-

don-  
en Royaume. Avant le Roi regnant, qui s'efforce d'y faire fleurir le commerce, l'ambre jaune, qu'on trouve sur le bord de la mer, faisoit le plus fort article des revenus Royaux. La ferme étoit de quinze à vingt mille écus par an. Le pays n'est pas encore tout defriché, & il est si mal peuplé, qu'en mettant les villes hors de ligne, on croit qu'il y a plus d'Ours que d'hommes.

L'autre portion de la Prusse est une province Polonoise, divisée en Châtellenies & Starosties: elle se nomme Royale, & est un des plus riches pays du Nord. Ses principales villes sont Dantzic, Elbing, Thorn & Marienbourg.

donne à l'Empereur d'en investir un Prince Allemand, agréé du Corps Germanique, fut sacrifiée à l'agrandissement des Electeurs, ainsi que celle de la nature, que le droit & l'usage de l'Empire avoient consacré. Les Princes puînés n'eurent plus de *Propres* en souveraineté feudataire immediate de l'Empire. Les fiefs, \* qui, jusques là, avoient été leur legitime, furent réunis à celle de l'ainé : ceux qui vinrent à vacquer furent accordés par l'Empereur à l'Electeur qui pouvoit produire sur eux la moindre pretention. Le banc des Comtes & celui des Princes a été de plus en plus éclairci : avec le temps, le second college passera peu à peu tout entier dans le premier.

C'en est fait du Corps Germanique, s'il voit encore un siecle semblable à celui qui vient de passer. Deux nouveaux Electorats enleveront au College des Princes les plus considerables de ses membres ; & il n'y a que Dieu qui puisse alors preserver

\* L'Electeur de Saxe a réuni les Duchés de Mersbourg, de Zeitz, de Wesselfelds, & le Comté de Mansfelds. L'Electeur de Brandebourg a réuni la Principauté d'Oostfrise, les Comtés de Honnestein, de Limbourg &c. L'Electeur de Hannover le Duché de Lauvenbourg. A leur exemple le Landgrave de Hesse a eu le Comté de Hanau &c.

ver l'Empire de la perte de sa liberté. Si les onze Electeurs s'unissent pour travailler ensemble à leur grandeur respective, qui les empêchera d'abroger des loix, au dessus desquelles leur \* puissance les a déjà mis ? S'ils se decident pour une entiere independance, & ne veulent absolument rien garder du vasselage, ils sont assurés de l'aveu de la maison de Bourbon, pour qui onze petits Rois sont bien moins redoutables, qu'une republique dont ils feroient partie. Si la prudence resistant à l'appas d'une souveraineté parfaite, ils consentent à se conserver un chef, en rendant cet honneur hereditaire dans la nouvelle maison d'Autriche, ils peuvent compter d'être soutenus de tous ses alliés : le plaisir de commander à onze Rois est trop capable de la flater, pour qu'elle s'expose au risque de le voir passer à d'autres par une opiniatreté, dont le succès, même le plus heureux † ne lui donneroit pas

\* Tous les Electeurs Laïques, excepté celui de Baviere, ont le droit de juger dans leurs Etats en dernier ressort. C'est ce que les Jurisconsultes Allemands nomment *jus de non appellando*. Le Duc de Wirtemberg l'a pareillement.

† Toutes les suppositions que le Cardinal fait ici prouvent au moins la hardiesse de son genie & la vigueur de son imagination. Il est bien difficile

pas l'équivalent. Si par un chef d'œuvre de moderation, digne du premier âge du monde, & dont il n'y a que les Suiffes qui ayent donné l'exemple, ils ne veulent s'unir que pour leur mutuelle conser-  
 vation; laquelle des deux maisons rivales osera leur faire obstacle? Qu'ils partagent entr'eux les terres de l'Empire; qu'ils se fassent des vassaux de ses feudataires: est-il un Protecteur assez puissant, pour entreprendre de soutenir les ruines de la Republique Imperiale? La nouvelle ligue n'étant que pour la defensive, la France n'auroit aucun interêt à la rompre. La primauté de la maison de Bourbon n'est point un Despotisme; elle n'est point fondée sur l'oppression & l'esclavage de l'Europe. La maison d'Autriche, soutenue de toutes les forces de la Russie, & des trésors des puissances maritimes, auroit-elle à s'applaudir d'aller heurter un monstre, qu'elle

facile de ne pas se tromper en essayant de commenter un pareil auteur. Comment a-t-il entendu que la maison d'Autriche, reussissant à empêcher les Electeurs de s'assujétir les autres membres de l'Empire, qui sont pour elle autant de sujets, ne trouveroit pas l'équivalent &c. ? peut-être parce que la dignité de chef, que les Electeurs lui rendroient hereditaire, demeureroit toujours Elective.

qu'elle auroit plus de difficulté à dompter qu'à anéantir ?

La guerre de la Pragmatique offroit au Corps Germanique l'occasion la plus favorable , & les moyens les moins dangereux de se relever , autant qu'il est possible , des atteintes que le siècle passé a portées à sa constitution , & de prevenir celles dont celui-ci la menace. La succession de Charles VI. étoit son bien : il devoit la réclamer. La France demandoit un prétexte pour en exiger le demembrement : il devoit le lui donner , en l'appellant pour arbitre de la réparation des dommages qu'il avoit reçus des derniers Empereurs. Les fausses démarches du Cardinal de Fleuri étoient rectifiées , & l'Electeur de Baviere mis hors d'inquietude par ce coup de résolution. La France en recevoit d'avance la recompense de ses bons offices , par la maniere dont elle étoit admise à les rendre. Ce n'étoit plus comme Auxiliaire d'un Prince qu'elle avoit juré de ne pas soutenir , qu'elle faisoit entrer ses armées dans l'Empire. Le Roi s'expliquoit avec la dignité qui lui convient : c'étoit le garant de la paix de Westphalie , qui venoit venger le Corps Germanique lezé , & l'aider à se faire justice sur ses griefs. La nouvelle maison n'avoit plus ces ressorts victorieux ,

victorieux, que la qualité de chef de l'Empire donnoit à l'ancienne : ils étoient tous entre les mains de l'Electeur de Baviere, qui auroit volontiers pris sur foi de les faire jouer, pour amener les coheritiers & les pretendans à souhaiter un partage, dont l'Empire, qui y auroit trouvé autant qu'eux à gagner, eut accepté la garantie offerte par les deux Couronnes.

Le Roi de Prusse, politique trop éclairé pour ne pas pénétrer les vues les plus éloignées du Corps Germanique, auroit feint de ne pas s'en appercevoir, pourvu que ses interêts particuliers n'en eussent pas souffert. Content d'être le plus puissant membre de l'Empire, il auroit laissé à ses successeurs le soin de se menager les honneurs d'une primauté, qu'aucune maison Electorale n'auroit été en état de leur disputer. Dès qu'on lui auroit laissé tous les morceaux unis depuis un siecle à la masse, & qu'on lui auroit assuré la basse Silesie, il auroit compensé la perte que le second college a faite de l'Oostfrise, & des autres fiefs de Westphalie, en appuyant l'erection de la haute Silesie & de la Moravie en deux Principautés, pour deux puinés des deux maisons de Princes, que le sort auroit marquées. L'Electeur de Saxe, pour  
joindre



joindre la Bohême à la Saxe, auroit rendu aux puinés de la branche Electorale, les anciens apanages réunis sous son Regne, & sous celui du Roi son pere. Les autres Electeurs & Princes n'auroient été admis au partage qu'aux mêmes conditions ; & la ratification du concordat ne se feroit faite en diete, qu'après une loi, qui auroit déclaré déchu des privileges & droits particuliers de fiefs d'Empire, les Etats qui passeroient désormais à des Princes, déjà en possession d'un autre plus considerable. Dans la suite on auroit profité des circonstances, pour en faire une seconde, qui eut déclaré illicite l'union de deux fiefs immediats.

Ainsi le Corps Germanique retabliroit l'équilibre particulier de l'Allemagne, troublé par la trop grande puissance des Electeurs : ainsi le second college recouvroit son ancienne consideration, dont il decheoit de plus en plus, à mesure que les Electeurs y acquierent des places : ainsi l'Empire coupoit pié à l'Oligarchie, qui depuis long-temps mine sa constitution. Dans la décadence des affaires de Charles VII. ; lorsque la France, en rappelant ses troupes, eut signifié au Corps Germanique qu'elle lui laissoit à maintenir

nir le chef qu'il s'étoit donné, il n'étoit besoin que de vouloir frapper ces grands coups, pour le faire avec succès. L'Empereur se manqua à lui-même dans cette seconde crise, en ne mettant pas l'Heritiere prétendante d'Autriche, avec ses adherens, au ban de l'Empire. Son refus de reconnoitre un Empereur, dont l'élection étoit incontestable, en lui supposant même le suffrage de Bohême contraire, étoit une rébellion formelle, que le sort des armes pouvoit bien un jour lui faire pardonner; mais qu'il ne pouvoit jamais justifier. Charles VII. n'eut été que l'interprète des loix, en lui en prononçant la punition; & l'Electeur de Hanovre, qui se seroit opiniâtré à demeurer dans l'alliance de cette Princesse, étoit plus justement privé de ses Etats, que ne le fut jamais aucun des Princes dégradés & depouillés par les Empereurs Autrichiens. Les suites de ce coup d'autorité ne pouvoient qu'être heureuses. Tant de Princes, que la foiblesse & le découragement de l'Empereur retenoient de se déclarer, auroient pris parti pour les loix. Ce n'étoit plus l'Electeur de Bavière qui disputoit des prétentions particulières à sa maison: c'étoit le chef de l'Empire, qui

usait

DU CARDINAL ALBERONI. 307  
uſoit de ſes droits. La dignité de tout le  
Corps Germanique exigeoit l'exécution de  
la ſentence, & aucun membre ne pouvoit  
ſe diſpenſer d'y concourir.

Qui fait ſi le Roi d'Angleterre n'auroit  
pas ſaiſi l'occaſion de procurer un établiſ-  
ſement à ſon puiné, en ſe faiſant honneur  
auprès des Anglois de ſon attachement à  
la cauſe qu'ils avoient embraffée? Suivant  
les anciens uſages de l'Allemagne, le Duc  
de Cumberland n'avoit point à ſe repro-  
cher l'ambition d'être Souverain. L'Elec-  
torat de Hannover n'eſt qu'un compoſé  
d'apanages, aboutés l'un à l'autre. Si le  
Prince de Galles, à titre d'ainé, devoit  
ſuccéder à la dignité Electorale, & au  
pays de Hannover; le Duché de Zell pou-  
voit être reclamé par ſon cadet, comme  
un dépôt confié à ſon ayeul pour lui être  
remis. La ſentence Imperiale le mettoit  
en riſque de perdre ſa legitime : les loix en  
faiſoient un bien ſans maître : que de mo-  
tifs pour ne pas ſe refuſer au plaisir de  
n'être plus ſujet ! Mais au refus du Prin-  
ce, le Duc de Brunſwic auroit reçu l'in-  
veſtiture avec reconnoiſſance. C'étoit un  
Roi de moins dans l'Empire, & un mem-  
bre de plus pour le Corps Germanique,  
en faiſant de ce dernier Etat un apanage  
de

de puiné. La Saxe accrûe de la Bohême , resignoit au college des Princes , l'un ou l'autre suffrage Electoral pour être porté par député ; & le second college , uni au troisieme , se retrouvoit assez puissant , pour retenir le premier dans les interêts de tout le Corps.

Mais peut-être on croira que c'est trop exiger , de vouloir qu'une multitude de petits souverains , peu unis entr'eux , souvent en defiance l'un de l'autre , & toujours sans affection respectueuse , entre d'elle même dans des desseins , dont les seuls préparatifs veulent une parfaite unanimité . . . . Il est vrai que toutes les fautes , toutes les negligences , qu'on peut reprocher au Corps Germanique , par rapport à son bien être , sont autant de fautes & de negligences des puissances interessées à sa conservation. Ce seroit à elles de veiller dans tous les cœurs l'amour de la patrie & de la liberté , d'ouvrir tous les yeux sur le peril où sont l'une & l'autre ; de rallier , d'animer , de conduire pour le bien général tant d'esprits diversement affectés par le préjugé. Mais quoi ! Si la France manque à ses interêts , le Corps Germanique est-il excusé de se manquer à soi-même ? Les talens des Guises , des  
Walsteins ,

Walsteins , des Cromwels , ne sont-ils d'usage que pour les crimes ? y a-t-il plus de difficulté à persuader , à faire agir de concert , pour la gloire & la justice , un petit nombre d'hommes également supérieurs aux autres par l'éducation & par la naissance , & en qui la noblesse des sentimens est indépendante du plus ou moins de génie , qu'à réunir contre les loix & le devoir , la plus nombreuse portion de tous les ordres d'un grand Royaume , une multitude de gens de tout état , de toute condition ?

Rome ancienne vit souvent un peuple immense , ignorant & mutin , plus avide encore d'argent , que jaloux de sa liberté , devenir docile aux remontrances d'un Citoyen plus éclairé ; saisir la vérité de ses raisonnemens , former sur ses avis , & soutenir dans l'exécution , avec toute la justesse & la précision imaginables , des plans dont le Sénat se seroit fait honneur : elle le vit inaccessible à la discorde , exempt du tumulte & de la confusion , supérieur aux promesses , tranquille sur les menaces , en garde contre les artifices , déconcerter l'ambition d'un corps exercé dans la politique ; & , par une fermeté à toute épreuve , raffermir la République sur le point d'être renversée

### § 10. TESTAMENT POLITIQUE

renversée par des membres trop puissans ,  
ou balançant des Privileges abusifs, par  
des Privileges contraires. Dans un siecle  
où l'education d'un Baron est superieure  
à celle que reçurent jamais les plus grands  
hommes de l'antiquité, est-ce qu'il ne se  
trouveroit point un genie de la trempe du  
leur? Est-ce que, parmi tant de Princes,  
il n'y en auroit pas quelqu'un capable de  
fournir une carriere mille fois plus belle  
& plus aisée, que celle où tant de Tri-  
buns de l'ancienne Rome se signalerent?  
Si la verité s'est fait jour à travers les pre-  
ventions d'une multitude ignorante, tou-  
tes les fois qu'elle lui a été présentée avec  
ses avantages, quelle ne seroit pas son  
impression, sur des esprits qui ne la mécon-  
noissent que par inattention à la conside-  
rer? La crainte de l'esclavage ranima l'a-  
mour de la liberté dans un peuple grossier  
& pauvre : des Princes nés dans la souve-  
raineté, peuvent-ils en perdre le goût?  
Des villes riches & puissantes, accoutu-  
mées à l'indépendance, peuvent-elles n'être  
pas disposées aux plus grands efforts,  
pour éviter l'assujettissement, dont elles  
verront le peril peu éloigné?

L'experience de la derniere guerre laisse  
peu d'obstacles à surmonter à un membre  
relé,

zelé, pour ramener le Corps Germanique à ses véritables intérêts. Elle a démontré qu'à moins que sa neutralité ne soit unanime, elle ne sauroit qu'être funeste aux membres qui l'embrassent. En effet, chaque puissance belligerante, ayant droit d'aller chercher ses ennemis par tout où ils sont, les Etats qui la separent d'eux, ne peuvent lui refuser le passage qu'elle leur demande, sans se déclarer contr'elle. Mais en le lui accordant, ils s'imposent la nécessité de le favoriser, & l'autorisent elle-même à agir comme si elle l'avoit obtenu à la pointe de l'épée. Comme elle n'attribue leur neutralité qu'à leur foiblesse, & qu'elle est tout au plus incertaine de leurs dispositions à son égard; si elle peut gagner sur soi de ne pas croire qu'ils n'attendent qu'une circonstance favorable pour prendre parti contr'elle, la prudence ne lui en dit pas moins d'enlever à son ennemi, les commodités qu'elle trouve dans un passage qui lui sera également ouvert, lorsqu'il en viendra avec elle à l'offensive. Ainsi l'épuisement du pays devient sa maxime: elle se dispense de payer des bons offices, qu'elle est en état d'exiger; & elle réserve pour la nécessité, des sommes qu'elle peut impunément épargner.

Les

### 312 TESTAMENT POLITIQUE

Les Princes & les Cercles de Souabe & de Franconie, du haut & du bas-Rhin, auroient indubitablement figuré dans la dernière guerre, si les Directeurs leur avoient mis sous les yeux combien leur neutralité leur devoit-être ruineuse : s'ils leur avoient fait toucher au doigt que, de quelque côté que la fortune panchât, ils auroient toujours également beaucoup à souffrir. Le pays étant le theatre de la guerre, le dégât étoit inévitable à quiconque ne seroit pas en forces à se faire respecter. Eh! le moyen que de petits Etats en imposassent à des armées de cinquante à cent-mille hommes? Il étoit tout naturel que les François ne voudroient pas subsister à leurs depens, dans un pays qui ne leur étoit pas un pays ami : les Hannovriens & leurs auxiliaires, devoient exiger des états neutres autant qu'ils en avoient accordé, ou toléré, à leur ennemi : les Autrichiens, dont la caisse militaire est toujours la portion des bagages la plus négligée, n'étoient pas gens à donner l'exemple d'un procédé, qu'ils n'auroient pu soutenir sans se ruiner. C'eut-été beaucoup qu'ils eussent suivi de loin celui des François, au cas qu'ils le leur eussent donné, & qu'ils eussent fait une dette,



dette, payable à leur commodité, des contributions qu'ils exigeoient pour leurs subsistances. Mais cette moderation, quoiqu'elle ne les engageat à rien, leur devoit paroître, ainsi qu'effectivement elle leur parut, tout-à-fait déplacée. Quel pouvoit donc être l'avantage de la neutralité pour les Princes & les Cercles; ou plutôt quels n'en devoient pas être les dommages.

On ne voit pas une fin mieux discutée dans les corps d'armées neutres, qu'ils s'efforceroient d'assembler. Sans doute que la resolution en fut prise sur l'esperance qu'ils serviroient à retablir l'équilibre entre les puissances belligerantes, & à arrêter la victorieuse: ou que, profitant de la lassitude & de l'épuisement de l'une & de l'autre, ils recueilleroient le fruit que chacune s'étoit promise de cette guerre. Jamais pareille esperance ne conviendra qu'à une puissance infiniment supérieure à celles qui ont part à la querelle. Tel que le juge de la fable, un Roi de France peut bien intervenir si à propos dans le procès, qu'il s'empare de l'Huitre, & laisse les écailles à partager aux plaideurs. Mais il est absurde de s'imaginer, qu'entre les maisons de Bourbon & d'Autriche, un mediateur puisse travailler uniquement pour soi, &

faire ses affaires à leurs depens. L'Histoire offre un exemple bien capable de détromper de cette flateuse chimere.

Lorsque le Roi François I. disputoit aux Suisses la protection du Duché de Milan, & que cette valeureuse nation se presenta pour lui en fermer l'entrée, le Pape tint un corps de vingt-mille hommes tout prêt à profiter de l'épuisement, où il ne doutoit pas qu'une bataille entre les deux plus belliqueux peuples du monde ne laissât le vainqueur. Effectivement pendant trois jours le champ fut douteux ; & vingt-mille hommes frais, qui seroient tombés sur les François, quelques jours après leur victoire, les auroient ôu battus, ou forcés à retourner en France. Mais l'impresion que fait l'idée d'une armée victorieuse sur des troupes que leur inaction a prévenues de leur foiblesse, ne permit point à l'armée Ecclesiastique, la manoeuvre à laquelle on l'avoit destinée. Loin d'aller accabler les François, elle craignit d'en être accablée elle-même ; & le Pape en fut pour la dépense qu'elle lui avoit causée. Il n'en eut pas été autrement pour les Cercles & leurs troupes, si la fortune s'étoit fixée de l'un ou de l'autre parti dans la guerre d'Allemagne.

La neutralité de Venise, lorsque la guerre est en Italie, peut encore les défabuser de l'espérance, qu'en se réservant pour la fin de la guerre, ils feront des conditions au vainqueur. La crainte d'entrer, comme parties principales, dans les traités, & d'être forcés à la cession de quelque morceau de leur État, est le véritable motif de la timide circonspection des Venitiens. Les délais, la lenteur des délibérations, des refus même, les délivrent en temps de paix des instances de la cour de Vienne : ils appréhendent de la voir les appuyer par les armes; & ils évitent de lui en fournir le prétexte. Mais il n'y a point d'exagération, à dire qu'avec la moitié de ce que leur neutralité leur a causé de dommage, depuis un siècle, ils se feroient délivrés à perpétuité du voisinage qui les tient en inquiétude, en s'aidant plutôt de leur courage, que de leurs finesses. Au nom près, leur État est, pour le plus fort, un pays conquis; & par la crainte d'une perte, qui certainement ne leur arriveroit pas, ils demeurent exposés à des dégâts & à des dommages plus considérables qu'elle.

Si les Princes & les Cercles s'étoient déclarés, leurs troupes auroient été entretenues

tenuës par la puissance pour qui elles auroient combattu : c'étoit déjà un grand avantage. Dans le flux & le reflux des armées des deux partis, leur pays auroit été respecté de leurs alliés : il se feroit même enrichi de la vente de ses denrées, qu'il lui fallut donner gratuitement à tous. Mais il étoit indubitable qu'ils mettoient la victoire du parti qu'ils appuyoient ; & ils en partageoient avec lui les fruits. Si le vainqueur fut devenu un ingrat, ils étoient en état de se ressentir de son ingratitude, en passant du côté du vaincu. C'étoit alors qu'ils pouvoient rétablir l'équilibre. Leurs troupes, qui regardoient les succès passés comme leur ouvrage, portoient à celles qu'elles joignoient la confiance & la résolution ; au lieu qu'intimidées par l'inaction où la neutralité les a tenues, elles n'auroient fait que partager leur découragement. Autant que leur conversion ajoutoit aux forces du nouvel allié, autant l'ancien étoit abattu de leur defection. Le plus petit avantage, dans les premières actions, auroit décidé du reste de la guerre.

Il seroit superflu de recourir aux exemples des guerres précédentes, pour faire une démonstration d'un raisonnement qui

a les principaux caracteres de l'evidence. C'est pour le Corps Germanique un principe invariable ( jusqu'à ce qu'il soit relevé des atteintes qu'il a reçues ) de prendre parti dans les demelés des deux maisons , aussitôt que l'Allemagne est menacée d'en être le theatre. L'indépendance où les Electeurs se sont mis , pour leur particulier , des resultats de Diète , ne permet point de compter sur eux dans le plan que les deux Colleges ont à se former. C'est aux Cours de Versailles & de Vienne à ménager cette Republique séparée de la véritable : c'est à elles à gagner , par leurs negociations & leurs subsides , le fort de son equilibrium ; & il est assez vrai-semblable , que la dignité Imperiale étant rentrée dans la nouvelle maison d'Autriche , les Electeurs qui se croient au dessus de l'oppression qu'ils redouteraient autrefois de l'ancienne , pancheront toujours plutôt vers elle que vers sa rivale ; puisqu'elle peut mieux qu'elle seconder leurs vues d'agrandissement. Cette même raison devroit suffire aux deux Colleges , pour les décider d'une façon toute contraire. Mais ne leur proposer qu'elle pour motif , ce seroit leur paroître ne vouloir autre chose que substituer un nou-

yeau préjugé à l'ancien. Quand il s'agit d'une résolution de cette importance, on ne sauroit entrer dans une trop grande discussion. L'examen le plus exact doit écarter jusqu'aux moindres ombres, dont la vérité peut être obscurcie. Un des membres du College des Princes, qui entreprendroit de fixer le Corps Germanique à son véritable système, devoit commencer par résoudre tous les anciens doutes, répondre aux vieilles objections, & prévenir les nouvelles. Aussi prompt à saisir les torts d'une maison, qu'à noter les mauvais desseins de l'autre, il devoit moins user de raisons que d'exemples. Historien, plutôt qu'Orateur, les faits devoient être ses argumens, sa candeur dans leur exposition deviendroit en faveur des leçons qu'il en tireroit. L'impartialité est le meilleur garant d'une bonne politique.

Le Roi de France a mis l'Europe dans l'étonnement de sa moderation : l'Heritier d'Autriche a presque persuadé la diete de son zele pour la gloire de l'Empire : le Roi d'Angleterre n'a rien omis pour convaincre le Corps Germanique, qu'il est un de ses membres les plus jaloux de sa liberté : il faut opter cependant entre des puissances si favorablement disposées.

Obligé

Obligé de s'unir à ceux là contre celui-ci, ou à celui-ci contre ceux là, le Corps Germanique doit compter pour rien les vertus & les promesses de chacun, & se déterminer uniquement sur leurs intérêts. Le bien de l'Etat est, pour les Souverains, une loi qui fait taire toutes les autres, & les dispense de toutes les irregularités qui rendroient odieux un homme privé. Quel est donc l'intérêt de la France, celui de l'Angleterre, & de l'Autriche par rapport à l'Empire ?

Il n'y a plus personne qui ôse prêter à la maison de Bourbon l'idée de la Monarchie universelle. L'affujettissement de l'Europe, tel que fut celui de l'Asie sous Cyrus, Alexandre, & les Califes, est un projet qui échoueroit d'abord contre les seules montagnes de la Suisse. L'ambition de la France, dont ses ennemis font leur cri d'allarme, est donc le desir de la primauté en Europe. L'Angleterre la lui dispute, pour la donner à l'Autriche : la Hollande joint ses efforts aux siens ; & la Russie est disposée à féconder les puissances maritimes. La France ne peut faire de conquêtes sur l'Empire, que du côté de la Mozelle & du Rhin : elle ne peut attenter sur la liberté du Corps Germanique, qu'en

O 4

penc-

penetrant jusqu'au centre de l'Allemagne: Des acquisitions sur la Mozelle & le Rhin la rendent-elle supérieure aux puissances maritimes? Est-elle plus assurée de vaincre sa rivale, au milieu de l'Allemagne, que sur ses frontières? Gagne-t-elle à entretenir de puissantes armées au loin & à s'approcher de la Russie? Non sans doute: au contraire, des conquêtes sur l'Empire font distraction à ses forces, & jettent tout le Corps Germanique dans le parti de sa rivale. Ses armées, victorieuses pour l'ordinaire sous des Généraux qui ne sont que médiocres, lorsqu'elles agissent à vue, pour ainsi dire, du Royaume, ont besoin d'être conduites par un Tyrenne, pour n'être pas toujours battues au loin. Plus elle se tient éloignée des Russes, moins elle sent leur influence sur ses affaires: elle a forcé ses ennemis à la paix avant qu'une armée Moscovite ait le tems de venir jusqu'à elle. Les Anglois & les Hollandois ne reçoivent pas le plus foible échec de la perte d'une province Imperiale: l'assujettissement d'un cercle entier ne porteroit pas la moindre atteinte à leurs flottes. Enfin la maison d'Autriche triomphe, lorsqu'elle peut pretexter la défense de l'Empire. La conséquence de tout cela, c'est



c'est que l'Empire n'a aucun sujet d'alarme du côté de la France, ni pour ses terres, ni pour sa liberté, puisque son intérêt lui défend d'attenter sur celle-ci, & qu'il ne se trouve point à usurper les autres.

Les puissances Maritimes soutiennent la maison d'Autriche contre celle de Bourbon, & voudroient lui faire passer la primauté : les Hollandois, pour éloigner de leur pays la France, qu'ils aimeroient beaucoup mieux avoir pour alliée, que pour voisine : les Anglois, pour n'avoir plus de rivaux en mer, pour s'emparer des richesses des Indes, & faire seuls la meilleure partie du commerce de l'un & de l'autre monde. Que le Corps Germanique soit libre ou assujetti, peu leur importe : les premiers n'en vendront pas moins leurs épiceries dans l'Allemagne : les derniers n'en seront pas moins les maîtres de la mer. Ceux là consentiront à tout, pour avoir le commerce des Pays-bas entre les mains. Ceux-ci ne refuseront rien, pourvu qu'on leur cede Ostende & Nieuport, & que Dunkerque reste démoli. La Russie fera tout son possible pour mettre l'Empire dans la nécessité d'avoir besoin de son secours : elle ne le laisseroit jamais opprimer, ni par la maison de

Bourbon, ni par celle d'Autriche ; mais elle seroit charmée d'avoir à le préserver du Despotisme de l'une ou de l'autre, pour le soumettre au sien. Gustave Adolphe est un modèle cheri des Czars.

La maison d'Autriche ne lutte avec égalité contre celle de Bourbon, qu'à l'aide de ses alliés. Elle le fait avec autant de dignité que de superiorité, lorsqu'elle est soutenue du Corps Germanique. Le centre de sa puissance, ses principaux Etats, sont à une extrémité de l'Allemagne. Lorsqu'elle a guerre avec la France, & que l'Empire est neutre, elle désole les cercles par le passage de ses troupes. Lorsqu'il s'est déclaré en sa faveur, elle les ruine par les quartiers d'Hiver ; lorsqu'il lui est contraire, elle ne sauroit agir. Elle n'a de rang & de consideration en Europe, qu'autant que la Couronne Imperiale est sur la tête de son chef. La liberté du Corps Germanique la gêne, l'humilie, l'épuise : son assujettissement seroit sa grandeur, sa puissance & sa richesse. Que conclure autre chose de toutes ces verités, sinon, que le Corps Germanique doit se desier de la Russie, ne rien esperer des puissances Maritimes, & tout apprehender de la maison d'Autriche ?

Une

Une multitude innombrable de faits vient appuyer cet exposé. L'indifference des Anglois pour le Corps Germanique a autant d'époques, qu'il a essuyé de crises. Les Hollandois <sup>1</sup> furent généreux une fois envers un de ses membres : mais lorsqu'ils entrèrent dans les affaires de l'Empire, ce fut pour usurper <sup>2</sup> ses terres, ou encourager <sup>3</sup> les Empereurs dans leurs attentats. Le Czar Pierre mit tout en œuvre pour avoir <sup>4</sup> un Etat en Allemagne ; & ce qu'il desespéra d'obtenir par la négociation & par les armes, il espera l'acquiescer à ses successeurs par des <sup>5</sup> alliances.

L'Histoire des troubles de l'Empire n'est qu'un détail des entreprises de la maison

<sup>1</sup> Ils firent une pension de dix mille florins à l'Electeur Palatin Elu Roi de Boheme, qui se retira chez eux après la perte de ses Etats.

<sup>2</sup> Lors de la succession de Cleves, ils s'emparerent d'une partie du Duché.

<sup>3</sup> Le Cardinal entend apparemment les subsides qu'ils donnerent aux Empereurs Leopold & Joseph, qu'ils avouèrent de la deposition des Electeurs de Baviere & de Cologne, & de leurs autres violences.

<sup>4</sup> Le Duché de Mecklenbourg.

<sup>5</sup> Il maria plusieurs Princesses Russes à des Princes Allemands : sa politique n'a point été trompée.

324 TESTAMENT POLITIQUE  
d'Autriche sur la liberté du Corps Germanique. Insensible à la désolation de l'Allemagne, pendant la sanglante guerre de trente ans, elle se consolait des affronts perpetuels, que les Suedois faisoient recevoir à ses armes, par l'esperance que les Princes se lasseroient enfin, de voir ravager leurs Etats, & que leur épuisement les rendroit plus dociles au joug. PElecteur Palatin dégradé, la Landgrave de Hesse depouillé de ses Etats, le Wirtemberg réduit en province Autrichienne, le Mecklenbourg donné à Walftein, le Brünsvick & la Pomeranie saccagés, l'Electeur de Saxe accablé par les ingrats qu'il avoit sauvés \* de leur perte, l'Electeur de Baviere abandonné aux Suedois : c'étoient là les degrés que la maison d'Autriche se faisoit au trône de l'Allemagne. Il seroit posé sur des ruines, mais ce seroit toujours un trône. C'étoit la politique de Charles-quint, opprimant pour fait de religion l'Electeur de Saxe avec le Landgrave de Hesse, & oubliant peu après son pretexte, pour assujettir indistinctement les Princes de l'une & de l'autre créance.

Les

\* Ce fut l'Electeur de Saxe Jean Georges II. qui empêcha la ligne Protestante d'agir en faveur du Palatin élu Roi de Boheme.

Les trois derniers Empereurs Autrichiens n'ont point derogé aux maximes de leurs ancêtres. On les a toujours vus animer le Corps Germanique contre la France. Mais s'ils avoient soupçonné que Louis XIV. eut voulu les aider à assujettir l'Empire, ils n'auroient pas balancé à lui donner le Rhin pour frontiere de son Royaume. Dans les guerres où ils ont engagé les Princes & les cercles, ils ne se proposoient que d'épuiser le Corps Germanique : toujours plus hardis à empierter sur sa liberté, à proportion que leurs armes étoient plus heureuses contre la France. De tous les traités qu'ils ont fait avec lui, jamais ils n'en ont rempli aucun. Ils lui ont fait porter le faix des guerres, & en ont seuls recueilli les fruits. Tant de sang Allemand versé en Italie, n'y a été repandu que pour leur y acquérir des *Propres*. Lorsque la France victorieuse dictoit la paix à Nimegue, l'Empereur Leopold éluda les articles qui devoient ameliorer la condition des Princes & des Cercles. Le quatriemê article du traité de Riswick est l'ouvrage des Ministres Autrichiens : ils s'en firent honneur auprès de leur maître, comme d'une pomme de discorde jettée entre les Catholiques & les Protestans. L'Al-

sacs

face & le Suntgau, Landau & Strasbourg, étoient restituées à l'Empire au traité d'Utrecht : mais l'Empereur, aima mieux poursuivre la guerre avec désavantage, afin de faire servir ces importantes pieces, d'échanges & d'équivalent, pour des Etats qui devoient lui rester en propre.

Les trois Evêchés, l'Alsace & Strasbourg, les prétentions \* de Madame sur le Palatinat, & celles des Chambres de réunion, sont des griefs qu'on entend toujours reprocher à la France. Mais quand il seroit douteux qu'il y a de l'absurdité à prétendre qu'un état s'épuise gratuitement pour un allié, & que la mauvaise foi continuelle des Strasbourgeois mettoit Louis XIV. dans la nécessité de raser leur ville, ou de s'en emparer pour la sûreté de son Royaume : quand il ne seroit pas constant que Landau n'étoit pour la France qu'un équivalent de Philipsbourg, laissé à l'Empereur, contre toutes les conventions qui remettoient cette place à l'Evêque de Spire ; quand enfin on n'avoueroit pas que les prétentions de Madame, & celles des chambres de réunion, furent des fautes du Marquis de Louvois : ces griefs

\* Madame mere du Duc Regent, épouse de Monsieur frere de LOUIS XIV.

grieffs font-ils de nature à balancer les bons offices que l'Empire a reçus en tout tems de la France ? Qui le protegea contre Charles-quin ? Qui appella Gustave Adolphe en Allemagne ? Qui répara la perte de ce Monarque ? Qui digera le traité de Munster , cette immortelle paix de Westphalie , qu'un Historien appelle *la renaissance du Corps Germanique* ? Mais les Anglois seront humiliés , les Hollandois auront toujours un voisin dangereux. Les uns & les autres seront au risque de voir Dunkerque retabli. . . Eh ! qu'importe au Corps Germanique de qui il achete les marchandises de l'Asie & de l'Amerique ? Allié de la France , ne se ressentira-t-il pas de sa richesse ? Sa puissance ne sauroit lui être funeste : quel démon lui inspire d'y faire obstacle , & de se sacrifier à l'actioissement de son ennemi naturel ?

#### CHAPITRE XIV.

*De la Nature, de la Grandeur, & des Causes de la Décadence des Hollandois.*

**L'**ESPRIT de système n'est pas moins dangereux dans la politique que dans la Philosophie , & c'est s'y livrer sans me-  
na-

### 328. TESTAMENT POLITIQUE

nagement, de vouloir rappeler à des principes innés, les progrès d'un Etat Conquerant. Il y \* a autant de temerité à chercher les causes de la grandeur & de la decadence des Romains, dans la constitution de leur état, qu'à rapporter au regne de Cyrus le renversement de l'Empire des Perles, qu'à attribuer les victoires d'Issus & d'Arbelles, la lacheté de Taxile & la défaite de Porus, à la constitution du Royaume de Macedoine. Rome fit plus pour son accroissement sous le regne d'un seul de ses Rois, que sous cent de ses premiers Consulats : Auguste, Germanicus, Trajan, Aurelien, porterent les armes Romaines avec les succès les plus glorieux, dans des pays ignorés des Scipions, de Cesar & de Pompée.

Il n'étoit ni dans les loix de Numa, ni dans la discipline militaire des Rois & des Consuls, que Brennus & Porfenna se retireroient, que le terrible Annibal sauroit mieux vaincre, que profiter de ses victoires ;

\* Le Cardinal a en vuë ici l'Auteur des *Considerations sur les causes de la Grandeur & de la Decadence des Romains*. Mr. le Comte de B. à entre les mains, environ une douzaine de lettres de S. E. ; qui font une critique raisonnée de cet élégant ouvrage ; & il n'attend que de voir l'accueil que le public fera à ce TESTAMENT, pour m'en confier l'édition.



res ; que Carthage se refuseroit à la bonne fortune de son Général ; que le Consul Claudius Nero seroit l'imprudent le plus heureux ; & qu'ayant échapé aux espions d'Annibal , il ne seroit pas decouvert par les coureurs d'Amilcar. L'avarice de Persée & son incroyable lacheté , la folle présomption d'Antiochus , le bonheur de Lucullus & de Sylla, la malheureuse étoile de Myrridate, n'ont point d'autres causes que la disposition de la providence : chaque époque de la grandeur Romaine est un coup de la destinée. Cesar pouvoit n'être qu'un Gracchus, & Scipion être un Cesar, si Pompée avoit vécu un siècle plutôt, ou n'avoit point du tout paru. La jalousie du vieil Fabius , auroit fait du vainqueur d'Annibal l'oppresser de la Republique , si , plus jeune de quelques lustres, le vieillard avoit pu couvrir du nom d'émulation , la noire envie qui le devoit : s'il avoit assez vécu , pour faire obstacle au triomphe de l'Afrique , ou le rendre suspect , & faire appuyer par le Senat le compte rigoureux qu'il auroit demandé à son antagoniste , de la conduite d'une guerre , qu'il ne pouvoit lui pardonner d'avoir heureusement terminée.

Rome toujours gouvernée par des Rois,  
n'avoit

n'avoit befoin que de deux ou trois Princes du goût & du genie de Tullus , pour être portée avec rapidité au point de puissance où elle n'arriva qu'en plusieurs siècles sous fes Consuls. Avec plusieurs Numa , elle seroit demeurée dans une tranquille mediocrité; & toute l'ardeur & l'impetuofité de fes Consuls , n'auroit produit que son afferviffement ou fa ruine , fi elle avoit eu des voisins plus puiffans qu'elle. La fortune lui menagea fes conquêtes , & fa politique fe regla au jour la journée , fur des accroiffemens qu'elle n'avoit pu prévoir , qu'elle n'avoit pas même ofé esperer. Les brigands, dont elle fut l'azile , devinrent des hommes pacifiques sous Numa : le génie guerrier de Tullus les rappella à leurs anciennes inclinations. Le premier Tarquin en fit des hommes industriels. Un fucceffeur de fon caractere fixoit la metamorphofe , & les violences du tiran n'auroient donné à Brutus qu'un peuple d'artifans à mettre en République.

On fe perd en raifonnemens fur le pourquoi il n'en a pas été ainfi. C'est en vain que le Politique s'exerce fur des révolutions auffi merveilleufes : il lui faut des rapports conftans entre les changemens qu'un

qu'un Etat subit, & sa constitution; & Rome, tantôt Monarchie, tantôt République, tantôt Despotisme, tantôt Anarchie, sans jamais cesser de s'accroître, lui laisse des lacunes, que l'esprit le plus subtil ne peut remplir, qu'aux dépens de sa justice & de la vérité. Semblables à ces étoiles extraordinaires, dont on ignore les causes, & dont on fait encore moins ce qu'elles deviennent après avoir disparu, les grands Empires sont des phénomènes que la fortune, ou plutôt la providence, nous donne à admirer. Des événemens où la prudence humaine n'eut que la plus petite part, sont des époques plutôt que des conséquences; & il n'appartient qu'à l'Histoire, de détailler les causes de la grandeur & de la décadence des Etats, dont les moindres époques sont des prodiges.

Il n'en est pas de même d'un Etat formé, pour ainsi dire, à force de bras sur un plan tracé d'avance, & accru par une progression méthodique, tel que celui des Provinces unies. Semblable aux édifices publics, dont les augmentations se font sur les dimensions du premier dessein, dont l'élevation se mesure sur les qualités des fondemens, & dont l'irregularité,

ou l'affaifement, est une fuite des fautes du premier Architecte, ou du peu d'égard que ceux, qui ont travaillé d'après lui, ont eu pour ses dispositions, il n'a effuié aucune secousse, n'a reçu aucune atteinte considerable, dont on ne doit trouver la raison, ou dans la defectuosité de sa constitution, ou dans l'inattention des Administrateurs aux regles qu'elle leur ordonnoit de suivre.

La raison & l'experience descendent l'axiome de politique écrite, qui marque le premier degré de la decadence des Etats, immediatement après qu'ils ont atteint le plus haut point de grandeur où ils puissent arriver. Comme si les mêmes forces, qui élevent un fardeau, n'étoient pas quelquefois capables de le soutenir. Il est vrai qu'ainsi qu'un ressort trop tendu se lâche de soi même, ou se detraque bientôt; une puissance, qui ne peut se conserver que par des efforts continuels, doit ou crouler, ou décroître. Mais une puissance en pareille position est au-delà du plus haut point de grandeur, dont sa nature la rendoit susceptible. Ainsi qu'une machine bien conduite aura son jeu d'autant plus regulier & plus long, qu'il lui manquera moins du poids qui fait sa juste char-

charge ; un Etat parvenu à son Apogée , y est plus ferme que dans son ascendance. C'est un vaisseau qui a tout son lest , & n'a besoin que d'être bien gouverné pour résister aux coups de vent , qui autrement le feroient piroüeter : c'est un corps arrivé à son point de perfection , capable de soutenir les chocs , qui l'auroient entamé auparavant. L'Angleterre ne se soutint point sous Henri VI. , dans le degré de gloire & de puissance où Henri V. l'avoit laissée ; parce qu'elle avoit porté son vol au-delà de la Sphere que ses forces lui permettoient de parcourir. Mais les regnes de Christine , de Charles X. , & de Charles XI. en Suede , ne déparèrent point celui de Gustave Adolphe : Charles XII. fut un mauvais pilote d'un excellent vaisseau. La France étoit à Nimegue au plus haut point de sa grandeur : on ne s'est pas apperçu au dernier traité d'Aix la Chapelle qu'elle en soit dechuë. La politique doit donc abandonner à la morale les profonds raisonnemens sur l'instabilité des choses humaines. Pretendre que les Hollandois ne sont tombés que parce qu'ils ne pouvoient pas monter plus haut , ce seroit donner de leur décadence une cause qui lui est tout à fait étrangere. Mais avant  
que

## 336 TESTAMENT POLITIQUE

ouvroient un beau pretexte de l'inquietter : elle s'est declarée, quand elle l'a voulu, & aucune de ses provinces n'a vu l'ennemi, quoique victorieux, à leurs portes. La paix s'est faite, & le traité ne lui a pas enlevé la moindre place de la barriere. Sont-ce là des époques de decadence? Loin d'avoir perdu ou abandonné quelque-une de ses possessions dans les Indes, elle en a acquis de nouvelles; & elle a amélioré les anciennes. Les dettes dont elle est maintenant chargée, le mécontentement qui a gagné tous les ordres de l'Etat, l'alteration que la forme du gouvernement a soufferte, & semblables accidens, qui frappent la multitude, ne sont point des preuves de decadence. Ce sont bien plutôt les indices d'une crise, qui ne sauroit être qu'avantageuse à la République, ainsi que l'experience l'a fait voir en France & en Angleterre. Les troubles du regne de Charles II., & ceux de la Minorité de Louis XIV., ont été le berceau de la grandeur des deux Royaumes; le Protectorat de Cromwel, le Despotisme de Louis le Grand, ont jetté les fondemens de leur puissance. Le discredit de la Regence de Philippe d'Orleans, ne rend que plus eclatante la confiance publique,

ranimée

animée sous le regne de Louis XV. Le temps fera sans doute un aussi heureux effet pour la République.

C'est mal connoître la nature de la grandeur dont la République des Provinces unies est susceptible, d'en juger sur le succès des guerres où elle prend part en Europe. Sa constitution la lui a marquée entièrement indépendante de ses forces de terre ; puisqu'elle l'a mise, à cet égard, hors de proportion avec ses voisins. Elle ne peut que se résigner avec fermeté à la fortune des armes, & reprocher à ses Administrateurs d'avoir manqué plus d'une fois l'occasion de corriger cette inégalité. Si Louis XIV. n'a pas pénétré jusques dans le cœur de la Hollande, aussi souvent qu'il a eu guerre avec elle, ç'a été la faute de ses Ministres, ou de ses Généraux. Il est indubitable, que, sans l'Armistice qui a suivi la prise de Maëstricht, la même campagne, qui fut ouverte par ce siège, auroit suffi à Louis XV. pour s'avancer jusqu'où son predecesseur s'arrêta ; & le sort que ce Monarque avoit fait aux places fortes, dont il s'étoit rendu maître, le mettoit au-dessus de la nécessité d'abandonner précipitamment ses conquêtes.

pouffé jusqu'aux portes d'Amsterdam ; quand les glaces auroient porté les troupes Françoises jusques à la Haye, ce ne seroit point des indices de la décadence de la République. Les revers de cette espece les plus complets, ne sont point des accidens qu'elle puisse parer, dèsqu'elle s'y est une fois exposée. L'imprudencce de ses fondateurs, qui lui a fait d'un Evêque de Munster un ennemi redoutable, l'a decouverte aux coups d'une puissance bien autrement terrible. Il seroit absurde de vouloir qu'attaquée par un Roi de France en personne, elle n'en fut pas accablée.

Dans des vuës bien differentes de celles de Barneveld, les Princes d'Orange se sont applaudis d'avoir paré constamment au voisinage de la France. Depuis l'instant où les Espagnols les rechercherent de paix, les Etats Généraux se sont accoutumés à croire, que c'en étoit fait de la République, si jamais le Royaume confinoit à ses possessions. C'a été là le secret de leur politique, & le ressort que les Empereurs & le Roi Guillaume ont fait jouer, pour la faire entrer dans leurs vuës particulieres. Après que l'affection des peuples fut alienée, la puissance Espagnole ne se soutenoit dans les Pays-bas, que des trou-



pes & de l'argent qu'elle y transportoit avec beaucoup de temps, de dépense & de peril: cependant il ne fallut pas moins qu'un entier desespoir pour tenir contr'elle. La France avoit de plus, qu'elle pouvoit-être perpetuellement sur les Pays-bas avec toute la masse de ses forces. Comment esperer de lui resister? Les Provinces à sa discretion devoient d'autant plus apprehender d'en être opprimées, que le Roi n'auroit aucune des raisons, que l'Espagnol avoit, de les menager. Ce fut cette consideration qui déterminâ les Etats Généraux, à entendre à la trêve que leurs anciens maîtres leur proposoient. Ils crurent, dit\* un sage Politique, qu'étant assurés d'être libres, ils ne devoient pas s'exposer à changer de fers: qu'il étoit de leur intérêt de laisser respirer l'Espagne, & que leur sureté dependoit de leur attention à conserver ses Provinces, pour barriere entre la République & la France.

Il n'est besoin que d'examiner sans pré-  
vention ces principes, pour en découvrir  
le faux. La décadence de l'Espagne n'étoit  
plus équivoque lors de la trêve; & tout  
ce que la Monarchie Espagnole pouvoit

P. 2                    gagner

\* C'est apparemment le Chevalier TEMPLE  
dans ses Remarques sur les Provinces Unies,

gagner à la pacification des troubles des Pays-bas, c'étoit de ne plus faire des pertes qu'elle étoit absolument incapable de supporter. Combien peu devoit-on compter sur une barriere qu'elle defendroit, lorsque la France l'attaqueroit en même-temps en Italie, en Catalogne, du côté des Pyrenées, & que le Roi de Portugal lui feroit encore une diversion? Il falloit donc supposer que la République joindroit ses forces aux siennes: mais alors cette dernière portoit tout le faix de la guerre, & la faisoit avec les plus grands desavantages; puisque le pays qu'elle defendroit ne lui fourniroit rien, & qu'elle n'y auroit pas l'autorité, qui décide de la justice des operations d'une campagne.

Si les troupes combinées des Princes de l'Empire ont peine à agir de concert, pour la defense de l'Allemagne, n'étoit-ce pas être temeraire, de se promettre que la désunion n'auroit pas lieu entre les Espagnols & les Hollandois? Y avoit-il à se flater qu'un Gouverneur pour le Roi d'Espagne, acquiesceroit aux remontrances & aux avis d'un député des Etats Généraux? Qu'un Commandant Espagnol, relacherait de ses droits dans sa place, en faveur d'un Général Hollandois?

Enfin

Enfin n'étoit-il pas inévitable, qu'un Roi de France, à la tête de son armée, seroit au-delà de la barrière, avant que le conseil de Madrid eut digéré les moyens de l'arrêter ; & que la République l'auroit dans son sein, aussi-tôt qu'elle s'en seroit fait un ennemi, à moins qu'elle ne l'éloignât par une prompte acceptation des conditions qu'il lui imposeroit ? Tel eut été son sort dans la guerre que le traité de Nimegue termina, si l'entêtement de Louvois n'avoit pas prévalû sur la capacité des Condés, & des Turennes. Elle auroit été reduite à la même extrémité dans la guerre suivante, si Luxembourg n'avoit pas été plus avide de batailles que de conquêtes. L'esprit de discernement n'animoit plus la cour de Versailles, dans la grande guerre de la succession d'Espagne. Les Catinats & les Feuquieres condamnés à la vie tranquille & à la retraite, où les Marsins auroient été de si grands hommes, firent les succès de la confédération, & procurerent à la République, une gloire dont l'idée n'étoit pas même venue à ses fondateurs.

Se faire un point capital de n'avoir pas les François pour voisins, c'étoit condamner la République à demeurer tou-

jours resserrée dans le petit pays qu'elle occupe. Mais puisque le plan de barrière la mettoit dans la nécessité d'avoir des forces de terre considérables, d'où lui promettoit-on qu'elle tireroit des soldats ? Le partage des Pays-bas Espagnols, offert par le Cardinal de Richelieu, & eludé par le Prince-Henri, après que les Etats Généraux l'avoient accepté, étoit ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à la République. Tandis que les sept Provinces auroient fourni des hommes de mer, le Brabant, le Namurquois, la Gueldre, le Limbourg, & une partie de la Flandre, donnoient les troupes de terre. Le pays subvenoît aux fraix de sa défense : c'étoit une frontière hérissée de places fortes, qui couvroit le cœur de l'Etat, & soutenoit assez long-temps l'impétuosité Francoise, pour l'amortir ou la rebuter.

Maîtresse d'une moitié des Pays-bas Autrichiens, la République n'écoutoit que ses intérêts particuliers, sur la guerre ou la paix avec la France. Neutre, elle l'étoit sans exception ; parce qu'elle n'avoit, que ce qu'il lui auroit plû d'avoir, de commun avec les puissances belligerantes. Elle étoit d'ailleurs en forces à faire respecter sa neutralité. Partie principale dans la  
guerre,

guerre, elle y figuroit avec superiorité sur ses Alliés, que les motifs du reciproque, & leur propre intérêt engageoient à la secourir. Les Anglois n'étoient pas moins intéressés à empêcher la France de joindre tous les Pays-bas au Royaume, lorsqu'ils auroient fait partie de la République, qu'ils ne le sont à s'y opposer, maintenant qu'ils appartiennent à la maison d'Autriche : les autres puissances, qui, avec eux, font contrepoids à la maison de Bourbon, n'ont pas d'autres maximes à suivre que les leurs. La République auroit donc reçu les subsides qu'elle est obligée de fournir; elle auroit joui des pays qu'elle defend gratuitement : elle auroit profité des succès de ses armes. Qui l'auroit empêchée, à St. Gertruidenberg, de primer les Anglois, & de se faire une barriere du magnifique cordon de places fortes, dont Louis XIV. a fait la frontiere de son Royaume de ce côté? Du moins elle auroit toujours fait elle-même son sort : sa puissance, aussi considerable sur terre que sur mer, la faisoit entrer dans la balance de l'Europe, autant pour ses forces, que pour ses richesses. Au lieu d'une Commune foible & timide, obligée de payer des étrangers pour garder les

avenues du village ; c'eut été un corps de noblesse courageuse , se defendant dans ses Chateaux , avec sa famille & ses domestiques.

Les allarmes où elle est sur Ostende & Nieuport , depuis la paix d'Utrecht , ne font pas le plus facheux effet de la mauvaise politique de ses Administrateurs : elle doit être bien plus touchée de la triste necessité où leur faux sistème l'a mise , d'entrer en guerre avec la France , toutes les fois qu'il plaira à la maison d'Autriche de n'être pas en paix avec cette couronne ; ou de faire inutilement les fraix de la defense de sa prétendue barriere. Si elle prend le premier parti , les forces Autrichiennes n'étant pas suffisantes , ou , ce qui revient au même pour elle , les Princes Autrichiens manquant du ressort necessaire pour faire agir leurs forces , il lui faut prodiguer ses richesses pour leur donner l'activité ; & lorsqu'elle prend sur soi le plus grand poids de la guerre , lorsqu'elle en court presque tous les risques , elle doit voir ses Alliés en recueillir tous les fruits , & se tenir pour bien recompensée , si les plus heureux succès lui procurent de demeurer ce qu'elle étoit auparavant. Si elle opte pour la neutralité :

après

après un prelude de guerre, qui, pour toute autre puissance, que l'habitude n'auroit pas familiarisée avec les distinctions, seroit une guerre serieuse, elle doit recevoir avec reconnoissance des décombres & des ruines, qu'on lui laisse le droit de relever à grands fraix; des places rasées, qu'on lui permet de fortifier de nouveau, pour être démolies encore à la prochaine guerre.

Mais au prix de son repos & de ses trésors, a-t-elle du moins évité ce terrible voisinage, dont on lui faisoit un épouvantail? Point du tout. De quelque côté qu'on envisage les traités de barriere, on y voit unis à une multitude d'autres inconveniens plus facheux, les inconveniens dont la crainte fit eluder le traité de Partage, proposé par le Cardinal de Richelieu. Semblable à un malade prévenu contre le seul remede capable de le guerir, la République s'est fait un regime de palliatifs couteux, qui ont le même dégoût que lui; & outre les effets naturels du mal, qu'ils ne sauroient couper, donnent à supporter leurs accidens particuliers. En mettant garnison dans Tournai, Ypres, Menin, Namur, & autres places de Flandre, à condition de n'être

### 346 TESTAMENT POLITIQUE

à charge ni au pays , ni à son souverain ; les Etats Généraux procurent-ils à la République autre chose , que les perils du voisinage des François , sans aucune compensation ? En s'engageant à entretenir perpétuellement douze-mille soldats dans les Pays bas Autrichiens , sans y lever aucune contribution pour leur subsistance ; en promettant à la maison d'Autriche de concourir avec elle à leur defense , sans en partager les revenus , n'est-ce pas donner à la République les forces de la France à soutenir & à repousser , & la priver des moyens de le tenter avec succès ? Tournai , Ypres , Menin , Namur , sont assiégés : les troupes que la République entretient les doivent defendre : seroit-elle obligée à davantage si ces villes & leur territoire lui appartenoient en propre ? Non sans doute. Ces places capitulent ; & le Roi , après y avoir établi des garnisons , ou bien après les avoir fait demanteler , s'avance vers les sept Provinces. En seroit-il autrement , si , au lieu des soldats étrangers , qui ont soutenu les sieges , la République avoit pu employer de ses sujets ? Peut-être qu'où : car il y a toute apparence , que les Places auroient été plus opiniâtement defendues , que les capitulations



tions se feroient faites plus avantageuses , que les garnisons se feroient repliées les unes sur les autres , & que les plus riches particuliers de la frontiere , s'étant retirés au cœur de l'Etat avec leurs meilleurs effets , l'ennemi deja lassé , deja epuisé à forcer la barriere , auroit trouvé après l'avoir franchie , des hommes frais , disposés à lui tenir encore tête , & des tresors destinés à animer leur resolution. Il n'est point douteux que les armées Françoises auroient plus souffert des habitans de la campagne , que la République auroit moins mis de son épargne dans les dépenses de la guerre , que les fraix de la defense des Places se feroient trouvés dans les Places mêmes , que le séjour des armées auroit dedommagé ses sujets des maux que la guerre traine d'ordinaire après soi , & qu'une portion des sommes immenses qu'elles consomment dans le pays , leur demeurant , les coffres publics en auroient profité pendant le temps de la paix.

Que fait à la grandeur de la République , la hardiesse des resolutions des Etats Généraux , lorsqu'il y va d'une guerre contre la France ? Que lui importent les succès du parti qu'ils lui ont fait embrasser ? Le traité de paix qui lui confirme ,

### 348 TESTAMENT POLITIQUE

ou lui fait rendre la barriere qu'elle reclame, n'ajoute point à ses forces : & les conditions avantageuses que ses Alliés obtiennent de leur ennemi , n'augmentent point ses possessions. La capitulation de Lille , la reddition du Quenoi, la prise de Gibraltar & de Port-Mahon , mirent les deux couronnes dans l'embarras. La demolition de Dunkerque tira les Anglois d'inquietude ; ils devinrent plus riches & plus puissans par l'acquisition de Terre-neuve & de Minorque. La cession des Siciles & de la Lombardie , donna de nouveaux états aux maisons d'Autriche & de Savoye. Pour la République , elle eut à grands fraix le sterile honneur d'avoir contribué à aggrandir des Alliés deja trop grands pour sa fureté ; & cet honneur ne fait pas le moindre préjugé contre la réalité de sa décadence , même en ces temps de triomphe & de prosperité.

Les troupes qui foutinrent , qui firent les sieges , qui livrerent les batailles , qui arrêterent , qui pousserent les François , n'étoient point des troupes Hollandoises : c'étoient des étrangers , stipendiés par la République , ou entretenus de ses subsides. Le courage des Suisses & des Allemands , peut bien faire preuve de la bravoure

voire de l'une & l'autre nation ; la capacité de leurs Généraux, peut bien faire honneur au discernement des Deputés qui leur donnerent leur suffrage. Mais il n'y a que la caisse militaire, qui soit réellement relative à la République, & fournisse de quoi affeoir un jugement sur elle. Or si la difficulté de subvenir à son entretien a augmenté à chaque guerre, de façon que la dernière oblige toujours à de plus grands efforts, & laisse après soi des indices plus sensibles d'un prochain épuisement ; toutes ces brillantes époques, que les Alliés rassemblent pour en faire la preuve de sa grandeur, ne laissent voir que des prodiges d'entêtement, assez semblables aux convulsions, qui n'elevent quelques instans un malade au-dessus de sa foiblesse, que pour le faire retomber dans une plus grande langueur, & l'approcher d'avantage de sa fin.

Les dettes dont la République est maintenant incommodée, le mecontentement de ses peuples, l'alteration dans la forme de son gouvernement, pourroient passer pour les indices d'une crise, si c'étoient des accidens qui dussent leur existence à des conjonctures extraordinaires, incapables par leur nature d'être permanentes

( tels

### 350 TESTAMENT POLITIQUE

(tels étoient les troubles de France & d'Angleterre, & le discredit de la Regence de Philippe d'Orleans : ) mais ce sont les éruptions d'un ancien mal long-temps couvé, qui ne se produit au-dehors qu'après avoir entièrement gaté le dedans. Si la République avoit, dans la nature & l'étendue de son pays, les ressources qu'elle n'y a pas, on ne seroit pas encore fondé à prétendre, qu'ayant conservé toutes ses possessions, elle n'a fait aucun pas vers sa décadence. Philippe III. a joui de toute la succession de Philippe II. pendant toute sa vie, & l'Espagne n'en avança pas moins dans sa décadence sous son regne. Que doit-ce être d'un Etat à qui sa constitution ne promet que des richesses, & qui n'a pour en acquérir que la voye du commerce ? puisque sa constitution n'a pas été heureusement changée par ceux qui ont succédé à ses fondateurs, il est ridicule de vouloir qu'il se soit toujours conservé le même ; parceque ses frontieres n'ont pas été rapprochées. Sa grandeur est uniquement dans son opulence ; & il ne faut que remonter aux sources de cette dernière, pour avouer que la République est extrêmement déchuë de la sienne. Plusieurs sont absolument taries ; d'autres sont de-

tournées

ournées ; loin qu'elle s'en ouvre de nouvelles, il se fait une continuelle dissipation ( qu'elle ne souffrit point autre fois ) de ce que lui donnent celles qui lui restent ; & de jour en jour le plan sur lequel elle se conduit , lui rend plus difficiles les moyens de la reparer.

L'Histoire n'offre point d'Etat si riche, à proportion de son étendue, que l'a été la Hollande ; & il n'en fut jamais que la nature ait parû moins destiner à le devenir. A peine les sept Provinces ont elles du blé, pour le pain des ouvriers dont les travaux publics exigent l'entretien perpétuel. Elles n'ont ni mines, ni carrières : point de vignes ; aussi peu des autres végétaux qui en tiennent lieu. Du laitage & de la terre à potier, c'est tout ce qu'elles donnent à leurs habitans, & tout ce qu'elles peuvent mettre du leur dans le commerce. Elles n'ont pas un seul port au-dessus du médiocre ; & toutes ensemble elles ne fouroient pas à la bâtisse d'une barque de pêcheur. Il a fallu sans doute un concours de circonstances uniques, pour faire passer à un pareil Etat le commerce de l'Europe, &, à bien dire, celui du monde entier. On les trouve toutes dans le temps de sa naissance ; tant il est  
vrai

vrai qu'il n'est rien tel, que de paroître à propos.

Une moitié de l'Europe étoit encore dans la barbarie, & l'autre étoit déchirée de guerres civiles, ou possédée du démon Convertisseur, lorsque, dans un petit coin de terre, à peine connu jusques-là, une poignée d'hommes, poussés au désespoir par un tyran, arbora l'étendard de la liberté. De tous les Etats où les troubles & la persécution faisoient des malheureux, on vint chercher azile au milieu de la nouvelle République. L'inquisition que Charles-quinz établissoit en Allemagne, les bûchers que Henri II. allumoit en France, les Missionnaires que la Reine Marie appuyoit en Angleterre, lui donnerent un peuple immense de réfugiés, que l'infertilité & le peu d'étendue du pays, reduisirent bientôt aux expédiens, pour ne pas perir de faim & de misere. Lisbonne, Cadix, & Anvers, faisoient alors le principal commerce de l'Europe, & elles avoient un même souverain, que sa puissance & son ambition rendoient l'objet de la jalousie & de la haine générale, & qui, de plus, étoit l'ennemi naturel de la République naissante, l'ancien tyran à qui elle se déroboit. Aidés de leur cou-

rage,

rage, & de l'industrie que l'impossibilité de vivre autrement leur inspira, les Républicains devinrent d'avidés corsaires. Ils n'avoient rien à perdre: c'étoit pour être heureux dans cette dangereuse profession. Aussi ne tarderent-ils pas à être terribles aux Espagnols & aux Portugais, & à se former une marine à leurs dépens. La foiblesse de l'Espagne les enhardit à des armemens de jour en jour plus considérables; & la faveur des puissances, qui étoient seules capables de les retenir dans la moderation, leur inspira le desir des conquêtes. La France & l'Angleterre, qui ne voyoient que l'affoiblissement & l'humiliation de l'ennemi commun, dans les progrès de la République, l'aiderent à s'affurer des dépouilles qu'elles ne croioient pas qu'il leur convint de partager, parce qu'elles en ignoroient le prix. Ainsi les Républicains se firent des établissemens par tout où ils voulurent porter leurs armes: ils s'affermirent dans leurs acquisitions, avant qu'on en pût être jaloux; & leurs protecteurs furent étonnés de les voir, après la trêve avec leur ancien maître, qui n'avoient qu'à se conserver l'empire de la mer & du commerce.

Les troubles de l'Angleterre vinrent  
heu-

heureusement faire distraction à la jalousie naissante des Anglois ; & la guerre qui occupa les deux grandes Couronnes , laissa la République sans rivaux. Jusqu'à la paix de Westphalie , elle fit seule le commerce de l'univers : mais aussitôt que les Anglois furent capables de passer aux affaires du dehors , Cromwel les rappella à leur jalousie. La République suivit la conduite que lui dictoit son véritable intérêt : elle soutint courageusement une guerre nécessaire. Quoique les circonstances ne lui fussent pas favorables , elle ne fit point de pertes essentielles. En cédant au tems , elle se conserva les moyens de profiter d'un meilleur , lorsqu'il se présenteroit. Le choc qu'elle essuia sembloit une épreuve qui lui fut nécessaire , pour l'instruire de la position où il lui convenoit de se mettre.

Il n'étoit point douteux qu'après la paix générale , les puissances capables du commerce s'y appliqueroient avec une espece de fureur. S'opposer aux progrès de toutes , c'étoit les forcer de conspirer la ruine de la République. Il falloit donc opter entr'elles : tenir pour ennemies celles dont elle avoit à attendre une plus grande opiniâtreté , & se concilier , par divers tempe-

rammens ,



rammens , celles qu'il n'étoit pas impossible de contenter de peu de chose. L'Angleterre étoit sans doute de la première espèce. Sa situation ne lui laissant point d'autre emploi de ses forces que la navigation , & la nature de son pays , à peine capable de fournir le nécessaire à des sauvages , lui donnant les mêmes raisons que l'infertilité des sept Provinces avoit données à la République , de s'adonner au commerce , il n'y avoit qu'à perdre beaucoup pour cette dernière , dans une liaison avec elle ; puisque la rivalité ne pouvoit cesser que par le sacrifice que l'une ou l'autre auroit fait de ses plus chers intérêts. Il n'y avoit point à espérer que jamais l'Angleterre renonçât volontairement aux espérances qu'elle avoit conçues ; & les avantages de son alliance ne pouvoient jamais compenser le tort que la République se feroit , en l'admettant à puiser avec elle à la source de ses richesses.

La France ayant en elle même les causes de sa grandeur ; son étendue & sa fertilité donnant du travail & des richesses à ses peuples ; ses démêlés inévitables avec de puissans voisins ; ses vues d'agrandissement de proche en proche , ayant sa principale attention , & occupant per-

pe-

## § 56 TESTAMENT POLITIQUE.

perpetuellement ses forces ; la République n'en devoit pas attendre une si grande jalouſie. Il y a toute apparence que la Cour auroit accepté des propositions, qui, en égard à l'état actuel du commerce du Royaume, lui auroient été avantageuſes. Les negocians François, alors très bornés, & auſſi peu écoutés qu'effectivement ils méritoient peu de l'être, ou auroient gardé le ſilence, ou auroient fait inutilement leurs remontrances, ſur leur excluſion à perpetuité des mers d'au-delà du Cap. Les Miniſtres auroient été éblouis d'une Ferme générale des épiceries, que la Compagnie Hollandoiſe ſeroit engagée de fournir pour la conſommation du Royaume, ſans autre gain que celui du frêt. La République en poſſeſſion de Bantam, Battavia, & Malacca, auroit facilement fermé le detroit de la Sonde aux Eſpagnols & aux Portugais : les Anglois auroient été bientôt rebutés d'une guerre qu'ils auroient faite ſeuls, pour ſe le faire ouvrir. La Compagnie des Indes ſ'afſuroit excluſivement la principale branche du commerce : elle faiſoit ſeulement les gains, qui maintenant enrichiſſent l'Angleterre & la France qui la partagent avec elle. Les marchandises de la Chine

&

& du Japon étoient prises de tous les négocians du monde à ses comptoirs; & constante en sa neutralité, dans les querelles dont l'équilibre de l'Europe seroit le pretexte, la République auroit tourné toutes ses forces du côté d'où lui venoit sa grandeur & sa puissance.

- Telle eut été sans doute la Politique d'un Barneveld, aux premiers indices que Colbert donna de ses vues. Lorsque cet habile & malheureux Républicain marqua pour principe à ses successeurs, d'éviter le voisinage de la France, il supposa que la République ne seroit jamais tentée de tenir d'autre balance que celle du commerce. Il ne lui donnoit pas les Rays-bas Espagnols pour une barrière derrière laquelle elle pût braver la France: il vouloit seulement lui ôter l'occasion de se commettre avec plus puissant que soi. Certain que ni sa marine ni son commerce ne souffriroient d'une guerre avec l'Espagne, il recommanda d'en conserver précieusement le voisinage. L'Empire & les puissances du Nord avec l'Angleterre, lui sembloient trop intéressés à ne pas laisser tomber cette barrière entre les mains d'un Roi de France, pour que les Provinces Unies dussent s'embarasser de sa défense. Jamais

que les leurs dans les ports des Moluques. La côte de Guinée a plus de Forts Anglois, que de comptoirs Hollandois. A peine connoit-on le pavillon de la République dans les mers du nouveau monde, que celui d'Angleterre parcourt. De moitié dans les guerres contre la France & l'Espagne, les Hollandois sacrifient à la passion, ou aux intérêts de leurs Alliés, leur commerce dans les deux Royaumes; & ils n'en sauroient obtenir d'être admis à partager \* celui de la Grande Bretagne.

Cependant la Compagnie des Indes Orientales, a les mêmes dépenses qu'autrefois à soutenir à présent, pour la conservation de ses établissemens. Elle achete toujours au même prix les épiceries, qu'elle vend au rabais: il en coûte autant pour en fournir une partie de l'Europe, qu'autrefois pour en pourvoir tout l'univers. En communauté d'intérêts avec la maison d'Autriche & l'Angleterre, la République disperse en Allemagne, en Italie, & dans les Pays-bas Autrichiens, des sommes

\* Les Hollandois ne peuvent, il est vrai, porter leurs marchandises en Angleterre que sur des vaisseaux Anglois; mais ils n'y commercerent pas moins aussi librement qu'en France & en Espagne.

des sommes souvent plus considérables que les produits de son commerce. Chaque année, pendant la guerre, a toujours pris quelque chose dans les coffres remplis en un temps plus heureux, & sur le crédit qu'ils établirent. Tant de millions passés à la Reine de Hongrie, aux Princes d'Allemagne, au Roi de Sardaigne, en ont découvert le fond. L'épuisement ne peut plus se déguiser : les peuples ont entendu qu'on comptoit sur eux pour le paiement des dettes de l'Etat ; ils ont senti l'approche d'un fardeau qu'ils ne sauroient porter ; & semblables à des malades, qui se flattent de trouver du soulagement dans une autre attitude, ils ont espéré que leur sort deviendrait meilleur, s'ils changeoient le gouvernement.

## CHAPITRE XV.

*De la Constitution de la République des Provinces-Unies : Le Statbouderyat lui est essentiel. Discussion du pour & contre la dernière révolution. Horoscope de la République.*

**A**INSI que les Corps naturels, les Corps politiques ont en eux-mêmes le

le principe de leur corruption. Leur fanté, leur vie, n'est qu'une fermentation constamment entretenue, au degré, & à la maniere que leur nature détermina. Leur mort n'est que l'alteration des ressorts qui maintiennent cet ordre & cette harmonie. Il faut de nécessité qu'ils s'affoiblissent & s'usent avec le temps, & qu'enfin ils se detraquent. Tout change alors. C'est un autre procédé des parties du composé, & un degré de fermentation différent. De pareils changemens dans la nature ne sont rien pour l'Intelligence suprême. Le passage de telle à telle façon d'exister n'interrompt point l'existence. La circulation est établie méthodiquement, de la dissolution à la recomposition, & elle se soutient toujours la même : chaque créature, arrivée à son terme, va tranquillement, par des voyes aussi sûres qu'impénétrables, & correspondantes aux vues du Créateur, se remettre en état de le parcourir de nouveau. Pour nous (& surtout quant au Corps politique) changer, ou cesser d'être, est à peu près la même chose. Le tems qui suit la dissolution, est un tems de désordre, & la recomposition est une véritable création.

Les Législateurs du génie le plus vaste n'ont

n'ont pu embrasser que le présent : ils n'ont vu à l'Etat qu'ils formoient, que le temperament qu'ils lui faisoient perdre, & celui qu'il alloit recevoir d'eux. Cyrus ne marqua point aux Perfes leur gouvernement pour quand ils cesseroient d'être les maîtres de l'Asie. Numa ne parla point aux Romains comme aux maîtres du monde : ni Sylla, ni Auguste ne leur menagea leur decadence. Lycurgue supposa Sparte fidele pour toujours à ses loix. Solon ne pourvût point au temps, où les siennes tomberoient en discredit à Athenes. Les fondateurs d'Etat & les Législateurs, ont tenu eux-mêmes leur ouvrage pour anéanti, dès qu'il deviendroit méconnoissable : ils ont été plus ou moins habiles, selon qu'ils l'ont rendu plus ou moins susceptible d'alteration.

Si Guillaume I. étoit jugé conséquemment à cette maxime, il seroit placé autant au-dessous des grands-hommes de son espece, qu'il mérita d'ailleurs d'être élevé au-dessus d'eux. Il n'y a aucune solidité dans la constitution de l'Etat, dont on ne peut lui disputer d'être le fondateur. Le Despotisme de Philippe II. altera, en la voulant augmenter, la fermentation entretenue par ses prédécesseurs : sa ty-

rannie en brouilla les ressorts. Le Prince d'Orange , animé par son ressentiment , osa les detraquer , & vint à bout de leur en substituer d'autres : mais en changeant la maniere & le degré de la fermentation , il n'en établit point l'ordre. Il rassembla toutes les humeurs , il les mit , il les soutint en mouvement ; mais sans leur en fixer un , qu'elles pussent conserver longtems , & qui , par son rapport & sa proportion au temperamment , contribuât à la santé constante du corps : ce ne fut que de l'agitation. On diroit , avec assez de vérité , qu'il eut moins l'honneur de fonder une puissante République , que celui de faire perdre au Roi d'Espagne un bel Etat. Ainsi que , dans ces montagnes formées de corps terrestres & marins , entassés pêle - mêle , les Savans reconnoissent le bouleversement que produisit l'inondation générale du globe ; les Politiques voyent , dans le Gouvernement de la République des Provinces-Unies , le trouble & les perplexités de la crise à qui elle dut sa liberté. Les uns recourent en vain aux loix de la pesanteur ; les autres cherchent inutilement celles de la prudence. Comme les fossiles marins occupent la place où ils furent déposés par les eaux , ou bien jettés



jettés par le hazard , chaque partie de la République a le Gouvernement que sa fantaisie lui fit choisir , ou que les temps lui permirent de se faire.

La crise étoit générale : chaque province , chaque ville , se livra à ses craintes & à ses esperances particulieres. Unies contre l'ennemi commun , elles n'envifagerent que lui , & s'exciterent à le vaincre , en s'abandonnant l'une à l'autre la portion de sa depouille , qui étoit à bienféance. Chacune combattoit pour n'être pas asservie : chacune voulut avoir la souveraineté , au cas qu'elle évitât la servitude. Ce fut une République bien constituée pour repousser le Roi d'Espagne ; & qui demandoit une suite continuelle de prodiges pour se conserver en toute autre position : un Etat composé de cinquante autres , que leur indépendance devoit rendre incapables de cette unanimité , de cette diligence , de ce secret , qui font l'ame , & assurent le succès des grands desseins. Une legere idée de ce Gouvernement , unique au monde , suffira pour convaincre qu'il en est peu de plus défectueux.

La Cour de Madrid, degoutée des voyes violentes par lesquelles elle avoit esperé de reduire les mécontents , avoit rappelé

le Duc d'Albe, & mis en sa place le Commandeur de Requesens, dont l'humeur douce & pacifique lui sembloit capable de faire oublier le naturel feroce de son prédecesseur, & de reparer le mal que ses cruautés avoient fait. Peut-être que si les peuples avoient été abandonnés à eux-mêmes, des Gouverneurs de ce caractère, suffisamment autorisés dans les mesures qu'il leur eut dictées, seroient venus à bout de les ramener à l'obéissance. Mais le Commandeur mourut peu de temps après son arrivée aux Pais-bas, & il mourut sans avoir de successeur prêt à remplir une place, qu'il étoit de la dernière importance de ne pas laisser vuide un instant. Philippe II, qui ne connut jamais le prix du temps, & mettoit la sublime politique à savoir temporiser, ne prévint point l'interregne, qui devoit achever de ruiner ses affaires. La Régence fut devolue, selon la coutume du pays, au grand Conseil, dont tous les membres étoient patriotes. Les peuples compterent avec raison sur son indulgence, & ils se montrèrent plus difficiles à payer les impôts. Les gens de guerre respectèrent peu une autorité si foible & si précaire; & ils prirent sur eux de se faire payer ce qui leur étoit dû

du de leur folde. Les premières exécutions des troupes Espagnoles réveillèrent les humeurs, qui commençoient à s'affoupir, & mirent le comble à la haine qu'on portoit à la nation. Le grand Conseil se déclara contr'elles; & les villes, qui jusques-là s'étoient tenuës dans le devoir, parce qu'elles croyoient que le Roi n'en vouloit qu'à la religion des mécontents, ou bien parce que la présence du Gouverneur les avoit intimidées, ne virent pas plutôt leurs biens en danger, qu'elles firent cause commune avec ceux qu'elles avoient aidés à opprimer. Tout le monde courut aux armes: le tumulte fut à Bruxelles jusqu'à forcer la salle du Conseil, en arracher ceux que leur moderation faisoit croire partisans de l'Espagne, massacrer dans les rues ce qui s'y rencontroit d'Espagnols: enfin, malgré la jalousie dont chacun des Seigneurs étoit prévenu contre le Prince d'Orange, ils furent obligés de l'appeller à une assemblée des Etats, & d'agir de concert avec lui, pour en diriger les délibérations.

Les Etats s'assemblerent à Gand, l'an 1576, & ils terminerent leur assemblée par le fameux Traité, connu sous le nom de *Pacification de Gand*, où la haine contre

**368 TESTAMENT POLITIQUE**  
tre l'Espagne & le Gouvernement Espagnol, fit passer, d'un consentement unanime, l'expulsion de tous les étrangers hors des Pais-bas, le rétablissement de l'ancienne forme du Gouvernement, le renvoi de la disposition des affaires de la Religion aux Etats de chaque Province, & la confédération de toutes les Provinces pour l'exécution du Traité. Le successeur du Commandeur de Requesens arriva, comme les troupes Espagnoles disputoient leur retraite contre celles des Etats, & se procuroient, par le pillage des villes, un équivalent de la solde qui leur étoit refusée. Le sac d'Anvers avoit joint l'horreur à la haine du nom Espagnol : tous les esprits étoient ulcérés. Le nouveau Gouverneur ne fut reconnu qu'après qu'il eut accepté, & confirmé la Pacification de Gand. Comme c'étoit un acte que la nécessité lui extorquoit, il n'y fut fidele que jusqu'à ce qu'il crut pouvoir y manquer avec avantage ; & son infidélité dégagèa les Provinces de l'hommage conditionnel qu'elles lui avoient prêté. Les Etats de Brabant appellerent le Prince d'Orange à Bruxelles, & l'y déclarerent protecteur de leur Province. Ce fut ce coup d'éclat qui sauva au Roi d'Espagne ce  
qu'il

qu'il a conservé de ces pays. Les jaloux du Prince le virent avec chagrin distingué d'eux si avantageusement. Sa naissance, ses richesses, ses charges, lui donnoient sans doute quelques prérogatives au-dessus des Seigneurs les plus qualifiés du pays : mais ils l'avoient vu sujet comme eux, & les égards qu'il étoit en possession de recevoir, leur paroissant rendus au Souverain, qu'il représentoit dans ses Gouvernemens, ils s'étoient accoutumés à l'idée de l'égalité, qui est entre la haute Noblesse d'un Etat Monarchique. Choqués d'un titre qui mettoit entr'eux & lui une grande distance, ils perdirent de vue les intérêts des peuples, & sacrifierent les plus belles esperances d'une revolution générale à leur jalousie. Pour ne pas avoir leur supérieur dans leur égal, les uns inviterent l'Archiduc Matthias à venir prendre le gouvernement des Provinces : les autres reconnoissant que s'il leur falloit demeurer sujets, il en coûteroit moins à leur fierté de l'être d'un puissant Monarque, proposerent au Roi d'Espagne les conditions auxquelles ils consentoient de demeurer les siens.

Ce fut donc bientôt un tiers parti, qui rompit les mesures des deux autres,

### 370 TESTAMENT POLITIQUE

& les auroit infailliblement ruinés, si celui qui visoit à la liberté, ne se fut hâté de faire cause à part. La moderation n'est point du tout de mise dans les grands desseins. Ceux qui étoient à la tête des affaires des Provinces, où la religion rendoit impossible le retour vers le Roi d'Espagne, disposerent les peuples à secouer hautement son joug. Sept envoyèrent leurs députés à Utrecht, travailler à un Traité, qui devoit être la baze de la nouvelle République, & établir sa constitution. Voici ses principaux articles.

„ Les sept Provinces s'unissent comme  
„ si elles n'en faisoient qu'une seule, tel-  
„ lement qu'elles ne pourront jamais être  
„ séparées en façon queleconque, ni par  
„ traité, ni par accord : chaque provin-  
„ ce néanmoins se reservant la pleine &  
„ entiere jouissance de ses droits, privi-  
„ leges, statuts & coutumes : chaque  
„ ville en stipule autant pour soi ; & dans  
„ les differens qui naîtront entre quel-  
„ ques unes des provinces, les autres ne  
„ pourront prendre de parti que celui de  
„ l'intercession, ou mediation pacifique.  
„ Du reste elles s'obligent les unes aux  
„ autres à une defensive éternelle envers  
„ & contre tous.

„ On ne fera ni paix, ni guerre, ni  
 „ alliance, ni levée de deniers, que du con-  
 „ sentement unanime de toutes les Pro-  
 „ vinces. Les affaires qui regardent la  
 „ paix, la guerre & les alliances, seront  
 „ décidées à la pluralité des voix; & les  
 „ différens qui pourront naitre sur elles  
 „ seront soumis, par provision, à l'ar-  
 „ bitrage des Gouverneurs des Provin-  
 „ ces Unies.

„ Quand à la religion, la liberté en  
 „ sera conservée; chaque province faisant  
 „ à cet égard les reglemens qu'il lui plai-  
 „ ra. Les différens, qui n'intéresseront  
 „ qu'une Province, seront décidés par les  
 „ autres: ceux qui les intéresseront tou-  
 „ tes, seront réglés par les Gouverneurs,  
 „ dont la sentence, prononcée dans le  
 „ mois, sera exécutée nonobstant oppo-  
 „ sition, ou appel.

„ L'interprétation des articles du Trai-  
 „ té appartiendra aux Etats, & s'ils ne  
 „ peuvent pas s'accorder sur elle, ce sera  
 „ aux Gouverneurs de la donner. Les Gou-  
 „ verneurs & les Etats se rendent garans  
 „ de leur exécution, & ils s'engagent à con-  
 „ traire à leur observation, & à punir de  
 „ leur infraction, quiconque il appartiendra,  
 „ nonobstant tous privilèges, liber-  
 „ tés, & exemptions. Q 6

### 372 TESTAMENT POLITIQUE

On voit que les sept Provinces sont moins une République, qu'une confédération d'Etats Souverains, pour la défense commune, sans aucune dépendance l'un de l'autre. La plupart des articles de l'union sont les mêmes, dont les Cantons Suisses ont étroitement la leur; dont le Corps Germanique resserroir la sienne: mais le gouvernement particulier de chaque province, leur situation, leur faiblesse, ne laissent aucune comparaison à faire, aucune induction à tirer des Cantons Suisses, & des Etats de l'Empire, à elles. La Suisse est un Pays qui se défend, pour ainsi dire, de soi-même, & n'est jaloué de personne. La Souveraineté de chaque Canton est entière: elle y est perpétuellement existante dans ses représentants. Le credit & l'autorité y sont partagés en proportion des charges communes, & des forces: des intérêts constants forment une balance, & maintiennent l'équilibre: chaque Canton est dans l'indépendance des autres à tous égards. Les Etats, si on peut appeler ainsi leur Diète, sont un Senat de Souverains. Enfin leur confédération est libre; & les bons offices, que chaque membre de l'union exige des autres, n'impliquent point

avec



avec la Souveraineté qu'il s'est réservée.

La République des Provinces Unies est composée de Provinces Souveraines : les Provinces, de villes qui ne sont point sujettes ; & les villes ont aux Etats de la Province les mêmes droits que les Provinces aux Etats Généraux. Comme les Etats Généraux ne peuvent faire ni paix, ni guerre, ni nouvelle alliance, ni levée de deniers, sans le consentement unanime des Provinces ; les Etats Provinciaux ne peuvent résoudre aucun de ces points sans le consentement unanime des villes qui ont voix dans l'assemblée Provinciale. Les députés qui forment ceux là, comme les députés qui composent ceux-ci, sont des représentans sans pouvoir & sans action, dont l'emploi est de demander & de recevoir, sur les affaires importantes, de continuelles instructions des Provinces & des villes, qui les deputerent. La Souveraineté est éparpillée pour ainsi dire, dans les assemblées des Provinces & les senats des villes : à chaque acte qu'elle doit produire, il faut qu'elle se réunisse. L'unanimité requise n'est-elle pas un prodige, & la nécessité un très grand défaut ? Sans égard à leur grandeur, leurs richesses, & leurs forces ; les villes & les Provinces

ont

374 TESTAMENT POLITIQUE  
ont un suffrage égal. La voix de la Hollande n'est pas comptée pour plus que celle d'Overijssel, qui porte à peine le vingtième des charges qu'elle soutient. Le suffrage de la petite ville de *Purmerent* vaut, aux États de la province, celui d'Amsterdam. Une pareille disproportion n'est-elle pas une source intarissable de discorde? L'harmonie peut-elle subsister avec elle sans miracle? Comment accorder l'union indissoluble des sept Provinces, avec le refus que chacune fait de reconnoître un mediateur d'office dans les differens; & leur Souveraineté avec la garantie, que les États & les Gouverneurs promettent, de l'exécution du Traité? Dans les differens entre quelques Provinces, les autres ne peuvent prendre de parti, que celui de l'intercession. Supposé donc l'entêtement d'une; voilà l'union troublée; la République entamée sans remede. Les differens, quant à la religion, qui intercelleront toutes les Provinces, seront décidés par les Gouverneurs. Que devient la République? Est-il rien de plus facile, & de plus commun, que de couvrir du manteau de la Religion des vues de Politique? Juges des affaires de Religion, les Gouverneurs ne sont ils pas rendus  
maîtres

maîtres de celles de l'Etat ? L'interprétation des articles du Traité est devolue aux Etats Généraux, & s'ils ne s'accordent pas sur elle, ce sera aux Gouverneurs de la donner. Les Gouverneurs seront toujours en état d'entretenir un contraste d'opinions dans une assemblée, où tout invite à la discorde : les voilà donc les maîtres des loix, & autorisés à ce que leur ambition leur fera entreprendre. De quel sens la loi la plus claire & la plus précise n'est-elle pas susceptible ?

Mais quels sont ces Gouverneurs dont le Traité fait des membres nécessaires de la République ? Ils figurent avec les Etats, il y aura entr'eux un conflit d'autorité perpétuel : quel équilibre la constitution y met elle ? Si elle n'y en met pas, n'est il pas inévitable qu'ils déchireront la République, jusqu'à ce qu'une faction ait écrasé, anéanti l'autre ? Le Prince d'Orange, Gouverneur de Hollande, de Zelande & d'Utrecht sous Philippe II., fut reconnu en ces qualités par la nouvelle République. Elle lui donna le commandement général de ses forces de terre & de mer, la disposition de toutes les charges militaires, le pouvoir de faire grâce aux criminels, le choix des Magistrats  
sur

fur la nomination des villes : elle voulut  
 que, comme les Etats representoient sa  
 Souveraineté, il representât sa dignité,  
 par ses Gardes du Corps, par les droits  
 de ses charges, par les audiences aux Mi-  
 nistres Etrangers, par l'éclat de sa Cour,  
 la magnificence de sa maison. Ces témoi-  
 gnages de reconnoissance n'étoient pas au-  
 dessus de ce qu'elle lui devoit; mais sa con-  
 stitution les vouloit moins éclatans, ou plus  
 solides. Ce n'étoit point un Citoyen payé de  
 ses grands services : c'étoit un Prince mis  
 en voie pour arriver à son rang. Quand  
 même ces distinctions auroient contenté  
 le premier Prince d'Orange, il étoit contre  
 toutes les regles de la prudence, d'esperer  
 dans ses successeurs une ambition aussi bor-  
 née. La modération est incompatible avec  
 une puissance qui n'est pas à son juste de-  
 gré: trop au-dessus de celui où elle doit être,  
 pour y vouloir descendre, elle ne restera  
 point au-dessous de celui où elle peut parve-  
 nir. Les Princes Maurice & Guillaume II,  
 servirent la République aussi bien que leur  
 ayeul la servit, & peut être ne l'aimè-  
 rent pas moins qu'il l'aima : mais la distan-  
 ce étoit trop grande entr'eux & les autres  
 Citoyens; elle faisoit trop de jaloux, pour  
 qu'ils ne craignissent pas de laisser ceux  
 qu'ils

qu'ils se destinoient pour successeurs, exposés à n'y pas être placés. Ils voulurent fixer leur état, leur assurer la propriété d'un bien, qu'on ne leur disputoit point d'avoir mérité de posséder, & leur laisser après eux les Chefs d'une République, dont ils souffroient impatiemment eux mêmes de n'être que les premiers Officiers. Sa constitution en étoit ébranlée; mais pour être rendue plus solide. C'étoit mettre la dernière main à l'ouvrage, au milieu duquel la mort avoit surpris Guillaume I. C'étoit suivre le plan qu'il n'eut pas le tems d'exécuter.

Un Ecrivain flateur est d'ordinaire un homme de peu d'esprit, ou de beaucoup de mauvaise foi. Comme sa louange est toujours intéressée, il s'aveugle sur le vrai, qui souvent est le beau du sujet qu'il traite, & ne voit que ce qu'il croit devoir être plus agreable à ceux à qui il le presente. La plupart des Historiens Hollandois se font un capital d'éloigner de dessus les Princes d'Orange, & surtout Guillaume I., la note d'ambition; comme si la memoire de ces grands hommes devoit être moins precieuse aux Hollandois, lorsqu'ils les connoitroient pour tels qu'ils ont été, lors qu'ils sauroient qu'ils ont cherché leur grandeur dans le bonheur de  
la

la République ; & que si Guillaume I. n'eut pas été prevenu par la mort ; si de mauvais Conseillers n'avoient pas égaré Maurice ; si Guillaume II. n'eut pas été trahi par la fortune , ils auroient corrigé les défauts de son gouvernement, & l'auroient rendue aussi admirable par la bonté de sa constitution , qu'elle l'a été par l'immensité de ses richesses.

Vouloir que ces Princes n'aient pas dû prétendre au-delà des honneurs personnels qui leur furent déferés , c'est faire injure aux meilleures têtes qui aient été dans la République ; au sage Barneveld , qui , \* préférant l'intérêt de la République à ses intérêts particuliers , tira Maurice de la poussière de l'Académie , pour en faire un Stathouder : qui accrut le Stathouderat de biens , de crédit & de pouvoir ,

\* Les mécontentemens que les Etats avoient eus du Comte de Leicestre , favori de la Reine Elizabeth , auquel ils avoient déferé le gouvernement général des Provinces , les dégouttoient de lui donner un successeur. Le Prince Maurice , âgé seulement de dix sept ans , faisoit encore ses exercices , & sa jeunesse ne promettoit point le grand Capitaine dont la République avoit alors besoin. Barneveld grand Pensionnaire de Hollande se servit de tout son crédit pour lui faire donner par les Etats , les charges & le rang de Guillaume I. son pere.

voir, tant qu'il vit dans le Prince une ame Républicaine; & qui ne se retira de lui, que lorsqu'il le reconnut possédé de la passion d'être Souverain. Il sentoit que la République avoit besoin d'un Chef: lui-même il l'excita à se le donner, quoiqu'il fut certain qu'il en seroit éclipsé. S'il se repentit de son ouvrage, ce ne fut que quand il le vit défiguré. Le Chef de la République vouloit en devenir le maître. Le Républicain zélé aima mieux périr que de risquer de faire un tyran. Pleins de confiance en leur crédit, & peu prévenus en faveur de Guillaume III, dont les grandes qualités n'avoient point encore percé, les freres de Wit espererent tout de leur habileté. Il étoit moins desavantageux à la République de n'avoir point de Stathouder, que d'en avoir un qui ne fut qu'un homme ordinaire. Si celui qui pouvoit seul aspirer à cette dignité, étoit tel qu'ils le jugeoient être, il étoit inévitable que les Provinces seroient en proie aux factions & à la discorde. La suppression du Stathouderat leur parut un moindre mal: \* elle n'étoit point leur ouvrage,

&

\* Mrs. de Wit, l'un Greffier des Etats, l'autre Grand Pensionnaire de Hollande, maintinrent

& ils en payerent la faute de leur sang. Mais leur vie offre des traits de vertu & d'amour de la patrie, qui ne permettent point de leur imputer de l'avoir sacrifiée à leurs intérêts particuliers.

Vouloir que Guillaume I. borna son ambition à l'honneur d'être le Premier Officier d'une République, qui lui étoit redevable de son existence, c'est démentir la vérité elle même, & dérober à ce grand homme la gloire de la politique la plus profonde, & la mieux soutenue, dont l'esprit humain soit capable. En vain on pretend que les grands hommes doivent ce qu'ils ont été aux circonstances des temps où ils vécurent. Cyrus, Alexandre, Gustave-Adolphe, Charles XII. auroient été des conquerans pour tous les siècles, comme les Cardinaux de Ximènes & de Richelieu, auroient été de grands Ministres sous tous les regnes. Les Scipions & les Gracches auroient prévenu Cesar, s'ils avoient formé les mêmes desseins

rent de toutes leurs forces l'acte de la suppression du Stathouderat, passé par les Etats après la mort du Stathouder Guillaume II. Lors de l'invasion des François en 1672. ils furent déchirez par la populacé de la Hayé, qui s'emut en faveur de Guillaume III. élevé peu après au Stathouderat.



desseins que lui sur la liberté de Rome ; & Cesar, déterminé à ruiner la République , auroit trouvé d'autres voies qui l'eussent mené à son but , si les fautes de Pompée & de Caton lui avoient manqué. Il ne faut qu'un génie mediocre pour saisir les occasions , & en profiter : un grand génie les fait naître. Les Guises étoient ambitieux ; le zele de la religion ne leur fut qu'un pretexte, la haine des Chatillons ne fut qu'un aliment : au défaut de l'une & de l'autre , ils ne seroient pas demeurés tranquilles. Sans le Cardinal de Retz , Mazarin gouvernoit paisiblement la Reine Régente & le Royaume de France. Le Duc d'Orleans n'a point essuyé d'orage ; parce qu'il n'y avoit point de Ducs de Guise à la Cour ; parce que le Cardinal de Noailles n'étoit pas le Cardinal de Retz. Les fureurs de la Religion , la tyrannie de la Cour de Madrid , la cruauté du Duc d'Albe , n'ont été que les instrumens de la révolution des Pais-bas : le ressentiment & l'ambition du Prince d'Orange en furent les véritables causes. Ainsi que l'infortuné Charles Stuard eut passé sa vie sur le trône de la grande Bretagne , si Cromwel n'avoit pas entrepris de l'en arracher , Philippe II. seroit demeuré possesseur

seigneur des dix sept Provinces, si Guillaume ne se fut pas promis de lui en faire perdre une partie.

Les Comtes de Montigni, d'Egmont, & de Horn, n'étoient point fauteurs des Religioneux. Ceux-là espererent peut-être se rendre plus considerables, & ameliorer leur sort, en se rangeant parmi les mecontents: mais ils n'eurent point l'idée d'un changement entier du Gouvernement, & ils furent punis d'un crime auquel ils ne penserent peut-être jamais. Le Comte de Horn brouilloit plutôt par humeur, que par politique; & il étoit à peine capable de le faire en second. Brederodes\* & ses associés étoient trop bornés pour former, trop foibles pour soutenir un parti qui se fit redouter. Si le Prince d'Orange n'eut pas animé secretement la machine qu'ils paroissoient conduire, ils en auroient été bientôt accablés. C'est lui qui échauffa le zele des Huguenots, qui ouvrit les yeux des peuples sur leurs griefs, qui les mit en allarme

sur

\* Le Comte de Brederodes étoit le chef des 300. gentils-hommes, qui furent nommés les *Gueux*. Il presenta à leur tête la fameuse requête à la Duchesse de Parme, Gouvernante des Pays-bas pour le Roi.

Sur une prochaine oppression, qui les excita à la repousser. S'il n'avoit pas menagé leur colere, nourri leur opiniatreté, tout faisoit joug aux Edits du Roi. La Cour de Madrid n'épargnoit pas plus le Luxembourg, le Namurquois, la Flandre, le Hainaut, le Brabant, que les sept autres Provinces. Les Ministres Calvinistes n'y avoient pas moins d'accès; la haine n'y étoit pas moins grande contre les Espagnols; les impôts n'y étoient pas moins forts, moins onereux: mais le Prince n'y avoit pas autant de credit qu'en Hollande, en Zelande, à Utrecht; & ils resterent à l'Espagne.

Il y a sans doute de la temerité & de l'injustice, d'accuser Guillaume d'indifference sur la religion: mais il est incontestable qu'il la considéra en politique. Charmé que les intérêts du Ciel pussent aller de concert avec ceux de la terre, il les unit habilement les uns aux autres, & fit servir l'enthousiasme des peuples à ses ressentimens & à son ambition. Ce ne fut point un Brutus resigné à une vie tranquille & obscure, & à qui il ne falloit pas moins que le dernier excès de la tyrannie, pour l'enhardir à s'élever contre le Tiran. Philippe II., en quittant les  
Pays.

Pays-bas, l'y laissa \* outragé & puissant ; qui avoit tout à craindre de son Souverain, & étoit en état de s'en faire redouter. Ce Monarque rompit les liens qui pouvoient le lui tenir encore attaché, en trompant l'esperance qu'il avoit conçue d'être fait Gouverneur Général des Provinces. L'elevation du Cardinal de Grandvelle l'outra de deuit : les hauteurs de ce Ministre acheverent de le décider ; il ne respira que la vengeance & il s'en fraya les chemins.

La vengeance en elle-même n'a d'attraits que pour les esprits foibles, & les ames basses. Le Prince ne se la proposa qu'avec ce qui la pouvoit rendre digne de lui. C'eût été se deshonorer de lui sacrifier

\* Le Roi allant au port de Flessingue, où il devoit s'embarquer pour l'Espagne, se plaignit au Prince en termes amers, du refus que les Etats lui avoient fait des sommes qu'il leur avoit demandées. Le Prince ayant reparti que sa Majesté devoit imputer aux Etats les désagrémens, dont elle se plaignoit. Sur quoi le Roi le regardant d'un œil irrité, lui dit avec colere, & des gestes menaçans : *non, ce n'est pas à eux : c'est à Toi, à Toi, à Toi.* Singulier, qui, en espagnol, exprime le plus grand mépris. Le Prince appréhendant pour sa personne, s'il montoit sur le vaisseau du Roi, prit congé au port, & le retira. *Memoires de Du Mourier.*

fier ses biens & son rang, & justifier les mepris du Roi, de borner son ressentiment au desir de changer de maître. Son projet fut de se venger avec autant d'avantage, que de gloire : de donner de l'embarras & du chagrin à Philippe, en lui enlevant des sujets, en lui faisant perdre des Provinces : de le forcer à l'estime, en se mettant à portée de sa haine, & en se faisant une condition meilleure, que celle qu'il ne pouvoit conserver sans les bonnes grâces. Il étoit sujet si puissant, en crédit, en richesses, & en dignité, qu'il ne pouvoit que descendre, à moins que de devenir Souverain : toutes ses vues, toutes ses démarches, allèrent donc à la Souveraineté. Le projet auroit été téméraire, si les peuples avoient été possédés de cette horreur de la Monarchie, qui fut la baze de la République Romaine. Mais c'étoit lui même qui les avoit agités : il avoit nourri leurs mécontentemens, & dirigé toute leur ardeur, moins vers l'indépendance, & la liberté, que vers leurs franchises & leurs Privilèges, qui, loin d'exiger la Démocratie, ou l'Aristocratie, ou l'Oligarchie, supposoient la nécessité d'un Souverain, perpétuellement existant. Sa conduite est un chef d'œuvre.

Tant que les humeurs, qui devoient produire la révolution, ne firent que fermenter, il ne prit aucun personnage; il n'entra point dans la faction: c'eut été risquer de demeurer confondu avec les factieux. Lorsque le mal fut parvenu à son période, & qu'il lui fallut en aider l'éclat, on eut dit que, sans vues d'intérêt particulier, dans une crise où les plus grands perils étoient pour lui, il n'étoit remué que par la compassion & la générosité: qu'il s'oubloit lui même, pour ne penser qu'à préserver des peuples qu'il aimoit, de l'oppression dont ils étoient menacés. Sa première entrée dans le Pays avec des troupes Allemandes, fut l'act: d'un Prince absolument indépendant. Sans titres, sans qualités relatives aux mécontents, il autorisa sa prise d'armes, & son invasion, des mêmes motifs, dont un Souverain eut coloré la sienne. Son armée étoit composée de troupes levées à ses fraix, ou que ses amis & sa réputation lui avoient attirées. Si son expédition avoit réussi, il mettoit les peuples en liberté de se faire leur sort. Ils n'avoient point encore l'idée de République: le premier feu de leur ressentiment tomboit sur Philippe, qu'ils abjureroient: le premier mouvement de leur joye & de leur reconnoissance étoit pour leur libérateur, qu'ils substituoient à leur tiran.

La grande habileté du Duc d'Albe ayant rompu & dissipé l'armée auxiliaire des mécontents, le Prince tira tout le fruit possible de l'impression que sa bonne volonté avoit faite sur eux. Persuadé que, dans le trouble & l'abattement général, il ne se trouveroit personne qui lui demandât l'explication de ses prétentions; sans dire à quel titre il faisoit un coup aussi hardi, il autorisa de son nom les armateurs qui voudroient aller en course sur les Espagnols. Ainsi que dans le fort d'une tempête, chaque personne du vaisseau obéit, sans examen, à tout autre que le Capitaine & le Pilote, qui aura pris en main le gouvernail abandonné, les Provinces Maritimes reçurent avec joye, exécuterent avec confiance, les commissions du Prince: & cet habile politique se fit, de leur docilité, un titre auquel il ne dérogea plus. La prise de la Brille, par les armateurs, le mit en état de le soutenir avec éclat. L'acquisition de cette importante place donnoit un azile aux Corsaires, contraints, jusques alors, d'errer le long des côtes, & de payer à haut prix les rafraichissemens qu'ils alloient chercher furtivement, dans de petits ports & des rades peu fréquentées d'Angleterre. C'étoit un

magazin, un entrepôt, un arsenal fixes pour la nouvelle Marine. La plupart des villes de Hollande & de Zelande ouvrirent les yeux sur les richesses, qui alloient être uniquement pour la Brille; & autant par envie de les partager avec elle, que par desir de se soustraire au joug, de plus en plus pesant, de l'Espagne, elles chasserent les garnisons Espagnoles, & s'offrirent au Prince, qui reçut leur serment de fidelité.

Il ne falloit qu'une action brillante, qu'un grand service, pour décider les villes des autres Provinces, sur l'exemple de celles de Hollande & de Zelande. Le Prince espera qu'en venant une seconde fois avec une armée à leur secours, il rendroit la révolution complete. Peut être que ses esperances n'auroient pas été trompées, si ses armes avoient été heureuses: mais le massacre de la St. Barthelemi lui coupant les ressources, sur lesquelles il avoit compté du côté de la France, il lui fallut remettre à un autre tems à frapper les grands coups. Il se retira en Hollande, dont il fit le théâtre de la guerre, comme il en faisoit le centre de sa puissance: il y commanda sans titre, & veilla surtout à ne pas décheoir de la possession,

qui



qui lui en tenoit lieu. Ce fut la regle de sa conduite aux Etats de Gand. Voyant que les délibérations n'alloient qu'à une confédération des Provinces, pour l'expulsion des étrangers, entre lesquels ses jaloux pouvoient tôt ou tard le faire comprendre, & pour le retablissement de l'ancienne forme du Gouvernement, sans idée du changement de Souverain; il fit stipuler, outre l'Union des Provinces pour l'exécution des articles résolus, *une alliance perpetuelle avec celles de Hollande & de Zelande*: comme si ces deux dernieres avoient fait, sous son gouvernement, corps séparé des autres; quoique leurs députés aux Etats y eussent paru selon la forme ancienne.

Ce trait de la plus fine politique n'échappa point aux Seigneurs des dix Provinces, & aux principaux des quatre autres. La *Protection* que le Brabant défera au Prince l'approchoit de son but: la réponse qu'il y feroit devoit être, pour ainsi dire, la pierre de touche de son ambition. S'il n'avoit point d'autres vuës que de former une République des Etats que le Roi d'Espagne ne pourroit conserver, il proposeroit un plan d'Aristocratie, & refuseroit un titre, qui l'élevoit au-dessus du cito-

yen; ou rendroit celui de *Protecteur* agréable en lui donnant une explication, qui l'eût accommodé à l'égalité Républicaine. Il ne fit ni l'un ni l'autre. Au contraire, assuré de la Hollande & de la Zelande, il espéra que l'exemple du Brabant seroit contagieux, ou qu'au pis aller, il l'uniroit à ces deux Provinces. Le coup manquant, il restoit toujours en état d'en attendre quelqu'autre des circonstances.

En effet, la jalousie des Seigneurs ayant eu le dessus, l'habile Prince ne prit aucune allarme du contre tems : il n'y vit qu'un délai, dont l'avantage lui reviendroit tout entier; & il disposa les choses pour l'Archiduc Matthias, de façon à le rendre l'instrument des desseins, qu'on l'appelloit à ruiner. L'Archiduc n'étant pas avoué de l'Empereur, n'avoit aucun secours à espérer de l'Allemagne. Il n'avoit rien de soi-même, ni richesses, ni credit, ni grandes qualités : ce devoit être un fantôme, à l'ombre duquel un Lieutenant pourroit ce qu'il voudroit entreprendre. Guillaume ayant fait agir toutes ses créatures, pour persuader aux Etats la nécessité d'un Lieutenant Général de l'Archiduc, n'eut qu'à se présenter à cette charge, pour se la voir

voir déferer. C'étoit peu pour lui de n'avoir le commandement qu'en second; mais il devenoit le maître de la conduite de l'Archiduc: il pouvoit, à son gré, la rendre odieuse ou méprisable; & lorsqu'il le voudroit, il l'obligeroit à quitter la place. N'étoit-ce pas acheminer ses desseins, d'accoutumer les peuples à se croire un Souverain nécessaire? Qui pouvoient ils substituer à l'Archiduc, quand ils le remerciroient? Ne seroit-ce pas au Lieutenant Général qu'ils se croiroient obligés des fautes que Matthias n'auroit pas faites? Ne seroit-ce pas à lui qu'ils recourroient, pour réparer celles qu'il auroit semblé souhaiter inutilement d'empêcher? Dans les murmures que l'incapacité de l'Archiduc occasionna; dans le Schisme qui se fit pendant son gouvernement, on n'entendoit point parler de République. Les uns s'en tenoient aux articles de Gand: les autres parloient de se soumettre aux Gouverneurs: le tiers parti ménageoit un retour vers le Roi d'Espagne. Le Prince souffloit le feu de la discorde, mais en secret; & il portoit hautement l'autorité de l'Archiduc, & ses droits. Il s'établit médiateur entre lui & les Provinces septentrionales: il invita ces dernières à as-

sembler leurs Etats à Utrecht : il augmenta le nombre des Deputés ordinaires dans les Etats de Hollande. Toutes les regles de la prudence humaine lui disoient que les sept Provinces, en s'unissant entr'elles, ne perdroient point de vuë la forme ancienne de Gouvernement, reclamée par la pacification de Gand ; & que n'ayant ni Prince étranger à substituer à l'Archiduc, ni Patriote à mettre en balance avec le Lieutenant Général, ils deferoient à ce dernier la place du premier, avec toutes ses prérogatives.

L'assemblée d'Utrecht manqua à ses véritables intérêts. Le traité d'Union, qu'elle passa, n'embrassoit que la circonstance presente : les Etats, en se montrant alienés de l'Espagne sans retour, en prenant la résolution de lui résister jusqu'à la derniere extremité, ne pourvoyoit, ni aux moyens de faire la guerre contre une si grande puissance, ni au gouvernement qui devoit remplacer l'ancien. Le Prince compta pour rien ses resultats. Sans se rebuter, ou de l'aveuglement de ceux, qui ne pénétoient pas les vuës, ou de la jalousie des autres, qui n'y vouloient pas entrer, il suivit toujours son plan. La foiblesse des Provinces Unies, la confusion  
du

du gouvernement de chacune, lui étoient des garans assurés, qu'à moins que de vouloir périr, les Etats d'une autre assemblée viendroient où il n'avoit pu cette fois les amener. Pressé de signer le traité d'Union, il temporisa, dans l'esperance d'une nouvelle convocation d'Etats, à l'année suivante; & n'appercevant pas que les yeux se fussent ouverts à son avantage, pendant un an & demi, il signa avec cette réserve, qu'il n'entendoit en aucune maniere préjudicier à l'autorité de l'Archiduc. C'étoit supposer les Provinces Unies sous un chef différent de ce que les Etats avoient entendu par les Gouverneurs.

Rien ne marque mieux les vuës constantes de Guillaume, que la devise de la première monnoie que les Provinces firent battre, apres leur Union. C'étoit un vaisseau sans voiles & sans gouvernail, avec ce mot : *incertum quò fata ferant*. Comme il l'avoit dictée, il la leur expliqua, en leur prouvant que si elles ne rendoient, de quelque façon que ce fut, à leur Etat, représenté par le vaisseau, ce que la tempête lui avoit ôté, le naufrage leur étoit inévitable. La députation à la Reine d'Angleterre fut le fruit de ses

394 TESTAMENT POLITIQUE,  
conseils. Quelqu'en fut le succès, elle  
repondoit à ses vûes. Ou Elizabeth de-  
venoit Souveraine des Provinces, sous  
le titre de Protectrice; & le Prince, éta-  
bli son Lieutenant Général, étoit en état  
de mettre en tout leur jour les inconve-  
niens d'un gouvernement étranger, ca-  
pables d'en inspirer le dégoût: ou la Rei-  
ne, trop jalouse de sa propre gloire, pour  
faire de son nom un échelon de plus à  
l'ambition du Prince, se refuseroit à l'offre  
des Etats; & les Provinces, convaincues  
du besoin d'un Protecteur, renonceroient  
à la République, mal fondée dans l'U-  
nion d'Utrecht. La Reine remercia les  
Etats de leur confiance en sa Protection,  
& elle n'accepta point un titre, qui n'é-  
toit rien autre chose. Cette sage Princeesse,  
qui se connoissoit en politiques, devina  
les vûes de Guillaume, &, comme lui,  
remis au tems à préparer des circonstan-  
ces, où il lui fut également utile & glo-  
rieux, de se déclarer hautement. Quand  
même le Prince ne lui auroit pas sem-  
blé de trop alors, dans un Etat qui se don-  
noit à elle, elle avoit mille raisons de ne  
pas entrer directement dans les affaires  
des Provinces. Guillaume ne les ignoroit  
pas; & c'étoit peut-être la certitude du  
refus

refus qui le fit essayer, s'il ne pourroit pas s'épargner le désagrément de produire un second Matthias.

Si le Prince d'Orange avoit voulu faire usage de tout son credit dans les sept Provinces, & l'appuyer des forces qui étoient à sa disposition, il n'y a point à douter, que, dans la consternation, où le refus de la Reine d'Angleterre, & les succès du Duc de Parme jettoient les Républiques opiniâtres, il ne fut venu à bout de se faire Souverain, aux mêmes termes que l'avoient été les Ducs de Bourgogne. Sa délicatesse sur la gloire, & son amour pour ses enfans, d'accord avec la tresse de son esprit, le porteroient seuls à un nouveau délai. Il ne vouloit pas que, jamais on lui put imputer d'avoir opprimé des peuples, aux quels ils'étoit annoncé pour un libérateur: il vouloit que sa fortune passât toute entière, & demeurât à sa posterité: il jouissoit d'avance du plaisir d'être le seul Usurpateur irréprochable; & son caractère lui faisoit trouver autant de satisfaction à conduire une grande intrigue, qu'à en recueillir les fruits. La France lui offroit de puissans secours d'hommes & d'argent, & s'engageoit à le reconnoître Souverain de Hollande, de

Zelande, d'Utrecht, & de la Frise. La France elle-même, qui pouvoit l'aider, ne pouvoit pas lui faire obstacle : elle auroit plus risqué que lui à ne lui pas tenir parole. Cependant il n'entendit point à la proposition. Ses mesures étoient justes, Dieu seul les pouvoit déconcerter : la prudence & l'ambition lui disoient de ne pas arracher une portion d'un bien, qui lui seroit donné tout entier.

Le Duc d'Alençon, frere unique de Henri III., & heritier présomptif de la Couronne de France, fut le second Matthias que Guillaume produisit, le dernier acteur qu'il resolut de faire paroître, celui qui devoit amener le dénouement ménagé, & suspendu avec tant d'art & d'habileté. Ce Prince avoit au souverain degré toutes les qualités que Guillaume demandoit dans son précurseur. Autant au-dessous de son rang par sa figure, son esprit, & ses talens, que, par sa naissance, il étoit au-dessus des autres hommes, il ne falloit, pour le rendre odieux & méprisable aux Provinces, que l'abandonner à lui même. C'étoit le Prince du monde qui avoit le plus de besoin d'un Conseil bien composé, & celui qui étoit le moins docile à un bon avis. Présomptueux sans



courage, dissimulé sans prudence, dur & hautain par habitude, cruel par temperament, il ne compensoit pas de la moindre vertu une multitude de vices : il n'avoit rien d'un Prince, sinon de savoir qu'il l'étoit. Guillaume ne fut point trompé dans l'opinion qu'il en avoit conçue : dès le premier pas qu'il fit, les Provinces regretterent de l'avoir appelé. Bien-tôt il partagea leur haine avec le Roi d'Espagne : la surprise manquée d'Anvers lui valut autant que les cruautés du Duc d'Albe ; & le Prince d'Orange, toujours égal à soi-même, profita de chacune de ses fautes, qu'il ne voulut pas empêcher. Ce dernier connut dans le tumulte d'Anvers, qu'il pouvoit prétendre à tout, aussi-tôt qu'il auroit débarrassé les Provinces du rival qu'il s'étoit donné. Tout le monde y put reconnoître combien il avoit compté sur le contraste, combien il y avoit gagné. C'est outrager sa mémoire, & faire trop d'honneur aux imprudens Conseillers du Duc d'Alençon, de vouloir que la conspiration Françoisse ait été, jusqu'à son exécution, un secret pour lui. S'il étoit possible qu'une troupe de jeunes gens, qui ne se piquoient que de bravoure, eut eu la discrétion en partage, le seroit-il  
qu'elle

qu'elle eut endormi l'homme du monde le plus vigilant, qu'elle eut dérobbé à un homme perpétuellement attentif sur elle, un dessein qui demanda des mesures de détail, prises de loïn ? Guillaume fut instruit de la perfidie : il combina les mesures prises, avec celles qui étoient nécessaires pour le succès, & il en reconnut la réussite impossible. Il lui importoit qu'elle éclatât, puisqu'elle devoit échouer ; & il l'encouragea par une confiance d'autant plus capable d'en imposer, qu'elle étoit fondée sur une securité raisonnée. *La Noue, Biron*, & les autres bonnes têtes, que le Duc auroit dû consulter, ne donnerent pas un instant dans le panneau où ce Prince tomba : ils jugeoient des dispositions de Guillaume par ses intérêts, & l'expédition du Duc leur parut ce que l'événement la montra, une équipée aussi digne de lui, qu'elle l'étoit peu d'un frere du Roi de France. Henri III., dont les défauts venoient moins de l'esprit que du cœur, n'applaudit au projet de son frere, que dans l'idée qu'il y recsvroit de nouveaux affronts. Qui osa croire que les Provinces garderoient un souverain, destiné à porter la couronne de France ? Que le Prince d'Orange lui laisseroit le temps de

s'y fortifier assez, pour les unir un jour au Royaume ? Le repatriement qui étouffa l'odieuse affaire d'Anvers, ne fut pas plus sincère d'un côté que de l'autre. L'un croyoit devoir à sa gloire de ne pas faire une retraite trop brusque : l'autre donnoit à sa sûreté, de laisser se retirer de soi-même un Prince peu scrupuleux sur les voyes de sa vengeance. Lorsque la mort du Duc vint dégager les Provinces d'un ferment qu'elles étoient dans la ferme résolution de ne pas garder, Guillaume se trouva surpris. Il étoit au-dessus de l'homme de prévoir cette mort, & contre la prudence de se regler d'avance sur sa supposition. Il falloit menager une convocation de nouveaux Etats, qui fixassent enfin le sort des Provinces. Le Prince y mit toute son attention & toute son habileté. Déjà il pouvoit se répondre du succès. Barneveld Républicain zélé, mais dont le zèle n'offusquoit point les lumieres, & qui ne vouloit la liberté des Provinces qu'avec subordination à leur bien-être, étoit du Conseil intime du Prince. Il admiroit ce grand homme, parce qu'il étoit capable de saisir la justesse de ses vuës, & que dans ses moyens il n'appercevoit que la grandeur & la tranquillité durables de la

Répu-

République, dont il seroit le Chef: il joignoit ses amis aux siens, les deux partis n'en alloient plus faire qu'un; &, sous un titre moins brillant, Guillaume alloit être le Souverain, comme il étoit le fondateur, du nouvel Etat. La mort le surprit à la veille du triomphe de sa profonde politique; & comme une armée, qui, sur le point de livrer bataille, se voit enlever le *Turenne*, qui faisoit sa force, & avoit toute sa confiance, perd l'ardeur & la certitude de la victoire, & ne demande du nouveau Général que d'assurer sa retraite, les Etats n'osant se reposer sur le jeune Maurice, de l'exécution du plan de son père, crurent faire assez d'honneur à son courage, de lui remettre la défense des Provinces.

Barneveld se conduisit en cette circonstance critique, ainsi que le devoit un homme pénétré d'amour pour sa patrie. La jeunesse de Maurice, son inexpérience, les forces de l'Espagne, la capacité du Duc de Parme, fournissoient des objections victorieuses aux Républicains outrés; aux jaloux, aux ennemis cachés de la maison d'Orange, que le mérite de Guillaume avoit forcés au silence. De là à plusieurs années, le jeune Prince ne pouvoit guer-

res fervir les Provinces que de son bras. Comment demander pour lui les rênes d'un Etat, qu'il lui faudroit abandonner à un conseil, ou qu'il ne conduiroit que sous sa direction? Le sage Barneveld, cedant à la nécessité, se contenta de mettre Maurice au même point où Guillaume étoit parvenu. Pour peu que le fils approchât des grandes qualités du pere, il acheveroit un jour son ouvrage, il mettroit le comble à un édifice qui lui étoit laissé à une grande élévation, sur de solides fondemens. S'il lui étoit trop inferieur pour oser travailler d'après lui, & mettre la derniere main à son chef-d'œuvre, il étoit moins desavantageux aux Provinces Unies de demeurer une République informe, que de la former dépendante d'un Chef incapable de la soutenir.

Le jeune Maurice, à qui Barneveld ne cacha point les motifs de sa conduite, en comprit toute la solidité: il se livra aux conseils du meilleur ami de son pere; & ce fut sur ses avis, que, reprenant la manœuvre de Guillaume, il parut le plus ardent sollicitateur des secours d'Angleterre. Ainsi que son modele avoit mis à profit les fautes de l'Archiduc Matthias, & du Duc d'Alençon, il fut attentif à tirer

avan-

avantage de celles du Comte de Leicester. Le sort de ce dernier ne fut pas différent de celui de ses prédécesseurs : il convainquit les Etats de la nécessité d'un chef pour la République, & de l'impossibilité de le trouver tel qu'il lui convenoit, chez les étrangers. Maurice franchit le pas qui avoit arrêté son pere : les Etats le reconnourent pour Stathouder ; les Provinces le firent leur Gouverneur Général. Ici Barneveld lui manqua, & peut-être en même tems manqua à sa patrie.

Maitre des forces de terre & de mer, dispensateur des emplois militaires & civils, le Stathouder avoit la réalité de la Souveraineté. Ses Gardes du Corps, sa Cour, sa Maison, ses revenus lui en donnoient l'éclat. L'un & l'autre s'accordoient parfaitement avec la constitution Républicaine, si on leur eut joint la solidité de la Souveraineté. Le sage Barneveld se trompa, en croyant que la République n'avoit de sûreté contre un génie plein de feu & d'ardeur, que de lui laisser quelque chose à craindre & à désirer. Les talens de Maurice avoient percé : il étoit aisé de prévoir qu'en peu de temps ils le mettroient au-dessus de la crainte ; & que rien ne balanceroit son impétuosité vers

se qu'on lui auroit laissé à désirer. On devoit s'attendre que sa juste ambition trouveroit alors des obstacles, qu'elle s'opiniâtreroit à surmonter : que ses moyens la rendroient odieuse : qu'elle sacrifieroit tout pour arriver à son but : qu'elle iroit plus loin que lui ; & que, pour s'affermir au terme qu'elle se fixeroit, elle s'efforceroit d'anéantir tout ce qui lui avoit fait barrière. Dans cette fermentation désordonnée, l'ébranlement de la République jusqu'à ses fondemens, n'étoit point douteux. Plus d'harmonie entre les parties différentes qui la composoient : plus d'équilibre entre deux factions qui la diviferoient. Celui qui devoit tenir la balance en remplissoit un côté. Ce seroit une lutte perpétuelle, qui ne finiroit que par la supériorité irrevocable d'un parti, & cette supériorité de l'un ne se constateroit que par la ruine entière de l'autre.

Voilà ce que le sage Barneveld ne vit point. Les fautes des grands politiques sont toujours énormes. On les pourroit comparer aux erreurs des savans géomètres : les uns, comme les autres, partent d'un point fixe, d'un principe certain, ou que du moins ils croyent tel ; & l'écart, qui seroit à peine sensible pour

un calculateur borné, augmentant à mesure qu'ils pouffent leurs calculs, se trouve à la fin immense comme eux. Le Républicain supposa dans Maurice la même délicatesse, qu'il avoit connue dans Guillaume : il compta qu'il ne chercheroit à affurer le Stathouderat dans sa maison, qu'en prouvant qu'on ne trouveroit point ailleurs d'hommes plus dignes de lui. Il voulut que le poste, dont la constitution de la République exigeoit qu'on fit une dignité, ne fut qu'un office, qu'une commission ; & en rapprochant des autres citoyens un chef, qui devoit être tellement au-dessus d'eux, que l'envie & la jalousie n'osât pas espérer d'y atteindre, il le mit dans l'alternative d'une dépendance humiliante pour lui, ou d'un conflit de toutes façons préjudiciable à la République.

Maurice eut bientôt opté pour le dernier ; & son intérêt particulier ne tarda pas à prévaloir sur l'intérêt de la République. Il n'étoit puissant que par ses emplois : son autorité cessoit avec l'exercice de sa commission : la paix alloit le remettre au nombre des citoyens ; le premier, il est vrai, mais toujours un d'entr'eux : il souhaita la prolongation de la guerre, quoique l'épuisement des Provinces la  
rendit



rendit impossible, ou tout au moins très dangereuse. Ses brigues à cet effet échouèrent : la trêve se conclut, malgré ce qu'il tenta pour l'empêcher ; & il fut outré d'avoir fait inutilement connoître son ambition. Il étoit encore temps d'appaiser son ressentiment. Barneveld † ne le crut pas. La supériorité qu'il venoit d'avoir à la tête du parti Républicain, qui avoit mis fin à la guerre, lui parut un garant de l'infériorité constante de celui du Prince, & il se flata de rompre tous ses desseins.

Mais,

† Il est assez difficile de croire que Mr. Barneveld vit moins clair que le Cardinal dans les affaires de la République, surtout en cette circonstance. Le Prince s'étoit déjà ouvert sur ses vûes de Souveraineté entière. Comment lui auroit-on fait prendre le change ? Il avoit engagé la Princesse sa belle-mère à faire usage de son crédit sur l'esprit de Mr. Barneveld, pour obtenir son consentement à l'établissement de la Souveraineté. La Princesse, que l'intérêt de son fils *Frederic-Henri* rendit éloquente, fut chez Mr. Barneveld, & eut avec lui un long entretien. Elle en sortit convaincue que *Maurice* demandoit l'impossible, & elle fit en vain ses efforts pour l'en convaincre lui-même. Sa résolution étoit donc prise. Il vouloit être Duc Souverain. L'hérédité du Stathouderat avoit-elle quelque attrait capable de toucher un Prince qui n'avoit qu'un frere pour son héritier ? L'apocryphe est dans les Mémoires de *Du Mourier*.

Mais, à la réserve du militaire, tout le monde souhaitoit la paix ; & plusieurs ordres de l'Etat étoient intéressés à l'élevation de la maison d'Orange. Maurice, ayant saisi cette différence, ne mit point de bornes à ses prétentions. Constitué par les loix sur-arbitre des différens de Religion, il fit entrer ce puissant ressort parmi ceux de sa politique. Barneveld & ses partisans furent ses victimes : les loix de l'Union : celles de chaque Province furent violées. Le Prince devint un tyran, & il le fut sans fruit ; parce qu'il demandoit plus que la constitution de la République n'en comportoit. La République fut en proie à la discorde, pour ne lui avoir pas donné à propos autant qu'en demandoit sa constitution.

L'esprit doux de Frederic Henri, sembla calmer cette grande agitation : mais ce fut un calme qui présageoit de nouveaux orages. La douceur de ce Prince alla, dans le gouvernement, jusques à la foiblesse. Sans s'en appercevoir, il descendit plus que son prédécesseur n'avoit essayé de monter. Guillaume second, son fils, se trouva après lui presque de niveau avec les principaux citoyens. En tems de paix, où ses charges n'étoient que des ti-

tres, il vit les droits, que le traité d'Union assure aux Gouverneurs, réduits au point de ne plus passer que pour des formalités. Aveuglés par la cupidité, énergueillis de leurs richesses, les bourgeois ramenoient tout à leur esprit pacifique, à leur goût pour l'économie. Un Capitaine Général, un Amiral, n'étoit à leurs yeux qu'un homme qu'ils payoient pour faire la guerre, & qui ne leur étoit rien pendant la paix. Ses appointemens devoient lui tenir lieu de toute reconnoissance; & il en devoit pour la preference sur tant d'autres Princes, qui seroient volontiers brigué la place.

Telle fut toujours l'ingratitude des peuples. Une génération se tient quitte des services rendus à celle qui l'a précédée; chacune ne voit que le présent: le fils d'un Heros, qu'une République avoit pour son bienfaiteur, n'est pour elle qu'un homme ordinaire, si les occasions lui manquent de se signaler comme son pere. Les Hollandois du second âge de la République, croyoient que les honneurs déferés à Guillaume le grand, & à Maurice, avoient païé leurs services. Ceux dont le petit fils du fondateur étoit en possession, leur sembloient un excès de leur grati-  
de,

## NOT TESTAMENT POLITIQUE:

de Rome, disoient-ils, recompensa son Brutus du Consulat, & il sacrifia ses fils à sa liberté: elle pleura sa mort, elle lui fit de superbes funeraillies. Les fils de son premier Consul n'auroient été pour elle que des Citoïens. . . On n'aura garde de présumer de l'affection de Guillaume premier pour sa République, qu'il eut été capable de faire à sa liberté un aussi grand sacrifice que celui du farouche Romain; mais quel parallele entre ces deux hommes illustres de si differente trempe! Brutus en égalité avec tous les Romains du premier ordre, sous le gouvernement des Rois, devoit être content de la préférence personnelle qui lui fut donnée sur eux: il ne laissoit à ses fils qu'un patrimoine ordinaire: ils étoient nés les égaux de leurs concitoïens: à quel titre, auroient-ils prétendu à la superiorité? Le Prince d'Orange n'avoit que des inferieurs dans les premiers membres de sa République: en la formant, il ne laissa point penser qu'il voulut rien ôter de la distance qui étoit entr'eux & lui: il leur montra toujours moins un chef qu'un maître, & il travailla toute sa vie à l'alliage de ces deux qualités. Il laissoit à sa posterité des biens qui lui assuroient une primatie constante,  
inde-

indépendemment de ce que la République feroit pour eux. N'étoit-ce pas mettre dans la constitution du nouvel Etat, que son rang devoit être celui de ses descendans ?

La République l'a éprouvé dans la révolution qui éleva Guillaume III. au Stat-houderat, supprimé par les Républicains après la mort de Guillaume II. Les causes en furent les mêmes que de la dernière ; & celle-ci ne fera, comme elle, que le passage à une autre, qu'il est réservé au temps de mourir ; à moins que les Républicains, réduits maintenant au silence, ne mettent le sceau à la disposition du peuple ; & que, fixant la maison d'Orange, avec plus de discernement que n'ont fait ses partisans, à un état également satisfaisant pour son ambition, & avantageux à la République, ils ne la sauvent des écueils, où leur parti donna, & où doit nécessairement donner tout gouvernement, obligé de s'affermir sur les ruines d'un autre. Ce n'est que par un violent effort qu'il s'éleva au-dessus de lui ; & comme une rouë, qui a été mise en mouvement par de grandes forces, fait toujours quelques tours de plus qu'il n'est besoin, l'impulsion qu'il a reçue le porte

## FIN TESTAMENT POLITIQUE.

d'ordinaire au-delà du point, que le raisonnement lui marqua. Les Tribuns de Rome ne se proposèrent que l'équilibre entre les Patriciens & les Plebeïens : dans une défiance perpétuelle les uns des autres, les Patriciens & les Plebeïens en vinrent à disputer d'une Démocratie, ou d'une Aristocratie entière. Sylla ne vouloit que reformer sa République : il s'en trouva insensiblement l'oppresser. Le grand COME de Medicis fut long-tems, que son ambition se bernoit à se rendre le chef de la sienne : ce qu'il lui fallut faire, pour s'assurer cette qualité, le mit dans la nécessité de s'en rendre le Souverain.

Après la mort de Guillaume II, les Républicains ne cherchèrent dans la suppression du Stathouderat, qu'à assurer la liberté des Provinces : mais les mesures, qu'ils furent obligés de prendre contre le crédit de la maison d'Orange, les menèrent peu à peu à une tyrannie plus grande que celle qu'ils vouloient prévenir. L'unanimité des Provinces, absolument requise dans les grandes affaires, devenoit impossible par l'influence que donnoient au Prince, dans les Etats Provinciaux, ses grands biens & ses prérogatives. Seul représentant de l'ordre des Nobles, maître

**DU CARDINAL ALBERON.** 417  
tre du tiers des villes de Zelande, balan-  
çant, par ses fiefs en Gueldre, tous les  
suffrages de cette Province réunis, il lais-  
soit à peine l'esperance de la pluralité à  
ses adversaires : son parti se relevoit, si  
on ne lui oppoisoit pas l'unanimité cons-  
tante des autres Provinces ; & il avoit,  
dans chacune, des partisans en grand  
nombre. La Démocratie pure, devenoit  
donc dangereuse aux ennemis du Stathou-  
derat : ils la changerent en Oligarchie.  
La liberté des Bourgeois, & leur influen-  
ce dans le gouvernement, furent anéanti-  
es ; ils perdirent le droit d'élire leurs  
Magistrats, de composer leur Sénat. Les  
Sénateurs s'arrogèrent de compléter eux-  
mêmes leur corps : ceux qui avoient été  
dans la magistrature firent circuler entre  
eux les grandes charges ; ils s'attirèrent  
exclusivement le choix des Députés aux  
Etats. Les Bourgmestres se choisirent  
eux-mêmes leurs Echevins ; ils s'empare-  
rent des finances, & ne s'en reconnurent  
somptables qu'à leurs pareils, & à leurs  
créatures : chaque ville, chaque province  
passa ainsi à la discretion d'un petit nom-  
bre d'hommes, juges de leur propre con-  
duite, & associés pour éluder les plaintes  
des peuples, ou parer aux suites de leur  
mécontentement.

Lors-

Lorsque Guillaume III. eut éclaté contre eux, il dut se conserver sa supériorité par les mêmes moyens qui avoient établi la leur. L'unanimité lui étoit aussi impossible qu'ils l'avoient trouvée, & la pluralité des suffrages aux Etats ne lui étoit pas moins douteuse, s'il en laissoit la liberté. Il se nomma chef de la République, & s'en rendit le maître. Sous le titre de Stathouder, il fut Souverain absolu. Plus Roi \* dans les Provinces que dans la Grande Bretagne, il ne leur épargna la révolution complète, que parce qu'il étoit trop éclairé pour croire y gagner. Il avoit porté son despotisme au plus haut point, sans lui donner de fondemens solides : n'ayant point changé la constitution de l'Etat, avec laquelle il étoit incompatible, il n'étoit pas possible qu'il passât à un successeur. Quand il auroit laissé † un fils, la République seroit ren-

\* On l'appelloit Roi de Hollande, Stathouder d'Angleterre.

† Le Cardinal auroit-il fait assez d'attention à la réponse de Leurs H. Puissances à l'Ambassadeur de France, qui, les complimentant sur la mort de Guillaume III., les félicitoit du recouvrement de leur liberté ? Elle ne prouve rien moins que leur dégoût du Gouvernement de ce grand Prince.



reentrée dans ses droits : elle ne les avoit pas oubliés , & le Stathouder avoit trop empiété sur eux , pour qu'elle ne sentit pas qu'elle n'en jouissoit plus.

C'est beaucoup pour la maison d'Orange d'avoir obtenu l'Heredité du Stathouderat : mais Guillaume III. eut encore davantage \* , & son Heritier ne lui succéda que dans ses biens de patrimoine. Si le grand principe de politique est vrai , *qu'il n'y a rien de fait , tant qu'il reste quelque chose à faire* , le Stathouderat n'est pas moins chancelant , qu'il l'a été avant la dernière révolution , jusqu'à ce que le concours des suffrages , aux Etats Provinciaux & Généraux , soit d'accord avec cette dignité permanente. L'unanimité doit être abandonnée à la République Royale de Pologne : elle est , pour celle des Provinces Unies , un principe interne de corruption & de ruine. Le Stathouder doit cesser d'être membre de la République : s'il n'en est pas le chef , il est forcé d'en être l'ennemi. Son suffrage aux Etats Provinciaux leur ôte la liberté ; & les Etats Généraux souffrent de ce que , dans leur

S 3

assem-

\* Le Cardinal entend apparemment la Souveraineté entière , qui lui fut déferée par les Etats de Gueldre.

## 414 TESTAMENT POLITIQUE

assemblée, il n'a pas plus de pouvoir que chaque Province. Dans les uns, il doit être conciliateur; dans les autres, le bien être de la République exige qu'il soit arbitre.

Il est vrai que si la nature de la grandeur, & les causes de la décadence des Hollandois, sont telles qu'on les croit, les Républicains zelés ont quelques raisons pour augurer, du rétablissement du Stathouderat & de son heredité, la ruine de la République. Le génie du commerce, qui se forme de plus en plus en France & en Espagne, & qui gagne jusqu'à la Prusse & la Russie, menace la grande compagnie Hollandoise, d'une perte de jour en jour plus considerable; & l'étroite liaison, qui est entre les maisons de Hanovre & d'Orange, rendant presque indissolubles les liens qui ont uni l'Angleterre & la République, depuis le Stathouderat de Guillaume III. Si les Anglois \* sont jamais remis en leur ancien état, s'ils

\* On pardonnera au Cardinal cette animosité contre les Anglois. Un esprit tel que le sien n'a pas du oublier qu'ils ruinerent ses vastes projets, & causerent son déplacement du ministère. S'il les avoit éprouvés moins puissans, il les aimeroit davantage. Je suis sur qu'il estimoit la nation, autant qu'il la haïssoit.

s'ils sont humiliés, ce ne seront point les Provinces Unies qui profiteront de leurs dépouilles. Toujours obligées aux mêmes subsides étrangers, chargées de la coûteuse & inutile défense de leur barrière; reduites ou au silence, ou à des murmures infructueux contre la Compagnie d'Ostende, que la maison d'Autriche est résolué de remettre sur pié, elles seront bientôt dans cet état de foiblesse & d'épuisement, où, qui souhaita les assujettir, ne rencontrera plus d'obstacles. Il est bien difficile qu'une autorité, dont les Anglois, si amateurs de la liberté pour eux mêmes, & si persuadés qu'elle est l'ame du commerce, ont favorisé l'accroissement, ne soit pas funeste à un Etat, sur la ruine duquel ils fondent leur grandeur & leur puissance. . . . Voilà ce que peuvent dire, contre l'heredité du Stathouderat, ceux qui ne jugent de cette dignité que conséquemment à la conduite des Princes qui en ont été revetus.

Mais leurs objections portent à faux; puisqu'en considerant le Stathouderat tel qu'il a été, & non tel qu'il peut & doit être, ils craignent de la part des nouveaux Stathouders, une conduite, dont les causes & les motifs ne subsisteront plus,

auffitôt que l'heredité fera affermie, & que la dignité fera, pour ainsi dire, fondue dans la constitution de la République, pour faire corps avec elle. C'a été faute de cette opération, que Maurice, & les Princes Guillaume II., & III., ont rendu le Stathouderat redoutable à la liberté des Provinces. Leurs intérêts n'étoient point du tout ceux de la République. Devoient-ils la servir contr'eux mêmes? Si Guillaume III. avoit pu compter sur un équivalent de la Royauté dans sa patrie, il n'auroit point été la chercher à travers mille perils, & accompagnée de tout ce qu'elle a d'onereux, en Angleterre; il auroit préféré d'être un grand Prince, dans un Etat qui lui eut donné tous les agrémens de la Souveraineté, au sterile honneur de regner sur une nation, qui croyoit lui faire grace de l'appeller au trône, & ne lui en laissoit gueres que les peines & les inquiétudes. Guillaume tint la République continuellement en guerre, parce qu'il lui falloit, pour sa sûreté, l'associer à l'Angleterre; & qu'il perdoit à laisser les Anglois jouir de la paix. Eut-il été tout entier à la République, sa politique demandoit de lui la même conduite. Le Capitaine Général ne

trou-

trouvoit rien, dans la charge de Stathouder, qui lui tint lieu de ses fonctions. Si ce dernier avoit figuré dans l'assemblée des Etats avec autant d'avantage, que l'autre dans un conseil de guerre; indifférent, par rapport à soi, sur la guerre & la paix, Guillaume se seroit décidé conformément aux intérêts de la République: il n'auroit consulté qu'eux.

Envain on insisteroit sur la liaison, qui est maintenant entre les maisons d'Orange & de Hanovre. Le sang est la relation que les Princes considèrent, & doivent considérer la dernière. Dèsque le Stathouder ne trouvera plus sa grandeur que dans celle de la République, il ne verra dans son Ayeul, & dans ses oncles maternels, que des Rois de la Grande Bretagne; que les Souverains d'une nation rivale; qu'une puissance jalouse de la sienne. Dèsque ses intérêts seront confondus avec ceux de la République, ils lui formeront une nouvelle politique; un nouveau système d'alliances & de guerre. Les dangers du voisinage de la France lui paroîtront moindres que les perils du voisinage Autrichien: ils lui paroîtront ce qu'ils sont, & ce qu'ils ont été, une chimère, un prétexte; & il ne dissimulera

## 418 TESTAMENT POLITIQUE

plus que l'agrandissement en Europe, est absolument nécessaire au bien-être de la République. Il fera voir aux Etats, dans leur voisin actuel, un débiteur artificieux, qui, se faisant fort des ménagemens qu'on a pour lui, s'en sert pour éluder le paiement de ses dettes. Il les tirera de la crainte où on les tient, que, leurs instances pour leur remboursement, devenant importunes à la Cour de Vienne, elle ne se détermine à substituer l'Angleterre aux Provinces Unies, pour la créance. Il demandera pour ces dernières, & saura leur obtenir, les villes de nantissement, dont on leur fait un épouvantail. Il les délivrera à jamais de la concurrence de la Compagnie d'Ostende, des plus onereux subsides étrangers, de l'entretien infructueux de garnisons neutres. Enfin il fera servir les richesses de la République à l'accroissement de ses forces & de sa puissance, & la mettra elle-même dans l'indépendance absolue, que depuis un siècle elle semble compromettre perpétuellement.

Il faut être absolument étranger dans les Provinces Unies, & n'avoir pas la moindre idée de leurs affaires, pour apprehender que le Stathouderat, bien affermi, & incorporé pour jamais à la Ré-

publique, ne soit un jour l'instrument de son oppression, & que le despotisme ne suive son hérité. La Souveraineté absolue des sept Provinces est une absurdité; & l'exécution de son projet est tout à fait impossible. La situation du Pays, & le génie des peuples, ôteront toujours l'envie de l'une, & feront toujours obstacle à l'autre, pour les Statholders de l'ambition la plus éclairée, ou la plus aveugle. On s'est accoutumé à citer Rome pour exemple aux Républiques, & réellement elle peut l'être pour plusieurs. Mais elle n'a rien de commun avec la République des Provinces Unies. Rome maîtresse de la meilleure partie de l'univers, & n'ayant besoin que de ses légions pour se conserver la Monarchie Universelle, offroit à son oppresseur de quoi nourrir, & s'attacher ses complices. Il importoit peu, ou peut être étoit-il avantageux aux peuples conquis, que la République fut anéantie. Les revenus publics étoient les mêmes après la révolution, & toujours assez grands pour satisfaire à la cupidité des soutiens du Despotisme. Les Romains ne prévoyoit point que leurs biens fussent en souffrir: les peuples sujets, ou alliés, devoient seuls fournir aux cof-

fres du Souverain ; le Citoyen , en reconnoissant un maître , ne perdoit que son influence sur les affaires d'Etat.

La situation de la Hollande , & des autres Provinces , offre toute une autre image à qui voudroit les opprimer. Ces impôts sans bornes , que la seule idée de la liberté rend supportables , sont absolument nécessaires pour la conservation du Pays : le Peuple le sent maintenant , & il le sentira toujours , tant qu'il sera libre ; mais sa résignation disparoitroit avec sa liberté. Le faste d'une Cour , les dépenses d'éclat , souvent superflues en elles-mêmes ; mais toujours utiles , & d'ordinaire indispensables pour le Souverain , révolteroient : on fermeroit les yeux sur ses richesses particulières , capables d'y subvenir : on s'accoutumeroit à croire qu'il puiseroit dans les coffres publics ; & il auroit bientôt à soutenir la haine des impôts ordinaires. Comment pourroit-il aux fraix immenses , sans lesquels le pays seroit submergé , lorsqu'il lui faudroit , avant tout ; satisfaire à l'avidité de ses partisans , à l'insatiable cupidité des soutiens de sa tyrannie ? Sans doute il pousseroit les peuples au désespoir. Mais quel est le désespoir des Hollandois ? S'é-

vapo.



vaporé-t-il, comme le mécontentement de leurs voisins, en murmures & en chansons ? S'en tient-il, comme celui des Allemands & des Italiens, à l'abattement & la stupidité ? Lorsque les Espagnols cessèrent de les ménager, on les vit, non-seulement refuser les subsides nécessaires aux besoins publics ; mais s'exposer à périr, plutôt que de céder à leurs tirans. Les Bourgeois fermerent leurs boutiques ; les Païsans gâterent, ou cachèrent les denrées ; le commerce cessa dans les villes & dans la campagne : les Zelandois abandonnerent le soin de leurs digues : tout le peuple enfin n'eut qu'une voix, pour bruler les villes, désoler & noyer la campagne, & aller chercher dans les Indes une nouvelle patrie. Quel Stathouder, reconnu & obéi d'un peuple de cette trempe, osera entreprendre d'en être le tiran ?

Le Prince Maurice conçut le dessein de s'en faire le Souverain, dans un tems où le nom de République n'étoit pas encore accredité. Alors il n'étoit point absurde d'esperer remettre le gouvernement sur le pié que les Ducs de Bourgogne l'avoient laissé. Les peuples ne faisoient que de se rassurer, sur la crainte de retomber sous le joug Espagnol. La multitude, chez  
qui

qui les anciennes impressions ont peine à s'effacer, n'avoit point perdu l'idée de la Monarchie : elle ne la jugeoit point incompatible avec les anciens privileges. Pour la rétablir solidement & avec ordre, il n'étoit besoin que de reduire au silence un petit nombre de Républiquains décidés. Maurice l'entreprit ; & n'y reussit point. Les tems ne sont certes pas devenus plus favorables à ses successeurs. Si quelqu'un d'eux se laissoit aller aux mêmes esperances, il n'auroit pas un meilleur sort. Il ne manquera jamais de gens, que l'esprit de faction & la cupidité dévoueront à son ambition. Lorsque Maurice eut resolu la ruine de Barneveld, les *Aërsens* s'offrirent en foule à l'y aider. Mais lorsque ces ames vénales eurent recueilli les dépouilles des opprimés, lorsque le Prince n'eut plus de quoi nourrir leur zele pour son service, on les vit se détacher de lui sans aucun ménagement ; & , pour affoibhir la haine publique, que leur acharnement sur des innocens leur avoit attirée, se parer de l'amour de la patrie. Ils furent les plus ardents à raffermir la République ébranlée, à soulever les peuples contre l'ambition du Stathouder, à affurer leur liberté. Il falloit qu'ils tinssent

cette

cette conduite, pour que les emplois, où ils avoient été appelés par le Prince ne leur fussent pas des titres inutiles, & pour qu'ils ne parussent pas avoir été le prix auquel ils avoient vendu la liberté de leur patrie.

On peut comparer les Stathouders, tels qu'ils ont été avant Guillaume IV., aux premiers Ministres d'un puissant Royaume, qui ne sont pas des Richelieu. Quel que soit le crédit & l'autorité de ces derniers, le premier mobile de leurs actions est la crainte d'une disgrâce, qui les remette au nombre des sujets ordinaires. Ils gouvernent absolument l'Etat : mais ils peuvent cesser de le gouverner ; & cette incertitude leur donne un intérêt particulier, auquel celui de l'Etat est toujours subordonné. Mazarin auroit sacrifié la France à ses vûes sur une Principauté en Italie. Guillaume III. n'en eut pas moins fait des Provinces Unies pour son établissement en Angleterre. Le Cardinal de Richelieu, étoit venu à bout d'intéresser l'Etat à sa grandeur, en la rendant inseparable de la puissance & de la gloire du Roi son maître. Combien ne figure-t-il pas avantageusement en opposition au Stathouder Henri, qui n'en étoit pas aux mêmes termes avec la République ?

## 424 TESTAMENT POLITIQUE

que ? Le Prince outré de ressentiment contre le Cardinal, qui avoit tenté de lui enlever Orange, crut se venger de lui, en faisant échouer la conquête du Paysbas Espagnol, que la France & la République s'étoient partagé d'avance; & il ne se refusa point à sa vengeance, quel que fut le préjudice que la République en reçût. Richelieu s'éleva au-dessus du desir de perpetuer les represailles. Ce Ministre, le plus fier de tous les hommes, & qui souffroit si impatiemment de fléchir devant ses superieurs naturels, dévora les affronts dont il ne pouvoit se ressentir qu'au desavantage de l'Etat: il fléchit \* devant un homme, dont il avoit mille moyens & mille occasions de se venger. Moins puissant en France, moins certain qu'il n'y avoit point à perdre pour lui où l'Etat trouveroit à gagner, le Ministre se seroit éclipse, à l'exemple du Stathouder. Le Prince se rendit à la République quand il crut s'être assez vengé: mais il s'y rendit trop tard; la conquête n'étoit plus si facile, lorsqu'il en reprit le projet. Il se consola de la manquer, comme

\* Apparemment qu'il est ici question du titre d'Altesse, que le Cardinal de Richelieu cessa de refuser au Prince d'Orange FREDERIC-HENRI.

me il s'étoit déterminé à s'y refuser ; parce qu'elle n'étoit que son second intérêt.

L'Hérédité du Stathouderat assurée, répond à la République du zèle & de l'affection de ses Stathouers. Elle trouvera son bien-être & sa solidité dans le juste degré où elle fixera les prerogatives & les droits de cette dignité suprême. Les Républicains aveuglément opiniâtres partisans de la pure Démocratie, ont, pour ainsi dire, une pierre d'attente pour une nouvelle révolution, dans l'excès où les partisans de la maison d'Orange ont porté leur zèle. Cicéron, plus grand politique encore qu'Orateur, ne crut pas qu'il fût possible de renverser les deux premiers Césars, autrement qu'en les élevant plus haut qu'ils ne vouloient monter. Tôt ou tard les peuples reviennent de leurs transports : & ils regrettent de s'y être laissé aller à proportion de l'excès qu'ils y reconnoissent. Si Cicéron avoit réussi à faire accepter à Cesar les honneurs & les prerogatives extraordinaires, qu'il conseilla de lui déférer, les Romains, devenus plus tranquilles, auroient senti toute la grandeur du fault qu'ils venoient de faire ; ils auroient connu le despotisme avec tout ce qu'il a d'odieux, & ils l'auroient prompt-

## 426 TESTAMENT POLITIQUE

promptement fait rentrer dans le néant. Les Républicains Hollandois en font peut-être à présent, où l'habile Cicéron ne put parvenir. L'Heredité du Stathouderat accordée aux filles, est un privilege plus monstrueux, & un piege mieux tendu, que le ferrail offert à Cesar, que les honneurs divins qui lui furent déferés. Il n'est point d'esprit Hollandois, rendu à son flegme, qui ne soit honteux de voir sa République passée tout d'un coup au-delà des Monarchies les plus défectueuses; qui ne soit embarrassé à concilier l'idée de la liberté, avec celle d'une Princesse, née Capitaine Général & Amiral des Provinces Unies; qui ne regarde, & ne souhaite retourner en arriere.

Mais quand il se feroit, par un prodige incroyable, que les peuples se familiarisassent avec la révolution, quel seroit le sort de la République, si jamais les mâles de la maison d'Orange venoient à lui manquer? Les Etats semblent y avoir pourvu, par la loi qui défend à la jeune Stathouderine de se choisir un Epoux chez les Etrangers. C'est dommage que la même loi ne défende pas aux Princes étrangers, d'aspirer à l'a-

voir

voir pour Epouse. D'ailleurs les Rois de Prusse ne sont pas étrangers pour la République. . . . .

De pareils droits au Stathouderat sont bien forts, lorsque cent mille hommes aguerris les appuyent. Les Etats de Cleves & l'Ost-frise sont des lieux de retraite, des magasins, & des arsenaux. Il n'est gueres de rival si bien posté pour faire valoir sa recherche: & de ceux qui pourroient disputer avec égalité, il n'en est point avec qui l'accommodement fut moins defavantageux. La République perdrait sans doute; mais beaucoup moins qu'avec tout autre.

---

## CHAPITRE XVI. & dernier.

*Idée générale des Etats du Nord, & de leur équilibre particulier. Considerations sur la Pologne & la Courlande.*

**L'**INFLUENCE des Princes du Nord, sur les affaires générales de l'Europe, est maintenant plus grande qu'elle n'a jamais été. On peut dire que, si l'équilibre  
ne

ne se rétablit pas entr'eux ; au lieu que selon le grand système, ils ne doivent être qu'un corps de reserve, que des fournisseurs, dans la querelle des deux maisons rivales, ils en seront bientôt, ou les principaux tenans, ou les arbitres suprêmes.

Avant que le Czar P I E R R E le Grand eut entrepris de tirer ses sujets de leur barbarie, & de fortir lui-même de l'obscurité où ses prédécesseurs avoient vécu, par rapport au midi de l'Europe, on ne comptoit, pour la balance, que sur la Suede & sur le Dannemarc. La Pologne, neutre pour l'ordinaire entre les deux Rois, & toujours malheureuse contre celui qui l'attaquoit, ne figuroit avantageusement que dans la guerre contre le Turc. Les Ducs de Prusse, à peine connus en cette qualité en deça de l'Oder & de l'Elbe, étoient des Vassaux aussi peu considérés que les Ducs de Courlande. Trop foibles les uns & les autres pour être recherchés du vaincu, ou pour rester indépendans du vainqueur, il leur falloit toujours suivre celui-ci, s'ils ne partageoient pas la disgrâce de celui-là.

Déjà Gustave Adolphe, ayant affermi la supériorité de la Suede sur le Danne-  
marc



marc & la Pologne, s'étoit assuré l'empire du Nord, quand, appelé en Allemagne par l'argent de la France & les raisons du Cardinal de Richelieu, il s'érigea en arbitre entre l'Empereur & les membres de l'Empire, entre le parti Protestant & le parti Réformé. Semblable à un débordement dont la grande impétuosité ne fait que hâter la fin, son expédition n'auroit été qu'un dégât passager, si la France n'avoit été au-devant de l'assèchement inévitable de la source, & n'y eût suppléé. Gustave lui-même, non moins grand politique que grand guerrier, ne se promettoit, de ses propres forces que la réformation de l'Empire, & le rétablissement de son équilibre, dont il faisoit dépendre la sûreté de la Suede. N'osant se fier sur son alliance avec la France, il \* ne pensoit point à des conquêtes. Sa grande maxime étoit de procurer à la Suede une paix constante, en ne lui laissant aucun voisin capable de la braver. Ce Monarque mourut trop tôt. La Régence, sous la minorité de

\* Il semble que le Cardinal s'est trompé sur les vûes de GUSTAVE ADOLPHE. Le Grand Chancelier Oxenstiern lui donne pour maxime, *Rerum Germanicarum restitutio in pristinum & veterem statum, propter regni Sueciae interesse, & ipsius proprium in Germania.*

de Christine, ne s'en tint point à son plan. Plus attentive à la grandeur du Royaume, qu'à proportionner celle des Princes de l'Empire, elle lui fit des jaloux & des ennemis, de tous les membres d'un corps qu'elle lui pouvoit attacher. Elle croioit délivrer ses Rois de la nécessité de n'agir qu'en second, & elle leur rendit ce rôle-là même plus difficile.

A peine la Suede fut-elle abandonnée à ses propres forces, que, nonobstant l'accroissement qu'elle avoit reçu par le traité de Westphalie, elle retomba dans son ancienne obscurité: toujours redoutable par les efforts où une des deux maisons la voudroit soutenir; mais † peu redoutée pour ceux qu'elle feroit, livrée à elle-même. Ce fut un ruisseau devenu torrent, que l'élargissement de son lit rendit moins considérable, jusqu'à ce que de nouvelles fontes de neiges lui donnassent de quoi le remplir. Charles XII, bouleversa le Nord par ses Heroïques folies: il en assuroit l'Empire à la Suede, en dépit du genie de Pierre I. si,

com-

† Dans la guerre de 1672. les Suedois firent une irruption sur les terres de Brandebourg. l'Electeur vola à eux, les chassa honteusement, & leur prit de leur país, qu'il ne leur rendit qu'à la paix, en vertu des articles que la France stipula.

comme Gustave Adolphe , il avoit agi en second. La presomption qui le détacha de ses alliés naturels , l'intraitable opiniâtreté qui lui fit mépriser le concert auquel ils l'invitoient , firent passer la supériorité de la Suede à ses ennemis , & la leur fournirent-elle même. On n'en devoit pas attendre moins d'un Roi , qui n'étoit que guerrier. Celui qui a des soldats & des armes , n'a besoin que de soi pour ses premières victoires : mais les grands succès le meneront insensiblement à sa perte , s'il n'est aidé d'ailleurs pour les poursuivre , & en recueillir le fruit.

Si la révolution qui a suivi la défaite de Charles XII, à Pultovà , n'avoit porté que sur le militaire des Puissances du Nord, elle seroit sans doute indifférente aux deux grandes maisons. Peu lui importe du nom de leur allié. Mais de nouveaux Etats se sont formés des débris de la Monarchie Suedoise ; & leurs Législateurs leur ont donné ce qui lui manquoit pour un premier rôle dans les affaires générales de l'Europe. Le Prussien & le Moscovite se sont frayé la voie aux richesses , en même tems qu'ils sont devenus plus puissans : ils ont le nerf avec la science de la guerre ; & leur habile politique , autant que leur  
bonns

## 32 TESTAMENT POLITIQUE

bonne fortune, les a approchés des Puissances, à qui ils ne sauroient être redoutables, qu'en se mettant à leur portée; dont ils ne peuvent se faire considérer, qu'en se donnant des intérêts à discuter avec elles.

Sans la Livonie & l'Ingrie, les Czars étoient confinés dans les déserts des Russies, n'ayant pour ennemis que des Polonois & des Turcs; sûrs de les vaincre, \* s'ils osoient se présenter au combat, ou l'attendre. Possesseurs de ces importantes Provinces, ils sont les maîtres de la Baltique; &, dans le choix de la guerre contre la Pologne, la Suede, le Dannemarc, & la Prusse, ils ont tous les avantages de l'offensive. De quelque côté qu'ils se fassent, en Allemagne, le petit Etat qu'ils veulent unir à leur vaste Empire, ils au-  
ront

\* On trouve peu d'exemples dans l'Histoire d'une lâcheté aussi honteuse, que celle des Moscovites avant le règne de Pierre le Grand: en voici un trait. Sigismond III. Roi de Pologne ayant envoyé une petite armée de quinze mille Polonois, sous la conduite d'Uladislas son fils, secourir Smolensko, vivement pressé par deux corps d'armées Moscovites, le Prince se presenta à l'attaque des lignes du plus nombreux, qui étoit de quarante mille hommes. A sa vue ils se rendirent à discretion, sans avoir fait la moindre résistance. *Hist. G. Lengbik,*

font les Rois de Prusse pour ennemis. Soit dans le Holstein, soit dans le Mecklenbourg, les Moscovites seront des voisins odieux à la maison de Brandebourg. La moderation viendrait maintenant trop tard à cette dernière, pour lui concilier la maison d'Autriche. Si elle fait valoir toutes ses prétentions avec la même inflexibilité qu'elle a fait jusqu'ici : si elle est fidele à ses vûes d'agrandissement, la jalousie de ses voisins éclatera. Saxe, Hanovre & la Hollande, se joindront à l'Autriche. La France & l'Angleterre ne pourront demeurer neutres. Le Dannemarc se réservera pour Médiateur ; & si la Suede n'embarasse pas les Czars au point de ne leur laisser aucune attention aux affaires du dehors, ils s'offriront, & se feront recevoir pour Arbitres, à la tête de cinquante mille Russes. Au degré où la puissance Prussienne est parvenue, il ne faudroit y avoir de guerre dans l'Empire, qu'elle n'y entre, comme partie principale ; & à moins que la maison de Saxe ne fasse céder ses anciennes liaisons à son agrandissement particulier, les Rois de Prusse sont, en guerre, les ennemis naturels de l'Autriche, les Alliés perpétuels de la France. Les Czars ont donc leur

parti marqué, jusqu'à ce que le Royaume de Bohême passe à d'autres maîtres. L'esprit humain auroit peine à imaginer quelque autre événement vraisemblable, qui leur fît trouver leur intérêt dans leur inconstance.

Une guerre maritime ne commet pas dans un autre ordre toutes ces puissances, les unes avec les autres. Ce sont les mêmes intérêts sur mer que sur terre; puisque le pavillon Prussien & le pavillon Moscovite ont rang avec celui des anciennes Puissances maritimes. Une antipathie, qu'on essayeroit inutilement de guerir; des intérêts, qu'il est presque impossible de concilier, mettront toujours en opposition le pavillon de Suede, & celui de Dannemarc. Le Prussien n'est pas encore en état de tenir la mer devant le Moscovite; & il ne peut être soutenu que de celui de France. L'Angleterre se hatera d'arborer le sien. Si la marine des deux grandes Couronnes est telle qu'elle doit être, la crainte du renversement de l'équilibre obligera les Hollandois à se déclarer. Les Russes & les Danois, après leur supériorité décidée dans la mer Baltique, passeront dans la Manche & l'Océan, où leurs Escadres fixeront la balance du commerce & de la navigation.

La Régence du Duc d'Orléans est, à tous égards, une des plus fâcheuses époques de la Monarchie Française : mais surtout elle a été funeste pour celui-ci. Si l'étendue de génie de ce Prince n'étoit pas évidente ; si tout le monde, jusqu'à ses admirateurs, n'expliquoit pas son étrange politique par les vues particulières, hors desquelles il ne vouloit rien considérer, on diroit qu'il ne porta point les yeux au-delà de l'intérieur du Royaume. Que se promettoit-il d'avantageux à la France, & de glorieux à la maison de Bourbon, de cette multitude d'Artisans & d'Officiers, qu'il procura au Czar P I E R R E, & qu'il fit passer du Royaume en Russie ?

La playe que la revocation de l'Edit de Nantes avoit faite, s'étoit envenimée par les malheurs d'une longue guerre. Tant de batailles perdues, & d'armées ruinées, avoient dépeuplé la campagne & les villes. Le Mississipi & les autres Colonies augmentoient la dévastation : déjà le commerce du Royaume étoit entamé par les manufactures, que les Réfugiés avoient portées à Amsterdam, à Londres, & à Berlin. N'étoit-ce pas le vouloir ruiner entièrement, d'en établir de nouvelles en Russie ? L'épuisement du Royaume étoit

extrême à la mort de LOUIS XIV ; cependant il ne fit point obstacle à une déclaration de guerre contre l'Espagne : devoit-il en faire au secours de la Suede ? Ce n'étoit point CHARLES XII. qui étoit l'Allié de la France : c'étoit son Royaume ; & l'insensibilité du Monarque , à Bender & à Demotica , sur les avantages de ses ennemis , loin d'être un exemple à suivre pour le Régent de France , le devoit exciter à secourir plus puissamment la Suede , qui ayant à lutter contre sa mauvaise fortune , à réparer les fautes de son Roi , s'y portoit avec courage. Il eut mieux valu aider les Rois de Danremarc & de Prusse dans la conquête de la Suede , & leur en faire le partage entr'eux , que de souffrir que le Czar en unit à ses vastes Etats les plus importans morceaux. Du moins l'équilibre se seroit rétabli de lui-même , & la Pologne , que l'accroissement du Moscovite tient dans la crainte , & dans l'impuissance , auroit fixé la balance. Jusqu'ici l'équilibre général n'a point beaucoup souffert de l'ébranlement de celui du Nord. La paix d'Aix-la-Chapelle a prévenu l'arrivée des Moscovites sur le Rhin , & le génie de la Prusse tiendra encore quelque temps en respect celui de la

Russie.



Russie. Mais si les Czars augmentent toujours en forces & en richesses, en proportion de l'accroissement successif, qu'ils ont reçu depuis quarante ans; la Prusse étant obligée de tenir un de ses bras perpétuellement étendu sur l'Allemagne, qui pourra faire digue à leur ambition? L'esprit conquérant n'est plus depuis long-temps celui du Dannemarc; & d'ailleurs le Danois ne parviendroit jamais à s'affurer les conquêtes sur la Russie, qui seroient le plus à sa bienséance. Quand tout le Nord se ligueroit pour humilier cette nouvelle Puissance, & la rechasser dans ses anciennes bornes, la Livonie seroit une pomme de discorde entre les Alliés. La Pologne & la Suede voudroient y faire valoir leurs droits, & la Prusse ne verroit pas volontiers ce riche pays passer à l'une ou à l'autre.

La Suede revenue au gouvernement des Goths, est fixée à la pure défensive: Sans équilibre entre son Roi & ses Etats, elle va être en proie aux troubles & aux factions, qui naissent d'une défiance mutuelle. Le Roi sera toujours disposé à entreprendre & à soutenir une guerre, où, quelqu'en soit le succès, il n'y a qu'à gagner pour son autorité. Mais les Etats, récents encore d'un Despotisme qu'ils abhorrent,

horrent, se refuseront à ses desseins; & la Noblesse, qui a recouvré des droits & des prérogatives, qu'elle croyoit perdus sans retour, se gardera bien de contribuer à des succès qui l'en pourroient faire déchéoir. La Suede ne se relevera point de son abaissement, tant qu'elle conservera la prétendue liberté, qu'elle croit avoir depuis la révolution. Gustave Adolphe, Christine, & son successeur, furent absolus dans le Senat & dans les assemblées des Etats, en mettant la désunion entre les ordres du Royaume. Mais ils n'avoient point de voisins qui leur opposassent une pareille manœuvre. Le Danois n'étoit point assez riche, & il étoit trop hai, pour nourrir à grands fraix des intrigues. Le Moscovite ignoroit jusqu'à l'utilité de cette politique, que d'ailleurs sa pauvreté lui auroit rendu extrêmement difficile. Le Polonois assez occupé de ses propres divisions, & toujours indifférent sur ce qui se passe hors de la Pologne, n'opposoit que son courage à l'ambition Suedoise. La tranquillité regnoit en Suede, & le Roi profitoit seul de la désunion des ordres, parce qu'il étoit seul à la ménager, & à en recueillir le fruit. Les tems sont bien changés, depuis que la Russie con-

noit

noit le commerce & la politique. Ainsi que le Ministère François peut entretenir en Angleterre une diversion continuelle, le Ministère Russe, n'a qu'à le vouloir, pour tenir le Roi de Suede dans un embarras perpetuel, & le brouiller avec les ordres de son Royaume,

L'étroite liaison qui est entre la Suede & la Prusse, annonçeroit l'humiliation prochaine de la Russie, si les Rois de Prusse pouvoient porter toutes leurs forces contre l'ennemi commun; mais dans la certitude d'être attaqués de l'Autriche, au moment qu'ils fondroient sur lui, ils sont obligés d'éviter l'offensive dans le Nord, & d'attendre, en menaçant, des circonstances, qui peut-être ne s'offriront jamais. A moins que la Pologne, rendue à de justes idées d'indépendance, ne tourne contre son voisin, la défiance où elle est de ses Rois, & ne reconnoisse en celui là le véritable ennemi, l'oppresser de sa liberté, l'équilibre du Nord est anéanti. Ce n'est déjà plus la noblesse Polonoise qui se choisit ses Rois; une armée Moscovite désigne au \* *Colo* son Candidat. Bientôt le Czar

T 4

osera

\* On appelle de ce nom le lieu où se tient la Diète.

osera se présenter soi même. Quelle apparence que la nation, qui consentit autrefois à l'Élection de Maximilien Empereur, Roi de Hongrie & de Bohême, & qui, pour quelques sommes d'argent †, reduisoit le Royaume en province Autrichienne, rejette un Czar qui appuyera sa faction d'une armée de cent mille Russes!

Le Gouvernement de la Pologne est le plus défectueux de tous ceux de l'Europe, & peut-être du monde entier. C'est l'apprécier tout ce qu'il vaut, de dire qu'il n'a de bon, que la liberté qu'il laisse à la nation, d'en établir un meilleur. Monstre en ce genre, il ne peut être rappelé à aucune espece. La dépendance des Rois, qui va jusqu'à la sujétion, ne permet point de le nommer Monarchique; & la dignité Royale l'empêche d'être Républiquain. La liberté des Nobles, poussée jusqu'à la licence, & l'unanimité absolue, sans laquelle les Dietes sont infructueuses, en  
font

Diete d'Élection, quand elle ne se fait pas par toute la noblesse à cheval. C'est une grande sale assez semblable à une Halle.

† L'Empereur fut le compétiteur d'Étienne BATORI Prince de Transilvanie, élu après l'abdication supposée de Henri de Valois; il partagea avec lui les suffrages, & fut sur le point de les emporter,

font une véritable Anarchie. Si ce n'étoit pas successivement , & par corruption , que ce puissant Royaume a eu ce qui passe présentement pour ses loix fondamentales , son Législateur sembleroit ne s'être proposé que d'y établir méthodiquement le désordre & la confusion.

C'est à la foiblesse des Rois JAGELLONS, que la Pologne doit imputer la peu glorieuse figure qu'elle fait en Europe, depuis deux siècles. Avant qu'ils eussent rendu l'hérédité douteuse, la nation avoit l'Empire du Nord , & ses Rois luttoient à forces égales avec les Empereurs d'Allemagne : l'Etat étoit purement Monarchique. Sans remonter à ces temps obscurs, où on peut à peine découvrir le nom de ses Rois , il ne faut que voir le Testament de BOLESLAS III. surnommé *bouche torse*, pour se convaincre que le gouvernement approchoit plus du Despotisme, que de la République. Ce Prince dispoit du Royaume, comme un particulier dispose d'un bien propre: il le partageoit entre trois de ses fils, régloit l'ordre de succession, abrogeoit le droit d'ainesse reçu jusqu'alors ; & , sans l'aveu des Etats, sans leur ratification, son testament fit une nouvelle loi. Divisant le Royaume en trois

portions à peu près égales, il statuoit que le Palatinat de Cracovie & les autres, qu'il lui unissoit, fussent nommés désormais le *Grand Palatinat*; & que, de son fils aîné, à qui il les donnoit, ils passassent, à titre hereditaire, non pas aux représentans de l'aîné, mais au plus âgé des Princes du sang, qui lui survivroient; & ainsi jusqu'à l'extinction de la maison. Il n'étoit pas possible qu'une disposition aussi singulière ne fut jamais troublée. Les fils du Grand Palatin ne devoient renoncer qu'avec peine à la dignité de leur pere. Quoique dans les Palatinats hereditaires, qui leur demeuroient, ils fussent parfaitement Souverains, & indépendans, ils devoient souffrir impatiemment, que la dignité & la prééminence attachées au Grand Palatinat sortissent de leur branche, pour n'y rentrer peut-être jamais. Aussi la nation eut rarement son chef, dans l'ordre établi par le testament; & elle le vit encore moins souvent se mettre tranquillement en possession de son rang: mais le trouble & les difficultés vinrent toujours de la part des rivaux & des competeurs. Partagée entr'eux, selon qu'ils avoient pris ascendants sur elle, la nation suivoit l'un ou l'autre, par esprit de parti, & jamais elle

elle ne leur cita ses droits d'élection libre & indépendante.

CASIMIR, surnommé le Grand, sacrifia la loi à son amour pour sa fille, mariée à LOUIS Roi de Hongrie. Comme il lui falloit prévenir les mécontentemens des Ducs de Breslau & de Mazovie, descendans de Boleslas III. lesquels il éloignoit du trône, il convoqua la noblesse du Royaume à une Diète, ou assemblée générale par députés; & pour obtenir d'elle, qu'elle reconnût Louis pour l'héritier présomptif, il lui accorda quelques privilèges: mais il les lui accorda en maître, qui consent de relâcher de quelques uns des ses droits, sans alterer la propriété de ceux qu'il se réserve. En effet le Roi Louis gouverna la Pologne, du milieu de la Hongrie; aussi absolument que l'avoit fait son beau-pere: il y établit la Reine sa mere Régente, & regarda le Royaume comme une province unie à sa Couronne paternelle. Sur quelques mécontentemens, que lui donnerent les Grands, il leur fit intimer l'ordre de venir à Kemnitz, en Hongrie, exposer leurs griefs, & y recevoir réponse; & il fut obéi. L'hérédité avoit été assurée à ses enfans mâles: n'en ayant aucun, il la demanda pour ses filles, &

l'obtint. Les fautes de Sigismond de Brandebourg, qui en avoit épousé une, & de Guillaume d'Autriche, à qui l'autre étoit promise, enhardirent la nation à se choisir elle-même un Roi. L'union de la Lithuanie au Royaume lui parut un grand avantage ; elle appella au trône le grand Duc Jagellon, qui s'y offroit, & elle ne lui imposa point d'autre condition, que sa conversion au Christianisme.

Ce Prince étoit entré dans tous les droits de ses prédécesseurs, & il y fut confirmé dans une Diète solennelle, où il lui fallut jurer, pour lui & toute sa postérité, l'union indissoluble de la Lithuanie au Royaume. La tendresse paternelle lui rendit équivoque une loi, qui l'étoit si peu. Avancé en âge, & n'ayant qu'un fils, encore enfant, il craignit que, s'il laissoit le trône vacant avant sa majorité, la nation ne lui donnât un autre successeur. Celle-ci, profitant de ses préventions, ne se refusa point au droit qu'il lui offroit, de lui désigner son héritier ; & elle le lui fit acheter aussi cher qu'elle le voulut faire paier. L'exemple avidement saisi pour être érigé en loi, mit les autres Rois dans la nécessité de le suivre. La Lithuanie se modèla sur la Pologne. Les six Rois Jagellons  
don-



donnerent à la noblesse privileges sur privileges, en échange de la permission de disposer de leur patrimoine. A la mort de Sigismond Auguste, le dernier des Jagellons, décédé sans posterité masculine, il ne manquoit plus à la Pologne pour être République, que de supprimer le nom de Roi.

On ne peut disputer à une nation le droit de se former un nouveau gouvernement après l'entiere extinction de la race de ses Rois. Ce tems d'interregne la rend à elle-même; & les loix qu'elle fait alors, donnent à l'Etat une nouvelle constitution, qui anéantit l'ancienne: mais il faut toujours présupposer, que cette nouvelle constitution tend au bonheur des peuples. Elle se dégrade elle-même, lorsque le gouvernement, qu'elle établit, est contradictoire & ruineux dans son exercice. Cette reflexion échappa à Henri de Valois, & vint trop tard à Etienne Batori son successeur. A peine la nation Polonoise se fut décidée pour la conservation de la Royauté, qu'il se présenta une foule de Candidats, dont chacun fit sa brigue, & se composa un parti. La manie des privileges & des immunités, s'étoit emparée de toute la noblesse; elle lui fit dresser

dresser une convention avec le Roi qui seroit élu, dans laquelle le Monarque devoit sacrifier, au plaisir & à l'honneur de porter une couronne, le plus bel appanage d'une tête couronnée. Cet acte a été nommé *Pacta conventa*. Limiter l'autorité Royale étoit encore l'unique passion de la noblesse. Les funestes talens de *Jean de Montbuc*, Ambassadeur de France, ouvrirent son cœur à une autre : les Grands du Royaume, comblés de ses présens, épris de sa magnificence, virent moins l'honneur que le gain, dans le choix d'un Roi. Le mérite du Candidat fut ce qu'ils considèrent le dernier : sa libéralité les décida en sa faveur ; & il dut la préférence qu'ils lui donnerent, aux sommes qu'il leur prodigua. Les avantages, stipulés pour l'Etat dans les *Pacta conventa*, ne furent qu'un voile propre à dérober le fond de l'intrigue à ceux qui n'étoient pas à portée de le pénétrer : les Seigneurs comptèrent leur suffrage pour une portion de leur patrimoine.

Quelle que pût être l'indifférence de la Nation pour les affaires du reste de l'Europe, il seroit absurde de prétendre, qu'elle étoit dans une parfaite ignorance de l'état affreux où se trouvoit la France,

lors-

lorsqu'elle présentoit un de ses Princes  
 au trône de Pologne. Les troubles de la  
 Religion la menaçoient de sa ruine : elle  
 étoit déchirée par une guerre civile, à  
 laquelle les Traités les plus solennels ne  
 donnoient que de courtes trêves. En proye  
 aux Publicains, & aux Usuriers de l'Ita-  
 lie, ses finances étoient dans un désor-  
 dre, qui reduisoit la Cour aux expédiens  
 les plus ruineux, aux emprunts les plus  
 désespérés : il n'y avoit plus de commer-  
 ce, plus de marine. La plus nombreuse  
 partie des troupes étoit d'étrangers, à  
 qui il falloit permettre le pillage, en équi-  
 valent de la solde qu'on ne pouvoit leur  
 payer. Tel étoit l'état de la France, quand  
 son Ambassadeur mit dans la convention  
 de HENRI avec la nation Polonoise,  
 que la France s'engageoit à protéger le  
 commerce de la Pologne, dans toutes les  
 mers : à lui assurer l'Empire de la Bal-  
 tique, par une Escadre supérieure, con-  
 stamment entretenue en croisière : à lui  
 entretenir un corps d'Infanterie de quatre  
 mille Gascons, dans les guerres contre le  
 Turc & le Moscovite : à payer comptant  
 toutes les dettes de la Couronne ; enfin  
 à donner annuellement à l'Etat, à titre  
 de pension, une somme de quatre cent  
 mille Ecus,

Les

Les Grands comptoient peu sur cette partie de la convention : aussi n'insisterent-ils jamais sur son exécution ; & le Prince élu , dégagé d'avance du serment qui l'y obligeoit , ne fut pressé que sur l'étrange loi , qu'on lui demandoit de reconnoître , par laquelle ses Sujets , rendus les Juges souverains de sa conduite , étoient autorisés à l'abjurer pour Roi , si elle ne leur plaisoit pas. Catherine de Medicis , qui se faisoit un jeu des sermens , excita le Prince son fils à promettre sans scrupule ce qu'il étoit résolu de ne pas tenir. Les Polonois le reçurent pour Roi ; & il ne fut pas plutôt sur le trône , qu'ils se repentirent de l'y avoir fait monter. Sa fuite lui épargna la honte du détronement. Etienne Battori , qui peut-être n'avoit jamais porté ses vœux jusqu'à une couronne Royale , ne fut pas plus difficile que Henri sur les conditions ; quoique plus onereuses encore. La Nation avoit vu le Prince François impatient de jurer les *Pacta Conventa* ; & elle en avoit inferé qu'ils étoient encore susceptibles de quelques additions : elle les chargea de nouveau pour Etienne , & le força de leur être infidèle , en dépit de sa fidélité ordinaire à ses sermens. Ce Prince a été

Le premier qui ait allarmé la Nation par ses grandes qualités, & qui, au lieu de l'estime dont les autres peuples les auroient recompensées, ait inspiré par elles la haine & la défiance de sa personne.

Ces sentimens extraordinaires auroient fans doute guidé la noblesse dans le choix de son successeur, si la Politique avoit disposé du suffrage des Grands. Sigismond, Prince hereditaire de Suede, fut redevable de son élection à son argent, & au crédit du grand Chancelier *Zamoiski*, chef de sa faction. Il ne fut point inquieté sur le refus qu'il fit de ceder, & d'unir à la Pologne l'Esthonie, province Suedoise; mais on ne lui fit point grace des sommes stipulées, ainsi que la cession, par les *Pacta Conventa*, pour l'acquit des dettes de plusieurs Grands, qui avoient mis leur suffrage à ce prix. Tant que le Roi Jean, pere de Sigismond, vécut, la nation parut contenté de son nouveau Roi. Aussitôt qu'il fut appelé au trône de Suede, elle s'allarma de sa puissance, & dressa toutes ses batteries pour se le rendre moins redoutable. Ce Prince étoit facile à se prévenir, & d'une opiniatreté inflexible dans sa prévention. Séduit par le calme des premières années de son regne, il se crut adoré

adoré des Polonois ; & dans l'idée que la nation lui étoit sincèrement attachée, il se livra sans mesure au zele Catholique, qui devoit la lui affectionner davantage. Ses Conseillers, en l'entretenant dans sa confiance, le porterent insensiblement à faire, de la Suede, un sacrifice à la Pologne ; à souhaiter de reduire en une de ses provinces le Royaume de ses peres ; enfin à s'annoncer pour Convertisseur, à des peuples, déjà peu disposés à le garder pour Roi. La Suede se souleva ; & les Senateurs Polonois, excitant le Roi aux voies de rigueur, où ils lui promettoient que la nation le soutiendrait, lui firent perdre une couronne, qui leur donnoit de l'ombrage. Le Roi abandonna la Suede à l'esprit de rebellion, & crut en repassant en Pologne, quitter des traîtres, pour se rendre à des sujets fideles. Une Diete fut convoquée : tous les Deputés plainquirent le Roi, applaudirent à son ressentiment ; mais ils se garderent bien d'entendre à le partager. C'est la premiere fois que la Diete ait distingué le Roi du Royaume ; & qu'elle ait fait l'alliage absurde d'une République dans la Monarchie. Outré du peu de satisfaction qu'il recevoit, Sigismond dévora son chagrin. Il s'étoit préve-

nu que la nation Polonoïse l'aimoit, & qu'il en obtiendrait tout, par sa douceur & sa complaisance. Au contraire, il étoit persuadé que les armes lui devoient faire raison de ses sujets naturels. Il agit conséquemment. Avec quelques volontaires Polonois, & un petit nombre de Suedois fideles, il resolut de commencer la guerre, ne doutant pas que, quand il seroit une fois engagé, la République, de nouvelle érection, ne se déclarât hautement en sa faveur : mais il dût bientôt reconnoître combien il s'étoit trompé. Pour passer en Suede, il lui fallut demander un congé de la Diète, & elle ne le lui accorda, que sous caution, qu'il donna, de son retour à un terme préfix. Son apparition en Suede lui ayant confirmé sa perte, il revint en Pologne, où il ne trouva que de stériles condoléances : il étoit dans l'état où les Grands & les Nobles le vouloient.

Telle a été depuis, la façon de penser constante des Polonois. Ils préféreront un Candidat riche & puissant à tous ses compétiteurs ; parce qu'ils lui vendent à plus haut prix leurs suffrages : mais aussitôt qu'ils l'ont fait leur Roi, ils deviennent ses plus grands ennemis, s'il prétend à se signaler par quelque autre vertu que  
la

la libéralité. AUGUSTE II. eut la préférence sur le Prince de Conti : il montra son génie pour la guerre, & laissa voir ses forces : c'en fut assez pour qu'on travailât à lui donner de l'embarras. Les Senateurs applaudirent à son projet du recouvrement de la Livonie. Si le succès l'en avouoit, la République en recueillerait le fruit ; & la conquête feroit une source féconde d'inquiétudes & de défiances. S'il échouoit, la République feroit revivre la distinction entre le Roi & le Royaume, & elle le laisseroit accabler par l'ennemi, qu'il attaquoit sans sa participation.

ULADISLAS, successeur de Sigismond son pere, tenta de reparer les brèches, que les trois derniers regnes avoient faites à l'authorité Royale ; & il en fit de nouvelles. Jusques-là les Rois avoient été libres de faire les alliances & les traités : il leur appartenoit d'envoyer les Ambassadeurs, & de leur donner leurs instructions. Uladislas ayant entamé secretement, avec les Vénitiens, un traité d'alliance offensive contre le Turc, fut cité à rendre compte, à la Diète, d'une demarche qui exposoit la République ; & ces foibles restes de la Royauté lui furent enlevés. Les Rois ne  
durent



dûrent plus désormais choisir d'eux-mêmes leurs épouses. Ce furent des Officiers revêtus d'un grand titre ; des Doges, sous un nom plus respectable, auxquels de stériles honneurs, & des hommages démentis par le cœur & les actions, dûrent tenir lieu de tout. Un Roi de Pologne, dans une cérémonie d'éclat, est le plus magnifique spectacle qui soit au monde : on diroit que c'est le Monarque le plus absolu de l'univers, & que cette multitude de Grands, que leurs charges occupent près de sa personne, n'a d'autre ambition, d'autre gloire, que celle de le servir. Mais, hors de cette pompe, c'est un Prince qui a besoin d'une douceur & d'une patience héroïques, pour ménager des sujets indociles, & d'une fermeté à toute épreuve, pour les empêcher de devenir ses maîtres.

Cet esprit de défiance & de contradiction, dont une longue habitude a fait le caractère de la nation Polonoise, semble un mal désespéré ; & cependant ce n'est que dans sa guérison que la Pologne peut trouver son bonheur & sa gloire. On essayeroit en vain de persuader aux Grands, que, si la Couronne cessoit d'être élective, le Royaume deviendroit plus puissant,

sans

sans que la liberté de la nation reçût aucune atteinte. Une Diète d'élection leur est lucrative à tous ; & il n'y a qu'une partie d'entr'eux , qui souffre des Courtes des Tartares , des ravages des Moscovites. L'honneur de la nation , la gloire du nom Polonois ne sont point des motifs capables de balancer un intérêt particulier. Mais que n'obtiendrait-on pas de l'ordre Equestre , du Corps de la Noblesse , si on lui démontreroit qu'avec l'honneur & la gloire de la nation , il trouveroit son avantage dans l'hérédité constante. Cent mille Gentils-hommes , dont le suffrage à la Diète d'élection est de même valeur que celui des Palatins , n'en retirent tout au plus que les frais de leur voyage ; & ces hommes , si jaloux de leur indépendance , servent aveuglement l'ambition & la cupidité d'un petit nombre de leurs compatriotes , qui n'ont sur eux d'autre supériorité , que celle que donnent les richesses : ils sont entre leurs mains de viles machines , qu'ils conduisent à leur volonté. C'est à l'ordre Equestre que le nouveau Roi doit sa Couronne , & sa reconnaissance est forcée de ne tomber que sur les Grands. Envain il voudroit aller chercher , dans

le Corps des Nobles, des hommes capables de remplir les grands emplois de l'Etat. Son intérêt, & celui de ses fils, lui ordonnent de laisser dans leur obscurité, des sujets qui s'y condamnent eux-mêmes, & de ne pas indisposer contre soi les Grands, dont dépendent la tranquillité de son regne, & le sort de son héritier naturel. Ces deux grands objets obligent les Rois à étouffer ce que leur inspire l'amour de la gloire, ce que demande d'eux le véritable intérêt de la nation. La défiance des Grands, leurs allarmes, & leurs inquietudes, ne portent que sur l'hérédité. L'oppression n'est point à redouter pour un vaste Royaume, où l'amour de la liberté est si profondément enraciné, que, pour l'asservir, il faudroit extirper tous ses habitans. Lorsque le Roi Auguste II. unissoit contre le Turc, l'Infanterie Saxonne à la Cavalerie Polonoise, & qu'il proposoit d'aller en suite, avec ces forces combinées, arracher aux Suédois & aux Moscovites les importans morceaux qu'ils avoient detachés du Royaume, on ne craignoit point que quinze à vingt mille Saxons établissent le Despotisme, & fissent recevoir, par les armées, un nouveau Code. Non, les murmures

**256 TESTAMENT POLITIQUE**  
res des Nobles, fomentés par les Grands, qui les avoient excités, n'étoient point fondés sur une pareille chimere. Accoutumés à regarder l'élection de leurs Rois comme le plus sûr appui de leur liberté, les uns & les autres appréhenderent que des services aussi éclatans, ne parussent au-dessus d'une reconnoissance commune, & que, dans un transport d'affection, habilement menagé par Auguste, la nation n'assurât la Couronne à sa maison.

Si des préjugés aussi forts, nourris par un intérêt particulier aussi tyrannique, venoient enfin à céder au bien général, il resteroit encore de grands obstacles à surmonter. La Pologne en paix avec elle-même, & délivrée de ces factions, qui lui ôtent l'usage de ses forces, seroit un Etat si puissant, qu'aucun de ses voisins ne pourroit plus lutter contr'elle avec égalité. Les efforts que la Russie fait, pour tenir la Suede sur le pié où a été jusqu'ici la Pologne, ne font qu'une ombre de ceux qu'elle feroit, pour empêcher celle-ci de changer. La Suede même, & le Dannemarc, seroient ceder la jalousie que leur donne l'ascendant des Czars dans le Nord, à la crainte d'un voisin plus redoutable. La nation Polonoise verroit, par leur opiniatreté

niatreté à protéger, malgré elle, ce qu'elle appelle sa liberté, combien il lui est avantageux d'y renoncer. Mais il y a maintenant moins de sujet que jamais d'espérer la révolution. La Pologne semble condamnée à servir, pour ainsi dire, de palestre à ses voisins, jusqu'à ce que quelqu'un d'eux ait dégouté les autres de l'exercice, & se réserve à lui seul la carrière. Tout annonce que ce sera le Moscovite : on a perdu l'occasion de la lui fermer pour jamais.

Les droits du Comte de Saxe sur la Courlande étoient une étincelle, qui, si elle eût été bien ménagée, devoit allumer dans le Nord, un incendie général, dont le fruit étoit le rétablissement de l'équilibre. Pour mettre cette vérité dans tout son jour, il est besoin d'entrer dans l'histoire de ce petit Etat. La Courlande & la Semigale, n'étoient que deux petits pays de la Livonie, Province dont la Souveraineté appartenoit aux Chevaliers *Porte-glaive*, qui faisoit portion de l'ordre Teutonique, au grand maître duquel leur faisoit hommage, & payoit quelques redevances annuelles. Le Lutheranisme ayant gagné la plupart des Chevaliers, Gotthard Kettler, Grand maître, pensa

à s'affirmer la Souveraineté. Il fut traversé dans son dessein par l'Archevêque de Riga, qui appella le Czar à son secours. Gotthard, poussé par les troupes Moscovites, & désespérant de se soutenir par ses seules forces, traita avec Sigismond Auguste le dernier des Jagellons, & lui fit cession à perpétuité de la Livonie proprement dite, à condition qu'il lui assureroit, & après lui, à sa postérité masculine, les pays d'en-deçà de la Duine, en titre de Duché Souverain, vassal de la Lithuanie; & qu'il le défendrait lui & ses successeurs, des armes Russiennes. Gotthard ne traita avec Sigismond, qu'en tant que Grand Duc de Lithuanie; sans doute afin que, si l'occasion se présentoit de réclamer contre son traité, il n'eût point sur les bras les forces de la Pologne. Quoiqu'il en soit de ses vûes, il ne ceda la Livonie, & ne se reconnut vassal, qu'à condition qu'on le maintiendrait, & après lui, sa postérité, dans la paisible possession de la Courlande; & qu'on le défendrait contre les Moscovites. La cession & le vasselage n'avoient plus lieu, si cette condition n'étoit pas observée. Or, plus d'une fois, les Polonois, qui ne font plus avec les Lithuaniens qu'une seule & même nation,

tion , ont laiffé accabler les Ducs de Courlande par les Czars : plus d'une fois , ils les ont vus emmenés dans les prisons de Moscou , fans se remuer en leur faveur. Depuis un siecle , & davantage , les Ducs n'ont trouvé leur sûreté que dans leur soumission aux volontés des Czars. La Pologne est donc déchuë de ses droits sur la Livonie , & de la haute Souveraineté , qui lui avoit été donnée , sur la Courlande. Les droits de la Suede sur la Livonie , lui venant de la cession que la Pologne lui fit des siens , ne peuvent prévaloir sur ceux des Ducs , encore moins ont-ils pu les éteindre. La Conquête que les Moscovites ont faite de cette riche Province ne leur y donne point d'autre titre , que celui de la force. Un Duc de Courlande est donc fondé en justice , à réclamer la Livonie ; & il est un ennemi à donner aux Czars.

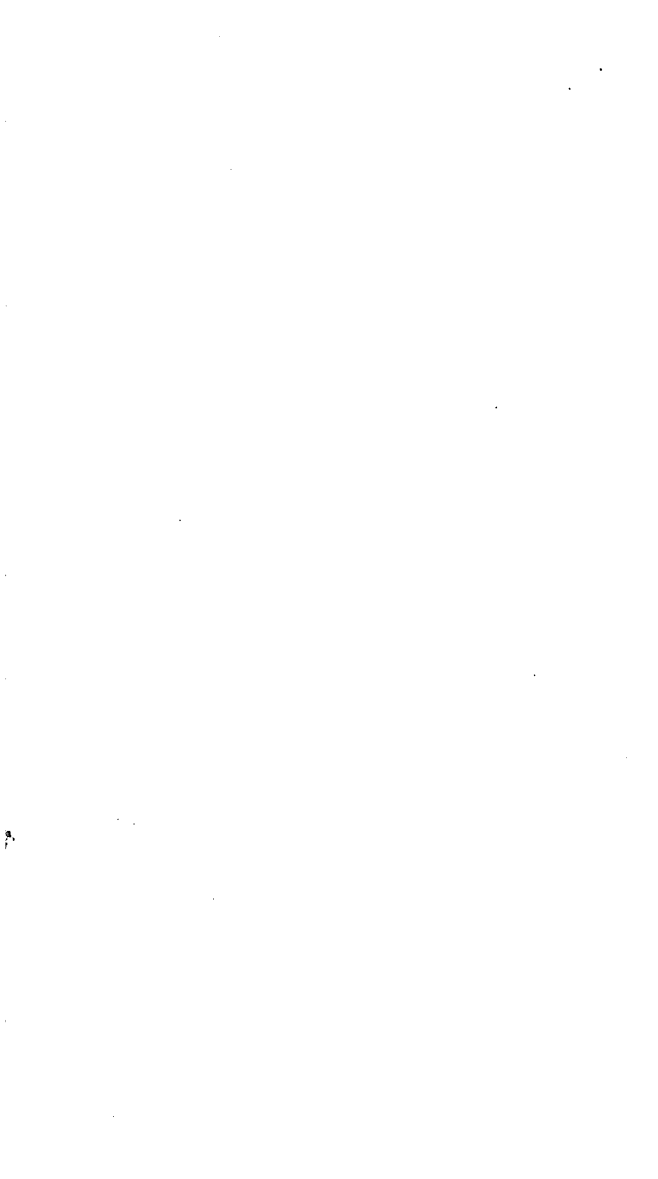
De tous ceux qui oseront jamais prendre ce grand rôle , il n'y en aura point de plus capable de le soutenir , que l'étoit le Comte Maurice de Saxe. Une grande réputation , acquise à la guerre , par les exploits les plus heureux & les plus éclatans , lui assuroit une multitude de volontaires , en quoi consiste principalement

la force des armées. Des sommes considérables, amassées dans la vue de s'en aider à faire valoir ses droits, & destinées uniquement à cet usage, enhardissoient les Princes intéressés à le secourir, à prendre part à sa fortune. Au moyen de ses amis en Pologne, il se ménageoit la neutralité de la République. Son argent lui attiroit des essaims de Cosaques, aussi nombreux qu'il les voudroit : sa naissance favorisoit ses levées en Allemagne : la Prusse ne dérogeoit point à l'apparence de neutralité, en lui ouvrant ses magasins & ses arsenaux. Vingt mille Suédois, & autant de Prussiens venoient sous ses drapeaux, sans que leurs Rois entraissent en guerre avec la Russie. Une première bataille auroit décidé cette grande querelle, & la victoire n'étoit pas douteuse. Mais quand la fortune se seroit refusée au Duc, sa disgrâce n'étoit que pour lui seul ; & quelles ressources n'avoit-il pas pour s'en relever ? Un conquérant est toujours prêt de perdre une province qu'il a unie à son empire, tant que vit celui dont elle peut espérer de faire son Souverain particulier.

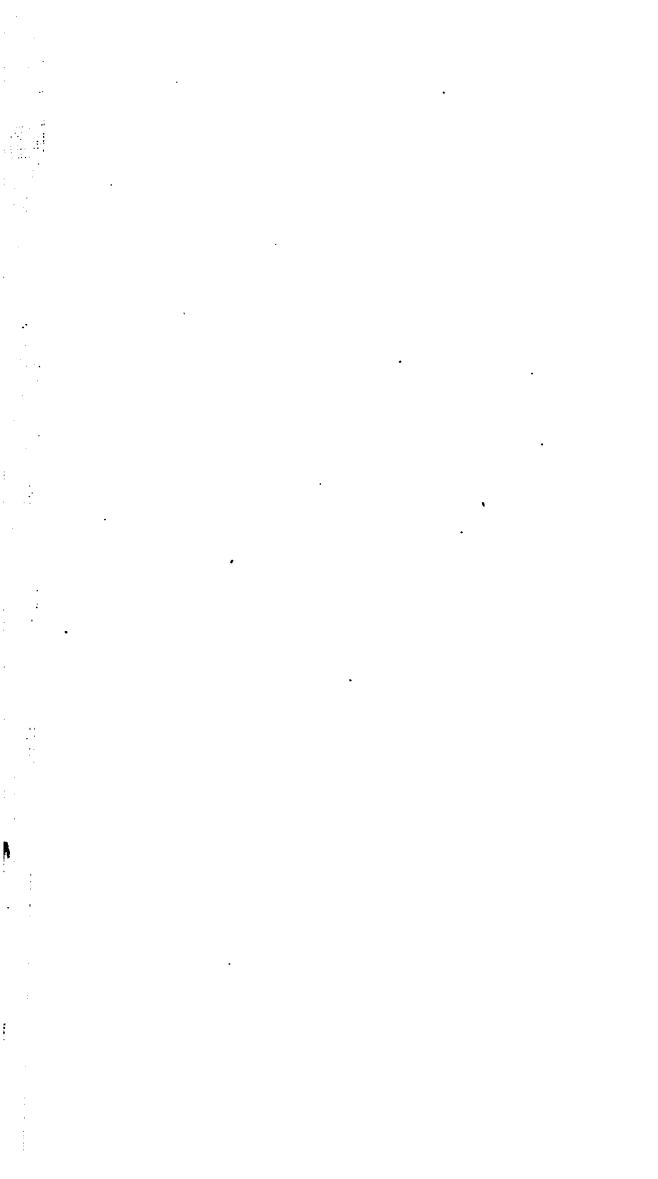




KS  
708









770 4 3 1822

